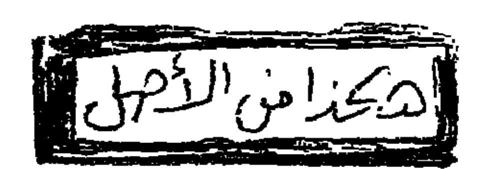


Temps libre

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15176 – 7 F –

SAMEDI 13 NOVEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Craintes et menaces ukrainiennes

EN retirant, jeudi 11 novembre, de l'ordre du jour de ses prochaines sessions, pour les semaines, voire les mois qui viennent, l'examen de la ratification du traité de désarmement stratégique START 1, le Parlement ukrainien joue une nouvelle fois les trouble-fête.

Troisième puissance nucléaire mondiale, avec 1 650 ogives déployées sur son sol, l'Ukraine reste ainsi le seul pays nucléaire de l'ex-URSS à n'avoir pas ratifié ce traité START 1, signé en juillet 1991 par les Etats-Unis et ce qui était encore l'URSS, et qui impose une réduction de 30 % des armes stratégiques. Ce document a été ratifié par les trois autres puissances nucléaires de l'ex-URSS : la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan. Un protocole, ajouté à ce traité et signé à Lisbonne en mars 1992, prévoyait aussi le transfert en Russie de l'ensemble de l'armement nucléaire ukrainien.

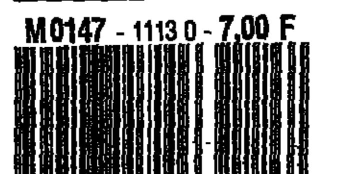
L'OPPOSITION à START 1 ne regroupait, immédiatement après l'indépendance, que quelques députés ultra-nationalistes. Elle a fait tache d'huile. De nombreux parlementaires, favorables à la réduction du nombre des armes nucléaires ukrainiennes, contestent cependant le protocole de Lisbonne, donc la remise de ces armes à la Russie.

Leur pays étant plongé dans une crise économique profonde, les responsables ukrainiens font aussi monter la pression pour tenter d'obtenir des compensations financières importantes en contrepartie de leur bonne volonté sur le dossier nucléaire. Jugeant insuffisants les 175 millions de dollars proposés par les Etats-Unis pour les aider à démanteler leur armement, ils réclament près de 3 milliards de dollars.

IL ne faudrait pourtant pas interpréter l'attitude de Kiev uniquement comme un mélange de jeu politicien et de marchandage financier. Les Ukrainiens se sentent, non sans raison, directement exposés par le retour en force des Russes dans le «proche étranger», comme on appelle à Moscou les pays de l'ex-URSS.

La lenteur avec laquelle les troupes russes quittent les pays baltes, la mainmise de Moscou sur une Géorgie dépecée, l'appui aux Arméniens, mais aussi le retour au pouvoir des anciens dirigeants communistes dans plusieurs Républiques de l'ancien Empire ne sont pas de nature à calmer les appréhensions ukrainiennes.

Les tentatives de Moscou de tirer parti de la grande faiblesse économique du pays n'ont pas contribué à détendre l'atmosphère. De nombreux responsables avaient ainsi qualifié de «diktat» l'accord – remis depuis en question – signé à Yalta en septembre par Boris Eltsine et Leonid Kravtchouk aux termes duquel les Ukrainiens, outre le transfert de leur armement nucléaire à la Russie, devaient céder à Moscou la flotte de la mer Noire en échange de l'annulation de leur dette.

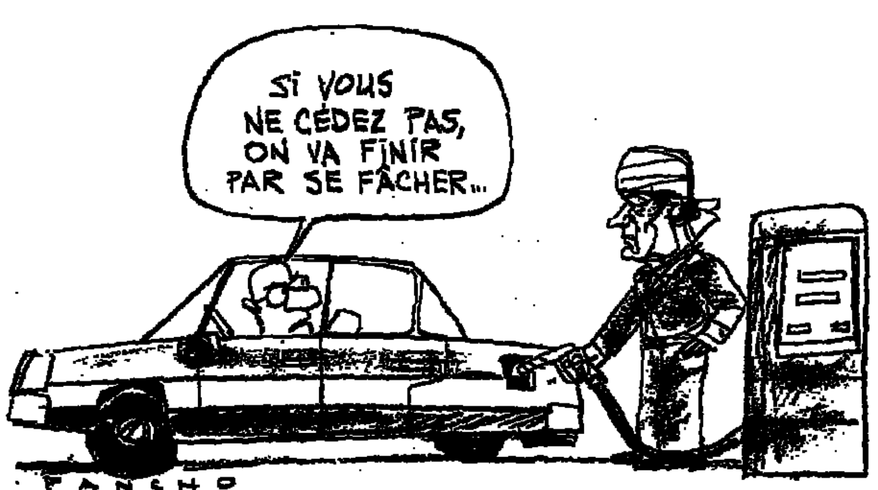


M0147 - 1113 0 - 7,00 F

Le renforcement des sanctions par le Conseil de sécurité

L'ONU accentue sa pression sur la Libye

La Libye a qualifié «d'injuste», jeudi 11 novembre, la résolution des Nations unies, prise le même jour et applicable à partir du 1er décembre, qui prévoit notamment le gel de ses avoirs financiers à l'étranger. Le secrétaire général de la Ligue arabe a «déploré» le durcissement des sanctions internationales, jugeant que la Libye «a fait preuve de souplesse» pour régler la crise qui l'oppose aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne. Ces deux pays réclament que leur soient livrés deux ressortissants libyens, accusés d'être impliqués dans l'explosion, en 1988, d'un avion américain au-dessus de Lockerbie, en Ecosse.



L'embargo au quotidien

TRIPOLI

de notre envoyé spécial

Après dix-huit mois d'embargo, l'homme de la rue se plaint – et se moque – de tout, empruntant ce mode de contestation aux voisins égyptiens. Il lui suffit d'«adapter» les plaisanteries qui courent sur Nasser, Sadate ou Moubarak. Le colonel Mouammar Kadhafi n'apprécie guère cet humour dont il fait principalement les frais. Il s'est récemment emporté, contre «*ceux qui répandent des anecdotes politiques*», les accusant de «*démoraliser la population*» et de «*préparer le terrain à l'ennemi*».

Le colonel y voit l'œuvre de «*Libyens stupides (...) qui vendraient leur pays pour satisfaire leur ventre*». Il reste apparemment si attaché aux notions «*d'honneur national, d'unité arabe et de lutte internationale contre l'impérialisme*» – il a pris le parti du général Aïdid en Somalie et celui de Raoul Cédras en Haïti, victime, comme lui, d'un embargo – qu'il leur accorde plus d'importance que la levée des sanctions de l'ONU. «*Lockerbie est une affaire secondaire*», déclarait-il lors d'une brève visite, la semaine dernière, en Egypte.

Le «Guide la révolution» a profité de l'occasion pour démentir de nouveau les rumeurs «*mensongères*» sur une tentative de coup d'Etat – en réalité une rébellion militaire – qui aurait eu lieu à la mi-octobre. Pour donner plus de poids à son propos, il a présenté à la presse deux militaires «putschistes» dont on assurait qu'ils avaient été exécutés. Il avait fustigé, dans un discours, ceux qui «*insulteraient la révolution*, et qui «*s'allieraient avec Satan parce qu'ils sont mécontents de la santé, de la sécurité, de la cherté de vie ou du logement*».

ALEXANDRE BUCCIANTI

Lire la suite page 4

Le constructeur suédois envisage de renégocier son accord avec Renault

Les revendications de Volvo embarrassent le gouvernement

Le projet de fusion entre Renault et Volvo est dans une passe délicate. Face à la contestation de ses actionnaires, le constructeur suédois a envisagé pour la première fois, mercredi 10 novembre, une renégociation de l'accord. S'exprimant à la télévision suédoise, Soeren Gyll, directeur général de Volvo et numéro 2 du groupe, a affirmé que «de nouvelles négociations peuvent être nécessaires» pour désarmer les critiques. Ces déclarations placent Paris dans l'embarras, contraignant le gouvernement à se préoccuper de la mise en œuvre effective de la fusion.

■ **En France**, les propos du directeur de Volvo, Soeren Gyll, qui envisage une renégociation de l'accord de fusion avec Renault, n'ont provoqué, pour le moment «*aucune réaction particulière*» du côté du ministère de l'industrie. Le projet «*a été accepté par le conseil d'administration de Volvo et, à partir de là, les choses suivent leur cours*», s'est contenté de déclarer un porte-parole.

■ **En Suède**, les actionnaires continuent de contester deux dispositions du projet de rapprochement. D'une part, ils réclament des assurances concernant la future privatisation de Renault et, d'autre part, remettent en cause l'action spécifique (ou «*golden share*») qu'entend conserver l'Etat une fois Renault dénationalisée.

■ **Louis Schweitzer**, dans un entretien publié jeudi 11 novembre dans le bulletin interne du groupe Volvo, ne paraît pas hostile à des concessions. «*Il faut dissiper les malentendus*», déclare le PDG de Renault. «*La question de l'action spécifique n'est pas la plus importante*», indique-t-il, mais «*il faut trouver une solution*». Les deux partenaires ont jusqu'au 7 décembre, date de l'assemblée générale qui décidera de la fusion, pour rassurer les actionnaires suédois.

Lire nos informations page 18

COMMENTAIRE

L'accident de l'autoroute A 10

Trop de camions ou trop de vitesse ?

LE drame de Saint-Martial-de-Mirambeau et ses dix-sept victimes de l'autoroute A 10 posent les sempiternelles questions qui hantent les responsables de la sécurité routière : pourquoi ? Qui sont les responsables ? Quels remèdes apporter, quelles réglementations élaborer pour éviter la répétition de telles hécatombes ?

La première réponse qui vient à l'esprit d'un certain nombre de commentateurs est qu'il y a trop de camions sur les routes de France. Il est vrai qu'en vingt ans la part des marchandises transportées par poids lourds est passée de 41 % environ à 70 %. Le fret a connu la même évolution que les voyageurs, c'est-à-dire que, dans les deux cas, la route est apparue plus souple et plus pratique que le rail : le camion, comme la voiture, transporte de porte à porte et circule en toute liberté. Selon les différentes estimations des prévisionnistes, l'engouement pour le camion ne se démentira dans aucun pays et le trafic des poids lourds pourrait doubler d'ici une quinzaine d'années, notamment sous l'effet des très bas prix pratiqués par un secteur professionnel atomisé entre 34 000 entreprises qui se livrent à une compétition n'ayant pas grand-chose à voir avec la rationalité économique.

En matière de dangerosité, le bilan est balancé. Le camion tue moins que la voiture individuelle si on rapporte le nombre de «ses» victimes au kilométrage parcouru. Mais, comme il roule plus que la voiture individuelle, il est plus souvent impliqué dans des accidents et leur gravité est supérieure. D'autre part, le ministère des transports constate une montée des infractions commises par les chauffeurs-routiers en matière de sécurité (distance entre deux poids lourds, vitesse, chargement maximal) comme en matière de temps de conduite.

Comme chaque fois qu'un poids lourd est impliqué dans une catastrophe routière (Beaune, Les Eparres) ressurgissent les projets de transférer sur le chemin de fer une partie du trafic des marchandises.

ALAIN FAUJAS

Lire la suite page 12

L'Afrique du Sud se dote d'une Constitution intérimaire

Au terme de négociations formellement engagées en mai 1990, le Parti national de Frederik De Klerk et le Congrès national africain, soutenus par leurs alliés respectifs, devaient adopter, vendredi 12 novembre, une Constitution intérimaire engageant le pays sur la voie de la démocratie. Les extrémistes blancs et noirs n'ont pas réussi à faire capoter les négociations, dont le succès repose sur les fortes personnalités du président De Klerk et de Nelson Mandela. La création d'un Conseil exécutif transitoire (TEC) et les premières élections multiraciales du 27 avril 1994 sont les prochaines étapes de ce processus.

page 3

Bordeaux en panne

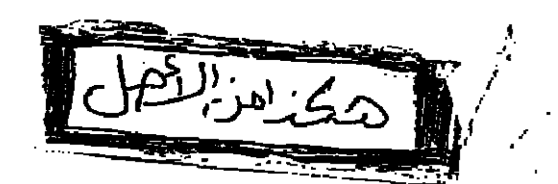
Depuis que Jacques Chaban-Delmas a repris ses fonctions à la mairie de Bordeaux, le 18 octobre dernier, une atmosphère de crise larvée s'est installée au palais Rohan, siège de la municipalité. L'ancien premier ministre s'était mis en congé pendant six mois pour subir une série d'interventions chirurgicales, au terme desquelles il se dit en pleine forme, mais son emploi du temps a dû être allégé. La «troïka» qu'il avait désignée pour exercer la direction de la ville en son absence a cessé ses fonctions, alors qu'elle aurait pu, en liaison avec le maire, préparer la succession de celui-ci aux élections municipales de 1995.

Jacques Valade, sénateur (RPR) et président du conseil régional d'Aquitaine, n'est plus premier adjoint au maire en raison de la loi sur le cumul des mandats et fait figure de «dauphin» répudié, pour des raisons tenant aux personnes et à leurs choix politiques. Simone Noailles, qui l'a remplacé au poste de premier adjoint, a échoué face à la candidate socialiste lors d'une élection partielle dans le canton de Bordeaux-I, le 17 octobre dernier. Quant à Hugues Martin, responsable régional du RPR, président de l'intergroupe RPR-UDF au conseil général et suppléant de M. Chaban-Delmas aux élections législatives, il se trouve, lui aussi, écarté de la direction des affaires municipales.

Pendant ce temps, les dossiers n'avancent pas, qu'il s'agisse de l'aménagement des rives de la Garonne, de la Cité mondiale du vin ou du projet de métro. Les choix culturels du maire sont, eux aussi, mis en cause, les crédits du Grand Théâtre étant jugés excessif par certains. Le vote du budget supplémentaire de la ville, dont la date n'est pas encore fixée, pourrait être l'occasion d'une fronde des «vassaux» du «duc d'Aquitaine».

page 10

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2.50 $.



AU COURRIER DU « MONDE »

PEINE PERPÉTUELLE

Tragique substitution

L'homme, à l'inverse de l'animal, ne vit qu'en se projetant et en se souvenant. Le présent pour la plupart d'entre nous n'est qu'une pointe de bascule. Tendre vers le futur, c'est être au sens plein. Nier ce futur, construire un passé qui serait le calque exact du présent, c'est donc détruire le don d'humanité que nous abritons tous. Certains par le passé l'avaient bien compris. Chaque détenu ne vit que dans la perspective de sa libération, si lointaine soit-elle. En supprimant cet espoir, on refuse d'une part toute faculté de changement chez l'individu et, pire encore, on agit profondément sur l'être en lui refusant implicitement toute humanité. Seuls quelques mystiques, ou quelque homme épris de religiosité à l'image de Pascal, aspirent à la réduction du temps *au seul présent*. Cette idée n'est pas supportable pour le plus grand nombre.

Ainsi ce projet gouvernemental, sous couvert d'un humanisme intransigeant – on ne rétablit pas la peine de mort – instille-t-il malgré tout, malgré lui (?), un doute effrayant : peut-on tuer des âmes ? La tragique substitution est bien là : on laisse le corps sauf, intègre, mais on lamine et réduit l'âme.

PHILIPPE CLAUDEL
Nancy

SIDA

Agitation médiatique

Par deux fois au cours de la même semaine, des chercheurs français ont informé la presse de découvertes fondamentales faites par leurs équipes respectives et censées révolutionner le traitement du sida.

Quelle autre motivation que celle d'avertir au plus vite soignants et malades peut conduire des chercheurs à passer outre la déontologie scientifique qui veut qu'un travail soit jugé, analysé et critiqué par la communauté scientifique afin d'y être reconnu ?

Le traitement du sida a certes fait des progrès (essentiellement dans le traitement des maladies opportunistes), mais la bataille est loin d'être gagnée. Les dizaines d'essais thérapeutiques tentés depuis près de dix ans, parfois porteurs de grands espoirs, auraient dû au moins nous apprendre l'humilité ! Les associations de malades ne s'y sont pas trompées, qui demandent plus de sérénité et de vérité dans les recherches.

Qui peut bénéficier de ces agitations pseudo-scientifiques ? Certainement pas les malades. Des dizaines de molécules sont actives *in vitro* sur des cellules infectées et ne deviendront jamais des médicaments. *Le développement de ces molé*cules a été arrêté, soit pour des raisons de biodisponibilité (concentration du produit obtenue dans les organes visés insuffisante après administration par voie orale), soit pour des raisons de trop grande toxicité. Ces études indispensables, même dans le cadre d'une maladie comme le sida, sont longues et prennent au minimum deux ans, intervalle de temps largement suffisant pour soumettre une découverte, dans les règles de l'art, au jugement de la communauté scientifique.

Docteurs ANNE BOUSSEAN
et JEAN-FRANÇOIS MAYAUX,
chercheurs *Paris*

TRAIT LIBRE

FOULARD ISLAMIQUE

Prosélytisme

Une interprétation couramment admise tend à faire du port du voile une habitude ancrée dans les mentalités féminines musulmanes dès l'enfance et aussi vieille que l'Islam. C'est une contre-vérité flagrante. J'ai été, pour ma part, coopérant culturel en Algérie de 1972 à 1981, en poste dans trois lycées successifs : je n'ai jamais vu en neuf ans une seule élève portant le voile à l'intérieur de l'établissement scolaire ! Ce phénomène est donc récent : loin d'être une pratique religieuse, il est en réalité idéologique et manifeste de *façon évidente un prosélytisme* actif au service du fanatisme.

Il *me* semble, de *plus*, que ce serait une erreur de consentir à la banalisation d'une telle pratique dans les écoles françaises : ce serait permettre l'enfermement d'une partie des jeunes immigrées dans des costumes rendant impossible l'intégration puisque privilégiant le réflexe d'identité tribale contre les valeurs du pays d'accueil.

DOMINIQUE DUCHER
Bourges

Unanimité navrante

Si l'on en croit les médias, les professeurs et l'administration se sont prononcés comme un seul homme pour l'exclusion des lycéennes persistant à porter le foulard islamique. Je trouve cette unanimité navrante.

Cette belle victoire de la laïcité n'a au fond rien à envier dans son aveuglement et sa raideur dogmatique à l'intégrisme religieux visé. Visé, mais non atteint, car comment ne pas voir que cette intransigeance sert généreusement la cause intégriste, en éloignant les jeunes filles de la pernicieuse école française, ce qui est suprêmement stupide. Corollairement, cette intransigeance ferme ainsi à ces dernières la seule possibilité qu'elles auront jamais (avant le probable mariage imposé, facilité par l'isolement) d'échapper pour une part à la loi familiale, ce qui est non moins inhumain.

On a entendu bien peu de voix s'élever pour la défense de ces muettes jeunes filles. Soulignons que l'on est en train de sanctionner des élèves qui ne sont coupables d'aucun méfait. Faut-il que, non contentes d'être mises en difficulté du fait de leur tradition familiale, le coup de grâce leur soit asséné par l'institution éducative française, qui se dit tellement concernée par l'émancipation, l'épanouissement des élèves ?

EVE LURBE-DESMOLLES
Bayeux

EUROPE

Lever les tabous

L'Europe est bloquée. Elle le demeurera tant que n'auront pas *été abolis un certain nombre* d'obstacles et levés un certain nombre de tabous. Les Etats freinant le mouvement, c'est à l'opinion qu'il revient de se saisir du dossier et de définir les orientations hors desquelles l'Europe ne se fera pas :

1) Il n'y aura pas d'Europe sans langue commune. Et cette langue commune sera évidemment l'anglais. Langue commune et non langue unique mais dont l'enseignement devra être rendu obligatoire comme deuxième langue maternelle.

2) Il n'y aura pas d'Europe sans naissance d'une opinion européenne. La Commission doit donc appuyer la mise en place à travers toute l'Union d'un ou de plusieurs réseaux européens de radio et de télévision. Elle doit, dans l'immédiat, subvenir au surcoût qu'occasionnent les frais de traduction des revues et journaux qui se donnent pour mission d'organiser et d'alimenter le débat à l'échelle européenne.

3) Il n'y aura pas d'Europe sans développement d'un débat politique unique à l'échelle de l'Union. Les modes de scrutin pour les élections européennes doivent donc *s'aligner les uns* sur les autres et les groupes du Parlement européen se donner les moyens, chacun, de présenter un même programme aux électeurs des différents pays.

4) Il n'y aura pas d'Europe tant que les instances exécutives de l'Union refléteront la diversité des choix politiques nationaux. L'exécutif de l'Union doit avoir une ligne politique et cette ligne politique ne peut être que celle qui aura été choisie, dans le cadre des élections européennes, par la majorité des citoyens de l'Union.

5) Il n'y aura pas d'Europe tant que le Parlement de l'Union n'aura pas un siège unique. Et pour de multiples raisons, le choix de Bruxelles l'emporte sur celui de Strasbourg.

Hors ce programme minimal, l'Europe ne se fera pas. Et mieux vaudrait alors arrêter d'en parler.

BERNARD LAGUERRE
Paris

OCCIDENT

Cessons de nous flageller

Je suis désagréablement surpris qu'un de vos lecteurs, *professeur de philosophie de* surcroît – à moins que justement ceci n'explique cela, – puisse écrire que *« depuis longtemps – le XVe siècle ? Les premières croisades ? – les Européens sont les auteurs de toutes les guerres, de tous les génocides et de tous les totalitarismes qui ont ensanglanté notre planète »* (« *le Monde* » du 30 octobre).

De fait, la traite des Noirs par l'Europe pendant trois siècles est une monstruosité absolue. N'oublions pourtant pas celle, millénaire, pratiquée par les Arabes, toujours systématiquement passée *sous silence par on ne sait* quelle étrange pudeur. Certes sanglante et répugnante la conquête de l'Amérique. Mais, malheureusement pour les belles âmes éprises du très européen mythe du Bon Sauvage, il se trouve que les Amérindiens n'ont nullement attendu l'arrivée des *Blancs pour s'étriper entre eux.* Et que dire des immenses massacres qui ont fondé l'empire le plus vaste de l'Histoire, celui des Mongols ?

Peut-on sérieusement soutenir que les guerres tribales d'Afrique sont toutes d'origine coloniale ? Ou, dans nombre de cas, n'est-ce pas plutôt la fin de la colonisation (et le retour à l'indépendance) qui a libéré des haines ancestrales ?

Les propos de votre lecteur alimentent la haine pour l'Occident. Or cette haine n'est qu'une solution de facilité qui épargne *aux pays du tiers-monde la* recherche de leur propre responsabilité. Cette autoflagellation de l'Occident se fonde exclusivement sur des valeurs occidentales, et le drame est que les autres mondes n'en ont que faire. Si le tiers-monde rejette l'Occident, c'est non parce que *ce dernier trahit ses propres* valeurs, mais bien à raison de ces valeurs mêmes. Non en raison de l'insuffisance de démocratie, mais en raison de la démocratie ; non du fait d'une infidélité aux droits de l'homme, mais du fait de ces principes mêmes.

PIERRE LAMBERT
Saint-Maur

ISRAËL

Simples réservistes

Sédition dans l'armée israélienne, menace de putsch mili*taire à Jérusalem !* C'est ce que laissait entendre le titre de l'article publié dans votre numéro du 3 novembre : *« Des officiers israéliens appellent les soldats à refuser d'évacuer les colons des territoires occupés ».*

C'est aussi ce qu'aura compris le lecteur qui n'aurait pas poursuivi jusqu'à la fin du premier paragraphe où il aurait découvert *« un appel aux soldats, signé par une cinquantaine d'officiers supérieurs de réserve ».*

De réserve. Autrement dit de braves civils : commerçants, universitaires ou retraités qui, comme *des dizaines de milliers* d'Israéliens, ont fait, un jour, carrière dans Tsahal et ont obtenu ce grade.

Une différence significative, et une ambiguïté qui ne devrait pas trouver sa place dans un journal qui se veut de référence.

JEAN-JACQUES WAHL
Paris

TRAVAIL

Une année de congés payés

Je propose une réduction du temps de travail sous forme d'un cycle de deux périodes : une de plein emploi suivie d'une autre de congés payés. La durée de cette dernière période correspondrait aux heures « supplémentaires » accumulées pendant la première. La rémunération, identique sur les deux périodes, serait fonction de la moyenne du temps de travail effectué sur le cycle.

Par exemple, on pourrait imaginer un salarié travailler quatre années de suite sur un rythme de « quarante heures » (payées l'équivalent de « trente-deux » cependant), puis prendre une année de congés payés (elle aussi payée l'équivalent de « trente-deux ») avant de recommencer ce cycle. Par « trente-deux », j'entends le niveau de rémunération réduit, même si son niveau réel peut être fonction du salaire de base, afin d'avantager les bas salaires.

Ce temps libre pourrait être mis à profit pour des activités diverses ; *formation, projets sociaux ou personnels.* Cette organisation présente de nombreux avantages. Stabilité pour les entreprises et pour les employés car les postes sont occupés pour quatre années consécutives.

Organisation plus simple à mettre en place car fondée sur celle actuellement en vigueur. La mise en œuvre consiste, par exemple, à faire « tourner » le personnel à raison d'un soixantième tous les mois. La première année, les « rotations » correspondent cependant à des embauches nettes.

Possibilité pour les employés d'entreprendre des activités ou des projets demandant une grande disponibilité (formation intense, prise de responsabilités dans une activité sociale, etc.).

Disponibilité pour le cadre familial et social avec un statut reconnu et temporaire différent de celui de chômeur. Celle-ci devrait permettre de reconstruire le tissu familial et social qui fait défaut dans nos sociétés (délinquance, désœuvrement...).

Création d'une économie dirigée vers cette catégorie de la population disposant d'un pouvoir d'achat et de disponibilité (formation, loisirs...).

CHRISTOPHE ODDOUX
Lyon

UN LIVRE

L'école du partage

LE CERCLE DES SAVOIRS RECONNUS
de Claire et Marc Héber-Suffrin
Desclée de Brouwer,
109 p., 75 F.

DANS *une société de com*pétition et de profit, le savoir est, à la fois, un bien marchand et un instrument de pouvoir. C'est précisément parce qu'ils ne croyaient ni à la compétition ni au profit que Marc Héber-Suffrin, avocat, et Claire Héber-Suffrin, institutrice, ont lancé, dans les années 60, un mouvement original, fondé sur l'échange : « Je t'apprends l'espagnol et tu m'apprends à danser »... « Je t'enseigne le jardinage biologique et tu m'inities à la comptabilité »...

Cette démarche très simple a fait boule de neige. Aujourd'hui, le mouvement compte quelque trois cents réseaux auxquels participent plusieurs dizaines de milliers de personnes, avec des permanents et des bénévoles. Ce Mouvement des réseaux d'échanges réciproques des savoirs s'est donné une charte, des fichiers, des intergroupes thématiques...

A première vue, on s'étonne qu'une idée aussi simple se traduise par des outils aussi sophistiqués. Mais à lire ce livre, nourri de divers témoignages, on comprend qu'il ne s'agit nullement d'une dérive bureaucratique. L'échange, ici, exprime une éthique de la vie en société : parce que *« l'entraide construit la citoyenneté »*, elle mérite d'être organisée sérieusement, en tenant compte des nombreuses expériences entreprises depuis vingt-cinq ans.

Toute personne possède des savoirs, même si elle n'en a pas conscience, expliquent Claire et Marc Héber-Suffrin. Le découvrir peut changer profondément le regard qu'on porte sur soi. Ils citent le cas d'élèves en situation d'échec scolaire qui, invités à aider un jeune étranger arrivé dans leur classe, révèlent des dons insoupçonnés... et finissent par devenir eux-mêmes de bons élèves.

L'échange va bien au-delà d'un simple troc : dans cette démarche, chacun reçoit davan*tage que le savoir de l'autre.* Et c'est là que réside l'essentiel de son intérêt.

L'argent n'y a aucune place : les réseaux d'échanges *sont* fondés sur la gratuité. Leur principe de base est que tous les savoirs – manuels et intellectuels – se valent et sont faits pour circuler. On ne doit pas limiter l'échange à un même milieu social, expliquent Claire et Marc Héber-Suffrin, car ce serait reproduire les cloisonnements. On ne doit pas non plus s'enfermer dans une relation à deux, mais organiser avec souplesse tout un réseau. L'un des exemples les plus frappants est celui de cette Algérienne qui enseigne le berbère à un linguiste tout en apprenant elle-même à lire et à écrire en France...

Ce petit livre est *beaucoup* moins modeste qu'il n'y paraît. A une époque où l'on réclame le partage du travail – sans trop savoir comment l'organiser –, il est peut-être urgent d'entendre ceux qui ont appris à partager le savoir.

ROBERT SOLÉ

هكذا من الأصل

La dernière étape des négociations institutionnelles avant les élections d'avril 1994

L'Afrique du Sud va se doter d'une Constitution intérimaire

■ RATIFICATION. *Quatre ans* **après l'élection de Frederik De Klerk à la présidence de la République, le 20 septembre 1989, et à la suite d'âpres négociations, l'Afrique du Sud devait se doter, vendredi 12 novembre,** ***d'une Constitution intérimaire.*** **Une séance solennelle de ratification est prévue le 17 novembre.**

■ ÉLECTIONS MULTIRACIALES. ***Le principe cher à Nelson Mandela d'« un homme, une voix »*** **devrait entrer en application le 27 avril 1994, à l'occasion des** ***premières élections multiraciales*** **jamais organisées dans le pays.**

■ EXTRÉMISMES. Les oppositions farouches de l'extrême droite blanche, de l'extrême ***gauche noire et des conservateurs*** **noirs aux négociations engagées début 1990 n'ont pas bloqué un processus de transition décidé par le pouvoir blanc à la fin des années 80.**

■ RISQUES. Il n'est cependant pas exclu que, dans un ultime sursaut, les radicaux de tous ***bords s'impliquent*** **davantage dans la violence armée.**

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Réunis à Kempton Park, dans la banlieue de Johannesburg, les négociateurs qui discutent de l'avenir constitutionnel du pays devaient s'engager, vendredi 12 novembre, dans la dernière *ligne droite menant aux premières* élections multiraciales dont la date est fixée au 27 avril 1994. Un Forum de négociation devrait entériner prochainement les grandes lignes de la Constitution intérimaire élaborée, après des mois de discussions ardues, *par les partis politiques et le gouvernement*, assistés de plusieurs comités techniques.

Une séance solennelle de ratification, à laquelle assisteront le président De Klerk et Nelson Mandela, ainsi que tous les chefs de délégations, est prévue le 17 novembre. Cinq jours plus tard, la *dernière session* du Parlement tricaméral élu sous les lois de l'apartheid s'ouvrira au Cap. *Les députés des trois Chambres* (blanche, métisse et indienne) devraient ratifier sans difficulté majeure un texte à la préparation duquel leurs chefs de file ont activement participé. Il se pourrait cependant que les élus du Parti conservateur (CP, extrême droite), formation qui a quitté la table des négociations en juillet, et qui, depuis, s'est vivement opposée aux principes de l'accord, *profitent de l'occasion pour* se lancer dans une spectaculaire démonstration d'opposition.

Un Etat décentralisé avec neuf régions

Ces nostalgiques de l'ordre ancien ne sont plus en mesure de s'opposer à la mise en œuvre d'un texte qui constituera, pour une durée maximale de cinq ans, la Loi fondamentale du pays. Au terme de cette période, une *Constitution définitive, élaborée* par l'Assemblée élue l'année prochaine, devrait remplacer la Constitution *intérimaire*.

Jusqu'à la dernière minute, la Constitution intérimaire aura été âprement *discutée. Jeudi*, les négociateurs tentaient encore de se mettre d'accord sur plusieurs *points, dont le délicat problème* de la délimitation des régions, la composition de la future Cour constitutionnelle et la procédure qui permettra, en cas de désaccord sur la rédaction de la prochaine Constitution, de dépasser les différends.

L'ANC n'aura négligé aucune concession pour parvenir aux accords en *voie de ratification*. Partisan, à l'origine, d'un Etat unitaire gouverné par la règle de la *majorité*, il a peu à *peu évolué* vers l'acceptation d'un Etat décentralisé, organisé selon les principes d'une véritable fédération, en acceptant de partager un pouvoir que l'élection pouvait *lui* offrir sans partage.

Ce principe acquis, il restait à « découper » le pays en neuf régions et à y organiser l'exercice du pouvoir et les rapports avec le gouvernement central. Aujourd'hui encore, la question des frontières régionales, qui conditionne *aussi les modalités* de réintégration des homelands « indépendants » (Transkei, *Bophuthatswana, Venda et Ciskei*) au sein de la République, n'est pas totalement tranchée. De *même reste à régler* le futur statut de Pretoria, dont la vocation de capitale est contestée par l'ANC.

Une longue bataille a également divisé les négociateurs au sujet de la fiscalité. *Quels* seront les pouvoirs des autorités régionales pour lever et affecter les impôts locaux ? Quelle sera la *part prélevée par le pouvoir central* ? Quelle part des impôts nationaux sera redistribuée aux *régions* ? *Pour tous ceux qui voulaient se prémunir contre les tentations hégémoniques de l'ANC* – probable vainqueur des futures élections – la question était cruciale.

De comités techniques en rencontres bilatérales, les négociateurs ont habilement conclu que les régions toucheront une part *« équitable »* des impôts nationaux, *dont le montant, fixé « raisonnablement »*, sera décidé par le futur Parlement en tenant compte de *« l'intérêt national »* et de l'avis de la commission financière et fiscale.

Les négociateurs ont en revanche été plus précis en ce qui concerne l'organisation des pouvoirs régional et central. Chaque province sera dotée d'un organe législatif de trente à cent sièges, selon la densité de population du territoire. Elle aura à sa tête un premier ministre, *élu au sein du* Parlement régional, et un conseil exécutif faisant fonction de gou*vernement régional, avec* une compétence étendue et, dans certains cas, des pouvoirs exclusifs. Les *membres* du conseil exécutif seront nommés par le premier ministre de la région, au sein de son Assemblée, proportionnellement au nombre de voix obtenues par *chaque parti ayant* récolté au moins 10 % des suffrages.

Le chef de l'Etat, élu à la majo*rité absolue*, au sein de l'Assemblée nationale – laquelle sera composée à parts *égales* d'élus nationaux et régionaux – sera assisté de vice-présidents désignés parmi *les partis ayant obtenu* au moins 20 % des quatre cents sièges de l'Assemblée. Si aucun *parti, ou un seul d'entre eux*, atteint ce score, les deux plus importantes formations désigneront chacune un vice-président.

Si l'on se réfère aux derniers sondages, Nelson Mandela est *assuré d'être le prochain chef de* l'Etat, et l'ANC d'avoir un siège de vice-président. Théorique*ment*, le Parti national (NP) devrait pouvoir désigner le second vice-président, poste qui pourrait échoir à Frederik De Klerk.

Quant au gouvernement, placé *sous l'autorité du chef de* l'Etat, il sera composé des vice-présidents et des ministres, désignés, eux aussi, selon les règles d'une stricte proportionnelle. Il faudra au moins 5 % des sièges au sein de l'Assemblée pour prétendre détenir un portefeuille. Les déci*sions du gouvernement devraient* être prises par consensus.

En cas de différend entre les ministres, une majorité qualifiée, non encore décidée, devra trancher. Une majorité qualifiée sera également nécessaire pour prendre toute décision d'ordre financier, ainsi qu'en matière de sécu*rité. C'est donc un délicat* échafaudage de pouvoirs et de contre-pouvoirs, organisés à tous *les niveaux selon* la règle de la proportionnalité, qui a été érigé.

Le mécanisme est trop complexe pour ne pas induire quelques dysfonctionnements. Une Cour constitutionnelle, dont les compétences et les pouvoirs ont été spécialement discutés par les négociateurs, sera chargée de les examiner. *Jeudi*, les règles de fonctionnement de la juridiction suprême et celles de sa saisine n'étaient *toujours pas formalisées*.

Une culture du compromis

Ces discussions de la dernière heure, *qui pourraient retarder la* ratification finale, ne mettent pas en péril l'énorme travail accompli *depuis qu'en février* 1990 l'Afrique du Sud s'est engagée dans une voie nouvelle. Il eût été *audacieux à l'époque* de prédire que le Parti national (au pouvoir depuis 1948) et le Congrès natio*nal africain* pourraient surmonter leurs oppositions, nées de l'apartheid.

Trois ans plus tard, le résultat est pourtant là : non sans avoir utilisé tous les moyens de pression à leur disposition, les ennemis d'hier ont réussi à inventer une culture de la négociation et du compromis, presque *irréelle* lorsqu'on évoque les affrontements qui, à l'extérieur du World *Trade Center de Kempton Park*, continuent de secouer la société sud-africaine.

Ce contraste inquiétant constitue l'*une* des incertitudes majeures : les Sud-Africains, à l'image de leurs chefs politiques, *auront-ils* la sagesse de régler pacifiquement leurs différends, ou se laisseront-ils entraîner dans une spirale de violence incontrôlée, comparable à celle qui déchire les ghettos *noirs de la* région de Johannesburg et la province du Natal ?

GEORGES MARION

Extrémistes blancs et noirs en un front du refus

Opposée aux négociations en cours, l'Alliance réunit l'Inkatha, à dominante zouloue à l'AVF, regroupement de groupuscules de l'extrême droite blanche

Lorsque les négociateurs ratifieront la Constitution provisoire, il manquera un participant à la cérémonie : l'Alliance de la liberté (FA), coalition rassemblant l'extrême droite blanche et les conservateurs noirs, unis dans leur opposition au Congrès national africain (ANC) et au Parti national (NP) du président De Klerk, en train, selon eux, de capituler devant les exigeances des « communistes ».

Formée il y a un mois, l'Alliance rassemble le Parti conservateur (CP), le parti Inkatha, à dominante zouloue, de Mangosuthu Buthelezi, les dirigeants des deux homelands « indépendants » du Bophuthatswana et *du Ciskei et le Front* du peuple afrikaner (AVF), ce dernier étant lui-même un regroupement de plusieurs personnalités et groupuscules de l'extrême droite blanche.

Si MM. Mangope et Gqozo, respectivement chefs du Bophuthatswana et du Ciskei, ne jouent au sein de l'Alliance d'autre rôle que celui qui consiste à faire nombre, il en va *tout autrement* de M. Buthelezi, l'un des deux poids lourds de la coalition. Le chef de l'Inkatha, qui n'a jamais pardonné à Nelson Mandela de lui avoir volé le rôle vedette de l'*opposition noire*, n'a eu, depuis le début des négociations, qu'un objectif : faire élaborer la Constitution non par une Assemblée constituante élue, mais par les chefs des principaux partis, quitte, ensuite, à la faire adopter par référendum. Le mouvement de Mangosuthu Buthelezi espérait ainsi mieux peser sur la rédaction d'un texte dont le contenu n'aurait plus dépendu d'une majorité électorale – c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, de l'ANC, – mais d'une négociation entre chefs où, espérait-il, il aurait pu mieux faire valoir ses vues.

« Le Volkstaat ? C'est Boerassic Park »

En revendiquant l'autodétermination, l'AVF, l'autre pôle de l'Alliance, réclame un « Volkstaat », un Etat où les Blancs échapperaient *de facto* à l'autorité d'un pouvoir central dominé par les Noirs. La difficulté d'une telle revendication provient du fait qu'il n'existe aucun endroit dans le pays où les Blancs sont en majorité. Plusieurs projets de découpage territorial ont été proposés par l'extrême droite, mais aucun, pour des raisons tant poli*tiques qu'économiques*, n'a réussi à recueillir l'adhésion de toutes les parties. Qui plus est, il n'est pas certain *que* la *majorité* de la population blanche consentirait à s'installer dans un « Volkstaat » qui *n'exprime*, en réalité, que les aspirations de certains milieux ruraux du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange, les Boers « purs et durs ».

Enfin, demeure la question du statut des Noirs, sur laquelle les partisans de l'autodétermination blanche ont, jusque-là, évité de se prononcer. Une prudence qui fait craindre aux adversaires de l'apartheid que le futur Etat blanc ne soit, en réalité, qu'un inacceptable avatar de l'ordre ancien. *« Le Volkstaat ? C'est Boerassic Park »*, lançait récemment un négociateur de l'ANC.

Tant le gouvernement que l'ANC, soucieux d'obtenir le consensus le plus large possible, ont tenté de satisfaire une partie des revendications exprimées par l'Inkatha et par l'extrême droite. De nombreuses rencontres, publiques ou secrètes, ont été organisées, apparemment sans grand succès. L'ANC, qui, à l'origine, défendait le principe d'une Assemblée constituante souveraine, a ainsi accepté – sous la pression du gouvernement, dont les intérêts, *sur ce point*, rejoignaient ceux de M. Buthelezi – celui d'une Constitution intérimaire rédigée par les négociateurs.

C'est ce texte, âprement discuté au cours des derniers mois, qui devait être ratifié par le conseil de négociation, vendredi 12 novembre. A l'issue d'un *délai* encore indéterminé, mais qui pourrait atteindre cinq ans, la Constitution *intérimaire* sera remplacée par une Constitution définitive, rédigée, cette fois, par les élus du suffrage universel.

Cette concession majeure n'a pas suffi à contenter le chef Buthelezi, dont le parti, suivi par le CP, a quitté, le 2 juillet, la table des négo*ciations constitutionnelles* (*le Monde* daté 4-5 juillet 1993), lorsqu'il y a été décidé que les premières élections multiraciales du pays auraient lieu le 27 avril 1994.

Depuis, l'Inkatha évolue au gré des humeurs de son patron, appelant un jour à une *« conférence des chefs »* pour, le lendemain, menacer de prendre les armes. *« L'Inkatha s'agite et bat le tambour chaque fois que les choses ne vont pas comme elle l'entend »*, déclarait, lors d'une récente réunion publique, Frederik De Klerk, visiblement excédé par les exigences toujours renouvelées de son chef. Nombreux sont ceux qui, en Afrique du Sud, estiment que le seul objectif de Mangosuthu Buthelezi est, en réalité, d'éviter des élections dont les résultats – selon les sondages le plus récents – pourraient lui paraître amers, y compris dans son fief du Natal.

Des offres de compromis ont, de même, été faites à l'extrême droite blanche, dont le principal porte-parole, le général Constand Viljoen, ancien chef d'état-major de l'armée, semblait désireux de parvenir à un accord. Fin *septembre, on a appris* que l'ANC était depuis plusieurs semaines en pourparlers secrets avec le général Viljoen *« dans le but d'éviter des affrontements, voire une guerre qui ne serait dans l'intérêt d'aucune des parties, ni dans celui du pays »* (*le Monde* daté 26-27 septembre). Quelques jours *plus tard*, l'ancien chef de l'armée, soupçonné de compromission, était désavoué par ses pairs, et les négociations étaient suspendues.

Elles ont repris, depuis, tant avec les représentants du gouvernement qu'avec ceux de l'ANC. Mais le général Viljoen y est, cette fois, entouré, pour ne pas dire surveillé, par plusieurs autres responsables de la FA. *Le contenu précis des entretiens* en cours n'a pas été divulgué. On sait seulement que le gouvernement *et l'ANC auraient accepté* le principe d'une région où les Blancs auraient un poids significatif. Afin de calmer les *craintes que* suscite un pouvoir central dominé par l'ANC, les futures régions auraient *également été dotées* de pouvoirs étendus.

Ces concessions suffiront-elles à ramener l'Alliance de la liberté dans le jeu des négociations en cours ? Suffiront-elles à éviter que les plus radicaux de ses membres, *affranchis de tout lien à l'égard* d'accords conclus sans eux, versent, comme ils le menacent parfois, dans l'affrontement armé avec le prochain pouvoir ?

Même ses partisans sont incapables de dire quelle sera demain l'attitude de l'Alliance, qui, hormis sur l'autodétermination, n'est pas parvenue à formuler un message clair. Selon l'ANC, la FA n'avance, en réalité, aucune proposition constitu*tionnelle sérieuse* ; *en privé – et*, de plus en plus souvent, en public, – les négociateurs du gouvernement en conviennent. Personne ne sait comment l'Alliance entend mettre son credo en musique. Si sa *stratégie* est évidente – peser par une action collective – le but et les *moyens d'y parvenir* sont toujours bien flous.

G. M.

Anita ou les rêves du dernier carré

Elle n'a jamais mis son drapeau ni sa langue dans sa poche. La cinquantaine tonique, Anita Armand fait profession de son *franc-parler, en animant* Radio-Pretoria, station que l'extrême-droite afrikaner a lancée, il y a quelques semaines, sans prendre la peine d'obtenir les autorisations *nécessaires. Le gouvernement* a menacé de couper l'antenne, puis s'est ravisé, préférant ne pas se créer un problème supplémentaire.

Entre chaque plage musicale, Anita, ancien officier de l'armée sud-africaine passée au journalisme, remonte le moral des troupes par des bulletins d'information et quelques commentaires *bien sentis*. On aurait tort de croire qu'Anita s'inquiète de la prochaine arrivée au pouvoir de Nelson Mandela, *« qui n'aurait jamais dû quitter la prison avant d'avoir purgé sa peine et renoncé publiquement à la violence »*. Elle regrette le temps où le pays était *ordonné, « cette harmonie où chacun vivait en paix dans son* coin *tout en respectant la culture et les coutumes de l'autre, où les Noirs n'aspiraient pas à vivre comme les Blancs »*. *« Il y avait alors une réelle joie de vivre »*, assure-t-elle.

La nouvelle Afrique du Sud, *cosmopolite* et *multiraciale*, n'est pas de son goût ? Elle rebâtira l'ancienne, en plus petit, dans cet *« Etat boer »* que l'extrême droite revendique et où pourront s'établir « *tous les Blancs qui respectent notre drapeau et les valeurs du christianisme* ». Quant aux Noirs, ils pourront vivre dans le *« Boerestaat »*, mais avec un statut d'étranger, sans droits politiques : *« Est-ce que les étrangers votent en France ? »*

« Nous appartenons au monde moderne, pas au tiers-monde », explique Anita qui ne doute pas qu'en deux ans, tout au plus, le nouvel Etat sera à nouveau riche et puissant, loin devant *« l'Azanie »*, *ainsi* qu'elle nomme, d'après le nom que lui donnent les nationalistes noirs, cette Afrique du Sud qui n'est déjà plus son pays. *« Lorsque nous étions au ban des nations, affirme-t-elle, nous avons réussi, grâce à notre intelligence et à notre volonté, à construire la bombe atomique et à bâtir une industrie d'armement parmi les meilleures du monde. »*

Les Afrikaners comme Anita ne croient pas qu'une solution de compromis pourra être trouvée avec la future majorité noire. *« Pour eux, le pouvoir n'a rien à voir avec la compétence, mais avec la couleur de la peau*, dit-elle encore, décrivant, sans s'en rendre compte, le principe de l'apartheid. *Il faudra être Noir pour accéder aux postes de responsabilité. C'est une question de culture. »* Il n'y a donc rien d'autre à faire que d'arracher l'« Etat boer ». *« Il faudra sans doute se battre les armes à la main*, pense Anita, *mais la guerre sera rapide. En une semaine tout sera réglé. »* Pas une seconde, le *doute* n'a fait ciller ses beaux yeux bleus.

G. M.

AFRIQUE

LIBYE

Le Conseil de sécurité de l'ONU durcit les sanctions contre Tripoli

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Alors que les deux Libyens accusés d'être impliqués dans l'explosion, en décembre 1988, au-dessus de Lockerbie en Ecosse, d'un Boeing 747 de la compagnie Pan Am (270 morts), ont annoncé leur refus de se rendre à la justice occidentale, le Conseil de sécurité a imposé, jeudi 11 novembre, de nouvelles sanctions – économiques celles-là – contre Tripoli.

Ces sanctions, qui s'ajouteront à l'embargo aérien et militaire en vigueur depuis le 15 avril 1992, seront applicables à compter du 1er décembre. Onze pays ont voté en faveur de la résolution 883. La Chine, le Maroc, Djibouti et le Pakistan se sont abstenus.

La résolution 883 demande à tous les pays de geler les fonds des entreprises et du gouvernement libyens, tout en précisant que cette mesure ne s'appliquera pas à ceux qui sont *« dérivés de la vente du pétrole ou de produits pétroliers, ou de biens et de produits agricoles »*. La vente d'équipements de forage ou de transport du pétrole est interdite. Le Conseil *« exige »* la fermeture immédiate de tous les bureaux de la compagnie Libyan Arab Airlines.

Afin d'éviter le veto russe, le Conseil affirme que le vote de la résolution 883 n'annule en rien l'obligation de la Libye de respecter *« toutes ses obligations relatives au service et au remboursement de sa dette extérieure »*. Il se dit prêt à *« suspendre immédiatement »* les sanctions si Tripoli livre à la justice américaine ou britannique les deux suspects accusés d'être impliqués dans l'affaire de Lockerbie et défère aux demandes des autorités judiciaires française s'agissant de l'attentat commis, en septembre 1989, au dessus du Niger, contre un DC 10 d'UTA (171 morts).

Logique de l'escalade

Les diplomates en poste aux Nations unies admettent que la résolution 883 ne va pas assez loin, mais observent qu'il a néanmoins fallu des mois de négociations avant de pouvoir la présenter au vote du Conseil. *« Les gens ne se rendent pas compte qu'il est de plus en plus difficile de faire voter des sanctions*, souligne un observateur. *La Chine y est de moins en moins disposée, les pays musulmans y sont hostiles. Quant à la Russie, elle s'est livrée à toutes sortes de manœuvres pour empêcher l'adoption de ces mesures. »* Moscou, qui a sur la Libye une créance de 4 milliards de dollars, espérait, en effet, la récupérer en échange de ce bon procédé.

Les trois pays parrains de la résolution – les Etats-Unis, la France et la Grande Bretagne – jugent, malgré tout, que le message est suffisamment clair. *« Nous n'avons pas d'autre choix*, explique un diplomate européen. *Les Américains n'ont plus vraiment d'intérêts économiques en Libye et ils subissent la forte pression des familles des victimes. Si la Libye refuse de coopérer, il faudra alors lui imposer un embargo pétrolier, ce qui, bien sûr, posera d'énormes problèmes aux Douze. Je crois que M. Kadhafi a parfaitement bien compris qu'il l'a échappé belle cette fois. »*

Au cours de la séance du Conseil, l'ambassadeur égyptien, Nabil Elaraby, a attiré l'attention sur les effets dangereux que pourraient avoir des troubles politiques, déjà apparents en Libye, pour la *« paix et la stabilité »* des pays voisins, à savoir l'Egypte et la Tunisie. *Reprochant aux trois pays* occidentaux leur *« intransigeance »*, l'ambassadeur libyen, Ali Elhouderi, s'est demandé *« s'il existait un système juridique qui oblige l'accusé à présenter des preuves de sa culpabilité »*.

L'ambassadeur des Etats-Unis, Madeleine Albright, a défendu le contenu de la résolution 883. *« Si la portée des nouvelles sanctions était si faible*, a-t-elle remarqué, *pourquoi la Libye s'y serait-elle si farouchement opposée ? »* Evoquant une *« logique d'escalade »*, l'ambassadeur de France, Jean-Bernard Mérimée, a exprimé, pour sa part, l'espoir que *« ce renforcement des sanctions, d'ailleurs modéré, fera comprendre aux autorités de Tripoli que la fermeté de la communauté internationale est sans faille... »*.

AFSANÉ BASSIR POUR

L'embargo au quotidien

Suite de la première page

Ces gens *« stupides »* sont, aujourd'hui, légion, du chauffeur de taxi au professeur d'université, en passant par le fonctionnaire et même le militaire. Ne commence-t-on pas à voir – chose inimaginable il y a encore deux ans – des officiers démissionner de l'armée pour se lancer dans les affaires, avec l'espoir d'améliorer leur ordinaire ?

Rien d'étonnant quand on sait que les salaires sont gelés depuis 1975 : le dinar local valait alors plus de 3 dollars, 1 dollar au marché noir en 1990 et aujourd'hui un demi-billet vert. Les salaires, eux, n'ont pas bougé : de 45 à 300 dinars. Le mètre carré de terrain, jadis sans valeur faute de propriété privée, dépasse, lui, les 500 dinars, trois ans seulement après la privatisation du logement.

Leçons particulières

Les jeunes couples fuient donc Tripoli où le prix d'un trois-pièces varie entre 15 000 et 20 000 dinars, soit huit à onze ans d'un salaire moyen. Si l'on y ajoute les meubles et l'électro-ménager de base, on atteint l'équivalent de vingt ans de salaire. Quand aux voitures individuelles, dans un pays où les transports publics sont quasi inexistants à l'exception des taxis collectifs, elles sont inabordables : vingt-cinq ans de salaire pour une *Fiat Uno*, voire... plus d'une vie pour une « japonaise » de moyenne cylindrée. Le parc automobile a vieilli et les taxis sont brinquebalants : les pièces de rechange coûtent une petite fortune et la main d'œuvre qualifiée est rare.

Mécontents, les Libyens le sont aussi à cause de la dégradation des services de santé. Faute de moyens et de personnel qualifié, les soins dispensés par les hôpitaux laissent à désirer. Les responsables accusent l'embargo aérien d'être à l'origine de cette situation, qui, selon les observateurs, est surtout due au gel du budget de la santé. En effet, l'embargo n'affecte que l'importation de certains produits pharmaceutiques très vite périmés et le départ des malades dont l'état nécessite des soins urgents à l'étranger. Les « comités populaires » ont trouvé que la meilleure solution à ce problème consistait à laisser faire le secteur privé.

La Libye connaît ainsi un système de santé à deux vitesses : les soins *« à vos risques et périls »* sont dispensés par les hôpitaux publics et les soins de qualité par les cliniques privées. Même situation dans l'enseignement. Depuis le début de l'année scolaire, des écoles privées ont des frais de scolarité de 750 dinars, qui équivalent à cinq mois de salaire . Quant aux élèves inscrits dans des établissements secondaires de l'Etat, ils prennent des cours particuliers, car l'entrée à l'université, surtout dans les facultés comme celle de médecine ou d'ingénierie, dépend des notes obtenues au bac.

Une heure de cours particulier vaut la bagatelle de 50 dinars. Cette manne profite surtout aux professeurs égyptiens, les Libyens ne faisant pas confiance aux enseignants locaux. Autre raison pour prendre des leçons particulières : l'apprentissage de l'anglais. Cette langue « impérialiste », qui avait été bannie de l'enseignement en 1986, a été réintroduite deux ans plus tard dans le secondaire, puis aujourd'hui en cours préparatoire.

Cumuls interdits

Pour obtenir des licences d'importation, le secteur privé ne doit même plus justifier la provenance des devises étrangères. On trouve donc de tout – hormis l'alcool – dans certains supermarchés qui n'ont rien à envier à ceux d'Europe... même en matière de prix. Des produits hors de portée de la bourse des Libyens à revenu fixe, mais à la disposition des nouveaux riches et des membres de la nomenklatura.

Pour ceux qui n'appartiennent pas à cette classe de privilégiés, un second travail s'impose pour *« desserrer un peu la ceinture qui a étranglé la colonne vertébrale »*. Solution qui leur est interdite, depuis le mois de juin, après l'adoption d'une loi interdisant *« à quiconque de cumuler un poste dans la fonction publique avec un autre emploi »*. Certains fonctionnaires qui avaient bravé cet interdit ont été licenciés du jour au lendemain.

Cette situation a provoqué une hausse très sensible de la criminalité. La drogue dure commence à faire des ravages au sein de la jeunesse dorée, où elle est d'autant plus prisée qu'elle donne un « style ». La consommation de haschich s'est à ce point répandue que le colonel Kadhafi a dénoncé cette *« arme de destruction massive »*, accusant implicitement l'Occident et Israël d'être à la source de ces maux. Cambriolages et vols deviennent pratique courante. La police, parent pauvre des services de sécurité politique, ne sait plus où donner de la tête.

Il y a quelques mois, l'Etat a confisqué les cassettes de films américains, leur reprochant de *« porter atteinte à la sécurité de l'Etat et aux valeurs du peuple libyen »*. Force est donc pour les Libyens de regarder les télévisions étrangères. Les plus pauvres fabriquent une antenne avec un cadre en bois, un bout de fil de fer et quelques boîtes de conserve. Ils peuvent ainsi, par temps humide ou chaud, capter les chaînes italiennes et se régaler de films américains et surtout du *« Play Boy Late Night show »*, chaque mercredi et vendredi, après minuit...

Les plus riches installent des antennes paraboliques, qui poussent comme des champignons sur le toit de tous les immeubles résidentiels. Certaines villas en ont même deux. Outre des chaînes italiennes, les heureux possesseurs de ces antennes passent leurs nuits à visionner les séances de strip-tease, diffusées par la chaîne turque Show TV, et peuvent même s'offrir des films classés X avec M 6, voire rentabiliser leur investissement en vendant des enregistrements. Les plus sérieux peuvent suivre les bulletins d'information grâce à MTV (Middle East TV), chaîne commerciale financée par des capitaux privés saoudiens et dont les programmes sont fabriqués à Londres.

Islam à la mode bédouine

Contrairement à ce qui se passe en Algérie et en Egypte, le malaise social ne semble pas, pour le moment, avoir profité aux intégristes qui vivent dans la clandestinité. Les signes d'une islamisation de la société sont encore très limités. Le nombre de filles voilées dans une classe est d'une dizaine tout au plus. Les mosquées, à de rares exceptions près, sont sous contrôle de l'Etat, qui dispose d'un organisme, chargé de l'*« extension de la foi »*.

Les cheikhs qui osent, de temps à autre, réclamer une islamisation accrue, sont immédiatement rappelés à l'ordre. En réalité, les Libyens sont, pour l'heure, attachés à un islam à la mode bédouine, rigoureux mais sans excès. Le seul danger vient d'Algérie, avec laquelle la Libye partage une très longue frontière, et d'une éventuelle décision du « Guide » d'islamiser sa révolution.

Les Libyens craignent davantage un durcissement du régime en cas de renforcement des sanctions de l'ONU que l'expansion du phénomène islamiste. *« Ils pourraient, du jour au lendemain, interdire les importations privées et confisquer les paraboles »*, s'alarme un homme d'affaires qui partage son temps entre Malte et l'Italie.

ALEXANDRE BUCCIANTI

MAROC

M. Lamrani a formé un gouvernement de techniciens

RABAT

de notre correspondante

Deux jours après avoir été reconduit dans ses fonctions par Hassan II (*le Monde* du 11 novembre), le premier ministre, Mohamed Karim Lamrani, a formé, jeudi 11 novembre, son nouveau gouvernement. Comme on s'y attendait, il a gardé une bonne partie de son équipe, essentiellement composée de technocrates, à savoir quatorze ministres sur vingt-quatre. C'est ainsi que Abdellatif Filali conserve son poste de ministre des affaires étrangères et Driss Basri celui de ministre de l'intérieur et de l'information alors que le roi avait annoncé, en mai dernier, lors de l'émission « 7 sur 7 », que cet étrange cumul des fonctions allait *« disparaître avec le prochain gouvernement »* .

En revanche, le ministre de la justice, Mustapha Belarbi Alaoui, est remplacé par Mohamed Alami Machichi, criminologue et spécialiste en droit pénal. Quant au successeur du ministre des finances, Mohamed Berrada, ce n'est autre que son directeur de cabinet, Mohamed Saghou. Quatre autres ministres, apparentés à des formations politiques qui s'étaient présentées aux élections législatives du 25 juin dernier, notamment Hassan Abou-Ayoub, ministre du commerce extérieur, et Mohamed Kabbaj, ministre des travaux publics, quittent, eux aussi, le gouvernement.

Le nouveau ministère délégué auprès du premier ministre chargé des droits de l'homme a été confié à Omar Azziman, cofondateur de l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH), dont il démissionna pour protester contre la mainmise, selon lui, de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) sur cette association. Hassan II a indiqué que cette création répondait *« à un besoin essentiel de notre pays dans les plus brefs délais »*. C'est un représentant de la communauté juive, Serge Berdugo, un homme d'affaires de Casablanca, président du Rassemblement international des juifs du Maroc, qui s'est vu confier le portefeuille du tourisme.

Le premier Marocain de confession juive à avoir occupé un poste ministériel avait été, au lendemain de l'indépendance, le docteur Benzakem. S'adressant à la nouvelle équipe, Hassan II a insisté sur la nécessité d'*« éviter la routine »*, tout en veillant à ce que le déficit budgétaire ne dépasse pas 1,5 % du PNB, que l'inflation soit contrôlée et que l'emploi soit assuré. Quant à la durée du mandat du gouvernement, elle dépendra des consultations que le roi va poursuivre avec les partis d'opposition pour les amener à accepter de participer à la gestion des affaires du pays dans le cadre de *« l'alternance »*.

MOUNA EL BANNA

NIGÉRIA

M. Abiola a reçu le soutien du nouvel ambassadeur américain

LAGOS

de notre correspondante

Ils sont tombés dans les bras l'un de l'autre : l'ambassadeur américain qui retrouvait sa racine africaine, et le milliardaire yorouba qui trouvait ainsi un appui diplomatique encore inespéré il y a quelques jours. La grande réception hâtivement organisée, jeudi 11 novembre, par Moshood Abiola dans sa résidence d'Ikeja à Lagos – un château fort moderne, flanqué de dizaines de villas pour ses nombreuses épouses et gardé par une police privée habillée à l'américaine – était à la hauteur de l'événement.

Des centaines d'invités ont chanté et dansé lorsque le nouvel envoyé de Washington au Nigéria, Walter Carrington, un Noir américain, a revêtu la robe colorée offerte par son hôte, le vainqueur présumé du scrutin présidentiel du 12 juin, annulé par le président Babangida. Nommé à l'instigation du Black Caucus – le groupe des élus noirs au Congrès américain, dont M. Abiola est depuis longtemps l'un des grands financiers – l'ambassadeur des Etats-Unis avait présenté dès son arrivée ses lettres de créance au chef de l'Etat intérimaire, Ernest Shonekan. Mais, chez M. Abiola, M. Carrington a souligné l'engagement de l'administration Clinton pour que *« s'épanouisse la démocratie en Afrique »* en particulier *« au Nigéria »*. Phrase aussitôt interprétée par une assistance enthousiaste comme un soutien au *« camp du 12 juin »*.

Depuis quelques jours, celui-ci a repris espoir : M. Abiola et son colistier, Babagana Kingibe, se sont trouvés moralement confortés par le verdict d'une cour de Lagos qui a déclaré illégal le gouvernement national intérimaire (GNI) mis en place par le général Babangida juste après son départ (*le Monde* du 12 novembre). Certains amis de M. Abiola le pressent de former un gouvernement *« parallèle »*, démarche qui pourrait être ressentie dans le Nord comme un premier pas vers la désintégration du pays.

Sans doute une simple décision de justice ne peut-elle modifier le rapport de forces et défaire comme par magie l'alliance des groupes qui s'opposent à l'accession au pouvoir de M. Abiola. Mais l'avis du magistrat et le « coup de pouce » des Américains prennent une autre signification au moment où le GNI doit affronter le mécontentement d'une population ulcérée par la hausse de 600 % des prix des carburants, imposée sans préavis depuis lundi. Après quelques jours de flottement et de manifestations étudiantes sporadiques dans le Sud-Ouest, la puissante centrale syndicale, le Nigerian Labour Congress, a vivement réagi jeudi en donnant au GNI soixante-douze heures pour revenir sur cette hausse des prix.

MICHÈLE MARINGUES

BURUNDI : un mort dans des affrontements entre étudiants. – Une élève a été tuée et dix autres étudiants blessés, mercredi 10 novembre, au cours d'affrontements entre élèves hutus et tutsis, dans une école technique de Bujumbura, a-t-on appris de source hospitalière. Par ailleurs, le ministre des relations extérieures et président par intérim du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU), Sylvestre Nibantunganya, a estimé jeudi qu'une nouvelle élection présidentielle ne pourrait être organisée *« avant au moins une année »*. – *(AFP.)*

***COMORES* : heurts et arrestations avant le scrutin législatif.** – Dix-huit opposants ont été arrêtés et une vingtaine de personnes blessées dans des heurts avec les forces de l'ordre, au cours de la campagne électorale pour les élections législatives aux Comores, dont le premier tour doit avoir lieu dimanche 14 novembre, a rapporté la radio Africa 1. – *(AFP, Reuter.)*

CÔTE-D'IVOIRE : plus de 3 000 Ghanéens quittent le pays. – L'ambassade du Ghana à Abidjan a estimé à *« plus de 3 000 »* le nombre de ses ressortissants résidant en Côte-d'Ivoire et ayant demandé à être rapatriés dans leur pays, à la suite des émeutes anti-ghanéennes qui ont fait vingt-trois morts et cent dix-sept blessés au début du mois, selon un bilan officiel. Les opérations de rapatriement ont commencé jeudi 11 novembre. – *(AFP.)*

REPÈRES

ITALIE
Carlo De Benedetti remis en liberté

Le président du groupe italien *Olivetti*, Carlo De Benedetti, placé en résidence surveillée il y a neuf jours, a été remis en liberté, jeudi 11 novembre. Dès la levée de son assignation à résidence, il a participé à une réunion du patronat italien et a remercié les milieux d'affaires pour leur *« solidarité »*. Le parquet de Rome avait porté de lourdes accusations contre M. De Benedetti, estimant qu'il représentait un *« danger social »* et qu'il avait été un *« corrupteur »* actif du système économique italien. De son côté, l'industriel affirmait qu'il était victime du racket de la classe politique et qu'il avait été obligé de payer des dessous de table pour obtenir des contrats dans les Postes italiennes entre 1988 et 1991. – *(AFP.)*

SOMALIE
Début du retrait français

Les onze cents militaires français engagés dans l'opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II) commencent à faire leurs bagages, pour un départ échelonné qui doit débuter dimanche 14 novembre et s'achever, au plus tard, à la mi-décembre. Présents depuis bientôt un an – d'abord avec deux mille cent vingt hommes dans le cadre de l'opération « Rendre l'espoir », puis avec onze cents « casques bleus », – les Français passent le relais au contingent indien, qui compte cinq mille hommes. Une petite présence française sera néanmoins maintenue : cent dix militaires sont arrivés cette semaine de Djibouti pour continuer la formation des Forces auxiliaires de sécurité somaliennes (FASS), la police en cours de reconstitution. L'ONU et de nombreux contingents ont souvent dit regretter le départ des Français, qui contrôlaient une vaste région, d'abord depuis Hoddour, puis depuis Baidoa. Même le général Mohamed Farah Aïdid a déploré ce départ, en jugeant leur présence *« bénéfique »* et leur conduite *« excellente »*. – *(AFP.)*

VENEZUELA
Dégradation de la situation des droits de l'homme, selon Amnesty International

Affirmant recevoir *« continuellement »* des informations sur les *« tortures »* et *« mauvais traitements »* pratiqués au Venezuela, Amnesty International a estimé, dans un rapport publié mercredi 10 novembre, que les droits de l'homme sont *« de plus en plus menacés »* dans ce pays, dont les *« forces de sécurité utilisent la violence et les assassinats pour répondre aux troubles sociaux »*. Rappelant l'assassinat de Luis Enrique Diaz en septembre 1992, l'organisation basée à Londres souligne que les étudiants sont particulièrement visés, de même que certains activistes politiques. *« Même les enfants et les handicapés font l'objet de mauvais traitements »*, indique le rapport.

ASIE

INDE

La poursuite du siège de la mosquée d'Hazratbal envenime les relations entre New Delhi et Islamabad

Le siège de la mosquée d'Hazratbal, où des séparatistes cachemiris se sont retranchés depuis quatre semaines envenime les relations entre l'Inde et le Pakistan. Au même moment, New Delhi a fort mal pris qu'à Washington on mette en doute sa souveraineté sur le Cachemire.

NEW DELHI

de notre correspondant

Au terme de vingt-sept jours d'un siège marquée par de multiples rebondissements, le feuilleton continue : les autorites indiennes négocient avec la cinquantaine de militants séparatistes retranchés dans la mosquée d'Hazratbal, un sanctuaire construit au pied du lac de Srinagar, capitale d'été du Jammu et Cachemire.

L'armée indienne avait ceinturé la mosquée pour expulser une poignée de moudjahdine cachemiris qui menaçaient, affirment les Indiens, de s'emparer du *«poil du prophète»* : cette relique avait déjà momentanément disparu en 1963, déclenchant de violentes émeutes. Au vu de la situation qui prévaut dans ce Cachemire insurgé ou des milliers de personnes ont trouvé la mort durant les trois dernières années, la répétition d'un tel incident aurait encore alourdi le climat.

A plusieurs reprises, les négociateurs ont annoncé qu'une solution était en vue. Mais ces promesses n'ont pas été suivies d'effets et l'athmosphère reste tendue . L'administration locale a fait preuve de bonne volonté, mais sans résultats. Elle a également proposé aux militants et de déposer les armes en échange de leur sécurité après la reddition. Cette dernière promesse ne concerne cependant pas les *«étrangers»* ou ceux qui auraient des antécédents *«criminels»* connus.

Quand on sait que des dizaines de moudjahidine afghans, pakistanais, iraniens ou arabes se battent aux côtés de leurs *«frères»* cachemiris, et que des combattants importants de la rébellion pourraient se trouver à l'intérieur du sanctuaire, les *«forcenés du Hazratbal»* ont peut-être de bonnes raisons de refuser l'offre des autorités.

Polémique avec Washington

Cette affaire, qui fait la «une» de la presse depuis le début du siège, pose un sérieux dilemme pour de New-Delhi : donner l'assaut pourrait avoir des conséquences catastrophiques dans ce Cachemire «insurgé», qui entre bientôt dans sa quatrième année de crise. Sans compter les repercussions sur des relations indo-pakistanaises déjà au plus bas.

A l'inverse, laisser une poignée de séparatistes ouvertement défier les autorités semble inacceptable. D'autant que le gouvernement est sous la pression du puissant parti d'opposition hindou, le BJP, qui l'exhorte à utiliser la manière forte contre les musulmans indépendantistes.

Le fait que des élections locales ont lieu tout au long du mois dans six États, ne fait qu'alourdir un peu plus le climat, le Parti du Congrès (I) du premier ministre apparaissant de plus en plus sur la défensive : un échec électoral affaiblirait un peu plus la position de Narasimha Rao et d'un parti divisé et idéologiquement exsangue. La poursuite de ce siège – qui n'est pas sans rappeller celui du Temple d'or d'Amritsar, la Mecque des Sikhs, dont le l'assaut avait fini par coûter la vie à Indira Gandhi – a, en outre, aggravé un peu plus les tensions entre l'Inde et le Pakistan : Islamabad a profité de l'aubaine pour donner un maximum de publicité à une question cachemirie que les Indiens estiment être strictement bilatérale. Dès son arrivé au pouvoir, Bénazir Bhutto a abordé cette question lors du «sommet» des pays du Commenwealth à Nicosie, tout en acceptant l'offre faite par M. Rao de *«discuter des problèmes liées au Cachemire»*. Mais, dans l'état actuel des choses, on voit mal ce qui pourrait être négociable.

Le siège du HazratbAl a également eu des repercussions sur les relations entre les Etats-Unis et l'Inde. L'administration Clinton semble opter pour une attitude plus ferme sur les violations des droits de l'homme au Cachemire, et une *«petite phrase»*, lâchée par une haut fonctionnaire du département d'État a déclenché une tempête dans un verre d'eau à New Delhi : pressée de question par des journalistes indiens lors d'une conversation privée à Washington, Robin Raphel avait déclaré en substance que son pays avait des doutes quant à la légitimité des revendications de l'Inde sur le Cachemire.

Faux pas diplomatique ou non, on ne pouvait toucher plus durement le nerf sensible de la susceptibilité indienne. Le chargé d'affaires américain s'est fait vertement sermonné et la presse s'est déchaînée à coups d'éditoriaux cinglants contre l' *«arrogante superpuissance»*, l'absurdité de certains commentaires rivalisant en ridicule avec l'hystérie des autres... Comme si le Cachemire était en tête de liste sur l'agenda de Bill Clinton, comme si on en était revenu à ces années de guerre froide quand une Inde prosoviétique dénonçait la *«main de l'étranger»* et présentait encore l'oncle Sam comme une sorte de grand satan impérialiste...

BRUNO PHILIP

PAKISTAN

Mme Bhutto annonce le gel du programme nucléaire

Le premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto, a annoncé, jeudi 11 novembre, que le programme nucléaire national était *«gelé»*. Elle a assuré que cette décision, impopulaire, avait en réalité été déjà prise par son principal adversaire, l'ex-chef de gouvernement Nawaz Sharif. Mme Bhutto a précisé que son gouvernement ne reviendrait cependant pas *«en arrière»*, contrairement au souhait de Washington. Un porte-parole de M. Sharif a confirmé que son gouvernement avait laissé le programme *«dans l'état où* [il l'avait] *trouvé»* (lorsque M. Sharif avait succédé, fin 1990, à Mme Bhutto). Le Pakistan a toujours démenti posséder l'arme atomique, mais il est crédité par les experts de la capacité de construire au moins un engin en un bref laps de temps. Le premier ministre intérimaire, Moeen Qureshi, avait déjà annoncé le gel du programme en septembre; mais il avait provoqué un tel tollé, en particulier dans les milieux fondamentalistes, qu'il fit machine arrière. Les précisions de Mme Bhutto interviennent après la visite au Pakistan de l'envoyée américaine Robin Raphel, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Asie du Sud. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Une offensive tamoule fait au moins 250 morts

Plusieurs centaines de séparatistes tamouls se sont lancés, jeudi 11 novembre, à l'assaut de l'importante base militaire gouvernementale de Pooneryn, au nord du Sri-Lanka. Ils l'ont capturée et ont tué plus de 200 marins et soldats, selon un responsable de Colombo. Eux-mêmes ont perdu quelque cinquante hommes. Il s'agit de la plus grande victoire des «Tigres» tamouls depuis le début de leur insurrection, il y a dix ans. Le bilan pourrait même atteindre 500 morts, a déclaré le même responsable, qui a requis l'anonymat. L'insurrection tamoule a fait au moins 18 000 morts en une décennie.

COMMÉMORATION : Rassemblement à Paris en mémoire du massacre de Timor oriental. – Un rassemblement sera organisé à Paris, vendredi 12 novembre, de 17 heures à 19 heures, au Parvis des droits de l'homme (Trocadéro), par l'association Agir pour Timor, pour commémorer le deuxième anniversaire du massacre de nombreux civils par l'armée indonésienne, le 12 novembre 1991 à Dili, capitale de l'ancienne colonie portugaise annexée par Djakarta en 1976.

CHINE

Les autorités encouragent-elles les détournements d'avion sur Taïwan ?

PÉKIN

de notre correspondant

S'il existait encore un doute sur l'origine des détournements d'avion à répétition qui se sont produits sur le continent vers Taïwan, le dernier en date – vendredi 12 novembre, le troisième à se produire en exactement une semaine – l'aura dissipé. Les deux pirates se sont rendus à leur arrivée à Taïpei, qui se retrouve à présent sous la menace implicite d'une multiplication de pareils incidents, dont les auteurs bénéficient de toute évidence d'une complaisance officielle sinon d'encouragements actifs du régime de Pékin. Celui-ci cherche à contraindre Taïpei, sans endosser publiquement la responsabilité de ces détournements, à instaurer une procédure d'extradition des pirates de l'air qui entamerait un peu plus encore la politique de refus des contacts directs entre les deux Chines, toujours en vigueur officiellement à Taïwan.

Les militaires taïwanais, pour leur part, estiment, à l'étude des angles d'approche des avions détournés (sept depuis le début de l'année), des heures variées et des dates correspondant à l'occasion à des jours fériés, qu'il y a vraisemblablement, derrière ces affaires, une stratégie destinée pour le continent à étudier les réflexes de la défense aérienne de l'île. En tout état de cause, il pourrait y avoir matière à l'examen du dossier par l'IATA, en raison des questions que ces détournements en série soulèvent sur la sécurité aérienne en Chine, qui est loin de correspondre aux critères internationaux habituels.

F. D.

CORÉE DU NORD : Pyongyang propose de négocier avec Washington sur la question nucléaire. – La Corée du Nord a proposé, jeudi 11 novembre, aux Etats-Unis une *«solution globale»* au conflit qui oppose Pyongyang à la communauté internationale sur le contrôle de ses installations nucléaires. Des négociations bilatérales pourront avoir lieu après que les Américains auront renoncé à leur *«politique hostile»*. Il faut, selon l'agence de presse nord-coréenne KCNA, que l'on *«définisse au moins ce que chaque partie doit faire, et qu'elles le fassent en même temps»*.

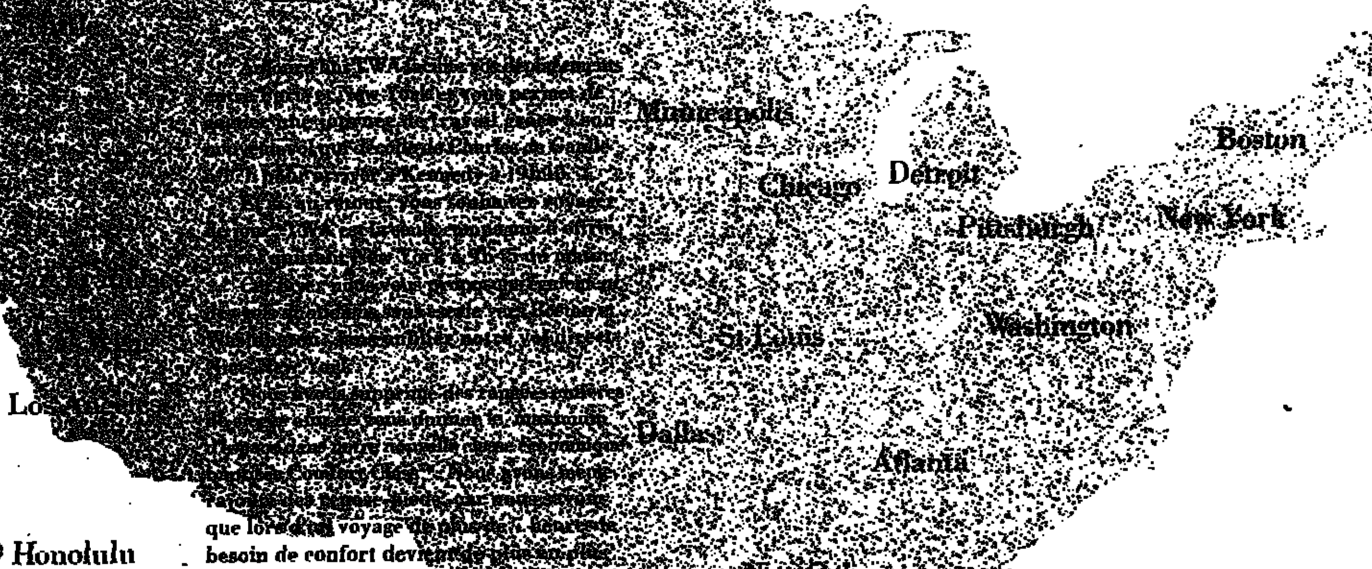
Contacts entre Pékin et le CICR sur la visite des prisons chinoises

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) va se mettre en rapport *«le plus rapidement possible»* avec Pékin après la proposition du ministre des affaires étrangères chinois, Qian Qichen, l'invitant à visiter les prisons, a souligné, jeudi 11 novembre, un porte-parole du CICR (*le Monde* du 11 novembre). Le CICR, qui a accueilli ces déclarations *«avec le plus grand intérêt»*, veut savoir exactement quel contenu exact peut être leur donné, a-t-il déclaré. Le représentant du CICR à Hongkong était jeudi à Pékin pour participer à un séminaire sur le droit humanitaire organisé par l'armée chinoise. Par ailleurs une délégation de la Croix-Rouge chinoise se trouve actuellement à Genève en voyage d'étude. Les propositions de M. Qian ont également été accueillies favorablement à Washington. – *(AFP.)*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde

RADIO TÉLÉVISION



AMÉRIQUES

GUATEMALA

La Cour constitutionnelle suspend temporairement le référendum sur la dissolution du Parlement

A l'approche du référendum du 28 novembre qui pourrait acculer à la démission les 116 députés du Parlement guatémaltèque, accusés de corruption, ces derniers ont obtenu, jeudi 11 novembre, une victoire provisoire avec la décision de la Cour constitutionnelle de suspendre «temporairement» le scrutin. Simultanément, un sondage donnait un avantage écrasant au «oui», qui obtiendrait 76 % des suffrages.

GUATEMALA

de notre envoyé spécial

Après le chantage au coup d'Etat, qui avait agité les milieux politiques autour du 20 octobre, les députés étaient revenus à de meilleurs *sentiments en acceptant* avec empressement les bons offices de la hiérarchie catholique pour négocier une vingtaine d'amendements constitutionnels proposés par le gouvernement. Le répit que vient de leur accorder la Cour constitutionnelle a aussitôt provoqué la suspension du dialogue.

Les parlementaires savent pourtant qu'ils n'ont pas encore gagné la bataille et que leur victoire pourrait se retourner contre eux si la Cour constitutionnelle, après s'être prononcée sur le fond, décidait simplement de reporter le référendum de quelques semaines. Un «oui» massif au référendum permettrait au président Ramiro de Leon d'exiger leur démission et celle des juges de la Cour suprême. C'est pourquoi les députés se sont pliés, au cours des derniers jours, à la plupart des exigences du pouvoir exécutif, notamment sur la réforme du système judiciaire et le fonctionnement de la Cour des comptes.

Ils ont également cédé sur le principe de la réduction de leurs effectifs mais résistent encore sur les chiffres : ils ne veulent pas tomber au-dessous de 90, alors que le gouvernement souhaiterait ramener le nombre de parlementaires à 70, *pour une population* légèrement supérieure à neuf millions d'habitants. Pour amadouer le président de la République, qui ne manque pas une occasion de dénoncer la *«corruption»* rampante au sein du Parlement et de la Cour suprême de justice, les députés laissent entendre qu'ils seraient disposés à *créer les conditions nécessaires* pour permettre à M. de Leon de présenter sa candidature à la prochaine élection présidentielle. La Constitution actuelle interdit à un président de la République d'exercer plus d'un mandat, sauf dans l'hypothèse où il aurait exercé ses fonctions pendant moins de deux ans et à condition de démissionner six mois avant le scrutin.

Tout cela suffira-t-il pour convaincre le président de la République d'annuler le référendum? *Les partisans de M. de Leon* semblent le craindre, reprochant au président de souffler le chaud et le froid. Le chef de l'Etat *«affirme un jour que le référendum est irréversible et le gouvernement dépense déjà des millions de quetzales* (la monnaie nationale équivaut à un franc français) *en publicité électorale,* écrit l'éditorialiste du quotidien *El Grafico*; *le lendemain, il proclame que la consultation peut être annulée si les députés s'engagent à démissionner. Simultanément, il entame des négociations avec ceux qu'il accuse de n'avoir aucune autorité morale pour réformer la Constitution mais qui l'ont, malgré tout, porté au pouvoir»* pour mettre fin à la crise provoquée, le 25 mai, par le coup de force du président Jorge Serrano.

BERTRAND DE LA GRANGE

L'ONU organisera une réunion entre la guérilla et le gouvernement. – Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros Ghali, a annoncé, jeudi 11 novembre, qu'il convoquerait, *«au cours des prochaines semaines»*, une réunion préparatoire à des négociations de paix entre le gouvernement du Guatemala et l'Union révolutionnaire nationale guatemaltèque (URNG). Le but de cette réunion sera de réactiver les pourparlers de paix suspendus en mai et pour lesquels l'ONU n'avait jusqu'à présent qu'un rôle d'observateur. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Les républicains auraient «acheté» des abstentions dans le New-Jersey

WASHINGTON

de notre correspondant

D'habitude, l'argent, dit-on, achète des votes ; dans le New-Jersey, il achète des abstentions. Tel est du moins l'étonnant aveu auquel vient de se livrer Edward Rollins, le chef de la campagne des républicains lors de l'élection, le 2 novembre, du gouverneur de cet Etat (*le Monde* du 4 novembre).

La républicaine Christine Whitman l'a emporté de justesse sur le candidat sortant, le démocrate Jim Florio ; il s'en est fallu de 14 000 voix sur près de deux millions et demi de *suffrages exprimés.* Une des clés de la victoire républicaine a été la faiblesse, inhabituelle de la participation des Noirs, traditionnels électeurs démocrates. Et, à en croire les propos tenus mardi devant la presse par M. Rollins, les républicains ont payé un demi-million de dollars pour que les électeurs noirs restent chez *eux ; plus exactement,* les républicains ont versé cette somme aux pasteurs noirs de l'Etat pour que ceux-ci renoncent au *traditionnel* appel *au* vote *qu'ils* lancent le dimanche précédant le mardi du scrutin. Le marché était le suivant : de l'argent pour vos bonnes œuvres, à condition que vous n'incitiez pas vos ouailles à aller voter.

M. Rollins, dont les propos sont rapportés par le *New York Times* et le *Washington Post* et ont été enregistrés au magnétophone, a expliqué : *«Nous sommes allés dans les églises noires et nous avons dit aux pasteurs : vous êtes partisans de Florio, très bien, mais, dimanche, ne montez pas en chaire pour appeler à voter Florio. En contrepartie, nous avons fait des donations à leurs bonnes œuvres»*, a poursuivi M. Rollins, qui, très content de lui, a ajouté : *«Nous avons supprimé le vote noir.»* La charmante Christine Whitman n'a pas apprécié la franchise de son directeur de campagne. Elle a démenti avoir fait quoi que ce soit d'illégal et déclaré que M. Rollins avait *«perdu la tête»*. La justice fédérale pourrait ouvrir une enquête.

AL. FR.

PORTO-RICO

Référendum le 14 novembre sur l'avenir de l'île

Les habitants de Porto-Rico sont appelés dimanche 14 novembre à se prononcer sur *l'avenir de* leur île. Lors de ce référendum, 2,2 millions d'électeurs doivent indiquer s'ils souhaitent demeurer un Etat libre associé aux Etats-Unis, devenir le 51e Etat de l'Union ou se lancer dans l'aventure de l'indépendance. A quelques jours de cette consultation à caractère non contraignant, un sondage révélait un partage des voix quasi égal entre *les partisans de l'adhésion* aux Etats-Unis et ceux du *statu quo.* Les indépendantistes recueillent de leur côté moins de 6 % des intentions de vote.

Conserver le statut d'Etat associé, acquis il y a quarante et un ans avec l'adoption de la Constitution du 25 juillet 1952, peut faire perdre à beaucoup la nationalité américaine, argumentent les partisans de l'adhésion, dont le chef de file est le gouverneur de l'île, Pedro Rossello. *Actuellement, seuls les Portoricains* nés sur le continent sont assurés de rester toute leur vie citoyens des Etats-Unis, soutient le gouverneur qui, à la tête de son mouvement, le nouveau Parti progressiste, plaide pour que Porto-Rico devienne le 51e Etat de l'Union.

Pour le Parti populaire démocratique, au contraire, la solution idéale reste le statut d'Etat libre associé, mais celui-ci doit être «renforcé» afin de garantir l'irrévocabilité de la citoyenneté américaine, l'existence d'un «marché commun» et d'une défense commune avec les Etats-Unis ainsi qu'un régime fiscal particulier.

C'est aussi sur l'identité nationale que s'appuient les indépendantistes, dirigés par le sénateur Ruben Berrios Martinez, président du Parti portoricain pour l'indépendance. La voie de l'indépendance ne paraît cependant pas séduire les habitants de l'île caraïbe, qui bénéficient actuellement d'une exemption de l'impôt sur le revenu et dont la moitié *perçoivent des allocations fédérales.* – *(AFP.)*

HAÏTI : le médiateur de l'ONU écarte une intervention militaire. – Dante Caputo, médiateur de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains dans la crise haïtienne, a écarté jeudi 11 novembre l'éventualité d'une intervention armée contre les militaires au pouvoir dans ce pays. Il a estimé qu'une attitude *ferme de la communauté* internationale les contraindrait à retourner à la table des négociations. – *(AFP, Reuter.)*

NICARAGUA : les anti-sandinistes tuent quatre personnes. – Des guérilleros de la Contra (anti-sandiniste), traqués par l'armée dans le nord du Nicaragua, ont tué quatre membres d'une coopérative et enlevé dix-huit autres personnes sur la côte des Caraïbes, a-t-on appris jeudi 11 novembre. Ces contras sont au nombre de quatre-vingt-dix environ. L'organisation à laquelle ils appartiennent, le Front nord 380, est l'unique mouvement de *guérilla à avoir rejeté* l'amnistie du gouvernement et refusé de déposer les armes. – *(AFP.)*

SALVADOR : controverse autour des Escadrons de la mort. – Le président du Salvador, Alfredo Cristiani, a vivement critiqué, jeudi 11 novembre, des documents sur les Escadrons de la mort récemment déclassifiés par les autorités américaines. Le quotidien *New York Times* a publié mardi une partie de ces documents liant le vice-président salvadorien Francisco Merino et le candidat présidentiel de l'ARENA (parti au pouvoir), Armando Calderon Sol, aux Escadrons de la mort. Ce dernier a rejeté ces accusations et a affirmé qu'il avait les *«mains propres»*. – *(AFP.)*

Le président Clinton refuse un visa à un dirigeant du Sinn Fein

Le président Bill Clinton a justifié le refus de l'administration américaine d'accorder un visa d'entrée aux Etats-Unis à Gerry Adams en affirmant que le dirigeant du Sinn Fein est *«l'un des stratèges de l'Armée républicaine irlandaise* [IRA] *au plus haut niveau»*.

Dans une lettre au maire sortant de New-York, David Dinkins, qui avait invité Gerry Adams, lettre publiée, jeudi, par le quotidien de Dublin *Irish Times, M. Clinton a indiqué* que M. Adams, dont le parti passe pour la branche politique de l'IRA, était *«impliqué dans des activités terroristes»*.

De son côté, M. Adams, qui n'a jamais réussi à obtenir un visa pour les Etats-Unis, a fermement réagi en accusant le président Clinton de se livrer à une *«sale propagande»*. – *(AFP.)*

Le Sénat confirme la nomination de Jeffrey Garten comme sous-secrétaire au commerce. – Le Sénat américain a approuvé jeudi 11 novembre la nomination de *Jeffrey Garten au poste de* sous-secrétaire au commerce, chargé du commerce international. M. Garten était professeur d'économie à l'université Columbia avant *sa nomination par le* président Bill Clinton. – *(AFP.)*

EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Des responsables de la FORPRONU redoutent une reprise des combats en Croatie

Le général Jean Cot, l'un des responsables de la FORPRONU, a déclaré jeudi 11 novembre qu'il redoutait une reprise des affrontements entre Serbes et Croates en Krajina, après une visite dans cette région de Croatie, sous contrôle des Serbes sécessionnistes. *«La reprise des hostilités entre les Croates et les Serbes de Croatie serait une folie. Mais est-ce que les uns ou les autres sont à l'abri de la folie, je ne suis plus sûr»*, a déclaré le général français.

M. Cedric Thornberry, le directeur des affaires civiles de la FORPRONU, s'était inquiété jeudi matin d'une *«montée de la tension»* entre l'armée croate et les forces sécessionnistes serbes *en Slavonie occidentale (nord de* la Croatie). Les deux parties y procèdent à une *«remilitarisation en violation évidente de la résolution 743 du Conseil de sécurité»* de l'ONU, a-t-il observé. Cette résolution de février 1992 stipulait que l'ensemble des zones de Croatie protégées par l'ONU devraient être démilitarisées sous le contrôle des «casques bleus».

De retour de New-York, où il a rencontré le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, le général Cot a d'autre part estimé que le moment *«approche»* où la FORPRONU devra utiliser la force pour assurer le passage de convois humanitaires en Bosnie. Il a indiqué qu'une «directive militaire» établie en liaison étroite avec Nicholas Morris, *délégué du Haut Commissariat* aux réfugiés (HCR) en ex-Yougoslavie, allait *«être mise en œuvre dès que le Secrétaire général décidera la reprise des convois»*. Ces derniers ont été suspendus après la mort d'un conducteur danois, le mois dernier, près de Novi-Travnik.

Le général a souligné que *«l'usage de la force, c'est aussi une question de rapport de force, au moins localement»*, et qu'il manque des «casques bleus» en Bosnie. En cas d'accord politique entre les parties, il faudrait, selon le général Cot, 6 000 hommes supplémentaires pour assurer la seule route allant de Ploce (Croatie) à Tuzla (Bosnie) *via* Mostar et Sarajevo. Sans accord politique, il en faudrait le double, a-t-il précisé.

Le général Cot a qualifié de *«scandale»* l'enlèvement par des miliciens serbes, lundi près de Sarajevo, de deux responsables du ministère bosniaque de l'intérieur qui se trouvaient à bord de véhicules blindés du contingent français de la FORPRONU. Mais il a déclaré que la FORPRONU *n'aurait pu «envisager l'emploi de la force»* que si elle avait disposé d'un *«bataillon en réserve dans cette région»* et pu envoyer cinquante transports de troupes blindés dans la demi-heure. Les deux hommes ont finalement été libérés jeudi, ce qui a permis la reprise de l'opération d'évacuation de civils serbes de Sarajevo que les autorités bosniaques *avaient interrompue depuis* l'enlèvement. – *(AFP, Reuter.)*

Tirana met en cause l'armée yougoslave. – Le ministère albanais des affaires étrangères a mis en cause les services secrets de l'ex-armée yougoslave dans l'affaire du trafic d'armes découvert mercredi 10 novembre en Macédoine (*le Monde* du 12 novembre). Dans un communiqué, il affirme qu'il s'agit d'un projet préparé dès 1991, *«activé»* par Belgrade dans le cadre d'une politique visant à l'annexion de la Macédoine par la Serbie. Il demande à la Macédoine *«d'interrompre la terreur contre les Albanais et de ne pas tomber dans le piège tendu par Belgrade»* et aux Albanais de faire preuve de *«retenue»*. – *(AFP.)*

ALBANIE : démission du ministre des finances. – Le ministre albanais de l'économie et des finances Genc Ruli, artisan des réformes de l'après-communisme, a démissionné mardi 9 novembre. *«Je perçois malheureusement autour de moi un mélange de mauvaises intentions et de spéculations»*, a-t-il déclaré, faisant allusion à une série d'accusations pour corruption qu'il estime dirigées contre le Parti démocratique au *pouvoir.* – *(Reuter.)*

GÉORGIE : la Russie étend son engagement. – La Russie a annoncé, jeudi 11 novembre, avoir déployé un important contingent de fusiliers marins à Zougdidi, le bastion de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia, reconnaissant ainsi un élargissement de sa mission en Géorgie, mais déclarant que cela était nécessaire pour aider les forces géorgiennes à contrôler cette ville de l'ouest du pays. La Russie avait initialement affirmé que sa mission se limitait au contrôle de la liaison ferroviaire stratégique entre le port de Poti et la capitale Tbilissi. – *(AFP.)*

POLOGNE : la Diète accorde sa confiance à M. Pawlak. – Le premier ministre polonais, Waldemar Pawlak, a obtenu, mercredi 10 novembre, la confiance de la Diète (310 voix pour et 83 contre), où la coalition de son Parti paysan et des anciens communistes regroupés *dans* la SLD *dispose* d'une large majorité. A cette occasion, le dirigeant de la SLD, Aleksander Kwasniewski, a demandé *«pardon»* aux Polonais pour les *«injustices et les indignités»* du régime communiste. Mais il s'est aussi adressé *«à tous ceux qui s'étaient sentis rejetés durant ces quatre dernières années»* depuis la chute du régime communiste, affirmant que le bilan de la République populaire leur permettait *«d'aller la tête haute»*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Jean-Luc-Dehaene et Jacques Delors en visite à Moscou

Les dirigeants de l'Union européenne soutiennent Boris Eltsine

Le président en exercice du Conseil européen, Jean Luc Dehaene, et le président de la Commission, Jacques Delors, ont apporté, jeudi 11 novembre à Moscou, le soutien sans réserve de l'Union européenne au président Boris Eltsine.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

C'est un soutien complet, sans restriction ni précaution, que l'Union européenne, par les voix de MM. Dehaene et Delors a apporté jeudi à Boris Eltsine. Le président russe a été invité à venir à Bruxelles le 9 décembre, à la veille du Conseil européen, signer une déclaration sur la conclusion d'un «accord de partenariat» entre la Fédération de Russie et l'Union européenne. Si, comme on peut le penser, la négociation de cet accord est achevée à temps, Boris Eltsine pourrait rencontrer les douze chefs d'Etat et de gouvernement lors d'un diner le même jour à Bruxelles.

Les quelques nuages qui obscurcissaient les relations entre Moscou et la Communauté auront été alors dissipés. Tel était apparemment l'objectif que les Douze avaient assigné à cette première rencontre entre l'Union européenne, tout nouvellement sortie des limbes, et la Russie.

«L'Union européenne apporte son soutien au processus de démocratisation dont le président Eltsine est incontestablement le porteur et le fondement», a déclaré M. Dehaene au cours d'une conférence de presse conjointe. *«La Russie va vivre le 12 décembre* [date fixée pour les élections législatives] *un grand moment historique et, autour de cette table, personne ne doute du caractère démocratique de ces élections»*, a renchéri Willy Claes, le ministre belge des affaires étrangères, coupant ainsi court à toute question sur la série d'entorses faites récemment par M. Eltsine et son équipe au jeu normal de la démocratie. Bref, l'Union, pour sa première sortie, ne faisait pas dans la nuance et, dans la salle, au sein même des délégations, la mâle assurance ainsi manifestée pour soutenir Boris Eltsine suscitait quelque étonnement.

«Je crois qu'ici, le 7 novembre, on a été près de la guerre civile et la guerre civile pour l'Europe, ça aurait été la catastrophe...», commentait M. Dehaene. Hans Van den Broek, le commissaire chargé des relations extérieures, voulait bien faire référence à la répression du coup de force du Parlement, début novembre, mais pour «dédouaner» le président russe : *«Je suis convaincu que les mesures alors prises, qui ont été sévères, ont été décidées avec l'idée que c'était nécessaire pour consolider la Russie démocratique.»*

Rien à redire au projet de Constitution

Bref, jeudi, du côté européen, on pardonnait, sans état d'âme, les débordements constatés, en estimant qu'en écartant ses adversaires ainsi que le risque d'un affrontement généralisé, Boris Eltsine avait, en fait, renforcé sa crédibilité et qu'après tout, comme le faisait valoir Jacques Delors, *«après soixante-dix ans de communisme, il faut avoir le sens de la transition et du possible». «On pèse le pour et le contre et on considère que le pour l'emporte sur le contre»*, résumait, philosophe, le président de la Commission, remarquant encore que, selon les experts de l'Union, il n'y avait rien à redire au projet de constitution mis au point par l'équipe Eltsine.

La délégation de Bruxelles ne faisait que refléter la position du Conseil européen, mais elle l'a exprimée avec une chaleur particulière, comme séduite par Boris Eltsine. Le président russe a promis tout ce que ses interlocuteurs voulaient entendre : non seulement il souhaite la venue d'observateurs européens pour contrôler le bon déroulement du scrutin, mais il a assuré que toute facilité leur serait accordée pour s'acquitter de leur mission et, notamment, se déplacer jusqu'aux confins les plus retirés de la Fédération...

Les dirigeants de l'Union entendaient dissiper le malaise qui caractérisait les relations avec la Russie depuis le printemps et que M. Delors résume ainsi : Boris Eltsine reproche à l'Union européenne de ne pas traiter la Russie comme une grande puissance ; les Douze, de leur côté, constatent que le président russe a le regard rivé sur les Etats-Unis. Pour satisfaire le besoin de considération ressenti par les Russes, les ministres des affaires étrangères des Douze avaient décidé, lors de leur réunion du 8 novembre, d'assouplir le mandat confié à la Commission pour négocier un «accord de partenariat» avec Moscou.

Les aménagements portent principalement sur les modalités de mise en œuvre des clauses de sauvegarde, ou clauses anti-dumping, auxquelles l'Union pourra recourir pour protéger son marché contre des exportations à bas prix. Ils devraient permettre de surmonter les dernières difficultés afin que puisse avoir lieu le «sommet» du 9 décembre à Bruxelles.

Dans le même esprit, les deux parties ont évoqué la controverse relative au quota, imposé en juillet par la Communauté, pour limiter les importations d'aluminium à bas prix. *«Nous faisons l'objet d'une discrimination»*, a fait valoir M. Eltsine. Il n'en est rien, mais lorsque l'évolution du commerce met en cause l'équilibre du marché et, par là même, des milliers d'emplois, il faut établir un minimum de discipline, lui ont répondu en substance MM. Dehaene et Delors.

Ce que vous voulez, c'est un «commerce civilisé», a conclu le président russe, apparemment rassuré. Les dirigeants européens en ont profité pour rappeler à leur interlocuteur que l'Union achetait vingt-sept fois plus à la Russie que les Etats-Unis et huit fois plus que le Japon et qu'elle fournissait, de surcroît, plus des deux tiers de l'aide accordée pour le redressement économique du pays.

PHILIPPE LEMAITRE

L'affaire du Fonds social

Le Conseil de l'Europe réclame des sanctions immédiates

Les trente-deux gouvernements membres du Conseil de l'Europe ont demandé, mercredi 10 novembre, au comité de direction du Fonds social de *«suspendre d'urgence les personnes mises en cause par l'audit»* établi par le cabinet Ernst & Young en octobre 1992. Il s'agit de Roger Vanden Branden, gouverneur du Fonds, mis en cause pour sa gestion, et de quelques-uns de ses proches collaborateurs (*le Monde* du 10 novembre). Malgré les réticences des délégations allemande, suisse, turque, italienne et espagnole, les représentants des gouvernements ont pris cette décision à l'unanimité, à la demande du secrétaire général du Conseil, Catherine Lalumière.

Selon Mme Lalumière, la suspension de M. Vanden Branden et des autres personnes sur lesquelles pèsent de *«fortes présomptions»* va permettre l'ouverture d'une enquête administrative et, si besoin est, de poursuites judiciaires. D'après le secrétaire général, *«M. Vanden Branden n'a jamais nié les faits, mais il affirme que ce qui lui est reproché n'était pas interdit par les textes»*. – (Corresp.)

COMMENTAIRE

Un appui sans nuance

« **P**AYS à économie de transition vers l'économie de marché» : voilà donc la nouvelle dénomination que les Douze appliqueront désormais à la Russie lors des négociations commerciales. Alors que Jacques Delors, après Edouard Balladur et avant Helmut Kohl, fait le voyage de Moscou pour soutenir Boris Eltsine, les Européens, et avec eux, toutes les démocraties occidentales, ne devraient-ils pas désormais étendre la formule à l'ensemble du système politique russe : «Pays à régime politique de transition vers une véritable démocratie» ?

Depuis la décision de dissoudre le Soviet suprême et le bain de sang qui en a résulté, jusqu'au dernier projet de Constitution, en passant par la chasse aux Caucasiens dans les rues de Moscou ou l'annulation d'une élection présidentielle pourtant déjà décrétée, il ne se passe pas un jour sans que Boris Eltsine et son entourage n'en prennent de plus en plus à leur aise avec des règles considérées comme essentielles dans les démocraties occidentales.

La même erreur

Certes, sauf pour qui veut oublier des millions et des millions de morts, des dizaines de pays colonisés de la pire façon, des attentats criminels et permanents contre l'environnement, des économies saccagées par un système absurde et des générations sacrifiées, il est clair que la situation d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celle qui prévalait durant les années de sang de la dictature stalinienne et de la «glaciation» brejnévienne. Il est clair aussi que Boris Eltsine a considérablement fait avancer son pays, et sur la bonne voie, ne serait-ce qu'en acceptant de prendre, en janvier 1992, la décision indispensable, mais ô combien impopulaire et risquée, de libéraliser les prix, prélude incontournable au changement d'une organisation économique qui avait fait faillite.

En organisant, en avril dernier, un référendum dont le déroulement et les résultats ont montré que les Russes, contrairement à certaines images d'Epinal, pouvaient très bien se comporter en citoyens responsables dès qu'on leur en donnait la possibilité, en décidant aussi de dissoudre l'ancien Parlement, qui empêchait toute véritable avancée, et d'en faire élire un autre, en mettant au point une nouvelle Constitution et en la soumettant à référendum, le président russe a, là encore, fait œuvre utile. Notamment par rapport à Mikhaïl Gorbatchev qui, pris en otage par son entourage et par son incapacité à aller plus loin dans les réformes, avait perdu l'initiative dans les dernières années de son règne.

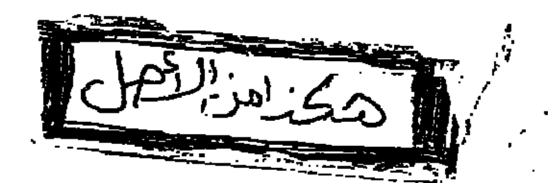
Mais voilà que «la machine Eltsine», elle aussi, se dérègle, que l'homme paraît retrouver tous ses réflexes d'ancien apparatchik, que le premier secrétaire du Parti communiste de Sverlodvsk, même contestataire, refait surface et efface, de plus en plus, le président élu au suffrage universel. Voilà revenu le temps des décisions prises dans le secret du Kremlin. Celui des règlements de comptes personnels. Le temps où, parmi les fidèles d'aujourd'hui, zélateurs obséquieux, on cherche déjà les traîtres de demain.

Les responsables européens, en soutenant sans nuance Boris Eltsine, ne sont-ils pas en train de commettre la même erreur qu'ils avaient faite en portant Mikhaïl Gorbatchev aux nues, en l'absolvant par avance de toutes ses fautes et en vouant aux gémonies tout opposant ? Quitte même, comme l'avait fait Jean-Pierre Cot, alors président du groupe socialiste du Parlement européen, à faire preuve d'une grave grossièreté à l'égard de l'actuel président russe ?

Dire, comme le font beaucoup d'Occidentaux mais encore plus d'intellectuels russes, que les dérapages de ces dernières semaines ne sont, après tout, qu'un simple retour des choses à une «Russie éternelle», dont le destin reste la souffrance, et dont les gènes seraient incompatibles avec la démocratie, en appeler à Pierre le Grand ou à Staline, hommes à poigne s'il en fût, pour justifier les tendances autoritaires de Boris Eltsine, ne suffit pas. En donnant de l'argent à son seul gouvernement, en envoyant sur place des nuées d'«experts» plutôt que de distribuer une aide directe à ceux qui souffrent du passage à l'économie de marché, les pays occidentaux risquent de conforter l'ancienne nomenklatura et de ne rien faire pour prévenir les risques d'explosion sociale.

Le passage de la Russie à la démocratie libérale, défi sans précédent, peut très bien échouer. Sans aucune réminiscence de liberté, sans «phares» – Sakharov est mort et Soljenitsyne se perd dans les marais vendéens, – dénué du sens civique le plus élémentaire, le peuple russe peut croire que seule une dictature pourrait lui permettre de survivre. Les dirigeants et les intellectuels occidentaux, qui ont été si complaisants en fin de compte avec les dictateurs communistes, pourraient, à tout le moins, cesser de soutenir systématiquement les régimes et les hommes en place à Moscou.

JOSÉ-ALAIN FRALON



Les partis britanniques dans le rouge

Crise économique, baisse du militantisme, rejet de la politique : toutes les formations politiques ont du mal à boucler leur budget

LONDRES

de notre correspondant

TOUTES proportions gardées, le *déficit financier* du Parti conservateur est plus inquiétant encore que celui du budget de l'Etat. *D'un côté,* 19,3 millions de livres (1), de l'autre 50 milliards de livres. Sir Norman Fowler, le président tory, et Kenneth Clarke, le chancelier de l'Echiquier, ont recours à la même méthode classique pour tenter d'assainir la trésorerie dont ils ont la charge : la réduction des dépenses. Lors du congrès conservateur de Blackpool, le mois dernier, Sir Norman a annoncé un plan d'austérité destiné à éviter de nouveaux licenciements parmi les 295 permanents rémunérés par le parti (une cinquantaine d'entre eux ont perdu leur emploi depuis les élections d'avril 1992), et le chancelier s'efforce de faire admettre à ses ministres davantage de «sacrifices» sur les dépenses, pour éviter une augmentation des impôts.

Les deux déficits sont plus liés qu'il n'y paraît : c'est notamment en raison de leur désaccord avec certains aspects de la politique gouvernementale que plusieurs bailleurs de fonds traditionnels du Parti conservateur font, depuis quelque temps, des économies. Le montant des donations émanant des entreprises et des riches particuliers a en effet diminué de 61 % cette année (de 20 millions à 7,8 millions de livres), et celui des contributions *récoltées* par les circonscriptions a baissé de 18 %, pour plafonner à 1,1 million de *livres. Le Parti conservateur est* d'autant plus dans le rouge qu'à la suite de la crise de l'immobilier la *valeur de son siège londonien de* Smith Square a perdu 2 millions de livres. Selon un rapport interne, près des trois quarts des dettes du parti au pouvoir, notamment vis-à-vis des banques, ne seraient pas gagées.

Des mécènes bien récompensés

La bonne volonté des «mécènes» continue pourtant d'être fidèlement récompensée, notamment par l'anoblissement : *The Economist* rappelait récemment que depuis 1979 (année du retour au pouvoir des tories) 18 titres de pair et 82 de chevalier ont été attribués aux directeurs de 76 entreprises ayant versé un total de 17 millions de livres au Parti conservateur. Celui-ci a bien essayé de créer un club des industriels et financiers «amis» (avec un droit d'entrée de 1 000 livres), mais l'initiative n'a pas été un franc succès : 300 volontaires seulement se sont manifestés. C'est pour cela que Sir Norman s'est résolu à demander à lady Thatcher (devenue orfèvre dans ce domaine) de prendre son bâton de pèlerin et... sa sébile ; des dîners payants, présidés par la «dame de fer», vont être organisés pour renflouer les caisses du parti.

Différents facteurs expliquent ce fléchissement de la générosité des bailleurs de fonds : celle-ci a été beaucoup sollicitée à l'occasion de la campagne électorale et, depuis un an, les donations privées émanant d'hommes à la réputation parfois douteuse ont bénéficié d'une fâcheuse publicité. Outre Asil Nadir (cet homme d'affaires poursuivi pour fraude qui a fui à Chypre), la presse a longuement évoqué les cas de deux milliardaires de Hongkong (dont le fameux Li Ka-shing), du Grec John Latsis, sans parler d'Octav Botnar, l'ancien président de Nissan au Royaume-Uni, poursuivi pour fraude mais réfugié en Suisse. Le Parti travailliste n'a pas échappé à ces investigations et s'est engagé, de son côté, à restituer une somme de 11 000 livres, don de Charilaos Costa, homme d'affaires chypriote-grec en délicatesse avec la justice britannique.

Le vieillissement des militants

Le Labour, qui ne peut tabler sur *la générosité de la City, est, depuis* toujours, financé par les syndicats : jusqu'à 75 % de leur budget en année électorale et environ 50 % en 1993 (4,8 millions sur un total de 8,5 millions de livres). Les syndicats «sponsorisent» tous les responsables du parti, mais offrent aussi bureaux, employés et voitures, tout en se chargeant de l'organisation des réunions électorales. Or ils commencent à rechigner ; en annonçant, début novembre, que son syndicat pourrait bien réduire de 38 à 10 le nombre des parlementaires qu'il «sponsorise», Bill Morris, le «patron» du puissant TGWU (transports), s'est demandé : *«Est-ce que cela ferait la moindre différence pour nous?»* Bien que dans une situation financière relativement satisfaisante, le Labour compte quasi exclusivement sur les syndicats et ses militants, à qui il demande une cotisation annuelle de 18 livres.

Mais la crise du militantisme ne cesse de s'aggraver. Les adhérents vieillissent (âge moyen, soixante-trois ans pour les conservateurs et quarante-huit ans pour les travaillistes) et il devient de plus en plus difficile de trouver de nouveaux volontaires. Le Parti conservateur, qui avait 2,5 millions de membres dans les années 50 et encore 1,5 million dans les années 70, en compterait moins de 500 000 aujourd'hui, alors que les travaillistes ont régressé de 800 000 membres à 260 000 au cours de la même période. *Les libéraux-démocrates,* pour leur part, parviennent à fidéliser à peine 100 000 militants, soit *une fraction des effectifs du Parti* libéral de Lloyd George, qui était le deuxième grand parti britannique *dans les années 20. Bref, la politi*que ne semble plus faire recette, comme le confirment les sondages ; le *désenchantement* et la méfiance envers la classe politique sont largement répandus en Grande-Bretagne.

Les raisons de cette désaffection sont multiples et incertaines. Tour à tour, c'est le développement de la télévision – qui a *tué* l'éloquence et la mobilisation dominicale – qui est mis en avant, celui des loisirs, l'éclatement des communautés professionnelles, enfin le renforcement de la notion de «clientèles électorales», celles-ci se surperposant aux anciennes classifications sociales et «tribales». Selon une étude de l'université de *Sheffield,* seulement 7,4 % des Britanniques étaient membres d'un parti en 1990, le chiffre étant sans aucun doute inférieur aujourd'hui. Les responsables des formations politiques comptent beaucoup sur leur congrès annuel pour réchauffer l'ardeur des troupes, même s'il est vrai que ce sont surtout les convaincus qui se dérangent. D'autant qu'une telle occasion leur permet presque de faire des économies : à Blackpool et Brighton, les deux villes qui, traditionnellement et alternativement, accueillent les congrès conservateur et travailliste, ce sont les municipalités qui prennent à leur charge le coût de la location du centre de conférences.

LAURENT ZECCHINI

(1) 1 livre sterling = environ 8,70 francs.

BIBLIOGRAPHIE

«PARIS-BRUXELLES. COMMENT SE FAIT LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE LA FRANCE»

par Christian Lequesne. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. 288 pages, 136 francs.

Alors que l'union européenne fait ses premiers pas, ce livre sur les rouages français de la politique européenne arrive à point nommé. Comme l'auteur le souligne en introduction avec un sens certain de la litote, *«les débats sur le traité de Maastricht ont en effet montré que la connaissance de la construction européenne demeurait finalement assez limitée en France, dès lors qu'on en abordait les données concrètes».* C'est donc en tenant par la main le lecteur qu'il l'entraîne dans les dédales français de la construction européenne.

Chargé de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques – son ouvrage est tiré d'une thèse de doctorat, – Christian Lequesne a su éviter l'écueil de l'analyse fonctionnelle. L'atout de cette publication, outre une écriture plutôt claire, réside dans une enquête auprès de plus de cent vingt acteurs, *hommes* politiques et fonctionnaires, ayant fait ou faisant la politique européenne de la France.

Christian Lequesne met ainsi en valeur l'émergence d'une sorte de «corps français communautaire» constitué de hauts fonctionnaires servant parfois des équipes politiques différentes, mais unis par une même culture, une même complicité intellectuelle et souvent par le sentiment d'avoir fait le choix d'une «carrière européenne» à une époque où leurs camarades de promotion ne juraient que par la voie nationale. *«Communiquant et négociant régulièrement au sein de (...) réseaux, les hauts fonctionnaires nationaux se sont socialisés, ont développé une identité collective, et, dès lors, se présentent aussi comme les garants de la Communauté européenne au niveau national»,* écrit-il.

En passant au crible la dernière décennie, Christian Lequesne détaille avec soin les tours et détours de l'élaboration de la politique européenne française : du conflit endémique entre le ministre des affaires étrangères et celui qui a la charge des affaires européennes (Dumas-Cresson) aux contradictions inhérentes à *la «propension de chaque ministre à défendre la logique de «son» secteur»,* sans oublier les subtilités des périodes de cohabitation.

P. S.

Chypre presse le pas vers Bruxelles

Les dirigeants grecs de Nicosie pensent que l'adhésion à la Communauté est le meilleur moyen de trouver une solution à la partition de l'île

NICOSIE

de notre envoyé spécial

L'OPTIMISME est de rigueur chez les autorités chypriotes grecques : les instances communautaires leur ont donné de réelles espérances sur l'adhésion de leur pays à la CEE. La présidence de la République et le gouvernement sont en outre convaincus qu'un aboutissement heureux de ce dossier sera déterminant dans la recherche d'une solution à la partition de l'île.

«Nous sommes satisfaits de la position du conseil des ministres des Douze du 4 octobre dernier qui a estimé que Chypre était éligible à l'adhésion», affirme Glafcos Clérides, président de la République. *«Ainsi,* précise-t-il, *la Communauté nous a rendu justice en considérant que nous ne devions pas être pénalisés par l'intransigeance turque sur la question chypriote.»*



FOUAD ELKOUNY

La ligne de démarcation entre la partie grecque et la partie turque

En réalité, le chef de l'Etat et ses ministres ont une interprétation très large des récentes prises de position des responsables européens. Dans son avis de juin dernier sur la demande d'adhésion de Nicosie formulée en juillet 1990, la Commission de Bruxelles est moins affirmative : *«Dès que les perspectives d'un règlement de la question chypriote seront plus assurées,* dit ce texte, *la Communauté se tiendra prête à engager avec Chypre le processus devant finalement conduire à son adhésion.»* Le document de Bruxelles ajoute néanmoins, et c'est ce qui a rasséréné les Chypriotes grecs, qu'au cas où une solution n'interviendrait pas dans *«un avenir prévisible»* entre les deux communautés de l'île, l'*exécutif* européen serait amené à *«reconsidérer en janvier 1995 la question de l'adhésion de Chypre à la Communauté».*

L'ouverture de négociations en 1994

De leur côté, les ministres des *affaires étrangères des Douze ont* demandé à la Commission, lors de leur réunion d'octobre à Luxembourg, d'*«entamer dès à présent des discussions substantielles»* avec Nicosie. Du coup, les responsables chypriotes, persuadés que les dossiers d'adhésion des pays scandinaves et de l'Autriche seront bouclés au printemps prochain, jugent raisonnable l'ouverture des négociations formelles avant même la fin de l'année prochaine et en tout état *de cause, explique Alecos Michaeli*dès, ministre des affaires étrangères, *«sans attendre la solution à la partition de l'île».*

Le chef de la diplomatie chypriote est d'autant plus convaincu de la justesse de la ligne suivie par son gouvernement que la demande d'adhésion de son pays s'appuie sur *«une économie très forte, dans une situation bien meilleure que celle des autres pays candidats».* Son collègue des finances, Phaedros Economides, est là pour aligner les indicateurs démontrant la bonne santé économique de son pays : taux de *chômage limité à 3 %, inflation* maîtrisée à 5 % malgré l'introduction de la TVA, déficit budgétaire atteignant 4,7 %, dette publique inférieure à 60 % du produit national brut, revenu par habitant égal à 11 150 dollars, soit plus que celui de la Grèce, du Portugal ou de l'Irlande. Ce qui fait dire au ministre que Chypre n'aura pas de sérieuse difficultés à accepter l'*«acquis communautaire».*

Certes, la croissance s'est tassée en 1993 (1 % contre 5 % à 6 % au cours des années précédentes) et le déficit commercial atteint des pro*portions inquiétantes (plus de 10* milliards de francs), mais les responsables chypriotes ne s'en émeuvent pas. Ils expliquent que le déséquilibre des échanges tient surtout à la volonté du gouvernement de lier la livre chypriote à l'écu tandis que s'est dépréciée la monnaie du Royaume-Uni, principal partenaire commercial de l'île.

Une sécurité contre «l'appétit d'Ankara»

D'un autre côté, il est vrai aussi que la balance des paiements est *traditionnellement* excédentaire (environ 700 millions de francs l'année dernière) grâce surtout aux recettes touristiques : 8,5 milliards de francs pour deux millions de touristes en 1992 et une population inférieure à sept cent mille personnes. Pour les Chypriotes, ce résultat ne dénote pas une fragilité de leur économie. *Quoi* qu'il en soit, l'équipe au pouvoir depuis le début de l'année croit opportun à ce stade de mettre les bouchées *doubles – la Grèce n'aura-t-elle pas* à partir du 1er janvier prochain la présidence de la Communauté, même si la victoire des socialistes grecs aux législatives peut constituer un handicap ? – dans l'affaire de l'adhésion car elle pense que de son appartenance à la CEE viendra *le salut.* Alexis Galanos, *président* du parlement chypriote, en est sûr : *«C'est une question de sécurité face à l'appétit d'Ankara.»* Entrer dans la Communauté signifie pour la République de Chypre se mettre définitivement à l'abri de l'*«impérialisme turc»* mais également acquérir un statut international que la Turquie ne peut espérer obtenir, *«car ce pays,* considère M. Galanos, *ne pourra jamais adhérer à la CEE même si la question chypriote devait être réglée».*

Le pessimisme du président Clérides concernant la fin de la coupure du pays est significatif de la stratégie des dirigeants de la République chypriote : *«La situation n'a jamais été aussi mauvaise qu'en ce moment.»* Le rejet en septembre dernier par Rauf Denktash, président des Chypriotes turcs, de *«mesures de confiance»* – consistant notamment à rouvrir l'aéroport de Nicosie et à placer la ville de Famagouste sous le contrôle des Nations unies – a, semble-t-il, convaincu les responsables chypriotes grecs que rien n'était possible avec l'homme fort d'au-delà de la ligne de démarcation. Sans vraiment y croire, elles attendent les élections qui se dérouleront à la fin du mois du «côté turc» avant d'oser espérer un changement dans l'attitude d'Ankara et de ses alliés locaux.

Les autorités de Nicosie sont à l'évidence lassées par les *«atermoiements»* et les *«esquives»* de Rauf Denktash : *«Je le connais bien,* dit le président de la République, *puisque j'ai commencé à négocier avec lui pour la première fois en 1963 lorsqu'il s'est agi d'améliorer la situation des Chypriotes turcs dans les grandes villes du pays.» «Ensuite,* poursuit-il, *j'ai participé aux négociations sur la réunification de l'île jusqu'à ce que soit proclamé l'Etat chypriote turc en 1983.»* Pour lui, le premier impératif est de *«pacifier les peurs»,* mais rien n'indique *qu'on ait fait quelques pro*grès dans ce sens ; peurs des Chypriotes turcs qui craignent un rattachement de toute l'île à la Grèce *(l'Enosis)* avec le risque de devenir ainsi des citoyens de seconde zone ; peurs des Chypriotes grecs qui croient en l'expansionnisme de la Turquie, forte de près de soixante millions d'habitants et distante de 40 kilomètres seulement.

Selon Alecos Michaelidès, le premier ministre turc, Tansu Ciller, aurait dit à un diplomate chypriote grec, en marge du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe (qui s'est tenu les 8 et 9 octobre à Vienne), que la partition du pays était la seule solution pour régler la question chypriote. Si Mme Ciller a raison, la «pacification des peurs» attendra des jours meilleurs ; la priorité pour les Chypriotes grecs, c'est l'adhésion à la Communauté devenue Union européenne ; la réunification, toujours proclamée comme le but ultime, est renvoyée aux calendes... grecques.

MARCEL SCOTTO

COLLOQUES

Tours de piste de candidats

La Finlande et l'Autriche, deux pays qui négocient actuellement avec Bruxelles leur entrée dans l'Union européenne, ont envoyé la semaine dernière à Paris des représentants pour plaider leur cause au cours de deux colloques distincts. Ils y ont rencontré des interlocuteurs attentifs *et bien disposés,* la France ayant depuis un certain temps fait taire ses oppositions de principe à l'*élargissement* de l'Europe.

Cela ne veut pas dire que *toutes les difficultés aient été* levées, mais les questions fondamentales concernant l'engagement des *impétrants à assu*mer toutes les obligations des traités européens ont été plus *ou moins réglées. Restent* des problèmes particuliers, concrets, qu'il ne faudrait pas *considérer pour autant comme* mineurs ; l'achat de résidences secondaires, le trafic routier, l'agriculture de montagne pour l'Autriche, l'agriculture encore et l'aide aux régions les plus pauvres pour la Finlande.

Un autre colloque, réuni les 8 et 9 *novembre* à Paris à l'initiative du Centre franco-autrichien et de l'IFRI, a fait un premier bilan du rapprochement des anciens pays socialistes d'Europe avec l'Union européenne. Les débats sur les perspectives d'adhésion, les problèmes de l'intégration économique ainsi que sur les enjeux de sécurité ont illustré le fossé entre la prudence affichée par les Douze et les attentes frustrées des pays d'Europe centrale. L'Autriche, qui se veut partie intégrante de l'*Occident* et *non avant-garde* de l'Est en Europe, peut, de par sa position géographique et ses *liens traditionnels, jouer un rôle* important dans le rapprochement.

ins le rouge

vers Bruxelles



DOCUMENT

Les financements illégaux des partis italiens

Bettino Craxi met en cause l'ensemble des forces politiques de la Péninsule, y compris l'ex-Parti communiste

Bettino Craxi, *un des inculpés vedettes* de l'opération « mani pulite », a entamé une contre-offensive devant les juges et dans l'opinion. L'ancien chef du Parti socialiste et ancien président du conseil italien met en cause l'ensemble des partis politiques dans les financements illégaux, y compris et peut-être *surtout* le Parti communiste (PCI), devenu Parti démocratique de la gauche (PDS), qu'il accuse d'avoir pendant des décennies reçu de l'argent de l'URSS. Nous publions à titre de document le texte de Bettino Craxi, *qui, selon la presse italienne,* a ajouté des chiffres devant le juge d'instruction.

EN Italie, le financement illégal *des partis et des activités* politiques n'a pas été l'apanage des années 80, tout comme la corruption dans l'administration publique n'est évidemment pas un phénomène récent.

Toute l'histoire italienne de l'après-guerre comporte un chapitre qui concerne le financement politique et qui contient illégalités, côtés obscurs, et aussi bien souvent corruption et dégradation des mœurs.

Tous les principaux partis italiens, sans exception, ont participé à cette *réalité. Mais des partis* mineurs, aux exigences financières moindres, ont suivi les traces des grandes formations. L'âpreté de la lutte politique, le choc frontal qui souvent opposait les forces politiques en compétition, les conflits, la rivalité naturelle intrinsèque à la dialectique démocratique, finissaient *par justifier aux yeux des* dirigeants politiques la recherche de *moyens financiers*, même par les *méthodes les plus méprisables*. Ainsi, en réalité, les partis n'ont jamais vécu grâce aux seules cotisations et souscriptions qu'ils déclaraient *officiellement*.

Défense des valeurs et intérêts particuliers

L'industrie d'Etat, le capital privé, le mouvement coopératif, les associations professionnelles, tout le monde a participé au financement de la politique et du personnel politique selon les choix politiques, *selon les convenances et* les préférences. C'était l'ensemble du *système économique, à partir de ses* éléments les plus influents et les *plus significatifs, qui concourait*, par l'utilisation de moyens financiers, et à travers d'autres formes d'aide, au soutien et au développement du système politique. Dans le même temps, un conditionnement s'exerçait tant sur les partis que sur les personnalités politiques, surtout lorsque ces dernières dépendaient de façon décisive de ce financement pour leurs activités et pour leur élection. Les groupes économiques étaient mus par des objectifs multiples. Le *premier d'entre eux était* de caractère général, orienté vers la défense d'un système de valeurs, d'équilibres politiques et d'équilibre des forces garantissant au minimum la stabilité de ces groupes économiques. D'autres motifs intervenaient aussi, de caractère plus particulier, correspondant à un intérêt spécifique, liés notamment à des décisions législatives, surtout pour leurs effets économiques.

Les forces économiques principales avaient pour le reste leurs propres groupes d'influence sur l'administration publique, organisés dans le but d'en préparer et d'en canaliser les décisions.

Dans le monde politique, leurs interlocuteurs étaient en premier lieu *les formations de la majorité relative et les partis de gouvernement*, mais il ne faut nullement négliger les forces d'opposition, selon les cas et selon leurs possibilités d'influence. Cela concernait donc la majeure partie du monde politique, pour cette raison aussi que les majorités se modifiaient selon la réalité d'un pays gouverné par des coalitions différentes d'une région à l'autre.

Quand il s'agissait de décisions qui avaient des conséquences sur l'activité *productive, on recherchait* aussi l'appui d'interlocuteurs du *monde syndical et social*.

Un financement international

Au financement de caractère interne est venu s'ajouter, dans différents cas, un financement international. Un financement de caractère *composite, car il comprenait des* voies et des sources très diversifiées, *comme l'étaient les pays* d'origine, même s'il s'agissait principalement *d'organisations des* deux plus grandes puissances, Etats-Unis et *URSS*, qui se disputaient l'hégémonie mondiale à travers un bras de fer qui a duré des décennies.

De nombreux partis ont bénéficié *de ces financements, à diverses époques* et sous des formes diverses. *Des partis de gouvernement ont* bénéficié des financements occidentaux *tandis que le financement* soviétique profitait au Parti communiste (de sa fondation quasiment jusqu'à nos jours). Le Parti socialiste aussi a, dans le passé, reçu des subsides de l'extérieur, tant du bloc soviétique jusqu'en 1956, que du bloc occidental, dans la période qui a immédiatement suivi. En matière de financement de l'extérieur, le PCI, devenu par la suite le PDS, avait, à la différence des autres partis, organisé une véritable structure *permanente, qui, au cours des décennies, a garanti des flux de* financement représentant une part *importante de ses rentrées. Les* sommes provenaient directement du PCUS, et étaient inscrites dans le budget du Parti soviétique ; elles provenaient d'interventions spécifiques du KGB, et également d'autres organisations et institutions soviétiques, y compris la Croix-Rouge, ou encore des activités d'import-export, directement ou indirectement, par l'intermédiaire de participations et de grands travaux effectués par des entreprises italiennes en URSS et dans les pays du Comecon. Le principal parti d'opposition, *en raison de ce soutien extraordinaire* provenant du bloc militaire opposé à *celui dont faisait* partie l'Italie, pouvait compter sur des structures bureaucratiques qui n'avaient leurs égales dans aucun pays du monde démocratique et sur des ressources manifestement supérieures à celles de tout autre parti italien, qu'il soit de gouvernement ou non.

Les lois sur le financement public des partis n'ont pas beaucoup modifié la *situation. En effet, si*, d'un côté, les partis pouvaient compter sur une contribution annuelle certaine, de l'autre on constatait une augmentation croissante des engagements et des dépenses. Les contributions publiques distribuées en Italie étaient du reste nettement inférieures à celles distribuées *dans* d'autres démocraties européennes. D'un autre côté, les *dépenses augmentaient en* même temps que se développaient la *société bureaucratique, l'information*, les services, et que se multipliaient les réseaux concernés par la propagande, par le côté « spectacle » de la vie politique, par la recherche d'un consensus. La quête de moyens financiers destinés à alimenter les activités politiques dans leurs expressions les plus diverses s'élargissait au lieu de se restreindre. De la *même façon s'élargissait* l'espace obscur dans lequel se *déployait cette recherche, et dans* cet espace obscur finissaient par se *multiplier dégénérescences et illégalités*.

A l'augmentation des dépenses correspondait de plus une réduction des recettes traditionnelles, et en particulier des rentrées liées aux cotisations et aux souscriptions.

La société du bien-être, de la consommation la plus répandue, *des plus grandes libertés, de la* vidéo et du spectacle, réduit la *valeur et la signification conviviale* des structures partisanes. Le militantisme *dans* des *partis politiques* perd du terrain, tend à se manifester seulement en période électorale.

Des censeurs peu sourcilleux

Les partis italiens ont ainsi, pendant des années, contourné hypocritement la loi sur le financement public. Celle-ci était, d'une part, *manifestement inadéquate pour* résoudre le problème du financement *de la vie politique et elle* était, d'autre part, systématiquement *violée par tous, ou presque* tous, sur la base d'un consensus quasi unanime. En l'occurrence, le consensus et la complicité ne venaient pas seulement des responsables et parlementaires des partis politiques, mais de toutes les officines institutionnelles, qui ne pouvaient pas ne pas savoir, qui savaient et qui se sont bien gardées de soulever le problème, de dénoncer l'irrégularité et l'illégalité de la situation, de proposer des remèdes *adéquats*.

La preuve en est que les partis, tenus par la loi de présenter, par le biais des groupes parlementaires, leur budget au Parlement, bien qu'ils aient fourni pendant des années des bilans ne correspondant pas à la vérité, et donc des bilans *truqués*, n'ont jamais fait l'objet de dénonciations pour graves irrégularités, *ni les partis de gouvernement* de la part de ceux de l'opposition, *ni les partis de l'opposition* de la part de ceux de gouvernement, à quelques exceptions *près, dans des* cas particuliers. Les censeurs nommés par les présidents des deux Chambres du Parlement se sont en général bornés à relever quelques broutilles, approuvant en définitive les budgets soumis à leur examen.

Bas les masques !

Avec cette *approbation, c'était* la nature même du système de financement des partis et de l'activité politique qui était acceptée, système que tout *le* monde connaissait parfaitement, ou tout au moins l'immense majorité.

Il n'y aura pas en Italie de véritable moralisation de la vie politique *si l'on n'emploie pas sur* ce qui s'est passé le langage de la vérité, et si ceux qui doivent *faire la lumière* sur le partage des responsabilités ne le font pas avec une objectivité et une indépendance absolues. Il n'y aura pas de véritable changement en Italie si nombre d'hommes politiques ne mettent pas bas les masques trompeurs qu'ils continuent à revêtir, ou s'ils ne renoncent pas au *singulier rôle d'extra-terrestres* qu'ils sont en train d'interpréter, c'est-à-dire le rôle de quelqu'un qui aurait vécu sur la lune pendant les dernières vingt, trente, quarante années, et si – également – beaucoup de membres du monde économique ne cessent pas de se cacher derrière leur petit doigt.

Autrement, ce qui se passe sous nos yeux, dans notre « beau pays », ne sera finalement rien d'autre qu'une nouvelle *commedia dell'arte*, tragique par certains aspects et comique par d'autres.



Bordeaux en panne

Jacques Chaban-Delmas est revenu à la tête de la municipalité mais les dossiers de la ville n'avancent pas

BORDEAUX

de notre correspondant

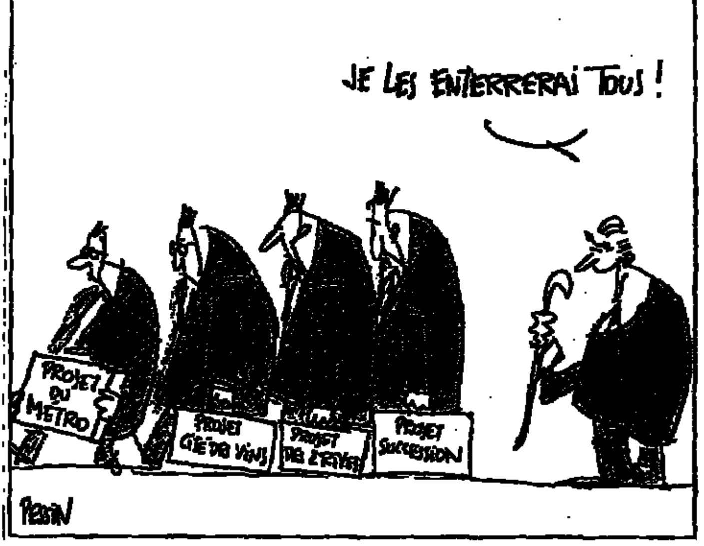
«Soyez tranquilles, je veille sur la ville!», lançait Jacques Chaban-Delmas lors de la conférence de presse qu'il avait donnée, le 18 octobre dernier, pour annoncer son retour aux affaires après un congé au cours duquel il avait subi une série d'interventions chirurgicales. Le maire revendiquait une santé éclatante, une disponibilité record et un tonus de rugbyman, mais l'affirmation était trop appuyée pour être convaincante, surtout devant des caméras de télévision, les quelques apparitions suivantes devaient le prouver largement.

Il revenait pour écarter sans *ménagement son «dauphin»*, Jacques Valade, ex-premier adjoint et président du conseil régional, mais aussi les deux autres membres de la «troïka» qui avait assuré son *intérim* : Hugues Martin, son suppléant aux élections législatives, animateur du RPR en Aquitaine depuis quinze ans, et Simone Noailles, premier adjoint en titre depuis que M. Valade, sénateur de la Gironde, avait dû se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats après son élection à la présidence du conseil régional. La confirmation de la mise à l'écart de Jacques Valade n'était pas une surprise. Personne, en revanche, ne s'attendait à voir Hugues Martin et Simone Noailles remerciés comme des employés subalternes, voire maladroits.

Accueilli avec une joie très sincère par tous, y compris par son opposition, M. Chaban-Delmas a très vite déçu ses proches et la ville. Dès le premier jour, il a montré qu'il ne tenait pas la distance. Il a dû écourter un programme de rendez-vous beaucoup trop chargé. Tout de suite, les anecdotes ont commencé à circuler. En conseil privé, il avait demandé qui était ce jeune homme qui levait le bras pour avoir la parole : il s'agissait de *Jean-Charles Paris, conseiller municipal*, qui en est à son deuxième mandat. A la Communauté urbaine (CUB), les socialistes eux-mêmes, émus et respectueux devant le *«vieux lion»* blessé, *se sont ensuite* répandus, en ville, pour affirmer : *«Valade et Sainte-Marie* [vice-présidents de la CUB] *ont dû le soutenir en permanence. Cela ne pourra pas durer jusqu'en 1995.»*

Cette observation est confirmée en privé par tous les élus de droite, qui ne s'appuient pas seulement sur des rumeurs. Lors de la séance du conseil municipal du 29 octobre, tout le monde a pu voir un «Chaban» pathétique se forcer à sourire chaque fois que passait devant lui l'objectif du photographe et confondre Marie-Claude Noël, jeune élue écologiste, avec Nicole Noé, qui en est à son *troisième mandat*. Pendant ce temps, M. Valade, assis à la gauche du maire, faisait une tête d'enterrement en essayant de jongler à sa place avec les boutons qui *permettent de donner la parole* aux orateurs. Comme si, en jouant jusqu'au bout le rôle du fils respectueux, il entendait prouver aux Bordelais que la rupture n'est pas de son fait.

Tout cela s'est su en ville, et n'a fait que conforter dans leurs sentiments des Bordelais qui se sentent de plus en plus abandonnés, et qui le disent depuis un certain temps déjà. Les premières manifestations officielles contre le «système Chaban» étaient apparues l'an dernier, début octobre, lors de la semaine de l'entreprise, organisée par l'union patronale. M. Chaban-Delmas y avait été chahuté et n'avait pas apprécié. Il avait cependant réussi un raccommodage officiel, juste avant les *élections législatives* de mars, mais pour devoir affronter, aussitôt, une deuxième contestation, venue cette fois du nouveau président de la chambre de commerce de Bordeaux.



Des projets en souffrance

Paul Glotin, le fils de l'un de ceux qui lui avaient permis de s'installer à la mairie en 1947, créait une association en faveur d'une *agglomération du Grand* Bordeaux (*le Monde* du 5 avril). Les deux hommes se sont réconciliés depuis, mais il est de fait que les exigences de Paul Glotin étaient *une critique implicite du «système* Chaban» et menaçaient le subtil équilibre que le maire avait réussi à établir avec les municipalités de gauche de la périphérie bordelaise.

Avec la maladie et la convalescence de M. Chaban-Delmas, sont apparues bien d'autres fragilités, qui font jaser et qui excèdent les Bordelais. *La «troïka» avait dû* faire face à bon nombre de dossiers qui avaient pu prendre un retard inquiétant, quand ils n'étaient pas devenus de véritables serpents de mer. *Il ne se trouve plus un Bordelais* pour croire aux projets d'aménagement des deux rives, que le maire ressort régulièrement depuis dix ans, avec, cette fois, de nouveaux *architectes : Ricardo Bofill et* Dominique Perrault. Ils savent, surtout, qu'aucun investisseur ne s'est présenté, et que l'on dit partout que Bordeaux, ville paralysée, *ville en panne, fait peur aux capitaux.*

Les exemples ne manquent pas aux Bordelais. La cité mondiale du vin, audacieux projet pour revivifier le quartier des Chartrons en respectant son passé de quartier du négoce *du vin, peine quelque peu* depuis la reprise du projet par la Générale des eaux, après la déconfiture de la SARI. Tout le monde dit, à Bordeaux, qu'il aurait suffi *de peu de chose pour effacer cette* image d'échec, très pénalisante, par exemple un petit «tour de table» avec toutes les collectivités locales, comme M. Chaban-Delmas savait si bien le faire autrefois.

On aurait trouvé une solution élégante pour louer le tiers des bureaux, qui reste inoccupé. Un *projet de 500 millions de francs*, entièrement financé sur des fonds privés, méritait bien ce petit coup de pouce. Il n'a pas été donné. Mieux, quand le directeur de la Générale des eaux avait fait le voyage de Bordeaux pour tenter de trouver une solution, au début de l'été, on lui avait généreusement proposé un rendez-vous pour le... 31 août.

Une autre occasion manquée est celle du métro, dont on ne voit pas le premier trou, quand celui de Toulouse vient d'être inauguré. Les Bordelais ne savent pas encore s'ils le veulent ou non, puisqu'un vote de la Communauté urbaine, arraché au forceps par M. Chaban-Delmas, est contesté devant le tribunal administratif. En *attendant*, rien ne bouge, et ce n'est qu'en 1995 que la ville pourra espérer quelques crédits sur le budget de l'Etat en matière de transports publics. Une *chose est sûre : le métro, certains* en veulent, mais plus personne n'y croit.

Même à l'intérieur du conseil municipal, sur ce dossier et quelques autres, la séduction du prince n'opère plus comme avant. La dernière réunion des adjoints s'est terminée sur un constat de non-conciliation entre partisans du métro et contestataires de l'aménagement de la place Gambetta. La politique culturelle est également mise en cause. Chacun, maintenant, dit tout haut que le Grand Théâtre ou le Centre d'art plastique contemporain (CAPC) coûtent beaucoup trop cher.

Beaucoup jurent leurs grands *dieux qu'ils ne voteront jamais* un budget supplémentaire, qu'on devrait bientôt leur soumettre, et qui accorderait une rallonge de 15 millions de francs au Grand *Théâtre et* de 5 millions de francs au CAPC, quand on vient de saborder la vingt-neuvième édition du festival Sigma, une institution décapante dans une ville confite en dévotion culturelle et dont le déficit ne dépasse pas 3 millions de francs.

La brouille avec M. Valade

La grogne des élus a un motif simple : on fait comme si «Chaban» était là, mais, en fait, il n'est jamais là, et plus on avance dans les dossiers, plus on sent le pouvoir des directeurs. Autre grief, et il est particulièrement sensible chez ceux qui ont d'autres mandats politiques : il n'est pas un quartier de Bordeaux qui n'ait ses problèmes en attente depuis des années. *«Partout c'est la paralysie décisionnelle, la ville est complètement à l'abandon»*, déplore, par exemple, un conseiller municipal et conseiller général RPR. Juré, craché, il ne votera pas *la rallonge au budget* supplémentaire!

C'est à voir, car les critiques restent anonymes, et si tout le monde dit que tout cela ne peut plus durer, personne, pour l'instant, n'ose brandir l'étendard de la révolte. Pas même M. Valade. Il est vrai qu'en l'écartant, M. Chaban-Delmas lui a sans doute donné sa meilleure chance d'être maire de Bordeaux. En effet, dans une ville où tout le monde, y compris les chabanistes, dit que le système a vécu, que la ville n'en peut plus, l'ancien ministre délégué à l'enseignement supérieur bénéficie de la belle plate-forme médiatique du conseil régional. Il s'en sert bien et il a beau jeu de jouer les victimes.

Sa brouille avec le maire de Bordeaux s'est installée, progressivement, depuis 1985. Dans les salons bordelais, on a d'abord parlé de relations difficiles entre deux femmes d'influence, sinon de pouvoir, Micheline Chaban-Delmas et Tita Valade. Sur le plan politique, il y a eu plus sérieux : M. Valade a *sans doute eu du mal à cacher son* agacement devant le rôle de «prince consort» qu'on lui faisait jouer. Il est volontiers caustique, et de bonnes âmes se sont souvent *chargées de tout* répercuter au palais Rohan, siège de la municipalité, au point que M. Chaban-Delmas s'en est, parfois, inquiété.

Il y a eu aussi des actes d'indiscipline caractérisée. Quand M. Valade, président du conseil général, avait refusé, en 1987, le projet de liaison autoroutière Bordeaux-Périgueux, que M. Chaban-Delmas, président du conseil régional, avait accepté, le maire de Bordeaux avait fait comme s'il s'agissait d'une crise d'adolescence, mais quand M. Valade est parti en croisade contre le traité Maastricht, en 1992, il l'a perçu comme une trahison. Les deux hommes ne seraient sans doute jamais allés jusqu'à la rupture officielle s'il n'y avait eu l'épisode de la «troïka». Cette période a été l'occasion de quelques réajustements, qui ont sans doute beaucoup secoué le palais Rohan : un CAPC qui perdait son statut d'association pour devenir régie municipale et éviter, ainsi, le reproche de la gestion de fait; des salaires contractuels (plusieurs centaines) régularisés; des conflits entre des élus qui entendaient assumer leur mandat et une administration officielle ou officieuse brutalement isolée.

Le vote du budget supplémentaire (la date n'est pas encore fixée) permettra de voir si la lassitude des vassaux est plus forte que le prestige du «duc d'Aquitaine». Beaucoup pensent qu'une fois de plus, ils courberont l'échine et que, de toute façon, ils ne seront pas assez nombreux à mener la révolte.

PIERRE CHERRUAU

Alors que le parti d'extrême droite prépare son congrès

La campagne du FN pour un «nouveau protectionnisme» rencontre peu d'écho

Les dirigeants du Front national imputent à la presse le peu d'échos que rencontrent leurs thèmes de propagande, notamment celui du «nouveau protectionnisme» qui devrait, à leurs yeux, faire office de politique économique pour la France. Depuis quatre mois, le parti d'extrême-droite a lancé, à ce propos, une campagne qui ne suscite guère l'intérêt de l'opinion.

«La politique de l'édredon, visant à nous étouffer par absence d'information, tient lieu de cap à suivre», écrivait, en octobre dernier, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, dans l'éditorial de la «Lettre» bimensuelle de son mouvement. Au début novembre, Bruno Mégret, affirmait, dans la presse lepéniste : *«Le Front national subit, comme jamais, le boycott des médias. Il en résulte, pour certains, l'impression que notre mouvement n'aurait plus le vent en poupe et piétinerait.»* A s'en tenir aux résultats des élections partielles, l'*«impression»* dont parle le délégué général n'est pas dénuée de fondement.

Le moindre attrait que suscite la formation d'extrême droite *tient, pour beaucoup*, au *retour* d'une droite omniprésente à l'Assemblée nationale, d'où le Front national est absent. Au surplus, le style du premier ministre exerce, aujourd'hui encore, une certaine fascination jusque dans les rangs des électeurs lepénistes.

Il faut dire que leur chef de file lui-même éprouve une certaine fierté à avoir été reçu par Edouard Balladur, à deux reprises, au même titre que les dirigeants des autres formations, à l'Hôtel Matignon. Cette vanité irrite, parfois, dans le parti. *Faut-il, pour autant, déceler une* pointe de malice dans les propos de M. Mégret dénonçant, en M. Balladur, *«le grand anesthésiste»* et *«le marchand de sable de la société française»?*

Rajeunissement des instances

Ecarté de la représentation parlementaire, le Front national tente de rassurer ses militants en accusant la droite de pratiquer un pillage en règle de son fonds de commerce. Dans son dernier numéro (daté 4-10 novembre), *National Hebdo* publie, en première page, les photos de Charles Pasqua, Philippe de Villiers, Simone Veil, Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing et... Jean-Pierre Chevènement, sous le titre : «Tous lepénistes».

A sa manière, cet hebdomadaire qui, ainsi que le dit un membre du bureau politique, est revenu dans le giron du Front national exprime la difficulté de ce dernier à exister et à se faire entendre, alors que son président met parfois plus de vingt-quatre heures à réagir à tel ou tel fait d'actualité, comme s'il éprouvait un désintérêt pour la gestion du quotidien.

Cette situation, pourtant, n'est pas le résultat exclusif des dernières *législatives*. Elle est le fruit d'un enchaînement de facteurs qui avait commencé, malgré les dénégations de M. Le Pen, avec les échecs psychologique et politique des régionales et des cantonales de mars 1992, qui a continué avec la campagne du référendum sur la ratification du traité de Maastricht et qui s'est achevé sur l'éviction brutale des socialistes du pouvoir.

A cette conjoncture externe défavorable s'ajoute une situation interne marquée par la *préparation du congrès de février* prochain, qui devrait être l'occasion d'un certain rajeunissement des instances, et par la confection de la liste pour les élections *européennes de juin, sur laquelle* bon nombre de dirigeants souhaiteraient figurer en position éligible derrière M. Le Pen.

Dans ces conditions, la campagne pour *«un nouveau protectionnisme»*, lancée par le Front national, fin juin, conserve, jusqu'ici, un caractère quelque peu confidentiel – à l'image du récent colloque organisé à Paris, sur ce thème, par le «conseil scientifique» du Front national –, malgré les tournées départementales de M. Mégret.

Devant deux cent cinquante habitués de ces réunions, le *30 octobre dernier, les différents* intervenants ont condamné *«l'utopie libre-échangiste»*. Invitant ses auditeurs à participer, le 11 décembre prochain, à une manifestation *«pour la défense des emplois des Français et contre le GATT»*, Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique, s'est prononcé pour le rétablissement du *contrôle* des changes. Pour sa part, M. Le Pen a dénoncé le GATT et le libre-échange, dont *«l'idéologie sous-jacente est, par essence, cosmopolite, apatride et mondialiste»*.

OLIVIER BIFFAUD

EN BREF

PS : Bernard Poignant nouveau président de la FNESR. – Le bureau exécutif du Parti socialiste a décidé, mercredi 10 novembre, de nommer Bernard Poignant, maire de Quimper, rocardien, à la présidence de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), *en remplacement* de Jean-Marc Ayrault, député de Loire-Atlantique, maire de Nantes, qui, selon Jean Glavany, porte-parole du PS, souhaite se *consacrer pleinement à ces deux* mandats.

ANARCHISTES : manifestation à Paris contre le militarisme. – *Plusieurs centaines de personnes* ont commémoré à leur manière, jeudi 11 novembre, l'armistice de 1918, en participant, à Paris, au rassemblement *«contre l'ordre raciste, nationaliste, capitaliste et militariste»* organisé par la Fédération anarchiste avec, notamment, le soutien de l'Alternative libertaire, de l'Union pacifiste de France et du Mouvement des objecteurs de conscience. Parti de la place de la République, un cortège de manifestants s'est rendu à Ménilmontant, où il s'est dispersé sans incident.

ÉCOLOGISTES : rectificatif. – Le président de l'Alliance pour l'écologie et la démocratie, issue d'une dissidence de Génération Ecologie, est François Donzel, conseiller régional d'Ile-de-France, et non Bernard Donzelle, comme nous l'avons écrit par erreur dans le tableau des aides de l'Etat aux partis politiques (*le Monde* du 10 novembre).

A l'occasion de la réunion de son conseil

Le Centre national des indépendants tente de redéfinir ses rapports avec la majorité

Le Centre national des indépendants (CNI), que préside Jean-Antoine Giansily depuis quatorze mois, réunit, samedi 13 et dimanche 14 novembre à Paris, son conseil national. Sur le thème «Parlons France», Dominique Bandis, président exécutif du Centre des démocrates sociaux, député (UDF-CDS) de Haute-Garonne et maire de Toulouse, devait être l'invité-vedette de la seconde journée de ses travaux. La présence du candidat malheureux à la présidence de l'Assemblée nationale prouve l'éclectisme du CNI, qui, à ses deux précédentes réunions, avait invité Philippe de Villiers, député et président (UDF-PR) du conseil général de Vendée, et Hervé Novelli, devenu député (UDF-PR) d'Inde-et-Loire.

M. Baudis, tout comme la petite formation de M. Giansily, avait pris position en faveur de la ratification du traité de Maastricht, M. de Villiers en étant, au contraire, un farouche adversaire. Par ses thèmes politiques, le second est pourtant plus proche du CNI que le premier.

Ce changement, qui prouve l'ouverture d'esprit du successeur d'Yvon Briant à la tête du CNI, est également la marque de la difficulté que cette formation rencontre à trouver une position – et une utilité – *sur l'échiquier politique*. Fort de douze mille à quinze mille adhérents, selon son président, et doté de nombreux élus locaux – le CNI revendique aussi six députés *et quatre sénateurs* dans le cadre du financement des partis –, le mouvement fondé par Antoine Pinay est apparu, ces dernières années, comme la cinquième roue du carrosse de la droite. Durement concurencé par le Front national, il a été utilisé *comme passerelle* entre la droite parlementaire et l'extrême droite. *«Il ne m'intéresse pas de présider une passerelle, car c'est un lieu où on ne reste pas»*, assure M. Giansily, qui veut faire du CNI un partenaire, à part entière, du RPR et de l'UDF.

Pour atteindre cet objectif, le président du CNI, qui n'est pas un adepte de l'utopie, vante les mérites de sa formation, *«réellement démocratique, où il est impensable de remplacer un président local à partir de Paris»*. La force de cette formation repose, effectivement, sur l'autonomie de chacun des centres départementaux, qui fait aussi sa faiblesse. Cette structure conduit parfois à des dérapages dans les accords locaux, sur lesquels M. Giansily n'entend pas transiger. *«Ceux qui font ou feront alliance avec le Front national seront exclus»*, affirme-t-il en pensant aux prochaines consultations locales, cantonales et municipales.

O. B.

COMMUNICATION

Hongkong et les envoyés très spéciaux de Pékin

Alors que la colonie britannique va être rétrocédée à la Chine, le régime communiste s'infiltre dans les médias

HONGKONG

de notre envoyé spécial

La presse de Hongkong n'est sans doute pas un modèle de déontologie mais *c'était jusqu'à présent*, dans les limites consenties par la situation locale, une presse relativement libre, et peut-être la plus dynamique d'Extrême-Orient si l'on met de côté le cas très spécifique du Japon. A l'approche de la rétrocession de la colonie à la Chine, en 1997, cette liberté, conquise surtout dans les années 80 en dépit d'une situation coloniale accordant des pouvoirs discrétionnaires à l'administration britannique, commence dès à présent à se voir menacée.

Il est tentant, mais aussi dans une bonne mesure pertinent, de se remémorer la façon dont le Vietcong avait infiltré dans les rouages de la société sud-vietnamienne, avant la victoire communiste de 1975, une multitude d'agents qui travaillaient en fourmis souterraines à sa cause. Un phénomène similaire est en train de se produire à Hongkong, non pas tant en prévision d'un «grand soir» révolutionnaire annonciateur d'une ère collectiviste, mais, plus prosaïquement, dans la perspective de la rétrocession de la colonie britannique à la Chine continentale. Et le phénomène est, comme jadis au Vietnam, particulièrement sensible dans le domaine de la presse, cible privilégiée des capitalo-marxistes de Pékin.

Fins tacticiens

Ainsi en va-t-il notamment de l'affaire du journaliste Xi Yang, du quotidien *Ming Pao*, qui a été arrêté pour *«espionnage»* à Pékin. A la faveur des tentatives du journal d'obtenir sa libération par des contacts avec la direction chinoise, on a soudain découvert que le principal responsable de la rubrique qui faisait la réputation de cet organe respecté, de tendance libérale, n'était autre que le fils du deuxième plus haut représentant de la Chine à Hongkong, Zhang Junsheng, vice-directeur de la branche locale de l'Agence Chine nouvelle.

Mais, souligne un journaliste indépendant, *«cela n'est qu'un exemple. Les communistes ont planté leurs hommes dans un grand nombre de rédactions de presse, il n'y a pas beaucoup de journaux où ils n'aient pas leurs agents ou leurs amis. Ils sont très bien organisés»*...

Il y a quelque temps, la presse de Hongkong a commencé à révéler les ramifications locales secrètes du pouvoir pékinois, où il apparaissait nettement que la presse était un domaine de choix prioritaire pour la pénétration des milieux encore réticents à l'influence chinoise. Dans ce contexte, la Chine, qui disposait déjà à Hongkong, en particulier, de deux journaux en langue chinoise ouvertement à sa solde, le *Ta Kung Pao* et le *Wen Wei Po*, vient de réaliser un rêve qu'elle caressait depuis longtemps : acquérir une voix prédominante au sein du quotidien de langue anglaise *South China Morning Post*.

Le paradoxe veut que ce soit le magnat australo-américain Rupert Murdoch qui ait favorisé la manœuvre en vendant, en septembre, 34,9 % des 50 % de parts qu'il détenait dans le capital de ce journal, imparfait mais réel fleuron d'une conception de la liberté de la presse à l'anglaise en terre chinoise, et en tout état de cause un des plus profitables organes de presse du monde.

Cette partie du capital du *Post* a été cédée à un homme d'affaires chinois de Malaisie, Robert Kuok, connu pour ses sympathies pékinoises. M. Kuok porte, entre autres casquettes, celle de conseiller de Pékin pour les affaires concernant l'avenir de Hongkong. Enrichi dans l'immobilier, il détient aussi des intérêts d'affaires à Pékin et à Shanghaï, est très présent dans le domaine audiovisuel et, par l'intermédiaire du *Post*, possède une participation dans le *Bangkok Post* de Thaïlande, autre journal influent dans la région, quoique moins indépendant du pouvoir que son frère hongkongais.

Fins tacticiens, l'homme d'affaires et ses amis pékinois n'ont pas immédiatement imprimé de revirement éditorial dans les pages du *Post*, auquel les représentants de Pékin dans la colonie ont à de nombreuses reprises reproché de *«manquer d'objectivité»*, surtout pour des articles critiques envers le pouvoir chinois. Il s'agit au contraire, pour la Chine, de préserver le lectorat actuel du journal, afin de l'utiliser au moment crucial où elle aura besoin de son influence pour rallier à sa cause des milieux rétifs à son influence.

Cependant, au moment même où M. Kuok prenait le contrôle du journal, on a vu s'imprimer un nouveau rapport de forces avec Pékin quand le *Post* a dû s'excuser publiquement, en lettres bien grasses au sommet de sa «une», pour une information exagérée publiée quelques semaines auparavant. L'information concernait les fuites de capitaux et la disparition de banquiers du continent à la suite des mesures d'austérité adoptées pour freiner l'économie chinoise. Le *Post* façon nouvelle alla jusqu'à offrir une somme d'argent importante à une organisation caritative du continent en guise de *mea culpa*.

De la même façon, mais moins subtilement, par l'intermédiaire d'un autre homme d'affaires à sa dévotion, la Chine populaire s'est acquis une voix hebdomadaire se présentant comme un *news magazine* à l'américaine, *Window*, qui tire régulièrement à boulets rouges sur la presse libre et les milieux libéraux au nom d'un *«patriotisme»* de circonstance. Le magazine se veut, pour les affaires chinoises, un concurrent à la *Far Eastern Economic Review*, qui appartient au groupe Dow Jones, également propriétaire du *Wall Street Journal* et de son influente édition asiatique, réalisée à Hongkong.

La chute du *Post* dans la zone d'influence chinoise, dans une cité dont la législation actuelle n'interdit en rien les concentrations de médias, s'inscrit dans le cadre d'un vaste redéploiement des intérêts dans le secteur de la communication en Extrême-Orient provoqué par l'irruption massive et désordonnée de la télévision par satellite.

News Corp., la firme de M. Murdoch, s'est dégagée du journal, pour une somme estimée à 349 millions de dollars US, afin de financer sa récente acquisition, pour 525 millions de dollars, d'une majorité dans le capital du réseau télévisé StarTV, le pionnier de la diffusion par satellite qui est en train de révolutionner l'Asie. M. Murdoch passe pour vouloir édifier un empire audiovisuel dans la région à partir de ce réseau, qui diffuse, outre des programmes de divertissement, l'excellente branche asiatique de la chaîne d'informations créée par la BBC. On estimait au début de l'année à douze millions le nombre de points de réception de StarTV en Asie, mais la progression est fulgurante et, en raison des habitudes communales, ce média atteint un nombre de spectateurs plus élevé qu'en Occident.

Les nomades et le petit écran

Tous ces mouvements – d'autres projets de télévision sont mitonnés à Taïwan – inquiètent fortement un trône pékinois qui repose fondamentalement sur le monopole de l'information. C'est au vu des menaces pesant sur ce monopole dans le domaine audiovisuel que Pékin a renouvelé avec force publicité une interdiction déjà ancienne faite à la population de se doter d'antennes paraboliques sans autorisation gouvernementale. En fait, les tenants du pouvoir à Pékin ont dans une large mesure échoué à faire respecter l'interdit, à en juger par l'allure de champignonnières qu'ont prises les villes et même les bourgades de Chine avec la prolifération des paraboles.

La palme de l'exotisme, dans ce domaine, revient tout de même à la Mongolie : il n'est pas rare d'y voir, au fin fond de la steppe, un groupe de nomades rassemblés pour un soir autour du petit écran branché sur une soucoupe et alimenté par un bloc électrogène. Les rudes hommes et femmes qui bravent une nature éprouvante s'y passionnent, un peu inexplicablement, pour les dernières variations de l'index Hang Seng à la Bourse de Hongkong commentées par une pimpante et fine présentatrice chinoise. Mais la Mongolie est démocratique, l'information n'y fait plus problème, contrairement à la Chine.

FRANCIS DERON

Les concentrations aux États-Unis

Bellsouth s'allie à QVC contre Paramount

NEW-YORK

de notre correspondant

La principale compagnie régionale de téléphone américaine, Bellsouth, a annoncé, jeudi 11 novembre, qu'elle allait apporter 1,5 milliard de dollars (9 milliards de francs) à la société de télé-achat QVC pour l'aider dans son OPA hostile sur Paramount, le géant du cinéma et de l'édition (*le Monde* du 11 novembre). Bellsouth devrait ainsi devenir le premier actionnaire de QVC. *«Il ne s'agit pas d'un investissement financier»*, a expliqué le président de Bellsouth, John Clendenin, ajoutant : *«Nous allons avoir un rôle très actif auprès de QVC dans son OPA sur Paramount.»*

Les nouveaux alliés devraient proposer rapidement une nouvelle offre aux actionnaires de Paramount après la surenchère, samedi 6 novembre, de l'autre prétendant, la société multimédia Viacom. La dernière offre de QVC ne valorise Paramount qu'à 9,5 milliards de dollars, alors que Viacom en propose actuellement 10,1 milliards (60 milliards de francs).

E. I.

Après une émission contestée

Nouvelle mise en demeure du CSA à Fun Radio

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a adressé, mercredi 10 novembre, une nouvelle mise en demeure au directeur général de Fun Radio, pour *«incitation à la détérioration d'un bien public»* après la diffusion, dans l'après-midi du 12 octobre, d'une *«émission au cours de laquelle un animateur de Fun Radio avait invité un jeune auditeur à commettre un acte de vandalisme, en lui demandant avec insistance d'arracher le fil du combiné d'une cabine publique de téléphone»*.

Selon Benoît Sillard, directeur général du réseau Fun, il s'agissait d'un *«sketch»* : un auditeur aurait reproduit pour l'émission «Les délires de Cauet» le bruit d'un combiné qu'on arrache. Fun a sollicité une lettre de cet auditeur pour prouver sa bonne foi. Cette mise en demeure intervient alors que le CSA a pris acte de l'interruption, après un mois d'antenne, du *«Difooloir»*, une émission diffusée à 21 h 30 sur le même réseau («le Monde Radio-Télévision» daté 10-11 octobre).

EN BREF

GATT : les distributeurs allemands de films opposés aux quotas de diffusion. – Les distributeurs allemands de films se sont déclarés, lundi 8 novembre, totalement opposés aux quotas de diffusion dans les cinémas et à la télévision. *«Les cinémas allemands ne veulent pas être GATTés et obligés de diffuser un quota de films européens»*, a indiqué dans un manifeste rédigé le 4 novembre la Fédération des cinémas allemands (HDF).

PRÉCISION : le renouvellement de la concession de Canal Plus. – Dans l'article consacré au futur statut de Canal Plus (*le Monde* du 12 novembre), un raccourci malencontreux laissait entendre que la concession de la chaîne cryptyée viendrait à échéance le 6 décembre. Cette date est en réalité celle avant laquelle le gouvernement pourrait éventuellement dénoncer la concession de Canal Plus, concession qui porte sur douze ans et qui viendra à échéance dans deux ans, le 6 décembre 1995.

NRJ : accord avec la SPRE. – La radio NRJ a mis fin au contentieux qui l'opposait depuis 1988 à la SPRE, qui perçoit les droits des artistes-interprètes et des producteurs de phonogrammes en contrepartie de la diffusion de leurs œuvres) en s'acquittant d'une dette de 40 millions de francs, a annoncé, lundi 8 novembre dans un communiqué, la chaîne musicale. Ce règlement devrait clore la «guerre» des encarts publicitaires qui opposait les artistes interprètes et la *«plus belle des radios»* dans l'attente d'une décision du Conseil d'Etat sur le barème des rémunérations des droits reconnus par la «loi Lang» du 3 juillet 1985 (*le Monde* du 17 avril). Un nouveau barème devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1994, au terme de négociations en cours entre les radios et les organismes représentant les artistes et les producteurs.

■ **BILAN.** – **Le carambolage qui s'est produit sur l'autoroute A10, mercredi 10 novembre peu avant 20 heures, près de Mirambeau (Charente-Maritime) au nord de Bordeaux, aurait fait dix-sept morts et quarante-neuf blessés. Les chiffres demeurent provisoires tant l'identification des victimes est rendue difficile par l'enchevêtrement et l'incendie des véhicules. Plusieurs blessés sont dans un état grave. Quarante-six véhicules, dont quatre camions et deux camionnettes, sont impliqués dans la collision.**

■ **ENQUÊTE.** – **Les chauffeurs de deux poids lourds qui seraient à l'origine de la catastrophe ont été placés en garde à vue. Le ministre des transports, Bernard Bosson, a annoncé la création d'une commission d'enquête nationale.**

■ **POLÉMIQUE.** – **Le « carnage » de l'A 10 pose, selon le porte-parole de la Fédération des usagers des transports, Jean-Claude Delarue, « le problème du laxisme des autorités à l'égard des conducteurs qui roulent trop vite ». Brice Lalonde, président de Génération Écologie, dénonce « la carence » du ministre des transports « et de ses prédécesseurs devant l'invasion des poids lourds ». Michel Barnier, ministre de l'environnement, admet qu'il n'y a « peut-être pas assez d'efforts sur le train ». Ségolène Royal, ancien ministre socialiste de l'environnement, demande « des sanctions sévères contre les entreprises de transport concernées » et réclame « la relance du projet de ferroutage (transports des remorques de camions sur les trains) plutôt que la fuite en avant d'un programme autoroutier qui incite à l'augmentation anarchique du nombre de camions ».**

■ **VITESSE.** – **Depuis le conflit des routiers en juillet 1992, le permis à points a été réformé, à peine entré en vigueur. Lorsqu'un excès de vitesse est constaté, s'il ne dépasse pas de plus de 20 km/h la vitesse autorisée, un seul point est retiré et le contrevenant peut même éteindre toute action de la justice en s'acquittant sur-le-champ d'une amende forfaitaire. En outre, la vitesse est corrigée, la vitesse « constatée » est réduite et l'on prend en compte une « vitesse retenue » inférieure. Des magistrats dénoncent ces concessions des pouvoirs publics qu'ils accusent, selon les mots de l'un d'eux, « de verser aujourd'hui des larmes de crocodile ».**

L'accident de l'autoroute A 10

L'identification des victimes du carambolage de Mirambeau se révèle difficile

LA ROCHELLE

de notre correspondant

Ils ont encore du mal à imaginer ce qui s'est passé de l'autre côté de la barrière centrale. Eux, ils étaient sur la route du retour, dans l'autre sens. *« Je rentrais de Tarbes*, raconte l'homme. *Il y avait beaucoup de circulation, beaucoup de camions, français et étrangers, qui se hâtaient, sous la pluie : sauf dérogation, ils n'avaient plus le droit de rouler après dix heures du soir. Je suis arrivé à la hauteur de l'accident entre le moment de la catastrophe et celui de l'arrivée des secours. J'ai une CB à bord. Immédiatement, j'ai alerté mes amis par radio. Quand je leur ai dit ce que je voyais à la suite des explosions et des incendies, au bout de quelques minutes, ils m'ont dit d'arrêter, ils ne voulaient plus me croire... »*

L'autre, une conductrice qui rentrait de Saint-Céré, parle d'une *« circulation folle »*, poids lourds et voitures de tourisme en très grand nombre. *« Tout le monde roulait très vite, sous la pluie, sans visibilité, dans les deux sens. Et puis, cette horreur... ».*

Ces deux témoins du monstrueux carambolage de Mirambeau ont laissé le « kilomètre 481 » aux sauveteurs, aux enquêteurs, aux cent cinquante pompiers mobilisés par le « plan rouge ». Les grutiers ont passé la journée du jeudi 11 novembre à dégager les épaves que les gendarmes tentent d'identifier. A mesure que la journée avance, le bilan se modifie : quinze ou dix-sept morts. Sur les corps, il est impossible de mettre un nom. Seuls deux d'entre eux auraient été identifiés, des Vendéens. En attendant que les familles soient prévenues, leur identité n'est pas révélée.

Deux mille six cents appels

Sur les voitures carbonisées, les plaques minéralogiques ont fondu, les moteurs ont explosé. Les numéros d'identification sont inutilisables. Pour réunir les indices, comme l'a expliqué le procureur du tribunal de Saintes, les véhicules ont été déplacés avec les cadavres à l'intérieur. A la préfecture de La Rochelle, une douzaine d'employés ont passé la nuit de mercredi à jeudi, puis la journée du 11 novembre, à répondre, sans pouvoir s'appuyer sur des certitudes, aux familles angoissées. Deux mille six cents appels au total.

A quelques mètres du pont sur l'autoroute, le village viticole de Saint-Martial-de-Mirambeau, moins de deux cents habitants, s'est éveillé en plein cauchemar. Il s'est tout de suite mis au travail, se mobilisant pour aider les rescapés, les héberger une nuit, leur offrir un repas, un téléphone. Surtout les réconforter et les remettre sur pied après l'énorme choc.

La salle municipale, transformée en chapelle ardente, est restée vide. Les corps ont été transportés vers l'institut médico-légal de Bordeaux où l'on tentera de nouveau les difficiles identifications. Après cette invasion brutale de fer, de feu et de mort, le village s'est refermé sur sa tranquillité. Voici quelques années, l'arrivée de l'autoroute A 10 près de Mirambeau avait été accueillie avec soulagement par la population du canton. Dans ce secteur, la nationale Saintes-Bordeaux, sinueuse et vallonnée, fréquentée par des hordes de camions, tuait beaucoup...

CLAUDE DUBILLOT

Trop de camions ou trop de vitesse ?

Suite de la première page

Brice Lalonde a ainsi réclamé que *« plus une tonne supplémentaire ne soit transportée par la route »*. Cette substitution suppose la construction d'une « autoroute roulante » : les Suisses ont décidé de faire monter sur des trains les semi-remorques qui voudront traverser leur pays, mais la France ne sait pas comment financer les 70 ou 80 milliards de francs que coûterait une voie ferrée nouvelle entre Lille et Avignon. Il ne faut pas oublier non plus que la Commission de Bruxelles veillera scrupuleusement à ce que, sous couvert de sécurité routière, les gouvernements n'avantagent pas leurs chemins de fer au détriment des transporteurs routiers, qui n'apprécient guère de faire prendre le train à leurs camions ! Mais il y a beaucoup de démagogie dans la recherche d'un bouc émissaire parmi les poids lourds, car la catastrophe de Mirambeau – jusqu'à plus ample informé – est imputable à une cause beaucoup plus simple et qui interpelle la totalité des conducteurs : la vitesse.

Sur autoroute, les usagers se sentent en sécurité au point de rouler à plus de 130 km/h par temps de pluie (la vitesse limite est alors de 110 km/h) à dix mètres les uns des autres. Ce comportement est suicidaire, car il suffit alors de la moindre interruption du trafic – et qu'importe si elle est due à un camion, à une voiture ou à une moto – pour que les véhicules s'encastrent les uns dans les autres. On a beau jeu alors de mettre en cause le brouillard ou la pluie, mais la responsabilité des empilements de voitures faisant plusieurs dizaines de morts survenus en France, en Espagne ou en Californie au cours des dernières années doit être imputée au comportement des conducteurs eux-mêmes.

Le gouvernement serait bien inspiré de ne pas baisser sa garde, comme il le fait trop souvent parce que les statistiques de l'hécatombe routière s'améliorent de quelques centaines de vies épargnées, parce qu'il n'y a plus de crédit pour des campagnes de communication audiovisuelle, parce que les forces de l'ordre n'aiment pas s'occuper de police de la route ou parce qu'il est impopulaire de sévir contre les contrevenants. Les pouvoirs publics doivent marteler les exigences d'une conduite enfin apaisée. Car l'expérience prouve que le relâchement est immédiat : quelques cocoricos ministériels sur la sécurité routière, l'espoir qu'une élection présidentielle annonce une amnistie et les infractions repartent de plus belle ! Faut-il rappeler que les conducteurs français sont parmi les plus indisciplinés du monde et que 42 % d'entre eux ne respectent pas les limitations de vitesse prévues par le code de la route ?

ALAIN FAUJAS

M. Bosson annonce la mise en place d'une commission d'enquête nationale

BORDEAUX

de notre correspondant

Le ministre des transports, Bernard Bosson, a animé, jeudi 11 novembre, une réunion de travail regroupant, à la mairie de Jonzac (Charente-Maritime), les principaux acteurs de l'organisation des secours.

« Je suis venu, au nom du gouvernement, témoigner notre émotion et notre solidarité », a déclaré M. Bosson avant de confirmer le fait qu'aucun produit dangereux ne semblait être en cause, mais plutôt la pluie, le manque de visibilité et la vitesse. *« Toute la lumière sera faite le plus vite possible. Une commission d'enquête nationale va se mettre en place immédiatement et travailler avec les enquêteurs sur place et la justice »*, a-t-il annoncé avant de conclure par un appel à une prise de conscience nationale : *« Nous perdons 25 personnes par jour sur les routes et dans l'indifférence la plus totale. Une personne toutes les 50 minutes, jour et nuit, 365 jours sur 365. Si au moins cet accident pouvait nous sensibiliser à ce problème national. Nous sommes le peuple qui tue le plus sur la route. A chacun de réfléchir sur la manière dont il se conduit ».*

Prévu fin octobre mais reporté à cause de la crise à Air France, le prochain comité interministériel de sécurité routière devrait se réunir avant la fin du mois.

P. C.

CLÉS

■ ***Poids lourds : des horaires stricts.*** – La réglementation impose à la circulation des poids lourds des restrictions horaires très précises sur toutes les *routes et autoroutes de France.*

1) *Transport de marchandises ordinaires* pour les camions de plus de 7,5 tonnes : interdit du samedi à 22 heures au dimanche à 22 heures et de la veille à 22 heures au jour férié à 22 heures.

2) *Transport de produits dangereux* (sans limitation de tonnage) : interdit du samedi midi au dimanche minuit, et de la veille à midi au jour férié à minuit.

3) *Transport d'hydrocarbures et de gaz liquéfiés* : interdit du samedi à 20 heures au dimanche à minuit et de la veille à 20 heures au jour férié à minuit.

Il existe aussi une réglementation spéciale pour la région parisienne, afin de réduire, notamment, les encombrements du *week-end : elle concerne les* autoroutes A-6, A-10, A-12 et A-13 jusqu'à environ 30 km des portes de la capitale.

■ ***Quatre à cinq fois moins d'accidents mortels sur les autoroutes.*** – Selon l'Union routière de France (URF, qui rassemble les professions de la route), le nombre des accidents mortels enregistrés sur les autoroutes *« reste quatre à cinq fois plus faible, en moyenne, que sur les routes ordinaires, à cause de l'absence de carrefours et de la séparation des sens de la circulation. »* L'URF estime qu'en raison de l'existence de 8 000 km d'autoroutes en France, ce sont près de 2 000 vies qui sont épargnées chaque année.

■ **Une mortalité réduite de 16 % avec une vitesse de 115 km/h.** – La vitesse *moyenne des voitures de tourisme* (sur les autoroutes françaises) est actuellement de 120 km/h, indique l'Union des sociétés d'autoroutes françaises à péage. Son président, Gérard Morancet, souligne qu'une vitesse moyenne ramenée à 115 km/h réduirait de 16 % par an la mortalité automobile.



هكذا من الأصل

JUSTICE

Une proposition de nomination discutée

Les mésaventures du procureur Monique Guemann

Le ministère de la justice, qui devait pourvoir un poste d'avocat général à Paris, vient de décider de retenir le nom de Monique Guemann, actuel procureur général de la cour d'appel de Nîmes. Cette proposition est loin d'être une promotion : les deux postes sont de même niveau hiérarchique mais le procureur général de Nîmes dispose incontestablement de responsabilités plus importantes qu'un avocat général de Paris. *«Le gouvernement souhaite, pour des raisons qu'il n'a pas à expliquer, qu'il y ait un nouveau procureur général à Nîmes,* explique-t-on à la chancellerie. *Aucune faute n'a été commise, il ne s'agit pas d'une mesure disciplinaire, mais ces emplois sont à la discrétion du gouvernement. Il est dans la logique du système que les procureurs généraux puissent être changés.»*

«Je ne suis pas candidate»

Or Mme Guemann n'est pas tout à fait un magistrat comme les autres : ancienne vice-présidente du Syndicat de la magistrature, cette femme de tempérament n'a jamais caché ses convictions de gauche. En 1977, alors qu'Alain Peyrefitte était garde des sceaux, elle avait été suspendue provisoirement de ses fonctions, puis mutée d'office avec abaissement d'échelon au tribunal de Nanterre parce qu'elle avait fait état, au cours d'une audience, de son *«inquiétude»* après l'extradition, par la France, de l'avocat ouest-allemand Klaus Croissant. Au cours de la crise du Syndicat de la magistrature (SM), dans les années 1989-1990, Mme Guemann s'était rangée aux côtés de ceux qui souhaitaient que le SM soit plus offensif à l'égard du gouvernement socialiste.

Reçue récemment par le directeur de cabinet de Pierre Méhaignerie, Mme Guemann dit avoir clairement refusé le poste d'avocat général qui lui était proposé. *«Je ne suis pas candidate»*, commente-t-elle fermement aujourd'hui. Certes, les magistrats du parquet, qui, aux termes du statut de la magistrature de 1958, sont *«placés sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice»*, ne bénéficient pas de l'inamovibilité garantie aux magistrats du siège.

Mais les nominations *«politiques»* qui suivent les changements de majorité n'en sont pas moins discutables et toujours mal acceptées. Au lendemain de sa nomination place Vendôme, M. Méhaignerie avait d'ailleurs promis de ne pas se lancer dans une chasse aux sorcières. *«Les ministres doivent pouvoir choisir [leurs] collaborateurs directs, sur des critères de compétence et de loyauté,* notait Pierre Méhaignerie dans un entretien accordé peu après sa nomination (*le Monde* daté 2-3 mai). *Cela peut entraîner quelques mutations. La situation est tout autre pour les juridictions. Les magistrats régulièrement nommés par les autorités légitimes qui en avaient le pouvoir restent bien évidemment en place, et je n'ai jamais mené de chasse aux sorcières.»*

La nomination de Monique Guemann, qui serait le premier démenti de ces engagements, reste cependant à l'état de projet. Instituée par la réforme du statut de la magistrature engagée par Henri Nallet en 1992, la Commission consultative du parquet, présidée par le procureur général de la Cour de cassation, Pierre Truche, devrait se réunir dans les semaines qui viennent afin de rendre son avis.

ANNE CHEMIN

Les réactions au projet de loi visant à instituer une peine perpétuelle

Une pétition au nom de la Convention européenne des droits de l'homme

Au lendemain de l'adoption par le conseil des ministres du projet de loi sur la peine perpétuelle présenté par le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, une pétition dénonce une «peine plus inhumaine encore que ne l'était naguère la déportation aux travaux forcés» et dont le vote par les parlementaires serait «une terrible régression». En voici le texte complet :

«Cent trente-sept députés de droite ont signé une proposition de loi tendant au rétablissement de la peine de mort, par des voies chimiques ou médicales. Comme en écho, le garde des sceaux a soumis au conseil des ministres un projet de loi visant à instituer une véritable peine de mort lente, par incarcération perpétuelle et incompressible. Mort propre ou mort lente, tel est le débat qui occupe aujourd'hui une partie de la droite. Nous voulons rappeler au garde des sceaux et aux signataires de la proposition de loi Nungesser que la France a accepté et ratifié le protocole n° 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui dispose que *«la peine de mort est abolie. Nul ne peut être condamné à une telle peine ni exécuté».*

»La France a accepté et ratifié cette convention, qui dispose dans son article 3 que *«nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou mauvais traitements inhumains ou dégradants».* Ces dispositions ont une force supérieure à celle des lois, en vertu de l'article 55 de la Constitution, et s'appliquent directement dans notre ordre juridique. Le gouvernement se propose aujourd'hui en réalité, malgré l'opposition générale des organisations professionnelles, de rétablir un équivalent de la peine de mort, sous le couvert insidieux d'une peine perpétuelle plus inhumaine encore que ne l'était naguère la déportation aux travaux forcés.

»L'accepter serait une terrible régression. Les conventions des Nations unies prévoient que l'incarcération doit aider à la réinsertion des condamnés et non les priver de toute humanité. Nous demandons aux parlementaires, quel que soit leur groupe politique, parce que c'est une question de conscience individuelle, de refuser de voter ces projets, contraires à la dignité humaine et aux engagements internationaux de la France.»

Premiers signataires :

Christian Bachman, sociologue; Yves Baudelot, avocat; Delphine Batho, vice-présidente de SOS-Racisme; Calixte Beyala, écrivain; Jean-Louis Bianco, ancien ministre; Emmanuel Bijeon, avocat; Jules Borker, avocat; Gérard Boulanger, avocat; Pierre Bourdieu, professeur au Collège de France; Jean-Denis Bredin, avocat; Pascal Bruckner, écrivain; Jean-Christophe Cambadélis, ancien député de Paris; Philippe Campinchi, président de l'UNEF-ID; Enrico Castaldi, avocat; Robert Castel, directeur de recherche EHESS; Yves Cochet, porte-parole des Verts; Françoise Cotta, avocat; Harlem Désir, ancien président de SOS-Racisme; Julien Dray, député; André Dumas; Laurent Favre, avocat; Simon Foreman, avocat; Thierry Fournot, avocat; Jean-Claude Gawsewitch, éditeur; Gisèle Halimi, avocat; Marek Halter, écrivain; Jean-Paul Huchon; Pascale Lalère, avocat; Malik Larabi, ancien vice-président de l'UNEF ID; Henri Leclerc, avocat; Véronique Lenoir, avocat; Anicet Le Pors, ancien ministre; Philippe Lette, avocat; Marie-Noëlle Lienemann, ancien ministre; Alain Lipietz, directeur de recherche CNRS; Frédérique Mattonti, enseignante à l'ENS; Arnaud de Montebourg, avocat; Olivier Mongin, directeur de la revue *Esprit;* Pierre Moscovici; Alexis Mourre, avocat; Bernard Pignerol; Jacques Ribs, président de Droit et Démocratie; Joël Roman, directeur revue *Esprit*; Daniel Soulez Larivière, avocat; Benjamin Stora, enseignant Paris-VIII; Fodé Sylla, président de SOS-Racisme; Jean Terquem, conseiller d'Etat honoraire; Francis Terquem, avocat; Alain Touraine, sociologue; Dominique Tricaud, avocat; Manuel Valls; Laurent de Villepin, rédacteur en chef de la revue *ARCAT SIDA*; Eva Weil, psychanalyste; Michel Yvernat; Jean-Claude Zylberstein, éditeur.

RELIGIONS

Dans une chute

Le pape se fracture l'épaule droite

Recevant en audience, jeudi 11 novembre au Vatican, une délégation de la vingt-septième conférence générale de la FAO, conduite par son nouveau directeur général, Jacques Diouf, le pape, au moment de se lever pour bénir ses hôtes, a trébuché sur une marche à cause d'un épais tapis. Il est tombé sur le côté droit en heurtant le visage et le bras contre le sol, et il est resté à terre pendant deux à trois minutes.

Aidé à se relever par ses collaborateurs sous les applaudissements des personnalités présentes, Jean-Paul II a salué de la main gauche les délégués de l'organisation internationale, avant d'être transféré à la polyclinique Gemelli de Rome. C'est dans ce même hôpital qu'il avait été transporté après l'attentat du 13 mai 1981 et opéré le 17 juillet 1992 d'une tumeur bénigne à l'intestin.

Le pape souffre d'une fracture à l'épaule droite, qu'il devra garder immobilisée dans un bandage souple pendant quatre semaines, a indiqué, jeudi soir 11 novembre, un bulletin du docteur Emilio Trisalti, directeur de la polyclinique. Un communiqué publié par le porte-parole du Vatican, Joaquim Navarro-Valls, précise qu'il a été victime d'une *«luxation traumatique antérieure à l'épaule droite, avec une fracture de la glénoïde».*

Jean-Paul II a dû subir une légère intervention pour réduire la fracture nécessitant une anesthésie de quinze minutes. C'est à cause de cette anesthésie que les médecins ont décidé de garder le pape pour une nuit à l'hôpital. Vendredi matin, il devait regagner le Vatican, où il devra, pendant quatre semaines, réduire son activité. – *(AFP.)*

La protestation des aumôniers de prison

Les aumôniers de prison protestent également contre le projet Méhaignerie sur la peine perpétuelle. Le pasteur Werner Burki, aumônier général, responsable de la commission Justice et aumônerie des prisons de la Fédération protestante de France, écrit : *«La peine perpétuelle de privation de liberté est une peine qui entraîne au désespoir. Elle n'est pas la solution. Etre solidaires de la souffrance des familles des victimes, c'est aussi avoir le courage de leur dire qu'il est légitime que l'auteur du drame qui les a meurtris voie son acte sanctionné. Mais avec ces familles, et pour elles, dans l'espérance du changement qui peut s'opérer en chaque être, même dans le plus déchu des humains, nous voulons dire et croire à un avenir qui ne soit pas basé sur la vengeance irréversible. La volonté qui nous mobilise est de dire et de redire qu'il existe une espérance. La prison doit être utilisée dans les situations les plus urgentes. Le retour à la vie sociale doit rester une préoccupation constante.»*

Du côté catholique, le Père Jacques Thierry, aumônier de prison à Caen, écrit que *«la réponse gouvernementale ne résout en rien le difficile problème posé par les criminels sexuels, car il ne propose que l'allongement de la peine». «Déjà il nous est proposé d'employer largement la peine de sûreté de trente ans,* ajoute-t-il. *Mais quel sera le comportement de ceux qui n'auront plus rien à perdre? Comment vont réagir les personnels de la prison? Dans dix ans – et les responsables de la pénitentiaire le savent et le disent, – les prisons de longues peines seront ingérables dans notre pays, vu le nombre de détenus qui y seront pour des peines toujours plus longues?»*

Le bâtonnier des avocats à la cour de Paris hostile à la perpétuelle «réelle». – Lors d'une rencontre avec la presse, mercredi 10 novembre, Georges Flécheux, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris, s'est déclaré opposé au projet de perpétuité *«réelle»* présenté par Pierre Méhaignerie. *«Nous comprenons la douleur des familles mais il n'est pas bon de légiférer sous le coup de l'émotion,* a-t-il souligné. *Nous avons protesté auprès du garde des sceaux contre cette sanction qui ne laisse aucune place à l'espoir.»*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde
RADIO TÉLÉVISION

Les suites de l'opération de police dans les milieux islamistes

Trois personnes proches du FIS sont toujours en garde à vue

Trois des quatre-vingt-huit personnes interpellées, mardi 9 novembre, dans le cadre de l'opération menée par la police française dans les milieux islamistes (*le Monde* du 10 novembre) étaient toujours en garde à vue, vendredi 12 novembre en fin de matinée : *Moussah Kraouche et Djaffar El-*Houari, deux responsables de la Fraternité algérienne en France – une association considérée comme un «relais» du Front islamique du salut (FIS) –, et Abdelhak Boudjaadar, interpelé à Orléans et qui pourrait être un correspondant du FIS en France.

Leur garde à vue avait été prolongée de quarante-huit heures dans le cadre de la législation antiterroriste. Les enquêteurs souhaitaient savoir si les ravisseurs de trois Français à Alger le 24 octobre avaient pu bénéficier d'un quelconque soutien sur le territoire français. La police a saisi chez Moussah Kraouche de la documentation et une copie de la lettre remise par ses ravisseurs à Michèle Thévenot, l'une des trois personnes enlevées en Algérie. Au cours de diverses autres perquisitions, les enquêteurs *ont saisi de nombreux documents*, des ordinateurs, ainsi qu'une liste de personnalités connues pour leur opposition au FIS.

Interrogé, jeudi 11 novembre, sur France 2, le président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, Rabah Kébir, a appelé la France à prendre *«parti pour la démocratie* (en Algérie) *et non pas pour la dictature et le régime militaire»*. Commentant les opérations de police du 9 novembre, il a déclaré que *«les provocations comme celles-ci»* pouvaient *«ouvrir les portes face à tous les dangers»*.

Création d'un Groupe d'amitié islamo-chrétienne et d'une Union des familles musulmanes

Deux initiatives pour favoriser l'intégration de la communauté musulmane en France

Deux initiatives viennent d'être prises en vue de faciliter l'intégration de la communauté musulmane en France : il s'agit de la création d'un Groupe d'amitié islamo-chrétienne et d'une Union des familles musulmanes, qui souhaite se fédérer à l'Union nationale des associations familiales.

Parler d'amitié islamo-chrétienne, dans le contexte actuel de peur de l'immigration et de renforcement des intégrismes, révèle sans doute une bonne dose d'inconscience. Le pari avait pourtant été lancé à la fin des années 80 par un certain nombre de personnalités de la Mosquée de Paris, de l'Eglise catholique et de la Fédération protestante de France. L'Association de dialogue islamo-chrétien (ADIC), co présidée par Tedjini Haddam, alors recteur *algérien de la Grande Mosquée*, et l'ambassadeur Fernand Rouillon, a organisé deux colloques, en 1990 à Strasbourg, en pleine crise du Golfe, et en 1992 à Rouen. Mais le rappel à Alger de M. Haddam, devenu membre du Haut Comité d'Etat, a provoqué une rupture au sein de l'ADIC, qui a pratiquement cessé toute activité en France.

Les minoritaires évincés de l'ADIC viennent de créer un *Groupe d'amitié islamo-chré*tienne (1) qui a réuni au Sénat, lundi 8 novembre, 250 personnalités catholiques (des prêtres comme Michel Lelong, Michel Serain, Michel Jondot), protestantes (pasteur Boukhechem), musulmanes, militants d'associations ou fédérations d'associa*tions, universitaires* (Azzedine Guellouze) ou hommes de terrain (Père Christian Delorme), en présence de représentants du Quai d'Orsay, du ministère de l'intérieur, de la Ligue arabe, des ambassades du Maroc, de Tunisie, *du Soudan*, etc.

Ce Groupe d'amitié islamo-chrétienne se définit comme *«un laboratoire de recherche et de réflexion»* pour tout ce qui touche aux relations entre les deux confessions. Son objectif est de dépasser les peurs, d'éliminer les stéréotypes, d'approfondir la connaissance mutuelle des communautés, d'étudier les Ecritures, Evangile et Coran, *«pour mieux comprendre ce qui nous sépare et ce qui nous unit»*, comme dit le Père Michel Lelong, coprésident.

Les limites d'un tel dialogue islamo-chrétien sont l'intégrisme et le prosélytisme. *«Parler à quelqu'un des valeurs religieuses, ce n'est pas tenter de le convertir»*, rappelle Soheib Bencheikh. Ce même théologien a mis en garde les chrétiens qui, par souci de tolérance, *«font preuve de laxisme quand ils veulent dialoguer avec toutes les tendances islamiques, y compris les plus fanatiques... Ne légitimez pas ce que nous sommes en train de refuser.»*

Une laïcité «outrancière»

La menace intégriste retarde le libre accès des musulmans vivant en France à l'exercice normal de leur culte (mosquées insuffisantes, écoles privées inexistantes, etc.) et maintient en l'état une laïcité *«outrancière»*, dont l'ambassadeur Gilbert Pérol, président d'honneur de ce Groupe d'amitié islamo-chrétienne, a rappelé qu'elle restait une *«exception française»*. *«L'aptitude de la société en France à tolérer le fait culturel et spirituel hétérogène a regressé de manière alarmante»*, s'est inquiété de son côté Mustapha Cherif.

Par ailleurs, l'Union des familles musulmanes-Islam de France vient de déposer ses statuts à la préfecture du Rhône, à Lyon (2). L'UFM estime, selon son président, Charles Djoudi, que *«l'approche familiale constitue un contre-feu à l'islamisme extrémiste»*. Cette association laïque entend concilier les droits et les devoirs des musulmans résidant en France, la culture arabe et le code civil français. Elle a reçu le soutien de plusieurs associations laïques, catholiques et protestantes, ainsi que de personnalités comme Pierre-Patrick Kaltenbach, président des Associations familiales protestantes, Jacques de Bourbon-Busset, académicien, France Quéré, membre du comité national d'éthique, etc.

H. T.

(1) Le Groupe d'amitié islamo-chrétienne est coprésidé par le Père Michel Lelong, ancien secrétaire du secrétariat pour les relations de l'Eglise de France avec l'islam (SRI), et Mustapha Cherif, *universitaire au Mirail (Toulouse)*, ancien ministre algérien de l'éducation. Son siège est au 9 *bis*, rue Danicourt, 92240 Malakoff.

(2) L'Union des familles musulmanes-Islam de France a son siège au 30, rue de Fleurus, 75006 Paris.

IMMIGRATION : le maire de Carcassonne veut inciter les étrangers à «s'installer» à la campagne. – Raymond Chesa, maire (RPR) de Carcassonne et député européen, propose d'*«inciter les populations immigrées à s'installer en milieu rural pour aider leur insertion et favoriser un nouvel équilibre social et démographique du territoire»*. Dans une lettre adressée récemment à Charles Pasqua, M. Chesa établit un parallèle entre *«la surpopulation de nos banlieues»* et *«la désertification des campagnes»*. Le maire estime qu'*«il y aurait un bon sens évident à inciter certaines familles à sortir des cités HLM et à s'installer, de façon diffuse, dans les villages et dans les bourgs environnants»*, afin de contribuer à un rééquilibrage social et démographique du territoire français.

Controverse sur une carte d'identité délivrée dans l'Isère

Signes particuliers : «musulman très pratiquant»

Une jeune femme française convertie à l'islam, qui avait demandé à figurer la tête voilée sur la photographie de sa carte d'identité, affirme s'être vu délivrer, au mois de mars, par la sous-préfecture de La Tour-du-Pin (Isère), une carte portant, au titre des «signes particuliers» la mention «musulman très pratiquant». Frédéric Pierret, sous-préfet de l'Isère, n'exclut pas une *«initiative malheureuse d'un fonctionnaire»*.

«On ne peut exclure que, sur les centaines de milliers de documents délivrés dans l'Isère, un fonctionnaire ait pris une initiative malheureuse sans en référer à sa hiérarchie», a déclaré au *Monde*, vendredi 12 novembre dans la matinée, Frédéric Pierret, sous-préfet de l'Isère à La Tour-du-Pin. L'*«initiative malheureuse» dont il* s'agirait consiste en la délivrance, le 15 mars, d'une carte d'identité avec la photographie de sa titulaire, Nadia Dufau, épouse Bensta, vingt ans, portant le voile islamique et revêtue de la mention *«signes particuliers : musulman très pratiquant»*.

M[me] Bensta, affirme qu'elle a fourni à la mairie de Villefontaine (Isère) où elle réside, des photos d'identité sur lesquelles elle portait un foulard dissimulant ses cheveux, son cou et une partie de son front, mais ne cachant rien de son visage. Après discus*sions, le personnel de la mairie* aurait accepté ces photos. Quelque temps après, elle aurait reçu un formulaire à remplir afin d'attester *qu'elle était de confession* musulmane.

La jeune femme, née à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), d'une famille française, affirme s'être convertie à la religion musulmane il y a un peu plus de deux ans, avant de rencontrer son futur mari, un Français d'ori*gine tunisienne qu'elle a épousé* en mars. Elle a choisi de porter le foulard *«par conviction personnelle»* et a souhaité figurer avec ce foulard sur une pièce d'identité. Pendant plusieurs mois, elle ne s'est pas préoccupée de la *mention qui lui paraissait «inhabituelle»*. Mais, au mois d'août, à l'occasion d'un contrôle routier de routine, près d'Annecy, elle affirme qu'à la vue de sa carte, un gendarme a manifesté un certain étonnement, qui l'aurait à son tour intriguée.

Une mention «impensable»

Récemment, son mari a informé l'Union des jeunes musulmans (UJM) de Lyon, dont les responsables ont décidé de diffuser *un communiqué au lendemain* du coup de filet policier contre les militants islamistes algériens. L'association, qui milite cependant pour que les jeunes musulmanes puissent figurer avec leur voile sur leurs documents d'identité, *«exprime sa vive préoccupation et son inquiétude face à l'attitude ségrégationniste des autorités du pays envers la communauté musulmane française»*.

L'UJM, qui gère une librairie musulmane dans le sixième arrondissement de Lyon, exige *«un traitement égalitaire de tous les citoyens du pays, où devrait régner, en principe, la liberté d'opinion et de culte, dans le cadre d'une laïcité bien comprise»*.

La *mairie* de Villefontaine a bien enregistré la délivrance, le 20 mars, de la carte d'identité litigieuse. A la sous-préfecture de La Tour-du-Pin, le double du dossier comprend bien une photographie de la jeune femme portant le voile islamique. *Mais le sous-pré*fet ne dispose d'aucune copie du *document délivré. «Je n'ai pas vu cette carte d'identité, car l'intéressée n'a, à aucun moment, protesté*, déclare Frédéric Pierret. *Si elle considère que la sous-préfecture lui a délivré ce document, qu'elle s'adresse à nous.»* M. Pierret assure qu'il s'agit du *«seul titre d'identité avec voile que la sous-préfecture ait eu à traiter»*, et qu'une enquête administrative est en cours.

Au ministère de l'intérieur, on précise que le port d'une coiffure n'est pas autorisée sur une photographie figurant sur *une pièce* d'identité officielle. Quant à la *rubrique des signes distinctifs*, elle est, selon le ministère, exclusivement destinée à signaler des particularités physiques visibles, telles qu'une cicatrice ou un grain de beauté, la mention d'une appartenance religieuse étant *«impensable»*.

ROBERT BELLERET et PHILIPPE BERNARD

MÉDECINE

Les suites de l'affaire du sang contaminé en Europe

Le ministère roumain de la santé avait autorisé l'exportation vers l'Allemagne de plasma infecté

BUCAREST

de notre correspondant

Le ministère roumain de la santé a reconnu, jeudi 11 novembre, avoir autorisé l'exportation vers l'Allemagne de 1 550 *litres* de plasma infecté par les virus de l'hé*patite B et C. Ces produits ont été* expédiés par UB Plasma-Rom, filiale à 60 % de la société de Coblence, UB Plasma, qui fait actuellement l'objet d'une enquête judiciaire en Allemagne pour avoir mis en circulation des produits sanguins *contaminés par le* virus du sida.

Quelques mois après avoir donné son feu vert pour l'expor*tation du plasma*, le *ministre roumain* de la santé, Iulian Mincu, ancien médecin de la famille Ceaucescu, nie toute négligence de la part de ses services. Le plasma contaminé, explique-t-il en substance, ayant été destiné à la préparation de médicaments, les virus devaient être détruits lors du processus industriel. Par ailleurs, un communiqué du ministère roumain de la santé précise que *«le contrôle des antigènes revenait en exclusivité à la partie allemande, qui porte donc toute la responsabilité»*.

Malgré ces assurances, l'affaire est embarrassante pour les autorités sanitaires roumaines, d'autant qu'un certain nombre d'éléments pouvaient laisser présager du scan*dale. Le précédent gouvernement* avait en effet bloqué pendant plu*sieurs mois le lot de plasma* aujourd'hui incriminé et suspendu l'activité d'UB Plasma-Rom. Le ministre de la santé de l'époque venait alors de constater que la société fonctionnait illégalement, sans l'autorisation – obligatoire – de son ministère. Par ailleurs, cette société, fondée en 1991 et détenue à 60 % par les Allemands, n'offrait visiblement pas toutes les garanties. Après avoir un moment affirmé le contraire, la direction d'UB Plasma-Rom vient d'ailleurs d'admettre qu'elle ne disposait pas des équipements nécessaires pour dépister la présence des virus du sida et de l'hépatite dans les produits qu'elle fabriquait.

M. Mincu semble, aujourd'hui, s'être rangé derrière les mêmes arguments que son prédécesseur. Il vient en effet de décider de suspendre, une nouvelle fois, les activités d'UB plasma-Rom jusqu'à ce que celle-ci *«remplisse les normes techniques nécessaires à son fonctionnement en toute sécurité»*. Mais cette fermeté arrive peut-être un petit peu tard.

CHRISTOPHE CHATELOT

ENFANCE

7 millions de francs pour dix-huit établissements

La France accorde une aide à des orphelinats roumains et albanais

Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, et Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, ont décidé d'accorder 7 millions de francs à l'amélioration d'établissements d'accueil pour les enfants abandonnés en Roumanie et en Albanie.

Il y a trois ans, le monde découvrait l'horreur des orphelinats roumains créés sous le régime de Ceausescu. Images *insoutenables* d'enfants nus, maintenus des journées entières dans des lits à barreaux, sans jouets et sans affection. *«Grâce à un important programme communautaire européen et bilatéral, un effort considérable a été accompli : 500 des 530 établissements existants sont à présent dans un état acceptable. Mais il en reste tout de même trente autres dont il faut s'occuper d'urgence»*, a expliqué, mercredi 10 novembre, lors d'une conférence de presse, Alain Lamassoure. La France se *propose* d'attribuer 6 millions de francs à la rénovation et à la formation du personnel de dix-huit de ces trente établissements, la Communauté européenne prenant en charge les autres. Les fonds seront attribués par l'ambassade de France à quatre organisations non gouvernementales : Société humanitaire, Solidarité, Equilibre et Enfants de Rou*manie, chargées de mener à bien* les travaux et d'assurer la formation du personnel d'encadrement.

Les mesures à prendre dans ces établissements sont d'autant plus urgentes que la Roumanie continue à avoir un fort taux d'abandon d'enfants. *Beaucoup arrivent dans* un état de dénutrition alarmant. Malgré la libéralisation des lois sur la contraception et l'avortement, l'information sur la régulation des naissances reste nettement insuffisante, les contraceptifs difficilement accessibles. En Albanie, la situation des enfants handicapés est également préoccupente, essentiellement à cause de la pauvreté qui règne dans le pays. Le ministère délégué *aux affaires européennes* a décidé d'attribuer 1 million de francs pour la réfection de trois centres situés à Korca, Berat et Shkodda. Ce sont les associations Terre des hommes et Action Nord-Sud qui s'occuperont des travaux.

Ch. Ch.

EN BREF

POLLUTION : arrêt partiel de la circulation automobile à Rome. – La *circulation automobile* a été partiellement arrêtée à Rome de 15 heures à 19 heures, jeudi 11 et vendredi 12 novembre, en raison d'un niveau anormal de la pollution atmosphérique. Une sensible augmentation du taux de monoxyde de carbone, mardi et mercredi, a contraint la municipalité à *prendre cette mesure*.

TUNNEL DU SOMPORT : une *précision de la SEPANSO*. – Alain Arraou, président de la SEPANSO (Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest), nous demande de préciser que son association est opposée à l'ensemble du *projet de construction* du tunnel du Somport (Pyrénées-Atlantiques), et non pas seulement à l'autoroute d'accès prévue (*le Monde* du 22 octobre).

RUGBY : les Australiens s'imposent contre les Barbarians français. – *Pour* le dernier match de sa tournée en France, l'équipe *d'Australie a battu* la sélection des Barbarians français (43-26), jeudi 11 novembre à *Clermont-Ferrand*. Les Australiens ont marqué trois essais, par Lea, Catchpole *et* Campese, dont deux ont été transformés par Roebuck et Little, et *huit* pénalités par Roebuck. Les Français ont inscrit deux essais, par Saint-André et Dal Maso.

REPÈRES

AVALANCHE

Six alpinistes français portés disparus en Equateur

Les sauveteurs partis à la recherche de six Français, un Suisse et deux guides équato*riens emportés*, mercredi 10 novembre, par une avalanche à quelques centaines de mètres du sommet du volcan Chimborazo, la plus haute montagne de l'Equateur (6 370 mètres), ont interrompu leurs recherches jeudi. *Une deuxième avalanche* aurait enseveli les corps des disparus sous une couche de 15 à 20 mètres de neige. Les disparus faisaient partie de trois cordées de dix-huit alpinistes partis à l'assaut du sommet. Plusieurs Français figurent au nombre des rescapés qui ont pu être ramenés à Quito, où l'ambassade de France se refusait encore, jeudi, à communiquer la liste des disparus tant que celle-ci ne serait pas connue avec certitude.

CHIRURGIE

Décès de la fillette «multigreffée»

La petite Britannique Laura Davies, âgée de cinq ans, qui *avait subi une greffe de sept* organes (*le Monde* daté 19-20 septembre), est morte jeudi 11 novembre dans un hôpital de Pittsburgh, en Pennsylvanie, aux Etats-Unis. Originaire de Manchester, elle souf*frait depuis sa naissance d'une* maladie empêchant son orga*nisme d'assimiler les aliments.* Elle avait subi à la mi-septembre, au cours d'une opération ayant duré une quinzaine d'heures, une greffe du foie, de l'estomac, du pancréas, du gros intestin, de l'intestin grêle et des deux reins. *Son état de santé s'étant* gravement détérioré, ses parents et les médecins ont décidé de débrancher les machines qui la maintenaient en vie. – *(AFP.)*

MÉDECINE

Un praticien grenoblois suspendu pour s'être «immiscé dans les affaires de famille»

Le docteur Bernard Mathès, *quarante-deux ans*, installé à Voreppe (Isère), dans la banlieue de Grenoble, *vient de se voir* infliger une interdiction d'exercer pendant deux mois, après avoir comparu, le 10 octobre, devant le conseil *régional* Rhône-Alpes de l'ordre des *médecins*. Il était poursuivi par deux familles l'ac*cusant d'avoir indûment incité* deux adolescents à se rendre en Suisse, dans un centre de cure proche du siège du mouvement spiritualiste Methemita, près de Berne. Le conseil de l'ordre a jugé que ce mouvement *«entoure ses activités d'une certaine opacité et amène ses nouveaux adeptes à se couper de l'essentiel du monde extérieur»*. *«En orientant ainsi*, estime-t-il, *le docteur Mathès a outrepassé le devoir d'assistance morale et s'est immiscé dans les affaires de famille»* en violation des articles 9 et 46 du code de déontologie. *«Le conseil de l'ordre de l'Isère s'est montré à bon droit préoccupé par des ordonnances qui mêlaient la prescription de médications associées présentant des risques avec des conseils de lecture discutables»*, conclut-il. – *(Bureau régional.)*

Les soins palliatifs à domicile

Rosny-sous-Bois lance une expérience pour aider les grands malades à mourir chez eux

Rosny-sous-Bois, commune de 37 800 habitants de la Seine-Saint-Denis, a créé une association pour éviter que certains malades ne passent leurs derniers jours à l'hôpital.

La mairie de Rosny-sous-Bois vient de donner son feu vert pour la création d'une association destinée à permettre aux malades qui le souhaitent de finir leurs jours chez eux. L'expérience commencera avec un nombre réduit de patients, suivis *par leurs médecins traitants.* Deux hommes sont à l'origine de cette démarche originale : le docteur Patrick Florentin, directeur du centre médico-social de Rosny, *confronté* à des expériences difficiles de malades en fin de vie, et Claude Pernes, maire de Rosny-sous-Bois et conseiller général (UDF-Rad), intrigué par le fait que si 63 % des Français manifestent le désir de mourir à leur domicile, plus de 70 % d'entre eux décèdent *en institution.* Un *maire* également convaincu que le rôle d'une municipalité ne s'arrête pas aux problèmes de voirie, de sport ou d'exclusion mais qu'il englobe aussi le douloureux problème de la mort. Un point de vue étayé par l'augmentation du nombre de personnes *touchées* par des maladies longues et incurables : cancers, maladies neurologiques dégénératives et sida.

L'étude, confiée au docteur Hervé Mignot, médecin consultant en soins palliatifs à l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif), montre que Rosny-sous-Bois est dans la moyenne nationale puisque seulement 22 % de ses habitants meurent chez eux. En 1992, 257 personnes sont décédées, 47 à leur domicile, 45 en clinique, 26 à la résidence Mapi, 6 sur la voie publique ou au travail, 133 en dehors de Rosny. L'importance de ce dernier chiffre s'explique notamment par l'absence d'hôpital dans la ville. Selon les estimations, il y aurait *actuellement entre 15 et 20* malades actuellement en phase terminale.

L'apport le plus important de cette étude concerne les rapports entre les professionnels et les *malades et* leurs familles. Les enquêteurs ont rencontré tous ceux qui côtoient la mort : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, assistantes sociales, aides ménagères mais aussi agents du culte, responsables du service d'Etat civil, des cimetières, et même les pompiers. Au fil des témoignages se dessinent les raisons qui poussent les familles et les malades eux-mêmes à demander l'hospitalisation plutôt que le maintien à domicile. On y voit que, comme la plupart de leurs confrères français, les médecins de Rosny ont du mal à prescrire des analgésiques puissants tels que la morphine. Seulement 5 médecins sur 30 le font. D'où la hâte des patients à gagner des structures où leurs douleurs pourront enfin être soulagées.

A l'exiguïté des logements et à la peur de la mort s'ajoute la solitude. Comme l'expliquent deux infirmiers, Jean-Pierre Creteur et Muriel Dieu, l'hospitalisation à *domicile nécessite* la *présence* permanente d'un tiers ou d'un proche. Le malade en phase finale doit en effet être aidé pour sa toilette, ses repas, son habillement, ses besoins naturels, *sans compter* le *réconfort.* L'infirmier n'assure qu'une partie, de plus limitée dans le temps, de ces fonctions.

Le sida dans l'immeuble...

Les malades du sida sont ceux qui *rencontrent* les plus grandes difficultés. Une estimation épidémiologique laisse penser qu'il y a environ 140 séropositifs à Rosny. Soit 140 personnes qui sont, depuis l'annonce de leur séropositivité, confrontées à la mort et au tourment lié au mode de transmission de la maladie et à la question de la responsabilité de «l'autre». Beaucoup n'ont pas les moyens de garder leur logement et leur couverture sociale est insuffisante. La plupart du temps, *ces patients* sont jeunes et quelquefois ne veulent pas dévoiler leur maladie à leur famille. *«Un malade qui rentre chez lui mal en point et accompagné par deux ambulanciers va susciter les rumeurs du voisinage*, raconte Sylvie Chevalier, assistante sociale. *S'il est jeune, l'idée qu'il puisse avoir le sida va rapidement faire le tour du quartier. Le gardien de l'immeuble, obéissant à son devoir de «bon citoyen», prévient le propriétaire qui harcèle le malade et son amie par téléphone en leur demandant de bien vouloir quitter les lieux...»*

Des associations ou des services municipaux *existent qui* peuvent venir en soutien aux familles ou aux malades mais ils sont peu connus et mal coordonnés. Mal armés aussi pour cette prise en charge particulière. Une demande de formation émerge de l'enquête, en provenance notamment des *employés de l'état civil qui* affrontent régulièrement la douleur, mais aussi, l'agressivité des familles en prise avec les démarches administratives.

«L'accompagnement d'un mourant à domicile tient du jeu d'adresse, explique le docteur Mignot. *Pourtant, dans certains cas, il suffirait de pas grand chose. Il n'est pas question de prétendre maintenir coûte que coûte le malade chez lui, cela est illusoire, voire contre-indiqué dans nombre de circonstances. Mais de se donner des moyens supplémentaires afin de maintenir à domicile ceux qui pourraient l'être.»* Comme il y avait été invité, M. Mignot avait formulé des propositions pour un projet de soins palliatifs pour la commune. Il suggérait la création d'une association regroupant toutes les professions, soignantes et non soignantes, qu'elles dépendent du public ou du privé, ayant à sa tête un permanent-coordinateur, soignant de préférence, et qui centraliserait les demandes et harmoniserait les interventions auprès de chaque malade. Le financement serait asssuré, *entre autres*, par le conseil général, la caisse régionale d'assurance-maladie, la mairie de Rosny-sous-Bois. Cette structure pourrait organiser des réunions entre les différents partenaires afin qu'ils fassent part de leurs difficultés, mettre sur pied des formations et recruter des bénévoles. Un premier bilan devrait être fait dans deux ans.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Le bilan de la saison à Paris

Les visiteurs de la capitale sont moins nombreux et réduisent leurs dépenses

Le tourisme, qui est devenu l'*une des activités économiques* majeures de la capitale, a subi, lui aussi, cet été, les conséquences de la récession générale.

Après une saison record en 1992, tous les indicateurs de l'activité touristique sont en baisse. *Lorsqu'on fera les additions* finales pour 1993, il est probable qu'on sera loin de retrouver le *chiffre de 20 millions de visiteurs* (dont 11 millions de Français) enregistré l'an passé.

Les agents de voyage, les tour-opérateurs, les organisateurs de visites en car et les capitaines de bateaux-mouches constatent *que* leur chiffre d'affaires a baissé d'environ un quart : – 24 % en juin et *juillet*, – 21 % *en août*, – 27 % en septembre. Si les Américains, les Canadiens et les Japonais sont restés *fidèles* à Paris, les Italiens et les Britanniques, dont la monnaie a été dévaluée, *mais aussi les Allemands ont été* moins présents. Leur absence relative n'a pas été vraiment *compensée par le nouveau* courant des visiteurs venus de l'Est (Polonais, Russes, Tchèques, Slovaques) *qui, de toute manière,* dépensent peu. Les voyagistes parisiens se consolent en observant *que, sauf en* Provence et sur la Côte-d'Azur, leurs confrères de province ont subi des baisses *encore plus* lourdes, évoluant entre 30 % et 40 %.

Après quatre années de hausse continue, les affaires de l'hôtellerie parisienne fléchissent également. Bien que de nombreux établissements aient cassé leurs prix, les arrivées de clients français et étrangers ont été sensiblement inférieures à celles de la saison 1992. De 16 % à 20 % de moins dans l'échantillon de *400 hôtels (sur 2 500) dont l'Ob*servatoire régional du tourisme collecte les statistiques. Et comme *ces mêmes clients n'ont* pas allongé la durée de leur séjour, *la chute est équivalente* pour le nombre des nuitées passées à Paris. Là encore, ce sont *les Italiens et les Allemands dont* on a remarqué la désaffection.

Ces indications sont corroborées par les réservations demandées sur place, ou par écrit ou par téléphone, à l'Office du tourisme des *Champs-Elysées*. La diminution enregistrée en juillet-août-septembre a atteint 28 %.

Une taxe de séjour

Même les jeunes, que les gens du métier appellent gentiment les «sac à dos», ont été moins nombreux à goûter les charmes de la capitale. Le taux d'occupation des *3 000* lits qu'offrent les 11 centres d'hébergement, foyers d'accueil et auberges de jeunesse de *Paris avait varié entre* 70 % *et* 86 % sur les quatre mois de la saison 1992. Ils n'ont été cette *année que* de *62 %* à *83 %* maximum, soit une chute de plusieurs points. Des milliers de jeunes touristes sont restés chez eux, n'ont effectué qu'un bref séjour (trois jours en moyenne) ou encore ont bivouaqué à la belle étoile avec les risques que cela comporte. *Deux* d'entre eux, des jeunes Tchèques, ont payé de leur vie cette imprudence.

Si les professionnels de l'héber*gement et du voyage sont* moroses, curieusement les gestionnaires de parc d'attractions, *les conservateurs* de musée et les propriétaires de cabarets le sont moins. Les visiteurs d'Eurodisney (3,4 millions en juillet-août-septembre) ont été 3 % de moins que devant la saison *1992*. Les Espagnols, Néerlandais et régionaux français n'ont pas complètement remplacé les Italiens et les Britanniques. Leurs dépenses dans les boutiques et restaurants *ont dramatiquement chuté d'un* pourcentage non communiqué par la firme mais qui doit appro*cher 20 %. A l'autre bout* du spectre des distractions pari*siennes, le Lido,* le *Moulin*-Rouge, le Paradis latin se sont bien défendus, bien que, *reconnaît-on, les clients dépen*sent moins.

Même constatation sur les sites les plus visités de la capitale. De *juin* à septembre, la vente des billets ne s'est érodée que de 5 % par rapport à la saison précé*dente. Malgré la publicité faite* autour du cent cinquante millionième visiteur *(le Monde* du *5 septembre),* la bonne vieille tour Eiffel a perdu en moyenne plus de 100 clients par jour. A l'*exception des périodes* où il offre une exposition exceptionnelle, le Centre Georges-Pompi*dou fléchit. En revanche,* la *Cité* des sciences et l'Arche de La Défense, plus récemment arrivées sur le marché, tiennent encore le coup. Ces quatre sites ont reçu, cet été, 6,3 millions de visiteurs contre 6,6 millions *durant* la période similaire de 1992.

Tous ces résultats alimentent la polémique feutrée qui continue d'agiter les *milieux du tourisme* parisien. Un arrêté signé par Jacques Chirac vient de confirmer que, en *1994*, les hôtels, résidences de tourisme, meublés, terrains de camping, foyers de jeunes et ports de plaisance *devront* faire payer à leurs hôtes une taxe de séjour (*le Monde* du 20 octobre). Ce supplément, au demeurant assez modique mais qui fait grogner, rapportera 100 millions aux finances municipales. *Quelques millions* de plus seront investis dans la promotion des congrès – le point fort de Paris – et *du tourisme de* loisirs. Si la capitale veut défendre sa place face à la concurrence internationale, estime Bernard Plasait, l'adjoint de M. Chirac chargé du tourisme, elle ne peut plus compter sur son seul prestige. Il lui faut à présent se vendre.

MARC AMBROISE-RENDU

Des jeunes de Thiais au marathon de New-York

Dio, Hacen, Cherif et neuf de *leurs potes, accompagnés par* un éducateur sportif de la ville de Thiais (Val-de-Marne), Jac*ques Jimenez, sont* partis le 10 novembre pour participer au marathon de New-York. *Ainsi, dimanche prochain,* avec quelques milliers d'autres, ils s'élanceront sur le *pont Verrazzano.*

Cette initiative est une des nombreuses actions de la ville de Thiais en faveur des jeunes, *notamment* des quartiers défavorisés. Agés de dix-huit à vingt-deux ans, les participants se préparent depuis dix-huit mois pour le rendez-vous du 14 novembre sous *la* conduite de Jacques Jimenez.

Survêtements frappés du drapeau tricolore

Chaque semaine, *depuis un* an et demi, ils avalent leurs soixante-dix à quatre-vingts *kilomètres en trois séances.* Ce *rythme* est même passé à cinq sorties hebdomadaires depuis dix *semaines. Eux, «qui ne couraient pas trois cents mètres»,* au départ, ont participé *récemment à une course* de 33 kilomètres. Si celui de New-York sera leur premier marathon, personne ne doute *qu'ils iront* au bout de cette épreuve.

Le budget de cette expédition tourne aux alentours de 100 000 francs. Chaque jeune finance le tiers de sa participation. Pour cela, avec l'aide de la Ville, ils ont *trouvé du travail* dans le secteur ou ailleurs, à *temps* complet ou non. Certains ont même vu leur emploi *provisoire se transformer* en embauche définitive. Les commerçants ont apporté le complément avec *la commune,* qui a également fourni le survêtement frappé de son logo et du drapeau tricolore. *«Ça, j'y tiens,* insiste Jacques Jimenez, lui-même fils d'immigrés, *car s'il y a deux jeunes étrangers, cinq Français naturalisés* et *cinq Français d'origine dans le groupe, nous sommes tous fiers d'habiter la France.»*

Devant l'intérêt qu'a suscité cette initiative, d'autres projets se *préparent.* Pour 1994, ce sera l'ascencion du mont-Blanc, avec d'autres jeunes, cette fois.

FRANCIS GOUGE

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ALADDIN. Film américain de John *Musker et Ron Clements, v.f. : Rex* (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23).

AMOK. Film franco-portugais-allemand de Joël Farges : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont *Opéra,* 2e (36-68-75-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'ÉCRIVAIN PUBLIC. Film franco-suisse de Jean-François Amiguet : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis II (ex-Logos II), 5e (43-54-42-34) ; *Sept Parnassiens,* 14e (43-20-32-20).

GALÈRES DE FEMMES. Film français de Jean-Michel Carré : *Utopia,* 5e (43-26-84-65) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; *L'Entrepôt,* 14e (45-43-41-63).

LE MAL DU PAYS DE WALERJAN WROBEL. Film allemand-polonais *de Rolf Schübel, v.o. : Espace Saint-*Michel, 5e (44-07-20-49).

LES MARMOTTES. Film français d'Elie Chouraqui : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; *Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; *36-65-70-82) ; Gaumont Opéra* Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alé*sia,* 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; *Pathé Clichy,* 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

NAKED. Film *britannique de Mike* Leigh, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alé*sia, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Bre*tagne, 6e (36-65-70-37).

PRÉSIDENT D'UN JOUR. Film américain d'Ivan Reitman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-*25-10-30 ; 36-65-70-72)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC *Gobelins,* 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

REQUIEM POUR UN BEAU SANS-CŒUR. Film canadien de Robert Morin, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

SOLEIL LEVANT. Film américain de Philip Kaufman, v.o. : Forum Hori*zon,* 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; *UGC Normandie,* 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-*43-04-67 ; 36-65-71-33)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

STAND DE TIR. Film *hongrois* d'Arpad Sopsits, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

VIDÉO BLUES. Film hongrois d'Arpad Sopsits, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

REPÈRES

JUGEMENT

Expulsion confirmée pour les artistes de La Forge

La cour d'appel de Paris a confirmé, le 5 novembre, le jugement de première instance *datant de juillet 1992* qui ordonnait l'expulsion des artistes occupant illégalement La Forge, ancienne usine métallurgique située dans le quartier du bas-Belleville (*20e arrondissement*). Ces ateliers de plus de 500 m² appartiennent à la ville de Paris, qui voulait les supprimer dans le cadre d'une opération d'urbanisme, mais une *décision du tri*bunal administratif de Paris *(le Monde* du 9 novembre) vient d'annuler le permis de démolir. Si leurs ateliers ne peuvent être *actuellement jetés à bas,* les trente artistes qui squattent La Forge sont donc immédiatement *expulsables à moins qu'ils* n'y habitent, ce qui est le cas de certains d'entre eux. Tous fêteront néanmoins, du 2 au 5 décembre prochain, leurs deux *ans d'installation en exposant* leurs œuvres et en donnant un concert public. Entre les aménageurs publics du bas-Belleville et les habitants groupés autour de *l'association* La Bellevilleuse, le bras de fer semble continuer.

CIRCULATION

Montreuil séduit par la voiture électrique

«Convaincue que le véhicule électrique, silencieux et propre, apporte une réponse concrète aux nuisances produites par le bruit et la pollution au détriment de la qualité de la vie», Montreuil (Seine-Saint-Denis), l'une des trois plus importantes communes de la région parisienne (95 000 habitants), a accepté, *durant un an*, de tester pour Renault SA l'un des prototypes du Master électrique à batteries *au plomb étanches. Ces essais,* également en cours dans une quinzaine de villes françaises et *dans plusieurs pays* étrangers (Allemagne, Suède, Norvège, Suisse, Grèce...), doivent permettre *au constructeur* d'améliorer les performances techniques avant sa commercialisation, prévue *en mars* ou avril 1994.

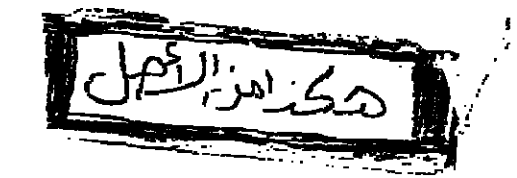
Confié, depuis le début septembre, au service municipal *chargé* de l'entretien des bâtiments communaux de Mon*treuil, le* Master *électrique a* séduit ses utilisateurs. Seul «inconvénient» relevé jusqu'à *présent : sa charge utile,* qui ne dépasse pas les 400 kilos.

SÉCURITÉ

Un code du piéton pour les enfants de Saint-Denis

Chaque semaine, à SaintDenis, l'une des plus importantes communes de Seine-Saint-Denis (90 000 habitants), un enfant se *fait renverser par un véhicule.* Malgré les efforts accomplis par la municipalité depuis plusieurs *années,* le nombre des victimes de la route reste encore beaucoup trop élevé. En *1992,* dans les 438 accidents corporels recensés, 7 personnes ont été *tuées* et 556 ont été blessées. Parmi les victimes, 22 % étaient des piétons et 37 % *avaient* moins de seize ans.

Pour agir plus spécialement sur *le comportement des enfants,* responsables à 90 % des accidents, le maire de la ville, Patrick Braouezec (PC, «refondateur»), vient de faire éditer un code du jeune piéton. *Tiré* à 13 000 exemplaires (un pour chaque écolier), ce guide de *conseils est distribué dans les* cinquante et un groupes scolaires de la commune. Il est accompagné d'un plan de quartier, sur lequel les enfants, *conseillés par leur professeur,* doivent repérer les rues qu'ils connaissent, inscrire leur nom, *dessiner leur école,* leur maison, tracer le chemin qu'ils empruntent, signaler les feux tricolores *et passages pour piétons et indi*quer par un point rouge les endroits dangereux et par un *point vert ceux où* ils se sentent en sécurité.



DANSE

LUCINDA CHILDS au Théâtre de la Ville

L'adieu au minimalisme

En trois pièces, dont deux créations, Lucinda Childs affirme, avec *une maîtrise absolue, l'étendue de* son talent : *One and one* (création à Paris), dialogue quasi platonicien avec *la* musique de *Iannis* Xenakis et les lumières de Nan Hoover ; *Concerto* (création mondiale), *neuf minutes sur le Concerto pour clavecin et cordes* de Gorecki, énonce une sorte de manifeste du style Lucinda Childs. *Available Light*, pièce de 1983, venait en contrepoint montrer le chemin parcouru par la chorégraphe new-yorkaise.

Pas de monochromie ni de musique répétitive dans *One and One*, mais une multitude de sons et de couleurs en fusion, au bord de l'implosion. Devant un rideau écarlate, les danseurs sont en noir chinois. Les *variations de lumière projettent* leurs ombres dansées ou bien découpent les silhouettes des musi*ciens placés derrière le rideau. Les* mains haut levées d'Elisabeth Chojnacka au clavecin, les maillets de *Sylvio Gualda aux* percussions.

Les partitions de Iannis Xenakis, *Oopha* et *Naama*, primales, haletantes, écrites tout exprès pour la claveciniste, imposent à la chorégraphie un poids terrien et des figures chaotiques tout à fait inhabituels. Lucinda Childs s'expose. Elle laisse la musique s'emparer de sa danse, en bouleverser le bel ordonnancement, comme pour mieux savourer le moment où, souveraine, elle recomposera ses lignes et ses diagonales, délivrant ainsi le corps de ses danseurs des sortilèges musicaux.

Les éclairages de Nan Hoover, variations sur le rouge et le jaune, coupés parfois de noir, diffus, embués, étouffants, fonctionnent comme des pièges. Ils transforment les danseurs en ombres. Ils trompent la perception des mouvements et des sons. Dans ce labyrinthe artificiel, le mythe de la caverne se recompose. C'est la première fois qu'on sent chez Lucinda Childs un tel plaisir à jouer la déesse *ex machina*.

Par deux fois, elle arrive en scène, longue, droite, sur un plateau qui monte des entrailles du théâtre, pour danser avec son *ombre. Lucinda et son double. Un* peu à la manière d'un boxeur, un peu à la Charlot, mais toujours élégante, la jambe allongée, les bras qui dirigent le mouvement. Elle disparaît lentement par la trappe d'où elle a surgi, jeteuse de sorts nocturnes, dont le visage impassible masque le rire inquiet.

Sur le *Concerto pour clavecins et cordes* du Polonais Henryk Mikolaj Gorecki, la nouvelle coqueluche post-moderne (voir *le Monde* daté du 21 septembre 1993), Lucinda Childs s'en donne à cœur joie, profitant des sautes d'intensité de la *partition, de ses mélodies parfois* proches du baroque. Les danseurs sont en noir sur fond gris. Neuf minutes de rigueur absolue, une sorte de petit chef-d'œuvre à inscrire dans les annales chorégraphiques du vingtième siècle, mené par des interprètes hors pair. *Available Light* clôturait la soirée. Créée en 1983 à Los Angeles, dans un décor *in situ* d'échafaudages de Frank *Gehry réduit aujourd'hui à un grillage* de fond, la pièce est entièrement sous l'emprise des années 70.

Les costumes aux allures d'habits de moine et la musique planante *de John Adams datent* la chorégraphie. Lucinda Childs, en pleine effervescence « yuppie », décidait ainsi d'affirmer sa fidélité à ses idéaux de beauté et de paix. On préfère cependant la Lucinda Childs de *One and One* et de *Concerto* : moins attachée au minimalisme, c'est la liberté esthétique qu'elle a conquise qui nous séduit tant aujourd'hui.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Jusqu'au 13 novembre, 20 h 30, Théâtre de la Ville, Paris. Tél. : 42-74-22-77. 40 et 90 F.

▶ Tournée : la Ferme du Buisson, à Marne-la-Vallée, le 16 ; Nîmes, Théâtre municipal, le 23 ; Cannes, Festival de danse, le 27 ; Grenoble, le Cargo, les 1er et 2 décembre ; Dieppe, centre Jean-Renoir, le 4 ; Orléans, le Carré Saint Vincent, le 7.



PETER PERAZIO

« Concerto », une création, de Lucinda Childs

VENTES

Chez Sotheby's et Christie's

L'art contemporain se vend mieux

NEW-YORK

de notre correspondant

La fébrilité dans les salles des ventes new-yorkaises de Christie's et de Sotheby's, comme les prix records atteints par certains artistes, le confirment : après trois années de déprime, le marché de l'art contemporain semble redémarrer. Selon les responsables des deux maisons, les ventes de cet automne – impressionnistes, modernes et contemporains – ont été marquées par deux mouvements positifs : l'arrivée de nouveaux acheteurs, et le retour de la confiance parmi les collectionneurs privés, notamment américains.

Alors que les Européens étaient eux aussi très présents, les Asiatiques se montraient en revanche discrets. Pour la première fois depuis 1990, les recettes ont approché les estimations escomptées, Sotheby's a vendu pour 115 millions de dollars (680 millions de francs) en quinze jours, avec notamment la vente de 88 œuvres de Picasso *(le Monde* du 6 novembre).

Le marché s'est cependant montré très sélectif. Principaux gagnants : les impressionnistes et la peinture américaine des années 60. Les enchères ont atteint des niveaux élevés pour des œuvres de Renoir (5 millions de dollars) ou de Matisse (*la Vis*, 13,8 millions), mais aussi de Cy Twombly (1,7 million de dollars pour un grand format de 1969) ou Sam Francis.

En revanche, un quart environ des œuvres proposées durant ces deux semaines n'ont pas trouvé preneur aux prix demandés par les vendeurs. Et de nombreux artistes restent très en-dessous des niveaux qu'ils avaient atteints dans les années 80. *C'est le cas notamment* d'Arman, d'Atlan, de Vasarely ou de Tom Wesselman.

ERIK IZRAELEWICZ

VARIÉTÉS

PATRICIA KAAS en tournée

Chanteuse frontalière

HAMBOURG

de notre envoyée spéciale

Avant de passer l'épreuve du feu au Zénith à Paris, Patricia Kaas, la plus populaire des chanteuses françaises si l'on en croit les chiffres – quatre millions et demi d'exemplaires de ses deux premiers albums ont été vendus à travers le monde, – a rodé son spectacle en Allemagne. Un soir d'octobre à Hambourg, un soir brumeux, la jeune Lorraine (vingt-sept ans) chantait au Center Congress Hall, une salle de 3 000 places du centre-ville.

L'Allemagne est pour elle une terre d'élection. *Je te dis vous*, son nouvel album paru fin mai, y rencontre un franc succès : 230 000 disques vendus, pour 600 000 en France, 30 000 au Japon et 20 000 aux Etats-Unis – un beau score. La critique la cajole, les salles sont pleines : un concert programmé pour mars 1994 à Stuttgart vient d'être déplacé d'une salle de 2 000 personnes vers le Schleyerhalle, qui en contient 7 000.

Son bilinguisme et sa double ascendance (père français, mère allemande) n'expliquent pas tout. Lors de la sortie de *Je te dis vous* outre-Rhin, les critiques les plus acerbes portaient justement sur *Ganz und Gar*, de Marius Mueller-Westernhagen, interprétée en allemand et jugée *« bien en deçà de ses capacités artistiques »*. A Hambourg, où le rock anglo-saxon tient d'ordinaire le haut du pavé, l'extrême attention portée par les spectateurs au répertoire et au style de Patricia Kaas témoignait de leur désir de voir une chanteuse francophone et française. Artiste frontalière, née entre la Sarre et la Lorraine, elle porte auprès des publics d'Europe du Nord l'image d'une France populaire, à la fois charmante et passionnelle.

Pourtant, huit ans après son premier 45 tours (*Jalouse*, en 1985, produit par Gérard Depardieu), alors qu'elle a fondé son succès sur son authenticité de fille du peuple, elle se voudrait plus ambiguë. Sur scène, elle chante *Reste sur moi*, de Marc Lavoine, dans une version *hard*, en robe noire transparente, enveloppée dans un immense filet à grosses mailles. L'effet est réussi et la musique est bonne.

Le spectacle tourne autour des rencontres amoureuses : un homme pris au hasard dans les premiers rangs est invité à danser un slow tendre (*Une semaine à New-York*), un Cupidon de plâtre descend du plafond (*It's a Man's World*), un garçon en T-shirt fait mine de la déshabiller (sur le standard américain *I Wanna Be Loved by You*)...

Entre Piaf et Joe Cocker

Pour marquer la coupure entre ce qui est et ce qui a été, Patricia Kaas et ses musiciens ont concocté des arrangements rock pour ses anciennes chansons : *Mademoiselle chante le blues* est passé au rabot électrique, *Regarde les riches* marche au deux-temps. En accumulant les allers et retours entre hier et aujourd'hui, le concert pêche parfois par maladresse. Mais Patricia Kaas a bien des talents, bien du charme et une énorme présence, acquise du temps où elle était chanteuse de bal.

A la sortie du concert, attablée devant un plat de pâtes dans un restaurant italien de la Davidstrasse, au cœur du quartier chaud de Hambourg, elle se souvient de cette expérience : *« Je dois aussi donner ce que mon public demande : une chansonnette à fredonner à la sortie du concert. J'aime à la fois les grandes chanteuses françaises à textes, comme Piaf, et le genre Joe Cocker. »*

Au rayon des nouveautés, on retient encore cette très belle interprétation de *It's a Man's World*, qu'elle a inscrite à son répertoire : *« James Brown l'a écrite en 1966, l'année de ma naissance. Je n'ai pas vécu la génération Beatles, etc. J'ai découvert James Brown et Otis Redding bien plus tard. Moi, je suis de la génération Clo-Clo. C'est ce que je chantais dans les bals. »*

Qu'attend-on de Patricia Kaas ? Sa fragilité, sûrement, douce à protéger. *Mais elle* fait aussi surgir une autre personnalité, émotive, entêtée. Avec son nouvel album et son nouveau spectacle, Patricia Kaas change d'image : fini les costumes de Charlot, les demoiselles du blues, la Lorraine combattante et meurtrie. En robe – du velours rouge auquel succèdent des fleurs discrètes, puis des voiles transparents –, l'interprète s'essaie à la sensualité, et répète à l'envi ce qu'elle veut être aujourd'hui : *« Désirable »*.

Le long concert allemand (plus de deux heures, six rappels – on espère que la version française sera élaguée) commence et finit par la même chanson, *Entrée dans la lumière*. Jouée une première fois sur les chapeaux de roue, avec l'orchestre de huit musiciens (la plupart anglais, tous très bruyants), puis reprise en douceur, avec guitare seule.

Patricia Kaas a la voix, la présence. Pas toujours les auteurs idoines. Mais, l'œil bleu perdu, le menton volontaire, elle défend ses chansons. Jusqu'aux trois dernières livraisons de Didier Barbelivien (dont l'exemple le plus disgracieux s'intitule *Ceux qui n'ont rien*), formatées comme des disquettes d'ordinateur. C'est mauvais, opportuniste ? En un demi-tour de tête, la jeune femme plante son regard : *« Si Barbelivien n'avait pas écrit* Mon mec à moi, *je ne serais pas ici. Il sait faire des succès populaires, donc il a du talent. »* On ne pourra pas faire à Patricia Kaas le procès de l'ingratitude.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ *Au Zénith, porte de Pantin*, Paris (19e). 20 h 30, du 12 au 21 novembre. Tél. : 40-26-60-56. 175 à 235 F. Album : *Je te dis vous*, un CD Columbia 14-473629

Lire également, page 23, la chronique « Images », par Daniel Schneidermann.



CINÉMA

SOLEIL LEVANT, de Philip Kaufman

Noyer le sushi

Le puissant *trust* Nakamoto inaugure son gratte-ciel californien : petits fours et sushis, pince-fesses entre les samouraïs du business et les politiciens américains, histoire de puces yankees convoitées par les avides Japonais. Et cadavre d'une call-girl découvert dans la salle de conférence. La police enquête, le flic noir à la redresse c'est Wesley Snipes, le flic blanc pour qui l'ikebana et l'origami n'ont pas de secret, c'est Sean Connery.

Les deux limiers ont un problème : découvrir qui a tué, malgré l'opacité des mœurs nippones, et les réseaux d'intérêts occultes dissimulés sous le fait divers. Le réalisateur aussi à un problème : il s'est mis dans un mauvais cas (mais personne ne l'obligeait) en adaptant le roman homonyme de Michael Crichton, auteur de *Jurassic Park* – le livre – et grand spécialiste de l'enquête journalistique enrobée de fiction. Un double problème, même. D'abord le livre contient une quantité de données factuelles qui en faisaient le principal intérêt : comme Spielberg, Kaufman choisit de tout mettre au panier. Ensuite, le livre est ouvertement raciste.

Kaufman va consacrer l'essentiel de son énergie à essayer de rafistoler ce déplaisant accroc. Il aggrave plutôt son cas en croyant noyer le poisson avec un héros black et une virée dans les quartiers déshérités de Los Angeles, en s'évertuant laborieusement à accrocher à chaque second rôle un label personnalisé : le «très japonais mais pas mauvais bougre», le «semi-occidentalisé en plein trauma culturel», la brute sumotori, sans oublier le policier américain dépravé jusqu'à la moelle – Harvey Keitel, abonné à l'emploi. Kaufman parvient ainsi à l'amusant résultat d'ajouter les clichés sur l'Amérique au racisme anti-japonais.

Tout à ses manœuvres, il abandonne son intrigue à elle-même. Sur sa lancée, celle-ci rebondit de scènes-gadgets sur les mensonges de l'image électronique en scènes d'action prévisibles. Et se résondra, semble-t-il, mais dans une indifférence partagée par les personnages, le réalisateur, et les spectateurs.

JEAN-MICHEL FRODON

L'ennemi indifférent

TOKYO

de notre correspondant

Quelques jours après sa sortie à Tokyo, vendredi 5 novembre, *Rising Sun* ne remplissait en soirée que la moitié de l'une des salles du quartier de Ginza où il est présenté. Il ne suscitait guère en fin de séance que sourires et moues. Déjà refusé par le Festival de Tokyo en septembre dernier pour ses dialogues jugés «*discriminatoires*», le film de Philip Kaufman est perçu par les Japonais comme une nouvelle expression des stéréotypes véhiculés à leur égard par les Américains. Mais il ne semble pas devoir susciter la levée de boucliers qu'il provoqua au sein des communautés asiatiques aux Etats-Unis. Le décrivant comme «*médiocre*», le correspondant à New-York de l'*Asahi* se contente de noter : «*Ce film est révélateur de la superficialité de la compréhension du Japon par les Américains.*»

Du moins *Soleil levant* confirme que le thème du «complot japonais», après avoir fait recette dans les médias et donné lieu à des livres à succès, est désormais entré dans le domaine du spectacle. Après les Allemands et les Soviétiques, Hollywood tient ses nouveaux «vilains». Le succès d'ouvrages «para-journalistiques» tels que le roman de Michael Crichton, ou le livre de Jack Anderson *The Japan Conspiracy* témoignent du goût du public américain pour cette littérature à l'intrigue sommairement ficelée sur l' «ennemi nippon».

Ph. P.

L'ÉCRIVAIN PUBLIC
de Jean-François Amiguet

Amour en creux

Jacques, un aiguilleur du ciel claustrophobe (Robin Renucci), a quitté Fanny, sa femme archéologue et ravissante (Anna Galiena), il y a un an déjà. Ils ne cessent cependant de se voir, de se parler. Leur langage est châtié. A un moment Fanny dit, parlant de Jacques : «*Je l'ai beaucoup aimé.*» Et son interlocuteur lui répond : «*En français le passé composé a une fonction conclusive.*» Cela s'entend tous les jours.

Jacques donc ne se résigne pas à cette rupture. Il fait appel à un écrivain public (Laurent Grévill), blond comme un ange et meublé comme un PDG, pour envoyer des missives sagement enflammées à Fanny afin de la troubler par procuration. L'écrivain public, bien entendu, s'implique de plus en plus dans cette histoire d'amour en creux. Les lettres circulent, délicieuses. C'est difficile de «montrer» des lettres au cinéma. On voit quelqu'un, assis, un morceau de papier à la main, tandis qu'une voix off lit, en y mettant le ton. Un peu statique, prévisible, convenu.

Rien de brutal, de violent dans ce film épistolaire, pas de *Liaisons dangereuses*, plutôt des liaisons rêveuses. A la fin, on est en Crète. Jacques et Fanny sont réunis. Il exige d'elle un dernier mensonge. Elle le lui offre : «*Je t'aime.*» On a besoin parfois d'une petite boîée de charme suisse...

D. H.

REQUIEM POUR UN BEAU SANS CŒUR, de Robert Morin

Les policiers à casquette plate qui rentrent dans une pièce en poussant la porte du pied, les truands qui filent en Cadillac. L'habitude de les entendre parler en américain est si profondément ancrée, que l'on passe un bon moment, au début de *Requiem pour un beau sans cœur*, à épuiser le charme exotique du jonal comme langage policier.

Il faut en profiter, car le reste du film, premier long métrage d'un vidéaste, tourne à vide. L'idée était de présenter plusieurs fois de suite l'ultime cavale d'un truand désespéré, à travers les yeux de son complice, de sa mère, de sa maîtresse, d'un policier. Pour mener ce projet à bien, il aurait fallu que les personnages soient intéressants, que le réalisateur ait au moins autant d'idées de mise en scène que de personnages narrateurs. Tel quel, le film ressemble à un épisode de série policière dont les scénaristes ont tiré à la ligne.

T. S

LES MARMOTTES
d'Elie Chouraqui

Les marmottes d'Elie Chouraqui connaissent un paroxysme reproducteur entre Noël et le Jour de l'an. Ces rongeurs (comme dans «*il se ronge les sangs*») forment une vaste tribu issue de Leo Klein (Daniel Gélin), qui se réunit à la montagne pour les fêtes de fin d'année. Voilà donc le spectateur enfermé dans une station de sports d'hiver en compagnie d'un échantillon représentatif des divers stades d'évolution du couple hétérosexuel.

De l'instance de divorce acrimonieuse (Gérard Lanvin et Christine Boisson) au cocufiage bien de chez nous (André Dussolier et Jacqueline Bisset), en passant par les amours névrotiques et bohèmes (Jean-Hugues Anglade et Marie Trintignant) et les retours de flamme (Daniel Gélin et Anouk Aimée), le scénario de Danièle Thompson et Elie Chouraqui ne néglige aucun cas de figure. L'énumération – des couples ou des moutons – ayant les effets que l'on sait, c'est dans la salle qu'on finit par retrouver les marmottes.

T. S.

STAND DE TIR
ET VIDÉO BLUES
d'Arpad Sopsits

Si elle permet d'entrer de plain-pied dans un univers, la découverte simultanée de deux films d'un même cinéaste peut aussi rendre plus évidents certains défauts, accentuer le systématisme des partis pris, comme dans le cas de ces deux films hongrois, réalisés respectivement en 1989 et 1992.

Stand de tir, le premier long-métrage d'Arpad Sopsits, compose le portrait éclaté d'un adolescent parricide. Les souvenirs du meurtrier, provoqués par l'interrogatoire de police, éclairent sa personnalité et restituent l'enchaînement des faits qui ont conduit à son geste. L'image paternelle est omniprésente, étouffante. Le meurtre, dont l'évocation donne lieu à quelques scènes fortes, est ainsi perçu comme l'aboutissement logique, la seule possibilité d'expression d'une enfance saccagée.

Surprésence des images, toujours, et question de famille, encore, dans *Vidéo Blues* : après plusieurs années de silence, un émigré fait parvenir à son frère, demeuré en Hongrie, une cassette vidéo, pour lui montrer son existence en France. Les deux frères vont ainsi communiquer par la vidéo, qui leur permet de travestir la réalité d'aujourd'hui et celle de leur passé commun.

Comme dans *Stand de tir*, les souvenirs obsédants déterminent les êtres, et la question de la paternité est au centre de leurs relations. Une réflexion intéressante, conduite avec un certain brio, avant que le film ne se perde dans les méandres de la rivalité qui oppose les deux frères. Mais le nom d'Arpad Sopsits devrait compter, si le cinéma hongrois parvient à renaître.

P. M.

THÉATRE

LE BALADIN DU MONDE OCCIDENTAL à la Comédie de Genève

Un héros irlandais

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

Pendant un séjour aux îles d'Aran, aux alentours de 1900, John Millington Synge entendit raconter l'histoire d'un homme du Connaught qui, dans une crise de rage, avait tué son père d'un coup de bêche. Au lieu de le livrer à la police contre récompense, les insulaires avaient organisé sa fuite en Amérique, l'estimant suffisamment puni par le remords. De ce fait-divers, le dramaturge a tiré *le Baladin du monde occidental*, et le criminel est devenu le plus célèbre (après Leopold Bloom) des héros irlandais.

Le sort de ce Christie Mahon diverge sensiblement, à vrai dire, de celui du parricide dont Synge a repris l'aventure. Comme son modèle, il se réfugie bien dans un village pour y confesser son forfait, mais les réactions des habitants outrepassent la générosité escomptée. Ils ne se contentent pas d'absoudre le crime : ils le portent aux nues comme le plus bel acte de courage jamais commis dans la région.

Exalté par ce succès, Christie commence à raconter son exploit avec une complaisance grandissante. De garçon timide, inhibé par la tyrannie paternelle, il se transforme bientôt en coq de village, décrochant les cœurs et les trophées de mâts de cocagne. Son bonheur serait à jamais assuré si le père, seulement assommé, n'avait la mauvaise idée de se présenter à son tour.

Claude Stratz a été séduit par cette chronique irlandaise. Il y a vu beaucoup plus qu'un «document social» : une fiction poétique truculente. Aussi n'a-t-il pas cherché, dans sa mise en scène, à privilégier la couleur locale. Même si les costumes évoquent une société campagnarde au début du siècle, l'extravagance des comportements, les débordements lyriques ou violents, accentués par les acteurs, soulignent bien l'antinaturalisme de la pièce.

Un parti pris d'outrance

Brigitte Bémol, Laurent Sandoz, Michel Cassagne et Valentin Rossier interprètent sans retenue des figures savoureuses : la première prête son ardeur à Pegeen Mike, jeune fille «*arrogante et emportée*» prête à sacrifier une vie bourgeoise pour quelques fleurs de rhétorique ; les trois autres chargent les contours du franc buveur épique, du père ressuscité et du parricide visionnaire. Le décor d'Ezio Toffolutti exprime le même parti pris d'outrance poétique. Pour représenter le cabaret, sanctuaire des échanges villageois, le scénographe a imaginé de hauts murs rouges et de vertigineux étagements de chopes, équivalents visuels d'une parole outrancière. Un minable débit de bière de contrebande devient ainsi temple du Verbe, où chacun rend le culte au plus beau parleur de la contrée.

«Beau parleur», le texte français de François Regnault le montre tel dans une traduction qui surmonte les difficultés de la langue de Synge – un anglais intégrant les tournures gaéliques de la côte irlandaise, drues et fleuries, patoisantes avec préciosité. On peut regretter qu'ait été conservée l'expression «baladin du monde occidental» pour traduire *The Playboy of the Western World*. François Regnault s'en justifie en notant que cette traduction, inexacte au mot à mot, «*s'avère l'exact équivalent poétique et mythique du titre anglo-irlandais*».

Mais l'expression sonne mal dans les dialogues. Le seul véritable intérêt du nom de «baladin» est d'évoquer des textes de poètes : Apollinaire, qui fut impressionné par le «*Playboy*» et le «*rire tragique si nouveau*» de Synge... et Villon, un des lointains inspirateurs de cette ballade irlandaise.

BERNADETTE BOST

▶ Comédie de Genève, 6, *rue des Philosophes*, Genève. Mardi, vendredi et samedi à 20 heures ; mercredi et jeudi à 19 heures ; *supplémentaire* le 13 à 15 heures. Tél. : (1) 19-41-22-320-50-00. Jusqu'au 20 novembre. Le texte français de François Regnault (éd. Zoé) sera disponible en France dans quelques semaines.

ÉTRANGER

Dans un rapport consacré à la déréglementation

Les Japonais débattent de l'ouverture de leur marché

Dans un rapport intérimaire, remis lundi 8 novembre au premier ministre M. Hosokawa, la commission d'études de la restructuration économique, présidée par le dirigeant de la fédération des organisations patronales (Keidanren), Gaishi Hiraiwa, souligne la nécessité d'un assouplissement, voire de l'abolition de la plupart des règlements qui contraignent les activités économiques.

TOKYO

de notre correspondant

« Les règlementations qui ont contribué dans le passé au développement des industries et à la stabilité de la vie de la population sont aujourd'hui des facteurs de rigidité et entravent les mutations structurelles de l'économie », écrivent les auteurs du rapport. La déréglementation ne présente, à leurs yeux, que des avantages. Elle doit bénéficier aux consommateurs, contribuer à réduire l'écart des prix entre le Japon et les marchés étrangers et rendre plus transparentes les pratiques commerciales nippones. Les auteurs préconisent de *« réduire au maximum »* les mesures ayant des implications sociales (sécurité civile, protection de l'environnement).



Serpent de mer de l'agenda politique, la déréglementation est l'une des tâches auxquelles s'est attaqué le gouvernement Hosokawa. Le travail de la commission de quinze membres mis en place en septembre est comparé à celui de la commission que présida, au milieu des années 80, Haruo Maekawa. En réponse aux critiques étrangères sur l'accumulation des excédents commerciaux nippons, le rapport Maekawa avait été alors à l'origine d'une réorientation de la croissance vers la demande intérieure et de changements structurels parmi lesquels figuraient les privatisations.

Les propositions de la commission Hiraiwa auront-elles un effet analogue? Dans un éditorial sceptique sur la portée d'une réforme qui ne lui semble *« pas assez audacieuse »*, le quotidien économique *Nihon keizai* écrit qu' *« il ne faut pas faire de la déréglementation une mode »*. La commission pour la restructuration économique demande au gouvernement d'arrêter, avant la fin décembre, un certain nombre de mesures prioritaires et de préparer, pour la fin de l'année budgétaire 1994 (mars 1995), un programme à réaliser dans les cinq ans à venir. Un organisme de surveillance devra être mis en place dont les structures comme les pouvoirs ne sont pas encore définis.

Fortes résistances

La commission affirme le principe de *« liberté des activités économiques »* tout en admettant que des *« réglementations exceptionnelles »* peuvent exister dans certains domaines comme la production énergétique ou les tarifs aériens. Les restrictions à l'importation doivent être éliminées le plus rapidement possible et la déréglementation en matière bancaire et boursière, ainsi que dans le domaine des assurances, accélérée. Ces recommandations comportent en annexe une liste de quatre cent soixante-quinze lois et règlements qui doivent faire l'objet d'un assouplissement. Si la question de l'ouverture du marché du riz est mentionnée, la commission n'a pas pris position en faveur d'un changement. Autre sujet épineux : la loi sur les grandes surfaces.

Repris plusieurs fois à la demande de M. Hiraiwa, ce rapport *« appelle des améliorations »*, écrit l'*Asahi*. Il sera en tout cas présenté comme un geste de volonté réformatrice de Tokyo lors des entretiens qu'aura le premier ministre Hosokawa avec le président Clinton à Seattle le 19 novembre. Les Etats-Unis rendent les réglementations responsables de leur faible pénétration du marché nippon.

L'une des lacunes importantes du rapport tient à l'absence de précision sur les moyens à mettre en œuvre pour les concrétiser. Remettant en cause des intérêts acquis, s'attaquant à des « sanctuaires » protégés par une évidente collusion entre l'administration et les industries, la déréglementation se heurte d'entrée de jeu à de fortes résistances. Et on peut se demander si un gouvernement aussi fragile que celui de M. Hosokawa pourra les surmonter.

Seul quotidien à évoquer les limites du libéralisme prôné par le rapport, le *Tokyo Shimbun* souligne les implications sociales négatives d'une déréglementation trop poussée en matière, par exemple, de protection de l'environnement.

PHILIPPE PONS

Une culture protectionniste

« Le niveau moyen des droits de douane applicables aux produits industriels est plus bas au Japon qu'aux Etats-Unis ou dans la CEE. Les barrières non tarifaires frappant les importations de biens manufacturés sont plus faibles que dans la plupart des économies de l'OCDE. » Surprenante conclusion d'une étude sur le Japon réalisée en 1992 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), puisque le marché japonais apparaît comme une forteresse impénétrable. La contradiction pourrait alors s'expliquer par des barrières d'ordre structurel qui entravent le jeu de la libre concurrence et limitent les importations.

Américains et Européens reprochent d'abord au Japon d'avoir une économie très réglementée *(lire l'article de Philippe Pons)*. Cela va des interdictions en matière de publicité à des obstacles mis à l'entrée des produits et services tels que les dépôts de brevet, les licences, les homologations...

Le Japon a pourtant fait un pas vers plus de transparence. Si autrefois bon nombre de directives administratives étaient orales, gênant ainsi les acteurs extérieurs au système, elles doivent être aujourd'hui appliquées par voie écrite et rendues publiques.

Certains secteurs sont aussi très protégés. Ce fut le cas jusqu'à récemment de la construction et des marchés publics, où seules les entreprises agréées (toujours nationales) pouvaient participer aux appels d'offres. Mais l'exemple le plus caractéristique reste le marché du riz sur lequel les importations restent exceptionnelles.

Les partenaires du Japon accusent également les *kereitsu*, ou conglomérats, d'être une entrave aux échanges. Il en existe deux types. Les *kereitsu* horizontaux, ou groupes d'entreprises liées entre elles par des participations croisées, et les *kereitsu* verticaux qui réunissent une grande entreprise et ses sous-traitants ou un producteur et ses distributeurs. Les Japonais privilégient ainsi les échanges entre entreprises d'un même *kereitsu* plutôt que de recourir à des importations . Et en matière de distribution, les grossistes refusent de s'approvisionner auprès d'une société non membre d'un *kereitsu*.

La mentalité nationaliste des Japonais joue, enfin, un rôle important dans la structure des échanges. Selon un sondage réalisé en 1991 par le Jetro, l'organisation japonaise du commerce extérieur, un tiers d'entre eux préfère acheter japonais. Difficile dans ce cas pour les entreprises étrangères de lutter à armes égales.

A. Pu.

Après l'avertissement du ministre des finances

La Russie cherche à réduire ses dépenses

Le gouvernement russe a décidé, jeudi 11 novembre, de revoir son budget pour réduire les dépenses, après l'avertissement lancé par le ministre des finances, Boris Fiodorov, mettant en garde contre les risques de l'hyperinflation. Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a donné comme instruction à ses ministres de faire *« une analyse plus approfondie des dépenses et des revenus du budget »*, a rapporté l'agence Itar-Tass. Cette directive survient après que M. Fiodorov eut prédit que le déficit budgétaire doublerait d'ici à la fin de 1993 et atteindrait 22 200 milliards de roubles (22 milliards de dollars), soit 14 % du PNB (produit national brut).

Les réductions de dépenses devraient être précisées lors d'une réunion qui se tiendra mardi 16 novembre. Elles joueront sur la fin de l'exercice budgétaire. La proposition de budget pour 1993 établissait un déficit de 17 000 milliards de roubles, soit 10 % du PNB, prévisions que le gouvernement justifiait par une inflation en baisse et par le contrôle des dépenses de l'Etat. Selon M. Fiodorov, l'accroissement des dépenses va déclencher une spirale inflationniste dangereuse pour toute l'économie. Le taux d'inflation aurait atteint 24,5 % en octobre, du fait notamment de la libéralisation du prix du pain et de l'augmentation des prix des transports publics. – *(AFP.)*

TRANSPORTS

Mise en service prévue en 2002

Le projet de train rapide entre Londres et Douvres est retardé

LONDRES

de notre correspondant

A tort ou à raison, certains verront dans le nouveau retard pris par le projet de liaison ferrée rapide entre Londres et Douvres le symbole des réticences européennes de la Grande-Bretagne. John MacGregor, ministre britannique des transports, a annoncé, jeudi 11 novembre, que la construction de cette ligne ferroviaire de 109 kilomètres entre le tunnel sous la Manche et la capitale britannique, dont le coût est estimé à près de 3 milliards de livres (environ 26 milliards de francs), ne peut être envisagée qu'avec l'apport du secteur privé. Cette décision repousse la mise en service du TGV sur ce parcours à l'année 2002 (soit huit ans après l'ouverture du tunnel). Ce projet est la première victime des contraintes budgétaires du gouvernement de John Major, le déficit public devant atteindre quelque 50 milliards de livres en fin d'année.

Contrairement à Union Railways, chargée de la mise en œuvre de la liaison, qui souhaitait une clarification préalable des incertitudes politiques, le ministre des transports estime nécessaire que le secteur privé se manifeste avant que l'examen du projet de loi par le Parlement, ce qui ne peut guère s'envisager avant 1995. La procédure législative s'échelonnera probablement sur une vingtaine de mois et les travaux se poursuivront pendant au moins cinq ans. Or, rien n'indique que les entreprises privées intéressées seront très nombreuses, notamment en raison de l'incertitude sur les risques financiers pris respectivement par l'Etat et ses partenaires privés.

Vives critiques

Ce nouveau retard a provoqué de vives critiques, tant de la part de Sir Keith Speed, le parlementaire conservateur de la région d'Ashford (où doit être construit un terminal international), que de Frank Dobson, le « ministre des transports » du « cabinet fantôme » travailliste.

Le premier a souligné les conséquences désastreuses que ce nouveau retard provoque pour les riverains du tracé envisagé (mais non confirmé), et le second a souligné : *« Les marchandises et les passagers en provenance de toute la Grande-Bretagne devraient être dirigés à toute vitesse vers le tunnel. Or ce qui les attend, c'est un goulot d'étranglement de dix ans. Le premier train en provenance de Paris roulera vers Calais à 290 km/h, à 136 km/h dans le tunnel, et à 75 km/h de Douvres à Waterloo ».*

En soulignant, le 18 mai, que le TGV roulera à grande vitesse en France et *« sortira du tunnel à toute petite allure pour visiter la belle campagne du Kent »*, François Mitterrand n'avait pas tort...

LAURENT ZECCHINI

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

RADIO TÉLÉVISION

INDUSTRIE

Face au mécontentement de ses actionnaires

Volvo souhaite renégocier sa fusion avec Renault

Pour la première fois, un haut dirigeant de Volvo a évoqué officiellement, mercredi 10 novembre, une éventuelle renégociation de l'accord de fusion conclu le 6 septembre avec Renault (*le Monde* du 12 novembre). Les pouvoirs publics français ne peuvent plus ignorer les démêlés du constructeur suédois avec ses actionnaires.

La balle est renvoyée dans le camp français. Et c'est Soeren Gyll, c'est-à-dire le directeur général de Volvo lui-même, qui s'est chargé de monter à la volée. A la télévision suédoise, mercredi 10 novembre dans la soirée, le patron opérationnel du groupe suédois a pour la première fois de façon manifeste évoqué la possibilité d'une renégociation du projet de fusion Renault-Volvo contesté depuis plusieurs semaines par les actionnaires du constructeur suédois. *« Telles que les choses se présentent actuellement, les actionnaires de Volvo sont contre la solution trouvée et nous devons respecter cet avis »*, a-t-il indiqué. Ainsi, pour M. Gyll, *« de nouvelles négociations sur l'accord Renault-Volvo peuvent être nécessaires »*.

Quelques heures plus tard, à nouveau interrogé par l'agence de presse suédoise TT, ce même dirigeant excluait que Volvo dispose d'une solution en cas d'échec à la fusion avec Renault... tout en refusant de commenter les informations – qui seront publiées le jeudi 11 novembre, par le journal économique suédois *Dagens Industri* – laissant entendre qu'en cas d'abandon du projet avec Renault, Volvo aurait envisagé une solution de repli prévoyant une possible augmentation de capital. Une ambiguïté suffisamment entretenue pour alarmer Paris.

Les propos du haut responsable suédois sollicitent, en tout cas, officiellement un geste côté français, dix jours après que le conseil d'administration de la firme de Göteborg a décidé de reporter l'assemblée générale extraordinaire à laquelle devait être soumis l'accord de fusion. Initialement prévue pour le 9 novembre, la réunion a été fixée au 7 décembre.

Volvo s'est ainsi donné un mois supplémentaire face à la fronde de ses actionnaires. Une opposition qui va du rejet pur et simple d'une fusion perçue comme la mainmise d'un groupe public français sur un des fleurons de l'industrie suédoise (les intérêts hexagonaux doivent, selon le schéma du projet, détenir directement et indirectement 65 % du nouvel ensemble contre 35 % pour les Suédois) à la demande, tout à la fois, d'engagements plus précis sur la date de privatisation de Renault et d'annulation de la « golden share ». Cette action spécifique qu'entend conserver le gouvernement français, une fois Renault transférée au privé ne permet pas à Volvo d'espérer détenir plus de 20 % de la nouvelle entité.

D'abord limitée à la Fédération suédoise des actionnaires, association de petits porteurs, résolument hostile à la fusion mais qui pèse peu en termes de vote, l'opposition s'est étendue, depuis le début du mois de novembre, à des groupes d'actionnaires plus importants parmi lesquels les assureurs Skandia et Wasa. Relayée par une partie de la presse et les syndicats, la contestation monte.

Jusqu'à présent, Paris a plutôt fait, du moins officiellement, la sourde oreille. *« C'est un problème suédo-suédois »*, affirmait-on récemment au ministère de l'industrie. *« A Volvo de tirer parti du délai supplémentaire pour fournir à ses actionnaires les explications nécessaires. »* Une attitude non interventionniste commandée par le souci de ne pas compliquer la situation par des initiatives pouvant être mal perçues en Suède. Et par un refus de renégocier l'accord. Réagissant jeudi 11 novembre aux propos de Soeren Gyll, le ministère de l'industrie est resté sur cette ligne. Les déclarations du numéro 2 de Volvo n'appellent *« aucune réaction particulière »*, commentait un porte-parole, soulignant que l'accord de fusion avait été accepté par le conseil d'administration de Volvo. *« Les choses poursuivent leur cours »*, concluait-il.

Des ouvertures françaises

Reste que, derrière cette indifférence polie de façade, Paris semble de moins en moins en mesure d'ignorer les pressions auxquelles la France est soumise. Dès la semaine dernière, Gérard Longuet avait envisagé d'inclure Renault sur la deuxième liste des entreprises à privatiser en priorité. Le décret pourrait ainsi être pris avant le 7 décembre, comme gage de bonne foi, même si l'opération qui doit suivre et non précéder la fusion – Renault et les pouvoirs publics français sont catégoriques là-dessus – ne peut être effective avant le second semestre 1994.

Quant à l'action spécifique, c'est Louis Schweitzer, son PDG, qui a ouvert la première brèche en soulignant, ce même jeudi 11 novembre dans le bulletin interne de Volvo *(lire notre encadré)*, la nécessité de trouver une solution.

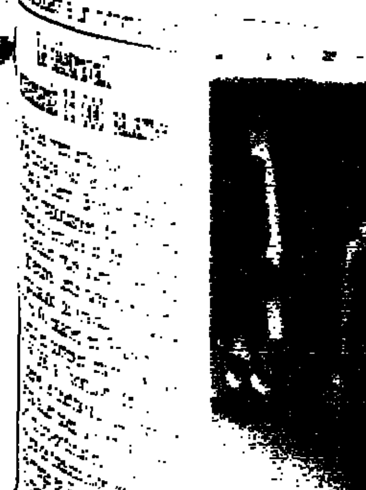
Tout cela ressemble bel et bien à des réaménagements virtuels. Pour le moment, simples déclarations destinées à rassurer les actionnaires suédois, ces ouvertures pourraient-elles déboucher sur une modification plus substantielle de l'accord conclu le 6 septembre entre Renault et Volvo? Personne, du côté français, n'ose parler de renégociation. Il y a quelques jours encore, le ministère de l'industrie affirmait ne pas être en pourparlers avec la Suède. *« Des discussions? Il faudrait pour cela avoir été saisi d'une demande de renégociation. Volvo ne nous en a pas fait part. »* Grâce à M. Gyll, voilà qui est désormais chose faite.

M. Schweitzer veut « dissiper les malentendus »

Face à l'opposition grandissante des actionnaires suédois à la fusion de Renault et de Volvo, le président de la Régie, Louis Schweitzer, estime qu'*« il faut dissiper les malentendus »*. Imaginer, selon lui, que l'Etat puisse renoncer à la privatisation de Renault s'apparente à *« un faux débat »*, a souligné M. Schweitzer, jeudi 11 novembre, dans la revue interne du groupe suédois, *Volvo Nu*, avant d'ajouter : *« La privatisation* [de Renault] *n'est pas un problème sérieux. La fusion avec Volvo doit être réalisée avant la privatisation. On ne peut pas vendre des actions pour des milliards sans que les acheteurs sachent ce qu'ils achètent. »*

Le président de Renault laisse toutefois ouverte la possibilité, pour la partie française, de donner des assurances supplémentaires sur la privatisation de Renault : *« Des preuves supplémentaires sur la volonté de l'Etat français de privatiser Renault doivent peut-être être apportées. Nous allons étudier cela de plus près. »*

La question, très controversée en Suède, sur la clause de l'« action spécifique » de l'Etat français – contenue dans le texte de l'accord entre Renault et Volvo – *« est un problème qu'il faut résoudre »*, indique encore M. Schweitzer. Cette disposition, souligne-t-il, ne peut s'appliquer qu'en cas de dissolution de RVC (la holding de contrôle du futur ensemble), c'est-à-dire pas avant au moins huit ans. *« Cela peut apparaître comme une prise de contrôle de Volvo* [par l'Etat français]. *En réalité, même dans ce cas de figure, Volvo resterait le plus important actionnaire avec 20 % des voix »*, affirme M. Schweitzer. *« Cette question de l'action spécifique n'est pas la plus importante en l'état actuel, mais il faut trouver une solution. Laquelle, je ne sais pas encore. »*





SOCIAL

L'avenir de l'établissement à but non lucratif de Suresnes

La Mutualité française, l'Assistance publique et des groupes privés convoitent l'hôpital Foch

Etablissement privé à but non lucratif, l'hôpital Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine) cherche un nouveau gestionnaire. Quatre candidats – l'Assistance publique, la Mutualité française ainsi que deux groupes privés – ont proposé leurs services à la fondation franco-américaine propriétaire de ce centre médical. Arbitrée par les pouvoirs publics, cette compétition sans précédent sera déterminante pour les hôpitaux à but non lucratif, en proie à des difficultés.

Une partie inédite et probablement lourde de conséquences est en train de se jouer autour de l'hôpital Foch dont certains services ont acquis une renommée internationale. Contraint de changer de gestionnaire après le retrait de la SNCF qui assurait ce rôle, cet établissement privé à but non lucratif participant au service public hospitalier donne une toute autre dimension à une compétition jusqu'alors sous-jacente. Les trois grands protagonistes du monde de l'hôpital se retrouvent en concurrence directe : la Mutualité française, l'Assistance publique (c'est-à-dire le secteur public) ainsi que le secteur privé représenté par la Générale de santé, filiale de la Compagnie générale des eaux, et Clininvest, filiale du groupe Suez.

Après avoir assuré pendant quarante-quatre ans la gestion de l'hôpital Foch, la SNCF a décidé de passer la main . L'entreprise nationale, qui préfère se recentrer sur ses propres activités, ne veut plus se maintenir à la tête d'un établissement pour lequel elle doit supporter un endettement de 110 millions de francs. Aussi, la Fondation du Maréchal-Foch, propriétaire des murs depuis 1937, a-t-elle lancé un appel d'offres tout en posant certaines conditions, à commencer par le maintien de l'hôpital dans le giron de la FEHAP (Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés à but non lucratif).

L'enjeu de cette compétition n'est pas seulement symbolique. Confrontés à l'accélération de la politique de restructuration hospitalière (« le Monde-l'Economie » du 9 novembre), les quelque six cents établissements privés à but non lucratif éprouvent, comme l'ensemble du secteur, des difficultés d'adaptation croissantes. Dans les années qui viennent, personne ne doute que nombre d'entre eux devront, comme le centre médical Foch, faire appel à des gestionnaires extérieurs. Réputé mais souffrant d'un sous-équipement chronique, cet ensemble de 890 lits dont le budget devrait atteindre 830 millions de francs en 1993 a besoin d'un nouveau départ.

Outre l'endettement, qu'il faudra apurer, les candidats à la reprise estiment que le niveau des investissements doit être au moins doublé. Au total, il faudrait réinjecter 150 à 200 millions de francs et, comme le souhaitent les autorités de tutelle, supprimer certains lits, le taux d'occupation ne dépassant pas 70 %. Se pose également le problème des sureffectifs. Evalués à quelque 300 personnes sur 1 900 salariés n'appartenant pas au corps médical (celui-ci compte 250 représentants), ils pourraient être résorbés *« en douceur »* sur plusieurs années.

Un choix politique

La Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), veut constituer un *« réseau complet de santé »* dont l'hôpital Foch serait le *« navire-amiral »*. En liaison avec la Mutualité fonction publique, elle entend valoriser l'expérience acquise grâce à ses quarante-six hôpitaux à but non lucratif (5 500 lits) et considère qu'elle assure la continuité de l'établissement. L'arrivée du secteur privé, estiment les mutualistes, constituerait un précédent dangereux en offrant à un groupe privé une *« tête de pont »*. Un avis partagé par la FEHAP qui soutient le projet la FNMF. *« Les choses doivent être claires. L'arrivée d'un gestionnaire privé amorcerait un glissement imperceptible vers un faux secteur non lucratif. D'autre part, je ne suis pas favorable à une reprise par l'Assistance publique qui aboutirait à une « publicisation » et créerait des complexités, notamment au regard du statut du personnel »*, assure Daniel Frachon, directeur de la FEHAP. Celui-ci souhaite toutefois que la Mutualité *« fasse équipe avec d'autres établissements parisiens à but non lucratif »*.

Soucieuse d'éviter que le débat se focalise sur un thème trop politique, la Générale de santé (soixante cliniques en France et vingt-cinq en Angleterre) garantit le maintien du statut de l'hôpital Foch. Elle se propose de constituer un tandem de gestionnaires avec d'autres partenaires, notamment le conseil général des Hauts-de-Seine, présidé par Charles Pasqua, et se défend de chercher à sous-traiter en priorité certaines activités (restauration, blanchissage) à d'autres filiales de la Générale des eaux. Pour la Générale de santé, il s'agit de jouer un rôle d'aiguillon dans un secteur à la recherche d'une plus grande rationalité économique. L'objectif est également d'acquérir une légitimité au travers d'une *« vitrine »* de son savoir-faire. A terme, la Générale de santé ne désespère pas de se voir confier la gestion d'hôpitaux publics. Pour sa part, Clininvest (propriétaire de treize cliniques) paraît surtout préoccupé de faire acte de présence.

L'Assistance publique (AP) parie sur l'échec des trois autres candidatures. Le porte-drapeau du secteur public, qui considère ses concurrents avec une certaine condescendance, n'a pas jugé bon de participer aux auditions organisées la semaine dernière par la Fondation, tout en confirmant son intérêt pour l'hôpital Foch. L'AP dispose néanmoins de sérieux atouts. La présence au sein de l'hôpital de professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH), indispensables à la réputation des services, dépend de son bon vouloir et elle peut reclasser les personnels en sureffectif.

Très sollicitée, la Fondation du Maréchal Foch est bien décidée à prendre son temps (le mandat de la SNCF devrait s'achever en 1995) et à se déterminer en fonction de propositions exhaustives. Reste que le dernier mot reviendra au gouvernement, qui a confié à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) une mission dont chacun admet que ses conclusions détermineront le choix final, attendu courant 1994. Une décision qui sera aussi un choix politique.

JEAN-MICHEL NORMAND

Se développant à un rythme lent

Le télétravail concernerait 16 000 salariés

Selon les premières conclusions de la mission sur le télétravail, confiée à Thierry Breton par les ministres responsables de l'aménagement du territoire et de l'industrie, rendues publiques mercredi 10 novembre, cette nouvelle forme d'organisation du travail concernerait 16 000 salariés en France. On pourrait en compter entre 300 000 et 500 000 à l'horizon de 2005. Toutefois, le télétravail, qui permet de travailler chez soi en utilisant des micro-ordinateurs et des moyens de transmission modernes, n'a émergé en France qu'à partir du premier semestre 1993 et ne pourra se développer qu'à un rythme lent.

Ces premiers résultats doivent être complétés par une étude sur les liens entre télétravail et délocalisation. L'auteur conclut qu'il n'existe pas en France de frein juridique au développement du télétravail et qu'un statut spécifique au « télétravailleur » n'est donc pas nécessaire.

FINANCES

Sur fond de poursuite des grandes manœuvres

Les assureurs français opèrent un lent redressement

Les compagnies d'assurances françaises opèrent un lent redressement sur fond de poursuite des grandes manœuvres. L'UAP entre en force en Allemagne en prenant le contrôle de Colonia et se pose en grand rival d'Allianz, le numéro un en Europe. AXA affiche sa réussite américaine et le redressement de sa filiale Equitable, sans faire mystère de ses ambitions en France et en Asie. Le GAN rentre dans le rang et cherche, en privilégiant la rentabilité, à s'acheter une conduite. Le monde mutualiste s'interroge sur son avenir à la lumière de la situation inquiétante de la GMF. Mais la conjoncture reste difficile et la rentabilité des compagnies faible.

Si l'on juge à partir des performances au premier semestre des quatre premiers assureurs français (UAP, AXA, AGF, GAN), 1993 ne s'annonce pas beaucoup mieux que 1992. Les bénéfices consolidés de l'UAP, tombés à un niveau très faible l'an dernier, ont augmenté de 15 %, à 1,09 milliard, ceux d'AXA progressent de 2,2 %, à 831 millions, ceux des AGF restent quasiment inchangés (+ 0,6 %), à 1,4 milliard et ceux du GAN diminuent de 23,6 %, à 372 millions de francs. La stabilisation des résultats à un niveau faible montre tout au plus que le point bas du cycle a sans doute été atteint.

L'activité dommages demeure le sujet le plus préoccupant. Le redressement des primes, pour faire face à la montée des sinistres dans l'automobile et aux risques industriels, ne se traduit dans les comptes que très progressivement. Il n'en est pas moins réel puisque, selon les statistiques de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), le chiffre d'affaires dommages de l'ensemble des assureurs a progressé de 6,2 % au premier semestre. C'est, dans une période de récession, la traduction des augmentations de tarifs, très sensibles dans le risque industriel où les primes ont augmenté de plus de 11 %.

« Une compagnie d'assurances, c'est un tanker », explique Jean-Louis Meunier, directeur général de l'UAP-France. *« Vous décidez d'augmenter les tarifs et vous en mesurez les effets de longs mois après ; entre-temps l'environnement a d'ailleurs changé »*, ajoute-t-il. Les hausses de primes, difficiles à faire passer auprès des réseaux et des clients, ont de plus été absorbées en grande partie par la hausse du coût de la réassurance.

Médiocres performances

« Les AGF et AXA sont un peu en avance sur le cycle en matière d'assurance-dommages et ont commencé à réviser leurs tarifs à la hausse un peu avant les autres », explique Jean-Louis Gauchet de la banque NSM. *« L'UAP est en phase avec le cycle, ce qui est logique compte tenu de sa taille, et le GAN est en retard après avoir cherché avant tout lors des dernières années à gagner des parts de marché »*, ajoute-t-il. Du coup, l'UAP affiche en six mois 860 millions de francs de perte d'exploitation en dommages. Le GAN enregistre un déficit de 1,1 milliard. Les AGF perdent 280 millions et seul AXA affiche un très léger bénéfice de 54 millions de francs.

Ces performances très médiocres ont toutefois été compensées depuis le début de l'année par le redressement des activités internationales. Les filiales étrangères des AGF et du GAN sortent du rouge, avec respectivement 239 millions et 33,9 millions de francs de profits. A l'UAP les bénéfices engrangés à l'étranger dépassent les 600 millions et Equitable a rapporté 350 millions de francs à AXA.

Du coté de l'assurance-vie, devenue l'an dernier le premier placement financier des Français, la croissance se poursuit toujours à un rythme très soutenu. Elle est portée à la fois par les avantages fiscaux du produit, par l'augmentation du taux d'épargne des Français, corollaire d'une diminution de la consommation, et plus encore par les inquiétudes sur la montée du chômage et l'avenir du système de retraite. Selon la FFSA, le chiffre d'affaires en assurance-vie a encore augmenté de 36,5 % pour la première partie de l'année et devrait progresser d'au moins 15 % sur l'ensemble de l'année.

L'essentiel de cette performance provient à nouveau des réseaux bancaires. La concurrence féroce entre assureurs et banquiers pèse d'ailleurs maintenant clairement sur la rentabilité de l'assurance-vie. Les compagnies d'assurances traditionnelles, qui ne cessent de perdre des parts de marché, espèrent profiter de la baisse des taux d'intérêt pour retrouver une plus grande compétitivité.

Il faudra attendre 1994 pour en juger. Une année importante avec, pêle-mêle, les privatisations de l'UAP et sans doute des AGF, l'apparition en France des fameux fonds de pension et l'entrée en vigueur le 1er juillet de la troisième directive européenne qui mettra un terme à la déréglementation et rendra encore plus forte la concurrence. Dans cette perspective, l'avenir à terme des compagnies de taille moyenne et des mutuelles semble aux yeux d'un certain nombre d'experts incertain.

Les difficultés de la GMF, liées avant tout à des diversifications hasardeuses, poussent tout de même le monde mutualiste à chercher des moyens techniques nouveaux pour renforcer ses fonds propres. Des compagnies classiques de taille moyenne comme Victoire ou Athéna (du groupe Worms et Cie) pourraient être amenées à rechercher des alliances avec des groupes plus importants.

ÉRIC LESER

INFORMATIQUE

Pacific Telesis va investir 16 milliards de dollars sur sept ans

Une « super-autoroute » de l'information en Californie

Les Baby Bells américaines, ces compagnies de téléphone qui gèrent les communications locales aux Etats-Unis depuis le démantèlement du monopole d'ATT, n'en finissent plus dans la surenchère.

Après la prise de participation de US West dans Time Warner, le projet de fusion historique entre Bell Atlantic et TCI, c'est au tour de Pacific Bell de se lancer dans une course au multimédia qui agite désormais tout le secteur des télécommunications américain (« le Monde-l'Economie » du 9 novembre).

La société californienne, filiale de Pacific Telesis, a ainsi annoncé jeudi 11 novembre qu'elle investirait 16 milliards de dollars (environ 90 milliards de francs) sur sept ans pour construire une « super-autoroute » pour la transmission de données en Californie.

5 millions de foyers desservis en l'an 2000

Le projet débutera en 1994 et permettra de desservir 1,5 million de foyers en 1996 et 5 millions de foyers d'ici à l'an 2000 au moyen d'une seule ligne en fibre optique transmettant à la fois le téléphone, la vidéo et les services informatiques. American Telephone and Telegraph fournira les équipements et les câbles pour le projet, soit un contrat estimé à 5 milliards de dollars, le plus gros contrat jamais passé par une compagnie de téléphone.

Les zones de San-Francisco, Los Angeles, Orange-County et San-Diego seront les premières à bénéficier des nouvelles technologies. Pacific Telesis a réalisé l'an dernier un bénéfice net de 1,14 milliard de dollars pour un chiffre d'affaires de 9,9 milliards.

INDICATEURS

ESPAGNE

■ **Chômage : + 3,8 % en octobre.** – Le nombre des chômeurs a *augmenté de 3,8 % en octobre par rapport à septembre, atteignant* 2 628 095 soit une progression de 95 969 en un mois. Le taux de chômage s'établit a 17,2 % de la population active. En un an, l'aggravation de la situation de l'emploi est importante : il y avait 2 272 100 en octobre 1992 (15 % de la population active) soit 355 995 chômeurs de moins qu'en octobre dernier. Les chiffres publiés chaque mois par le ministère du travail, qui sont ceux de l'agence nationale pour l'emploi, sont très inférieurs aux données publiées trimestriellement par l'Institut national de la statistique : ceux ci s'établissaient pour le deuxième trimestre 1993 à 22,2 % de la population active.

UNION EUROPÉENNE

■ **Prix agricoles :– 5,5 % au deuxième trimestre.** – Les prix à la production des produits agricoles (végétaux et animaux) ont chuté de 5,5 % en termes réels dans la Communauté au deuxième trimestre 1993 par rapport à 1992, a annoncé jeudi 11 novembre l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat). Cette baisse est toutefois moins prononcée que celle de 9,6 % enregistrée pour le premier trimestre. Les plus fortes baisses ont été enregistrées aux Pays-Bas (– 14,2 %), en Allemagne (– 13,9 %), en Belgique (– 12,3 %), au Danemark (– 11,8 %) et en France (– 9,1 %). De légères hausses ont été constatées au Royaume-Uni (+ 7,8 %), en Irlande (+ 4,1 %) et en Italie (+ 1,6 %).

ÉCONOMIE

Malgré des résultats en forte baisse

Walt Disney veut créer un parc de loisirs consacré à l'histoire des Etats-Unis

NEW-YORK

de notre correspondant

Malgré les résultats décevants de son exercice 1993, marqué par une forte chute de son bénéfice (tombé de 816 millions de dollars en 1992 à 300 millions en 1993), le groupe Walt Disney Company a toujours des projets ambitieux, en Amérique en tout cas. Jeudi 11 novembre, ses dirigeants ont annoncé à Mannasas, en Virginie, leur intention de créer, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Washington, un nouveau parc de loisirs – consacré cette fois-ci à l'histoire des Etats-Unis. Grâce à des moyens de haute technologie, les visiteurs pourront *« participer »* à certaines périodes de l'histoire américaine et *« rencontrer »* les présidents du pays.

Comme les parcs précédents de Walt Disney (en Floride, en Californie, en France et au Japon), le nouvel ensemble sera gigantesque. Mickey Mouse et l'oncle Donald y seront présents, mais moins actifs. Le parc comprendra un golf, des hôtels et un centre commercial. Un large usage des nouvelles technologies y sera proposé : les clients du parc pourront ainsi piloter – fictivement – un avion de combat de la seconde guerre mondiale, participer à certains combats révolutionnaires, visiter Ellis Island reconstitué virtuellement, l'île du port de New-York par laquelle sont arrivés des millions d'immigrants, ou rencontrer, grâce aux systèmes de « réalité virtuelle », l'un ou l'autre des présidents des Etats-Unis. Le parc, dont l'ouverture pourrait intervenir dès 1998, sera situé sur un site proche des champs de bataille de la guerre civile. Une visite d'une journée devrait suffire pour en faire le tour. Walt Disney espère y attirer les centaines de milliers de touristes qui se rendent à Washington chaque année.

En présentant ce projet, Peter Rummel, président de Disney Design et Development, a cependant précisé que ce nouveau parc se distinguerait des précédents non seulement par son objet, mais aussi par son approche. L'Amérique de Disney qui sera proposée permettra *« à nos hôtes de célébrer la diversité de la nation, sa pluralité et les conflits qui ont contribué à définir le caractère américain »*, a expliqué M. Rummel. Bob Weis, vice-président de Walt Disney Imagineering, a précisé : *« Nous espérons donner matière à controverse dans certains de nos spectacles et ne pas être aussi gentils que nous l'avons généralement été dans le passé. »*

E. I.

Pour développer ses ventes de champagne

Laurent-Perrier ouvre son capital à Grand Metropolitan

Laurent-Perrier, une des dernières grandes maisons de champagne indépendantes, s'est alliée mercredi 10 novembre à International Distillers and Vitners (IDV), filiale de Grand Metropolitan, groupe britannique spécialisé dans la distribution de vins et de spiritueux. IDV entre à hauteur de 21 % dans Laurent-Perrier, par augmentation de capital, et détiendra également 1 % de la maison mère Veuve Laurent-Perrier.

Le nouveau partenaire assurera la distribution de champagne dans le monde, à l'exclusion de la France, de la Grande-Bretagne et de la Suisse où la firme a son propre réseau. Ce rapprochement devrait permettre d'augmenter les ventes à l'étranger. L'an dernier, Laurent-Perrier, qui emploie 180 salariés, a vendu 6,6 millions de bouteilles, ce qui représente 650 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 60 % à l'exportation. Comme toutes les maisons de champagne, le groupe dispose de stocks importants estimés à ce jour à 25 millions de bouteilles.

Pour Grand Metropolitan, cet accord permet d'étoffer son portefeuille de marques, qui comprend déjà le whisky J&B, le gin Baileys, la vodka Smirnoff, Cinzano... Il intervient au moment où les distributeurs mondiaux de vins et de spiritueux se battent avec acharnement pour accroître leurs parts de marché (*le Monde* du 9 novembre). Quant aux propriétaires de la maison de Tours-sur-Marne, cet apport de fonds propres et le développement attendu se font sans perdre le contrôle de l'affaire. Bernard de Nonancourt, président de Laurent-Perrier, et ses deux filles, Alexandra et Stéphanie, gardent 70 % des parts, le reste étant entre des mains *« amies »*.

D. G.

BOURSE

La COB rappelle à l'ordre deux groupes de distribution

La Commission des opérations de Bourse (COB) a adressé des observations aux groupes Pinault-Printemps et Société alsacienne de supermarchés (SASM) à propos de changements de méthodes comptables en 1992 contraires au principe de l'intangibilité des bilans d'ouverture des groupes.

Dans son dernier bulletin mensuel, le « gendarme de la Bourse » publie une lettre qu'elle a adressée au président du directoire du groupe Pinault pour lui indiquer qu'*« on ne peut modifier d'une année sur l'autre l'affectation d'un écart d'acquisition »*. A propos de la SASM – dont le président du directoire a également reçu un courrier – la COB indique que la règle de l'intangibilité *« interdit également de déduire des réserves consolidées les diminutions de valeurs constatées sur les immobilisations »*.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATION

GICAN : Jean-Louis Picard élu président. – Jean-Louis Picard, quarante-huit ans, directeur de la branche « systèmes de détection » au groupe Thomson-CSF, a été élu président du Groupement industriel des constructions et armements navals (GICAN), qui réunit une cinquantaine d'adhérents réalisant un chiffre d'affaires d'environ 27 milliards de francs. Le GICAN organisera, en octobre 1994, au Bourget, dans la banlieue parisienne, une exposition biennale de matériels navals appelée Euronaval et ouverte pour la première fois aux industriels européens.

COMMANDES

GULF AIR : commande de six Boeing 777. – La compagnie Gulf Air (Abou-Dhabi, Bahreïn, Oman et Qatar) a signé jeudi 11 novembre un accord pour l'achat de six Boeing 777 et des options fermes pour six autres appareils de même type. Le montant de la transaction, portant sur les douze appareils, s'élève à 2 milliards de dollars (11,8 milliards de francs). Les six premiers appareils seront livrés entre 1997 et 2000 et serviront à renforcer les dessertes vers des destinations asiatiques, australiennes et européennes. Gulf Air, qui a réalisé un bénéfice net de 46,8 millions de dollars en 1992, a annoncé un plan d'expansion et de mordernisation de sa flotte.

TAG GROUP : commande de 10 avions d'affaires à Canadair. – La société d'investissement à capitaux saoudiens TAG Group a annoncé lundi 8 novembre une commande de dix avions d'affaires Global Express, dont cinq options, au fabricant canadien Canadair, filiale du groupe Bombardier. Le contrat, d'un montant global de 300 millions de dollars, constitue la première commande ferme pour cet avion de haut de gamme, dont le programme en cours de développement doit être lancé formellement d'ici à la fin de l'année.

FAILLITE

UNITED BUS : la déconfiture. – L'année est en passe de s'achever comme elle a commencé pour le secteur automobile néerlandais : par une débâcle. Après la faillite du fabricant de poids lourds Daf, cet hiver, c'est celle du constructeur de bus United Bus, issu de la fusion en 1989 et 1990 de plusieurs entreprises spécialisées et devenu le sixième du marché européen, qui a été prononcée. Ces deux déroutes ne sont pas sans analogies. Comme pour Daf, les banques créancières ont refusé de financer un plan de sauvetage de United Bus. Et tout comme Daf, à qui la reprise de British Leyland et la récession britannique devaient être fatales, United Bus a caressé des ambitions européennes, reprenant des usines au Danemark, en Grande-Bretagne et en Suisse, qui devaient se révéler démesurées en période de basses eaux. Après un exercice bénéficiaire en 1991, United Bus a enregistré en 1992 une perte de 15 millions de francs, équivalant à 10 % du chiffre d'affaires, et se préparait à une année 1993 catastrophique. Selon le syndicat de l'industrie FNV, le désastre a été précipité par le transfert d'actifs et de capitaux vers la filiale Bova qui, de fait, a échappé à la faillite. Des repreneurs néerlandais et britanniques se sont manifestés auprès du syndic mais, dans le meilleur des cas, la totalité des 1 900 emplois ne pourra pas être préservée.

RÉORGANISATION

HITACHI : refonte de la distribution internationale. – Hitachi Ltd va réorganiser son mode de distribution d'ordinateurs gros systèmes, surtout en Europe, a annoncé jeudi 4 novembre à Tokyo le groupe japonais. La distribution européenne passera, selon les pays, soit par une filiale de l'allemand BASF, soit par une nouvelle entité baptisée Hitachi Data Systems Europe Holdings BV, a précisé le groupe japonais. Jusqu'ici les gros ordinateurs Hitachi ainsi que les produits périphériques informatiques étaient vendus en Europe à la fois par Comparex (filiale de BASF) et par HDS, filiale de l'américain Hitachi Data Systems. Enregistrée aux Pays-Bas, Hitachi Data Systems Europe Holdings, qui sera créée en novembre avec un capital de 60 millions de dollars (330 millions de francs), coiffera toute la distribution en Europe depuis son bureau principal, à Londres.

LIQUIDATION

TOUITOU : le marchand de biens liquidé. – Le tribunal de commerce de Paris a prononcé la liquidation des sociétés Immobilière Bust et GRF créées par le marchand de biens parisien Pierre Touitou, spécialisé dans les immeubles des beaux quartiers parisiens. Aucune conciliation n'a eu lieu entre, d'une part M. Touitou, ses associés Olivier et Philippe Berman, et son allié Altus Finance qui souhaitaient un plan de continuation, et d'autre part les banques créancières qui recherchaient un plan de cession des actifs immobiliers pour 260 millions. Le patrimoine immobilier avait été évalué dernièrement à 166,6 millions après avoir valu 320 millions à la fin des années 80.

ACHATS

ALCATEL CABLE : l'acquisition d'un fabricant américain de câbles électroniques. – Alcatel Câble (groupe Alcatel-Alsthom) va acquérir la totalité du capital de Berk-Tek, un des premiers fabricants américains de câbles électroniques, avec un chiffre d'affaires de 74 millions de dollars en 1992 (environ 430 millions de francs). Avant cette acquisition, qui reste soumise à l'accord des actionnaires de Berk-Tek et à celui des autorités de tutelle, Alcatel Câble réalisait déjà 10 % de son chiffre d'affaires en Amérique du Nord.

NABISCO : rachat des actions préférentielles pour 110 millions de dollars. – Le groupe alimentaire américain RJR Nabisco va racheter toutes ses actions préférentielles pour un montant total de 110,59 millions de dollars (642 millions de francs). L'opération se terminera le 6 décembre. Chacune des 4,03 millions d'actions sera rachetée 27,42 dollars. Au troisième trimestre, le groupe avait annoncé une baisse de 58 % de son bénéfice net, à 76 millions de dollars contre 182 millions un an auparavant.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 12 novembre ↓ Morosité

Après avoir ouvert en baisse de 0,87 % vendredi 12 novembre, la Bourse de Paris se reprenait légèrement en fin de matinée et l'indice CAC 40 s'inscrivait en recul de 0,34 % à 2 080,34 points. A la mi-journée, les valeurs françaises évoluaient toujours dans le rouge pour s'inscrire à 2 077,39 points en baisse de 0,48 %.

« Les opérateurs se contentent d'expédier les affaires courantes dans un marché où la plupart des intervenants sont absents après le jour férié de jeudi » notait un boursier. En l'absence de nouvelles fondamentales, la Bourse restait morose après la mauvaise surprise de mercredi dernier concernant la sensible hausse des prix de détail américains (+ 0,4 %). Ce chiffre a aussitôt ranimé les craintes des opérateurs au sujet d'une remontée des taux. Le Matif était également orienté à la baisse. A peine 800 millions de francs de transactions étaient enregistrés sur le marché à règlement mensuel.

Du coté des valeurs, Euro Disney était toujours le titre le plus traité de la cote.

Après avoir été réservé à la baisse au début des transactions – cette procédure est employée lorsque le titre perd plus de 10 % – le titre du parc de loisirs abandonnait aux alentours de 14 heures 13,2 % pour 2,9 millions de titres échangés. Parallèlement, la Commission des opérations de Bourse (COB) annonçait vendredi avoir mis sous surveillance le titre Euro Disney, qui a perdu environ 25 % depuis l'annonce, mercredi par la direction du groupe, d'une perte annuelle de 5,3 milliards de francs.

Selon un porte-parole de la COB, la Commission « étudie d'une part les modalités de diffusion de l'information concernant Euro Disney et d'autre part les mouvements observés sur le marché du titre dans les jours qui ont précédé l'annonce des résultats ».

NEW-YORK, 11 novembre ↓ Sans direction

Wall Street a évolué irrégulièrement et dans une fourchette étroite, jeudi 11 novembre, en l'absence de nouveaux chiffres économiques et en raison de la fermeture du marché obligataire pour la commémoration du Veteran Day. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 662,43, en baisse de 1,12 point. L'activité a été soutenue avec quelque 284 millions de titres échangés. Les valeurs en baisse ont été plus nombreuses que celles en hausse : 1 110 contre 908, et 635 actions sont restées inchangées.

Les investisseurs se sont concentrés sur des valeurs individuelles et en particulier les cycliques, qui profitent traditionnellement d'un redressement de l'économie.

IBM a gagné 1 7/8 à 51 3/4 après avoir annoncé qu'il pourrait vendre pour 2 milliards de dollars ses activités spécialisées dans la fabrication d'ordinateurs destinés au gouvernement fédéral. ATT a pris 1 1/2 à 56 3/4 après l'annonce qu'il fournira les équipements et les câbles pour la construction par Pacific Telesis d'une « super-autoroute » pour la transmission de données en Californie. Pacific Telesis a cédé 1 3/8 à 55 1/4.

VALEURS	Cours du 10 novembre	Cours du 11 novembre
Alcoa	69 3/4	69 1/4
ATT	55 1/4	56 3/4
Boeing	35 1/2	35 5/8
Chase Manhattan Bank	32 5/8	32 1/8
Du Pont de Nemours	47	46 1/2
Eastman Kodak	63	63 3/8
Exxon	64 1/4	63 5/8
Ford	61 3/4	61
General Electric	94 5/8	93 7/8
General Motors	51 1/8	50 3/4
Goodyear	43 1/2	42 1/2
IBM	49 7/8	51 3/4
ITT	92	91 3/4
Mobil Oil	79	77 1/2
Pfizer	62 3/4	64
Schlumberger	62 1/8	61
Texaco	65 3/4	65 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	150 5/8	148 3/4
Union Carbide	19 7/8	20 1/4
United Tech.	63 1/8	64 1/8
Westinghouse	14	14
Xerox Corp.	79 1/2	79 5/8

LONDRES, 11 novembre = Stable

Les valeurs sont restées quasi inchangées jeudi 11 novembre par rapport à la veille à la Bourse de Londres, la poussée donnée par la hausse de Wall Street ayant été en partie annulée par des prévisions prudentes de plusieurs groupes, des prises de bénéfices et la chute du titre EuroDisney. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a grapillé 1,2 point à 3 099,7 points soit une avance symbolique de 0,04 %. 743,6 millions d'actions ont été échangés contre 771,7 millions la veille.

Les pétrolières ont baissé, affectées à la fois par la faiblesse des cours du brut et par les résultats décevants de Shell, qui a pourtant annoncé une hausse de 7 % de son bénéfice net au troisième trimestre 1993, plus faible que prévu.

Shell Transport and Trading a perdu 18 pence à 704, Lasmo 2,5 pence à 128,5 et Entreprise Oil 4 pence à 461 mais British Petroleum (BP) a gagné 2 pence à 359,5.

EuroDisney a poursuivi sa chute entamée la veille en perdant 68 pence à 368, certains investisseurs craignant une fermeture du centre au lendemain de l'annonce d'une perte annuelle de 5,3 milliards de francs pour l'exercice 1992-1993.

VALEURS	Cours du 10 novembre	Cours du 11 novembre
Allied Lyons	5,45	5,49
BP	3,57	3,60
BTR	3,54	3,62
Cadbury	4,85	4,89
De Beers	12,90	13,30
Glaxo	6,48	6,57
GUS	5,28	5,35
ICI	6,95	6,83
Reuters	16,55	16,67
RTZ	6,49	6,40
Shell	7,21	7,08
Unilever	11,28	11

TOKYO, 12 novembre ↑ Reprise

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse, vendredi 12 novembre, se reprenant après deux semaines de forte baisse. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 335,03 points, soit 1,85 %, à 18 493,55 points. Il avait progressé de 36,81 points la veille. Le volume des échanges s'est accru à 430 millions de titres contre 310 millions jeudi et l'on a compté 947 valeurs en hausse pour 113 en repli et 105 inchangées.

Les investisseurs ont été soulagés de constater que le règlement des options de novembre s'est passé sans encombre et les institutionnels ont accéléré leurs achats à bon compte.

VALEURS	Cours du 11 novembre	Cours du 12 novembre
Ajinomoto	1 290	1 280
Bridgestone	1 310	1 320
Canon	1 430	1 460
Fuji Bank	2 190	2 280
Honda Motors	1 480	1 520
Matsushita Electric	1 420	1 460
Mitsubishi Heavy	637	649
Sony Corp.	4 810	4 890
Toyota Motors	1 770	1 790

CHANGES

Dollar : 5,9110 F ↓

Vendredi 12 novembre, le deutschemark était quasiment inchangé à 3,4858 francs au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4860 francs mercredi en fin de journée (3,4870 francs, selon le cours indicatif de la Banque de France), tandis que le dollar s'effritait à 5,9110 francs contre 5,9155 francs à la clôture du 10 novembre.

FRANCFORT	10 nov.	12 nov.
Dollar (en DM)	1,6958	1,7000
TOKYO	**11 nov.**	**12 nov.**
Dollar (en yens)	107	106,47

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 nov.)	6 13/16 % - 15/16 %
New-York (11 nov.)	2 15/16 %

BOURSES

	10 nov.	11 nov.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	590,97	Clos
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 087,33	Clos

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	10 nov.	11 nov.
Industrielles	3 663,55	3 662,43

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	10 nov.	11 nov.
100 valeurs	3 098,50	3 434,60
30 valeurs	2 342,70	2 340,60
Mines d'or	235,30	244,10
Fonds d'Etat	102,58	102,62

FRANCFORT

	10 nov.	11 nov.
Dax	2 023,84	2 013,33

TOKYO

	11 nov.	12 nov.
Nikkei Dow Jones	18 158,52	18 493,55
Indice général	1 534,58	1 566,07

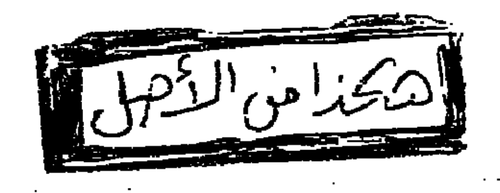
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9840	5,9870	5,9530	5,9580
Yen (100)	5,5447	5,5497	6,6063	6,6136
Ecu	6,6679	6,6673	6,6613	6,6742
Deutschemark	3,4850	3,4865	3,4884	3,4914
Franc suisse	3,9394	3,9428	3,9596	3,9660
Lire italienne (1 000)	3,5544	3,5585	3,5347	3,5403
Livre sterling	8,7160	8,7265	8,7395	8,7539
Peseta (100)	4,3120	4,3174	4,2806	4,2896

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	2 5/16	2 7/16	2 3/16	2 5/16	2 1/16	2 3/16
Ecu	7 1/16	7 3/16	6 15/16	7 1/16	6 11/16	6 13/16
Deutschemark	6 5/16	6 7/16	6 1/4	6 3/8	5 15/16	6 1/16
Franc suisse	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 3/16	4 5/16
Lire italienne (1 000)	8 7/8	9 1/8	8 13/16	8 1/16	8 9/16	8 13/16
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 9/16	5 11/16	5 7/16	5 9/16
Peseta (100)	9 9/16	10 1/16	9 5/16	9 13/16	9	9 3/8
Franc français	6 13/16	6 15/16	6 5/8	6 3/4	6 1/4	6 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 12 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 8,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,39 % (2079,24)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	5700	5690	−0,18
10	B.N.P. (T.P)	1074	1070	−0,37
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1020	1015	−0,49
10	Renault (T.P.)	2320	2312	−0,34
10	Rhone Poulenc(T.P)	2511	2545	+1,35
10	Saint Gobain(T.P.)	1149	—	—
10	Thomson S.A (T.P)	1045	1040	−0,48
25	Accor 1	579	578	−0,17
10	Air Liquide 1	781	776	−0,64
10	Alcatel Alsthom 1	744	748	+0,54
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Dassault-Aviation 1	496,10	496,10	—
25	Dassault Electro 1	377,70	384	+1,67
10	De Dietrich 1	1910	1917	+0,37
10	Degremont 1	513	516	+0,58
50	Dev.R.N-P De Cal 2	34,20	34	−0,58
25	Dev.R.Sud-Est.Ly.2	74	70,50	−4,73
50	DMC (Dollfus Mi)1	314	310,50	−1,11
25	Docks France 1	661	655	−0,91
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	510	508	−0,39
50	Marine Wendel 1	419,50	416	−0,83
50	Matra-Hachette 1	132	131,10	−0,68
25	Metaleurop 1	67	67	—
25	Metrologie Intl 1	14	14,10	+0,71
50	Michelin 1	177,10	178,90	+1,02
100	Moulinex 1	106,50	106	−0,47
25	Navigation Mixte 1	1041	1047	+0,58
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
25	Spie Batignolles 1	370	366	−1,08
10	Strafor Facom 1	570	566	−0,70
25	Suez 1	332	330,80	−0,38
25	Synthelabo 1	229,60	229,50	−0,04
25	Thomson-CSF 1	154,70	155	+0,19
100	Total 1	316,80	315,60	−0,38
50	UAP 1	628	621	−1,11
25	UFB Locabail 1	395	398	+0,76
10	UGC DA(ex Rober)M1	230	229,10	−0,39
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
50	I.T.T. 1	549	548	−0,18
100	Ito Yokado 1	286,40	304,40	+6,28
500	Matsushita 1	76,55	79,55	+3,92
100	Mc Donald's 1	329,90	329,10	−0,24
25	Merck and Co 1	187,10	192,50	+2,89
50	Minnesota Mining 1	625	—	—
100	Mitsubishi Corp. 1	60,35	60,70	+0,58
100	Mobil Corporat. 1	463,80	—	—
25	Morgan J.P. 1	416,10	410,50	−1,35
5	Nestle SA Nom.	4649	4613	−0,77
100	Nippon Meat Packer	87	88	+1,15
100	Norsk Hydro 1	173,30	170,50	−1,62
100	Obil 1	225	230,10	+2,27
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Champex (Ny)	8,50	—
CIC Un.Euro.CIP 1	323,80	325
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	364	367
Concorde-Ass Risq2	970	980
Constr.Met.Prov.	11,50	11,50
Credit Gen.Ind.	109,20	105
Darblay	610	—
Didot Bottin	498	500
Eaux Bassin Vichy	2593	—
Ecia 1	483	491,80

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dauphin OTA	251	—
Devanlay 2	1225	1225
Label Dollsos	120	—
Editions Belfond	128	—
Europ Propulsion 2	306	308,10
Finacor	211,50	218,50
G.L.M. S.A.	863	865
Gravograph	121	130
Guintoli	790	782

Sicav (sélection) 10 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Epargne Associat.	26784	26389,94
Epargne-Unie	1594,78	1555,88
Euli Cash capi.	9098,29	9098,29 ◆
Euroo Solidarité	1248,08	1235,72
Eurocic Leaders	1269,81	1232,83
Eurodyn	1373,73	1340,22
Euro Gan	7812,74	7512,25
Fonsicav	18502,57	18468,63 ◆
France-gan	13685,48	13159,12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Oblicic-Régions	1154,31	1137,25
Oblifutur	3476,04	3411,23
Oblig. tres cati.	213,56	210,40
Oblition	1770,64	1753,11
Obliscompte Sicav	14721,59	14721,59 ◆
Oblitys	527,40	519,61
Oraction	1661,34	1620,82
Paribas Capitalisation	1898,50	1861,09
Paribas Opportunités	149,92	146,55

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valreal	60558,44	60528,18
Winterthur St-Honore	271,73	258,41

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 10/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8880	5,9105	5,65	6,15
Ecu	6,6670	6,6655	—	—
Allemagne (100 dm)	349,2000	348,7000	336	359
Belgique (100 F)	16,3645	16,2585	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	310,3100	310,7700	299	320
Italie (1000 lires)	3,5880	3,5720	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,4700	87,4200	83	91
Irlande (1 iep)	8,2520	8,2820	7,85	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,6790	8,6795	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,4310	2,4380	2,68	3,09
Suisse (100 f)	395,0400	395,8800	380	402
Suède (100 krs)	72,2100	71,9800	68	77
Norvège (100 k)	80,1000	80,0400	78	85
Autriche (100 sch)	49,5160	49,5850	48	51
Espagne (100 pes)	4,3475	4,3430	4,10	4,65
Portugal (100 esc)	3,4050	3,4050	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,5334	4,5205	4,30	4,75
Japon (100 yens)	5,4393	5,5094	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 10/11
Or fin (kilo en barre)	70900	71000
Or fin (en lingot)	70850	71050
Napoléon (20f)	406	407
Pièce Fr (10 f)	365	307
Pièce Suisse (20 f)	406	401
Pièce Latine (20 f)	408	410
Souverain	513	515
Pièce 20 dollars	2600	2525
Pièce 10 dollars	1390	1245
Pièce 5 dollars	675	706,25
Pièce 50 pesos	2645	2645
Pièce 10 florins	426	421

Matif (Marché à terme international de France)

10 novembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 152 006

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,46	127,02	123,44
Précédent	127,64	127,04	123,62

CAC 40 A TERME
Volume : 24 127

Cours	Janvier 94	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2141	2092	2104
Précédent	2148	2123	2136

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

DÉFENSE

Demandant la reconnaissance officielle du néerlandais

La Belgique menace de ne plus participer à l'Eurocorps

La Belgique a menacé, mercredi 10 novembre, de ne plus participer à l'Eurocorps formé avec la France et l'Allemagne si la langue néerlandaise n'y était pas reconnue officiellement, aux côtés du français et de l'allemand. Le ministre belge de la défense, Léo Delcroix (social-chrétien flamand), a annoncé au Parlement qu'il allait écrire une lettre à ce sujet au commandement de l'Eurocorps. Selon lui, la Belgique n'apportera pas son soutien financier au projet si elle n'obtient pas une réponse d'ici à la fin de l'année.

Le général allemand Helmut Willmann, premier chef de l'Eurocorps, a souligné, lors de l'installation de son PC à Strasbourg, à la fin de la semaine dernière, que trois langues étaient déjà pratiquées entre les militaires de son unité (allemand, français, anglais pour les relations avec l'OTAN) et qu'il lui serait difficile d'en accepter une quatrième.

D'autre part, selon le ministère espagnol de la défense, le conseil des ministres espagnol, réuni vendredi 12 novembre à Madrid, examinera la question de savoir si l'Espagne décide d'intégrer l'Eurocorps. A l'heure actuelle, l'Espagne a détaché au PC de Strasbourg une mission de liaison. Selon le quotidien *El Pais*, qui précise que la participation espagnole serait un bataillon aéroporté de mille hommes, la décision de l'Espagne pourrait être communiquée à François Mitterrand lors du sommet franco-espagnol des 19 et 20 novembre à Tolède.

CONTRATS D'ARMEMENT : Taïwan veut renégocier avec Paris et Washington. – Selon des sources parlementaires à Taïpeh, le gouvernement taïwanais s'apprêterait à demander la renégociation de ses commandes, signées il y a un an, de cent cinquante avions F-16 aux Etats-Unis et de soixante Mirage 2000-5 en France, soit respectivement la somme de 33,6 milliards de francs et de 22 milliards de francs. Taïwan voudrait obtenir de ses fournisseurs qu'ils consentent un rabais équivalent à 33 % par le biais d'une coopération industrielle. Le paiement des deux contrats a commencé. Taïwan a menacé de l'interrompre si ses interlocuteurs refusaient.

CARNET

Naissances

Anne et *Pierre-Yves NICOLAS*
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

le dimanche 31 octobre 1993.

4, place Frédéric-Sauvage,
76310 Sainte-Adresse.

Marie-Kergnelen

annonce son arrivée, le 7 novembre 1993, chez ses parents,

Ariel FUCHS et Stéphanie,
née Guittet,

12, rue du Chemin-Vert,
93100 Montreuil.

Décès

– Le Castellet.

Marie-Anne Bouchard,
Frédéric et Elisabeth Blanc,
Leur famille,
Et leurs amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Paul, François BLANC,

survenu le 8 novembre 1993, au seuil de sa quatre-vingtième année.

Son incinération a eu lieu le 9 novembre, dans la plus stricte intimité.

– Mme François Bourlière,
son épouse,
Jacques et Françoise Bourlière,
Charlotte, Perrine et Virginie,
Catherine et Philippe Lacour-Gayet,
Julien et Marie,
Marc et Brigitte Bourlière,
Olivier, Thomas et Sophie,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

François BOURLIÈRE,
professeur honoraire
à la faculté de médecine Paris-V,
officier de la Légion d'honneur,
rédacteur en chef
de la revue *la Terre et la Vie*,
commandeur du Royal Order
of the Golden Ark (PB),

survenu à Boulogne, le 10 novembre 1993, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu le 15 novembre, à 8 h 45, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

15, avenue de Tourville,
75007 Paris.
56, rue de Lisbonne,
75008 Paris.
82, rue de Rennes,
75006 Paris.
32, rue Perlet,
13007 Marseille.

– Jacques Frémontier,
son fils,
Et Geneviève Brun,
Ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, cousins et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Marthe FRÉMONTIER,
née Kahn,

survenu le 7 novembre 1993, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans l'intimité familiale.

10, villa du Progrès,
75019 Paris.

– Son frère, Raphaël Khoury-Haddad,
et son épouse Chantal,
Son fils, le docteur Gabriel S. Saab,
et son épouse Jacqueline,
Sa fille, Andrée,
et son époux, le professeur Louis Chedid,
Ses petits-enfants,
Michèle,
et son époux Jean-Luc Koltz,
Louis Chedid,
Rhéa et Selim Saab,
Ses arrière-petits-enfants,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Alice GODEL,

médaille de la France libre,
MBE (Grande-Bretagne),

née en 1899, épouse du

docteur Roger GODEL,

décédé en 1961.

Une messe sera célébrée en l'église orthodoxe, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e, le lundi 15 novembre 1993, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Lucien HÉRARD,

professeur honoraire d'école normale,
militant du mouvement ouvrier
dans la première moitié du siècle,

survenu à Monaco le 4 novembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

De la part de
Mme Marguerite Paz,
sa fille,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Françoise Colin,
sa compagne,
Tous ses amis.

Obsèques civiles et incinération dans l'intimité de la famille.

1, avenue de Caen,
14810 Merville-Franceville,
16, quai Nicolas-Rolin,
21000 Dijon.

Avis de messes

– La Caisse nationale du Crédit agricole,
La Fédération nationale du Crédit agricole,
La Fondation du Crédit agricole-Pays de France,
vous invitent à participer à la messe qui sera célébrée le mercredi 17 novembre 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire de

M. Jacques LALLEMENT,

décédé le 18 octobre.

Communications diverses

– Journées interdiocésaines et d'amitiés (75-92-93-94), pour aider les prêtres malades et âgés ainsi que le service d'entraide des prêtres, les vendredi 19 et samedi 20 octobre, de 10 h 30 à 18 h 30, le dimanche 21 novembre, de 11 heures à 17 heures. Repas les samedi et dimanche ; 8, rue de la Ville-l'Evêque, Paris-8e.

Soutenances de thèses

– « Les habitats perchés dans la boucle du fleuve Niger (Mali) », par Jean-Christophe Huet, sous la direction de *Jean Gallais, le 16* novembre 1993, à 14 h 30, à la Sorbonne, salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE

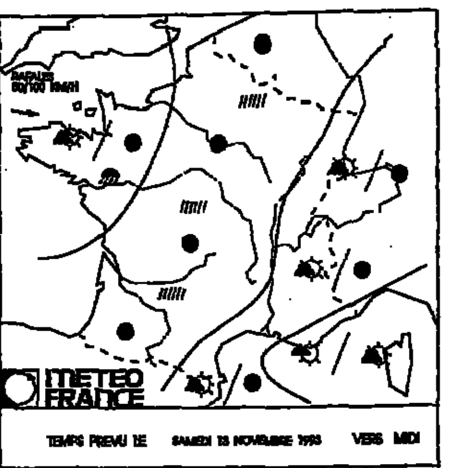
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 100 F
Abonnés et actionnaires ... 90 F
Communicat. diverses .... 105 F
Thèses étudiants .... 60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MÉTÉOROLOGIE



LEGENDE

Samedi : pluie et vent fort sur les trois quarts nord du pays. – Dès le matin, des pluies modérées à assez fortes accompagnées d'une tempête toucheront les régions du nord-ouest du pays. Nuages, pluies et vent s'étendront rapidement vers l'Est et n'épargneront relativement que les régions méditerranéennes dans l'après-midi.

Le vent maximal, de secteur sud-ouest, atteindra 120 kilomètres heure le matin de la Bretagne aux côtes de la Manche. Sur les régions intérieures jusqu'au nord de l'Aquitaine, au Lyonnais et au nord-est du pays, il faudra s'attendre à des pointes entre 70 et 90 kilomètres heure dans la journée.

L'après-midi, un ciel plus variable avec quelques averses côtières s'installera dans le nord-ouest du pays. Le vent faiblira alors en s'orientant au nord-ouest.

Les températures minimales seront comprises entre 5 et 9 degrés sur l'ouest et le nord du pays, ainsi que sur les côtes méditerranéennes. Mais elles descendront entre 0 et – 2 degrés sur les régions de l'Est.

Les maxima atteindront 10 à 13 degrés sur une petite moitié nord du pays, et 13 à 16 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

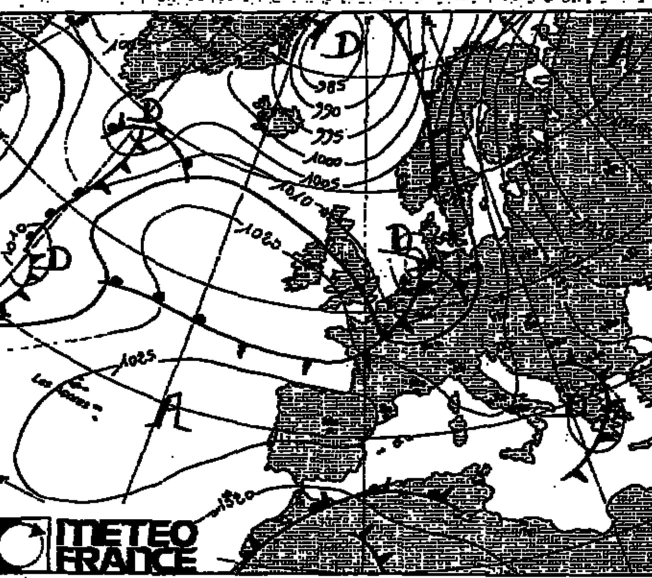
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	18/13
BIARRITZ	13/ 9
BORDEAUX	14/ 6
BOURGES	12/ 2
BREST	12/ 5
CAEN	11/ 4
CHERBOURG	11/ 0
CLERMONT-FER	9/ 0
DIJON	11/ 1
GRENOBLE	10/ 7
LILLE	11/ 2
LIMOGES	10/ 3
LYON	10/ 2
MARSEILLE	15/ 5
NANCY	11/ 3
NANTES	13/ 1
NICE	15/ 9
PARIS-MONTS	13/ 3
PAU	11/ 6
PERPIGNAN	16/11
POINTE-A-PITRE	31/22
RENNES	13/ 3
ST-ETIENNE	11/ 1
STRASBOURG	9/ 0
TOULOUS	12/ 6
TOURS	12/ 2
ÉTRANGER	
ALGER	24/16
AMSTERDAM	10/ 2
ATHÈNES	16/10
BANGKOK	36/27
BARCELONE	17/11
BELGRADE	4/-2
BERLIN	5/ 3
BRUXELLES	10/ 3
COPENHAGUE	5/ 4
DAKAR	26/21
GENÈVE	10/ 0
ISTANBUL	9/ 3
JÉRUSALEM	18/10
LE CAIRE	26/16
LISBONNE	18/11
LONDRES	11/ 2
LOS ANGELES	18/14
LUXEMBOURG	8/ 3
MADRID	15/ 6
MARRAKECH	13/ 7
MEXICO	20/12
MILAN	11/ 5
MONTRÉAL	5/ 0
MOSCOU	– 7/-13
NAIROBI	24/15
NEW-DELHI	29/13
NEW-YORK	14/ 4
PALMA-DE-MAJ	20/14
PÉKIN	9/ 7
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	20/12
HONGKONG	–/–
SÉVILLE	22/11
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	3/ 1
SYDNEY	–/ –
TOKYO	14/12
TUNIS	22/16
VARSOVIE	–3/–7
VENISE	13/11
VIENNE	9/ 0

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-11-1993 à 18 heures TUC et le 12-11-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 12 NOVEMBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 *Jeu : Une famille en or.*
16.40 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! *Invité : Julien Clerc.*
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal et Météo.
20.45 *Magazine : Mystères.* Présenté par Alexandre Baloud.
22.45 Magazine : Ushuaïa. A Madagascar (1re partie). King Cobra ; Résonance d'un art ; Los Ambareros ; Les chercheurs d'or blanc.
23.50 Sport : Motocyclisme. XIe Supercross de Paris-Bercy.
0.40 Journal et Météo.
0.50 Série : Passions.

FRANCE 2

15.45 *Variétés :* La Chance aux chansons. Fanfares de France.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 *Magazine : Giga.*
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : *Que le meilleur gagne.*
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Info route.
20.50 Série : Nestor Burma. Boulevard ossements, de Claude Grinberg d'après Léo Malet.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. *Présenté par Bernard Pivot.* Invités : Jacques Delors, à propos du livre de notre collaborateur Alain Rollat qui lui est consacré ; Jorge Semprun *(Federico Sanchez vous salue bien)* ; Alain Rollat (Delors) ; Eduardo Arroyo, peintre, à propos de son exposition à la galerie Dionne ; Juan Punyet Miro, cosauteur avec Gloria Lolivier, de *Miro, le peintre aux étoiles.*
23.40 Journal, Journal des courses et *Météo.*
0.05 Cinéma : Le Testament d'Orphée. ■ Film français de Jean Cocteau (1959).

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : *La Fièvre de l'après-midi.* Invitée : Sylvie Vartan.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct de Marseille.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Urgence,* de Yann de L'Ecotais.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : *La Grande Classe.*
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. *Les Princes de la barre,* de Philippe Boudin et Patrick Boileau. *Guet-N'dar, le quartier de pêcheurs à Saint-Louis-du-Sénégal.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. *Invité : Alex Métayer.* Venezuela : llanos, lleneros ; Etats-Unis : Cap Canaveral ; France : le mur de la mort des frères Varanne.
22.50 *Journal et Météo.*
23.15 Magazine : Passions de jeunesse. Invité : Jacques Chirac.
1.10 Court métrage : Libre court. *Jean-Claude Tergal garde le moral,* de Gilles Alvarez et Edwige Busson.

CANAL PLUS

15.40 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
16.05 Surprises.
16.15 Cinéma : L'Ombre d'Emma. ■ Film danois de Soeren Kragh-Jacobsen (1987).
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 *Magazine :* Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Patrick Dupont.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ Téléfilm : Le cœur qui tape. De Didier Grousset.
22.05 Spectacle : L'Homme *le plus fort du monde.*
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Backdraft. ■ Film américain de Ron Howard (1991).
1.10 *Cinéma : Par l'épée.* ■ Film américain de Jeremy Paul Kagan (1991) (v.o.). *Affrontement à huis clos de deux escrimeurs.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Documentaire : Stan Getz. People Time, de Jean-Pierre Larcher (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.35 Documentaire : Canova mutilé. De Jacques Deschamps. *Souvenirs de la guerre en 1917 en Italie du Nord à travers les sculptures déchiquetées par les bombardements de la Gypsothèque de Possagno.*
20.05 Documentaire : *Rodin-Fragments.* De Robert Cahen. *Comment le sculpteur en est venu à la figuration morcelée du corps humain.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Série : Algéries. Des années déchirées, téléfilm de Rachid Bouchareb, avec Jean-Claude Adelin, Hammou Graia.
22.00 Documentaire : Dans la vallée de la Wupper. D'Amos Gitai. *Le 13 novembre 1992, en Allemagne, deux skinheads tuent, dans un bar, un retraité qu'ils croient juif. Amos Gitai interroge les gens de la rue, les avocats, de jeunes extrémistes... Enquête sur la haine raciale.*
23.05 Cinéma : Raining in the Mountain. ■■ *Film chinois de King Hu* (1978) (v.o.)

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Horizon 2 000 : quelles menaces, quelles réponses ? », avec François Léotard (« Objections »).

M 6

14.05 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : Téléphone.
17.05 Variétés : *Multitop.*
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 *Magazine : Capital.* Le système Montignac.
20.45 Téléfilm : Terreur sur la ville. De Steven Gethers.
22.40 *Série : Mission impossible.*
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Mais comment font-ils ? Enquête sur la vie quotidienne des Russes.
0.05 Magazine : Sexy Zap. *Le cours ; La nuit des éros ;* Vidéo mateur ; Le transat.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Musique : Culture rock. La saga de 1977.
2.10 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. *Spécial Henri Pichette (1).*
21.32 Musique : Black and Blue. Henry Allen Junior. Avec Christian Bellest, trompettiste et arrangeur.
22.40 *Les Nuits magnétiques.* A fleur de peau, étoffes, cuir, accessoires (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... A VENIR
0.50 Musique : Coda. Chercher la femme (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de Dresde) : Symphonie no 8 en fa majeur op. 93, de Beethoven ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel ; Symphonie no 6 en mi mineur, de Vaughan-Williams, *par la Staatskapelle de* Dresde, dir. Colin Davis ; Alicia de Larrocha, piano.
23.09 Jazz club.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Kaas, un 11 novembre

PATRICIA KAAS filait de New-York à Berlin, pistée *par la caméra d'« Envoyé* spécial ». Et ce n'était pas une chanteuse que nous suivions, hypnotisés. C'était un petit soldat. Un petit poilu de Lorraine de rien du tout, arraché à la tranchée, et jeté dans l'épouvante, en dentelles noires Azzedine Alaïa.

Un joli petit brin de désespoir, aspirée d'avance par un destin vorace, aspirée par sa guerre mondiale contre l'Amé*rique, l'Allemagne et le Japon* réunis qui guettaient la petite Française, contre le balcon, la corbeille et l'orchestre qui l'attendaient au tournant, puisqu'il fallait, disait-elle essoufflée, *« leur en foutre plein la gueule jusqu'au bout ».* Et surtout contre elle-même, qui se faisait *souffrir comme une marathonienne,* étant de ces très rares, *on le sentait,* on l'entendait, pour qui chanter et survivre est tout un.

Il y a trente ans, on l'aurait *appelée une môme. Comme* Piaf ou comme celle de Ferré, toute nue sous son pull, qui rendait la rue maboule. Mais comment, aujourd'hui, appeler Patricia Kaas ?

Elle parlait lutte, bataille. Elle répétait que ce métier était dur. On la perdait dans un taxi ou un avion, on la retrouvait dans une loge ou une chambre d'hôtel. *Jamais la vie de tournée n'avait* tant ressemblé à la *vie de garnison.* Des valises, des portes, des ciels étrangers, et la nuit, et la route, et encore une nouvelle scène, une nouvelle salle indifférente à combattre et à terrasser. Plein la gueule jusqu'au bout.

Pour arme, pour seule arme, sa voix, chargée d'un très *calme désespoir, d'un désespoir en apparence apprivoisé,* *le genre de désespoir qui* vous réconforte la nuit, vous serre contre lui après l'assaut, petit soldat si frêle en Alaïa, avant un soir de vous sauter à la gorge, sans prévenir. Tout le reste n'était que l'habillage de ce désespoir. Son corps, par exemple.

Elle avait beau l'habiller de choses transparentes signées par des couturiers parisiens, *lui* gueuler des ordres comme à la manœuvre, *le faire danser jusqu'à crever,* comme une *meneuse de revue, on sentait* bien qu'il ne servirait jamais *qu'à porter* la voix vers toutes les salles du monde. Et encore ses mots, au repos, quand elle répondait aux questions : que savaient-ils faire d'autre que reposer sa voix, lui accorder une pause quand elle avait bien cravaché ?

A la suivre ainsi, à deviner que sa maquilleuse et son manager lui consacreraient plus tard des best-sellers, que les Drucker de l'an 2050 lui dédieraient des rétrospectives mouillées, qu'elle deviendrait une *légende,* on tentait de déchiffrer ce pacte de Kaas avec la gloire. *Saleté de pacte ! Jurez,* chanteuse, jurez de donner votre voix, *rien que votre voix,* toute votre voix. Et votre vie, toute votre vie. Reculer ? Retourner à la tranchée ? Trop tard, petit soldat, tu as signé.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 13 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.10 Télé-shopping.
8.40 Club Dorothée.
10.20 Télévitrine.
10.43 *Météo (et à 11.43).*
10.45 Magazine : Ça me dit... et vous ?
11.45 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 *Magazine : A vrai dire.*
12.55 Météo et Journal.
13.15 *Magazine : Reportages.* Séropositives, mamans avant tout, de Laure Debreuil et *Gérard David.*
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.15 Divertissement : Ciné gags (et à 17.25).
14.20 La Une est à vous.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
18.00 *Divertissement :* Les Roucasseries.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
20.00 *Journal,* Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard. Avec Enrico Macias, Philippe Castelli, Sim, Olivier de Kersauson, Jacques Balutin, Guy Montagné, Evelyne Leclercq, Jackie Sardou.
22.40 Téléfilm : Ultime trahison. D'Henri Charr.
0.20 Sport : *Moto.* Supercross de Bercy.
0.55 Sport : Voile. *La Route du café ; Récit de la course ;* Les abandons et les réparations ; Les positions respectives des bateaux.
1.10 Journal et Météo.
1.15 Magazine : Le Club de l'enjeu.
1.45 TF 1 nuit (et à 2.20, 4.00, 4.35).
2.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Du grand large aux grands lacs.
4.05 Documentaire : Histoires naturelles.
4.45 Musique.
5.10 Documentaire : Histoire de la vie.

FRANCE 2

6.05 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde. Mékong. 2. Vietnam et Cambodge, *le riz et les fusils* (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Debout les petits bouts.
8.05 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.05 Magazine : Grands galops Avec, à 9.25, *Sur les pistes,* de Pierrette Brès.
9.30 Magazine : Samedi aventure. Présenté par Didier Régnier. Sous la mer en photosphère (1914), de John Williamson ; La traversée du Groenland en traîneau (1930).
10.30 Le Magazine de l'emploi. Présenté par Daniela Lumbruso.
11.40 La Revue de presse de Michèle Cotta.
12.35 Expression directe. RPR ; FEN.
12.59 Journal et Météo.
13.25 ▶ Magazine : Géopolis. *Présenté par Claude Sérillon.* Les Kurdes : vers la reconnaissance, de Gaëlle Le Fichet, Renaud Fessaguet et Bruno Girodon.
14.15 Magazine : Animalia. Catalogne : un bastion pour les rapaces.
15.10 *Magazine : Samedi sport.* A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.30, Rugby : Bègles-Castres ; A 17.10, Magazine du rugby : portrait de David Campese.
17.55 Série : Matt Houston.
18.40 INC.
18.50 Magazine : Frou-frou. Invité : André Dussollier.
19.50 *Tirage du Loto (et à 20.45).*
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Variétés : Ovations. Emission présentée par Nagui. *Coluche. Invités :* Romain Bouteille, Claude Zidi, Valérie Mairesse, Agnès Soral, CharlElie *Couture, Renaud,* Jean-Jacques Goldman, Tonton David, la chorale des Petits Chanteurs d'Asnières, *Ludo* et Aldo.
22.40 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids milourds : Eric Nicoletta (France)-Eddy Smulders (Pays-Bas).
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : *La 25e Heure.* Présenté par Jacques Perrin. L'Affaire Van Gogh, d'Hervé Dresen et Charles Gazelle.
1.15 Magazine : Bouillon *de culture* (rediff.).
4.45 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.30 *Magazine : L'Heure du golf.* Le magazine : Le golf de Moliets ; La compétition : retour sur la Ryder's Cup.
8.00 Magazine : Espace entreprises. Découverte d'une entreprise ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones. Arrabal : *amour, liberté, poésies.*
9.30 Magazine olympique. De Michel Drhey. L'actualité sportive.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Présenté par Jean Abeilhou, Jean-Paul Cazeneuve et Marc Guillaume.
10.30 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Says.
11.00 Magazine : *Le Jardin des bêtes.*
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : Les Mystères de l'Ouest.
17.40 Magazine : Montagne. Rencontre avec Georges Moustaki. Reportage : Gardien de caribou, de Vic Pelletier et Serge Dunn.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. *Animé par Julien Lepers.*
18.50 Un livre, un jour. Emission présentée par Olivier Barrot. *Le Piéton de Paris,* de Léon-Paul Fargue.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Série : La Guerre blanche. La Brigade des stups, de Pedro Maso Paulet.
22.20 Journal et *Météo.*
22.45 Jamais sans mon livre. Magazine présenté par Bernard Rapp. Années 80, les années désenchantées. Invités : Jay McInerney *(Trente ans et des poussières)* ; Franz-Olivier Giesbert *(la Fin d'une époque)* ; Serge July, directeur *de la rédaction de Libération ;* Katherine Pancol *(Vu de l'extérieur).*
23.40 Magazine : Musique sans frontière. Baltic Express. Regard sur la musique des pays baltes et du Festival international de Yurmala.
0.30 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch.
8.15 Canaille peluche.
8.24 Surprises.
8.35 ▶ Téléfilm : Les Epées de diamant. *De Denys de La Patellière.*
10.07 Surprises.
10.15 Le Journal du cinéma.
10.20 Cinéma : Hamlet. ■ Film américain de Franco Zef*firelli (1990).*

En clair jusqu'à 14.00

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert. Presse bitume.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Téléfilm : Nom de code, Requin. De Robert Iscove, avec Stacy Keach, Richard Thomas.
15.35 *Sport : Volley-ball.* France-Slovénie, en *différé* du stade Pierre-de-Coubertin.
17.05 Sport : Football américain. Match de championnat de la *NFL : New-York Giants/Dallas* Cow-Boys.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée : Chipie & Clyde.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Le Plein de super. Présenté par Yvan Le Bolloc'h *et Bruno Solo. Invité :* Aerosmith.
20.30 Téléfilm : La Belle et le Casse-cou. De Bradford May.
22.00 Documentaire : National Geographic no 1. *Lions et hyènes, face-à-face* mortel.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Le Bal de l'horreur 4. □ Film canadien de Clay Borris (1991).
0.35 *Cinéma :* Drugstore Cow-Boy. ■■ Film américain de Gus Van Sant (1989) (v.o.). *L'étrange intensité de marginaux à la vie décalée.*
2.10 Le Journal du hard.
2.15 Cinéma : Instinct Animal. Film américain, classé X, de John Leslie (1992).
3.50 Cinéma : Quand les étoiles étaient rouges. ■■ Film franco-slovaque de Dusan Trancik (1991) (v.o.).
5.15 Cinéma : Trace d'une vie amoureuse. ■ Film italien de Peter del Monte (1990).
6.54 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Dans la vallée de la Wupper. D'Amos Gitai (rediff.).
18.00 Magazine : *Mégamix (rediff.).*
19.00 Magazine : Via Regio. La pauvreté au quotidien. Dublin, Catalogne, Tirana.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. Face aux crises.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et américaines de la semaine du 13 novembre 1943.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Vaclav Havel. Un conte de Bohême, de Ivan Fila. *Portrait intimiste de l'ex-dissident et dramaturge Vaclav Havel, devenu président de la République tchèque. Séquences réelles et scènes de fiction.*
22.05 Téléfilm : Martha Jellneck. De Kay Wessel, avec Heidemarie Hatheyer, Dominique Horwitz. *Une vieille dame solitaire fait la connaissance d'un homme qui porte curieusement le nom de son demi-frère, mort au front. Elle décide de faire la lumière sur cette « affaire »... Un téléfilm allemand plusieurs fois primé.*
23.25 Cinéma d'animation : Snark. Lupo the Butcher, de Danny Antonucci ; Conquête de la forme, de William Latham ; Un portrait, de Pavel Koutsky ; Qu'est-ce que c'est ? de Raphael Montanez Ortiz.
0.05 Documentaire : Jazz in the Night. Joe Louis Walker and the Boss Talkers.

M 6

6.30 Musique : Boulevard des clips (et à 1.20).
8.00 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.20 Série : *Ma sorcière bien-aimée.*
12.55 La Saga des séries. Présentée par Laurent Weil. Invitée : Mylène Demongeot.
13.00 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Tonnerre mécanique.
15.05 Série : Covington Cross.
16.10 Série : Département S.
17.15 Série : L'Aventurier.
17.45 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (rediff.).
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Spécial Nissan. Historique et installations au Japon.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.15). Présenté par Eléonore de Galard.
20.50 Téléfilm : L'Enquête impossible. De Jerry London, avec Charlton Heston, Keith Carradine. *Depuis plus de vingt ans, un tueur d'adolescents sévit dans une petite ville du Sud des Etats-Unis.*
0.10 *Série :* Soko, brigade des stups. Un témoin de trop.
1.05 Informations : Six minutes première heure.
2.20 *Rediffusions.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Dominique Gaultier, libraire et éditeur.
20.45 Dramatique. *On s'entendait si bien, d'Olivier Dutaillis.*
22.35 Musique : Opus. Christophe Coin, violiste et violoncelliste.
0.05 *Clair de nuit.* Rencontre avec Joël Leick, artiste peintre.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Soirée lyrique (donnée le 27 avril à la Scala de Milan) : Fedora, opéra en trois actes, de Giordano, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre de la Scala de Milan ; sol. : Mirella Freni, soprano, Placido Domingo, ténor.
23.00 Maestro.
0.05 Les Fantaisies *du voyageur.*

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 heures : « Quand le bâtiment ne va pas... » (« Rue des entrepreneurs »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Moitié

Le pape Jean-Paul II s'est pris, jeudi 11 novembre, les augustes mules dans le tapis du palais apostolique. Trébuchant sur les marches de son trône, le souverain pontife est tombé sur le côté droit. Le spectacle des grands de ce monde à terre a toujours quelque chose de pathétique. Révérence gardée, on se souvient de l'émotion suscitée par Gerald Ford lorsque, président des Etats-Unis, il avait glissé au pied de la passerelle d'un avion. Comme si le symbole atteignait la fonction autant que l'homme.

Dans sa chute, le pape s'est consolé en pensant à un illustre précédent. Montant au calvaire, le Christ avait, par trois fois, touché le sol du visage. Mais il est vrai qu'une Véronique compatissante lui avait alors donné du courage et manifesté du respect. Jeudi, dans la salle des Bénédictions, Jean-Paul II a dû songer qu'il manquait une moitié du monde pour l'aider à se relever.

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Heures locales

Le retour des saisons en ville. Un climat spécial s'est créé à l'intérieur des agglomérations : plus chaud, plus sec et fort pollué. Las de cet éternel printemps, les citadins plaident pour le retour des saisons en ville. Egalement : les pesanteurs de l'Histoire à Wissembourg.

Ce numéro comporte un cahier «Temps libre» folioté 25 à 36

Le numéro du «Monde» daté vendredi 12 novembre 1993 a été tiré à 395 136 exemplaires

Au cours d'un débat au Bundestag

Le chancelier Kohl réaffirme que l'Allemagne «a besoin d'une union politique» européenne

BONN

de notre envoyé spécial

Le chancelier Helmut Kohl a réaffirmé, jeudi 11 novembre à Bonn devant le Bundestag, l'attachement de l'Allemagne à la construction européenne. *«Il faut maintenir le rythme et le cap, l'Allemagne a besoin d'une union politique»*, a-t-il notamment souligné dans sa déclaration gouvernementale, même si personne ne sait encore très bien aujourd'hui quelle forme celle-ci prendra exactement. Il est clair, en tout cas pour le chancelier, qu'une vaste zone de libre-échange ne suffit pas, et à ceux qui mettent en garde contre une uniformisation excessive de l'Europe, il a répondu : *«Personne ne veut d'un grand Etat européen unique, mais nous ne voulons pas non plus revenir aux conceptions des Etats nations du dix-neuvième siècle et de la première moitié du vingtième.»* M. Kohl a, une fois de plus, insisté avec force sur le fait que l'unité allemande et l'unité européenne étaient les deux faces de la même médaille et qu'il n'y avait pas d'autre voie pour son pays : *«L'Allemagne est notre patrie, l'Europe est notre avenir»*.

Il a également estimé que les critiques portant sur la toute-puissance de la bureaucratie bruxelloise ou le manque de transparence dans la prise des décisions devaient être sérieusement examinées, que l'Union européenne ne devait pas devenir un *«club exclusif»* et qu'elle devait d'ores et déjà réflechir aux conditions dans lesquelles elle pourrait s'élargir à l'Est.

Le discours du chancelier Kohl, *qui se voulait dans la ligne politique* de Konrad Adenauer, avait pour objectif – il y a fait allusion dans son intervention – de rassurer ceux qui à l'étranger doutent toujours de la sincérité de l'engagement de l'Allemagne pour l'Europe et qui notent que de plus en plus d'Allemands, selon les sondages, ne sont pas enthousiasmés par l'union européenne. Il est clair aussi que le chancelier voulait répliquer – mais il ne l'a jamais nommément cité – au ministre-président de Bavière, le chrétien-social Edmund Stoiber (CSU), qui s'était récemment prononcé pour une politique *«différente»*, puisqu'elle impliquerait un ralentissement de l'intégration et la priorité donnée à l'élargissement de la Communauté (aux Nordiques, à l'Autriche et aux pays de l'Est).

Ces arguments, M. Stoiber les a de nouveau avancés, jeudi au Bundestag, en affirmant qu'à ses yeux l'union européenne ne pouvait être *«décidée»* arbitrairement, par des mesures trop rapides, mais qu'il fallait lui donner *«le temps de grandir»*.

En déclarant que l'idée d'un Etat fédéral européen relevait du *«rêve irréaliste»*, Edmund Stoiber ne s'est pas fait que des amis ces dernières semaines. Certains n'hésitent pas à le qualifier de *«traître»*, et les sociaux-démocrates du SPD reprochent au parti bavarois, membre de la coalition au pouvoir à Bonn, de véhiculer, non sans danger, les mêmes thèses nationalistes et anti-européennes que l'extrême droite. M. Stoiber s'en défend mais, à quelques mois des élections régionales, il «force» sans doute un peu son discours – *«la Bavière d'abord»* – justement pour tenter d'endiguer la progression des Républicains et d'autres formations d'extrême droite dans le Land, qui menacent la CSU. *«Soyez rassurés*, lui a lancé le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, *les Bavarois, aussi, pourront rester Bavarois»* [dans l'Union européenne].

ALAIN DEBOVE

Selon l'expérience de cinq experts parisiens

La délivrance de méthadone à des toxicomanes devrait être développée dans des structures spécialisées

Dans une communication présentée, mardi 9 novembre, à l'Académie nationale de médecine, cinq praticiens de l'hôpital Sainte-Anne à Paris ont fait part de leur expérience de délivrance de méthadone à des toxicomanes. Ils prônent le développement contrôlé des programmes de substitution en France, qui *«devraient se développer dans des structures spécialisées en toxicomanie, où ils représenteraient un élément parmi les autres possibilités thérapeutiques»*.

Bernard Kouchner avait appelé, dans ces colonnes, à la création rapide de cinq mille places de méthadone dans le pays (*le Monde* daté 3-4 octobre). Le plan de lutte contre la toxicomanie, présenté le 21 septembre par Edouard Balladur, prévoit que, fin 1993, neuf programmes méthadone pourront prendre en charge 269 toxicomanes. M. Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a précisé qu'ils seraient un millier fin 1994. Mme Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, s'est pour sa part inquiétée de la difficulté à trouver des équipes médicales pour encadrer ces programmes.

A l'heure actuelle, cinquante-deux places de méthadone sont réparties dans trois centres parisiens agréés par le ministère de la santé (l'hôpital Sainte-Anne, l'hôpital Fernand-Widal et le centre Pierre-Nicole) (1). Dans ce contexte, et bien que le gouvernement ait conditionné *«le développement maîtrisé d'un programme de substitution»* aux résultats d'une évaluation en cours, la proposition des cinq praticiens de l'hôpital Sainte-Anne (2) marque une étape importante dans le processus de mise en place de cette thérapeutique.

L'expertise ne va pas manquer de relancer la polémique sur la délivrance de méthadone, notamment dans le milieu des intervenants en toxicomanie, dont certains sont plutôt disposés à batailler pour obtenir des lits de postcure ou des crédits supplémentaires. Cependant, en sollicitant le réseau des centres d'accueil et de soins spécialisés en toxicomanie pour accueillir ces programmes, les médecins parisiens vont, selon le docteur Alain Morel, président de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie (ANIT), satisfaire *«la grande majorité»* des intervenants qui, précise-t-il, *«n'opposent pas une réticence particulière aux programmes méthadone»*.

Selon lui, près de deux cent structures spécialisées ont *«fait des démarches»* pour associer la méthadone à leur dispositif thérapeutique, dont plus d'une vingtaine travailleraient actuellement sur le sujet. Restent la question des moyens, celle de la formation des personnels, et celle, non moins cruciale, de la pertinence de l'administration de méthadone dans la prise en charge des toxicomanes infectés par le virus du sida.

«Des oppositions passionnelles»

La communication présentée le 9 novembre à l'Académie nationale de médecine rappelle utilement la spécificité de l'expérience française d'utilisation de méthadone, entamée en 1973 dans le cadre d'un protocole établi par la Direction générale de la santé et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, et revu en 1987.

Les praticiens de l'hôpital Sainte-Anne rappellent que *«les traitements par la méthadone ont rencontré dans notre pays des oppositions passionnelles»*. Deux débats – le premier, d'ordre éthique, sur la prescription d'un produit entraînant une nouvelle dépendance chez le toxicomane; le second concernant la pertinence des cures de substitution à la méthadone en regard des échecs constatés aux Etats-Unis dans les années 70 – furent, selon eux, *«légitimement»* suscités.

Aujourd'hui, ils ont acquis quelques certitudes : la délivrance de méthadone est une hypothèse thérapeutique parmi d'autres, dont les indications doivent être précisément limitées. La méthadone s'adresse à des toxicomanes dépendants depuis plus de cinq ans, ou dont les prises en charge antérieures ont échoué. Les patients dont la toxicomanie est sous-tendue par un trouble grave de la personnalité (évolution psychotique, névrose, état dépressif) ou nécessitant une prise en charge institutionnelle du fait de troubles du comportement secondaires aux pathologies dépressives de l'adolescence sont également concernés par la substitution. L'absence de motivation, les toxicomanies de moins de deux ans et les personnalités instables de type psychopathique ou pervers constituent autant de contre-indications.

Parmi les cinquante patients suivis dans l'unité Moreau-de-Tours de l'hôpital Sainte-Anne en 1991, vingt-neuf, soit 60 %, ont arrêté la prise de drogues. Un succès mitigé qui tiendrait notamment, selon les auteurs, à des doses de méthadone trop faibles *«protégeant incomplètement le toxicomane des dérèglements biologiques révélés à l'arrêt de l'intoxication»*. Des études récentes montrent en effet que des posologies moyennes plus élevées semblent plus efficaces (3). *Les auteurs souhaitent à cet* égard la mise en œuvre, en France, d'une étude comparative sur la question du dosage.

Dans le cadre de la prévention de l'épidémie de sida chez les toxicomanes utilisant la voie intraveineuse, les experts indiquent que *«les traitements de substitution permettent une ouverture vers la prise en charge médicale»*, mais, expliquent-ils, *«vouloir prévenir la pathologie HIV en distribuant de façon non contrôlée de la méthadone constituerait un danger supplémentaire en facilitant l'accès à un produit toxicomanogène, susceptible d'aggraver la dépendance et de majorer secondairement le risque HIV»*.

«La méthadone est un traitement utile au cours de certaines héroïnomanies dans la mesure où elle est utilisée dans un contexte spécifique. En dehors de celui-ci, elle perd son caractère thérapeutique», concluent les auteurs. Ceux-ci s'opposent, en conséquence, à *«une délivrance massive et incontrôlée* [de méthadone], *source de chronicisation de la dépendance»*, mais souhaitent aussi éviter *«une vision restrictive et moralisatrice, qui ne tient pas compte de certaines réalités cliniques des toxicomanes»*.

LAURENCE FOLLÉA

(1) La méthadone est un opiacé de synthèse utilisé dans des programmes ne visant pas prioritairement la désintoxication, mais la réduction des risques sanitaires et sociaux (désocialisation, indigence sanitaire, délinquance) liés à la toxicomanie. Administrée une fois par jour, sa durée d'action est d'environ vingt-quatre heures. Ses effets hypnotiques et euphorisants sont faibles, mais elle entraîne des phénomènes de tolérance et de dépendance.

(2) Henri Loo, Xavier Laqueuille, Pascal Rémi, Franck Bayle et Jean-Pierre Olié.

(3) G. Bertschy, A. Calanca «Choix de la dose de méthadone : la souplesse reste d'actualité», *Médecine et hygiène* 51, 2238-2241, 1993.

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,2 % en octobre

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,2 % en octobre par rapport à septembre, l'indice calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1990 s'étant inscrit à 108,5 contre 108,3 un mois plus tôt. En un an (octobre 1993 comparé à octobre 1992), la hausse est de 2,2 %.

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,4 % en un mois (du fait des légumes frais), mais baissé de 0,2 % en un an. La hausse des prix des produits manufacturés du secteur privé est de 0,2 % en un mois et de 1,2 % en un an. Quant aux services du secteur privé, la hausse est de 0,3 % en un mois et de 3,7 % en un an.

Les prix des produits pétroliers sont restés complètement stables en octobre mais augmentent de 6,6 % par rapport à octobre 1992 du fait des hausses de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers).

M. Balladur : «Nous pouvons envisager la reprise pour 1994»

Edouard Balladur s'est rendu, *jeudi 11 novembre, à Rethondes*, près de Compiègne (Oise), pour participer à la commémoration de l'armistice de 1918.

Accueilli à Compiègne par une centaine de manifestants rassemblés à l'appel de la CGT pour protester contre la politique sociale du gouvernement, M. Balladur a participé à une réunion publique, au cours de laquelle il a déclaré que plusieurs indices *«laissent espérer que le ralentissement de l'activité est maintenant derrière nous»*. *«Nous pouvons avec confiance envisager la reprise pour 1994*, a-t-il ajouté. *Elle permettra que soit poursuivie, dès les prochains mois, la politique de réformes dont notre pays a besoin.»*

La semaine de quatre jours chez Volkswagen ?

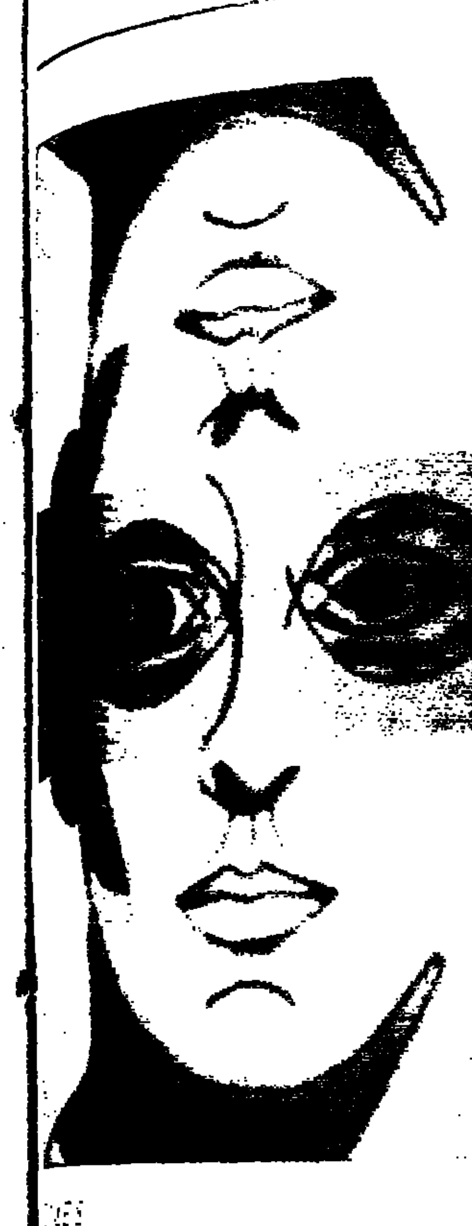
La direction du constructeur automobile allemand Volkswagen et le syndicat IG-Metall sont parvenus, jeudi 11 novembre, à un accord de principe sur la semaine de quatre jours sans pour autant en définir les modalités. Celles-ci doivent faire l'objet de négociations qui reprendront le 18 novembre et doivent permettre de porter de 36 à 28,8 le nombre d'heures de travail hebdomadaires afin de sauver 30 000 emplois sur un effectif total de 103 000 salariés.

Alors que la direction de Volkswagen estime que cette réduction des horaires doit s'accompagner d'une baisse de 20 % des salaires, IG-Metall reconnaît qu'une telle mesure ne peut être *«gratuite»* ni pour l'entreprise ni pour le personnel, mais il considère qu'une perte de 20 % est excessive, surtout pour les bas salaires.

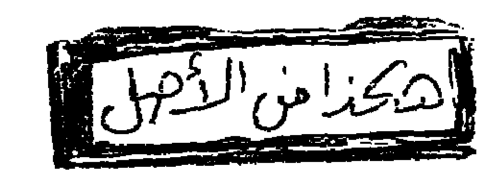
Italie : les assassins du juge Falcone ont été identifiés

Le clan Corleone, le plus sanguinaire au sein de la Mafia, est responsable de la mort du juge Giovanni Falcone, tué avec sa femme et ses trois gardes du corps dans un attentat à la bombe commis en mai 1992 près de Palerme, affirme, vendredi 12 novembre, la radio nationale italienne GR-2. Le magistrat chargé du dossier a dit à la radio que dix-huit mandats d'arrêt avaient été lancés contre les assassins, dont la plupart sont déjà derrière les barreaux pour d'autres chefs d'inculpation. La liste des suspects devait être rendue publique par le juge lors d'une conférence de presse, vendredi, en Sicile.

Le juge Giovanni Tinebra a toutefois souligné que si les exécutants étaient connus, ce n'était pas le cas des commanditaires. Il a en particulier signalé que le «parrain des parrains» Salvatore «Toto» Riina, arrêté le 15 janvier dernier, n'était pas actuellement impliqué dans cet attentat. – *(Reuter.)*

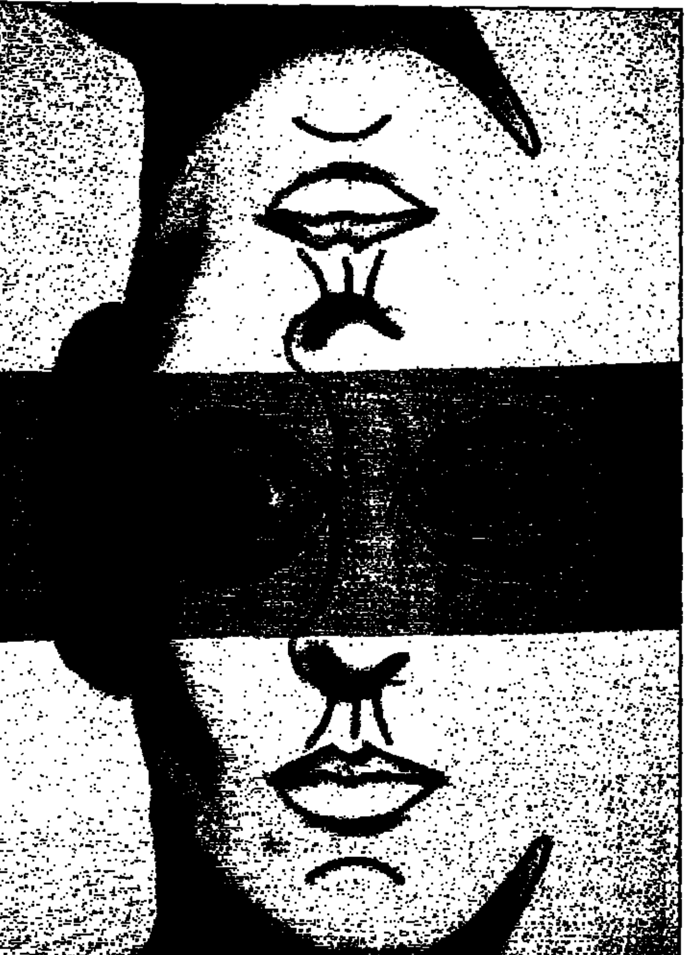






Le Monde

temps libre


DENIS GUÉGUIN

EXTÉRIEUR

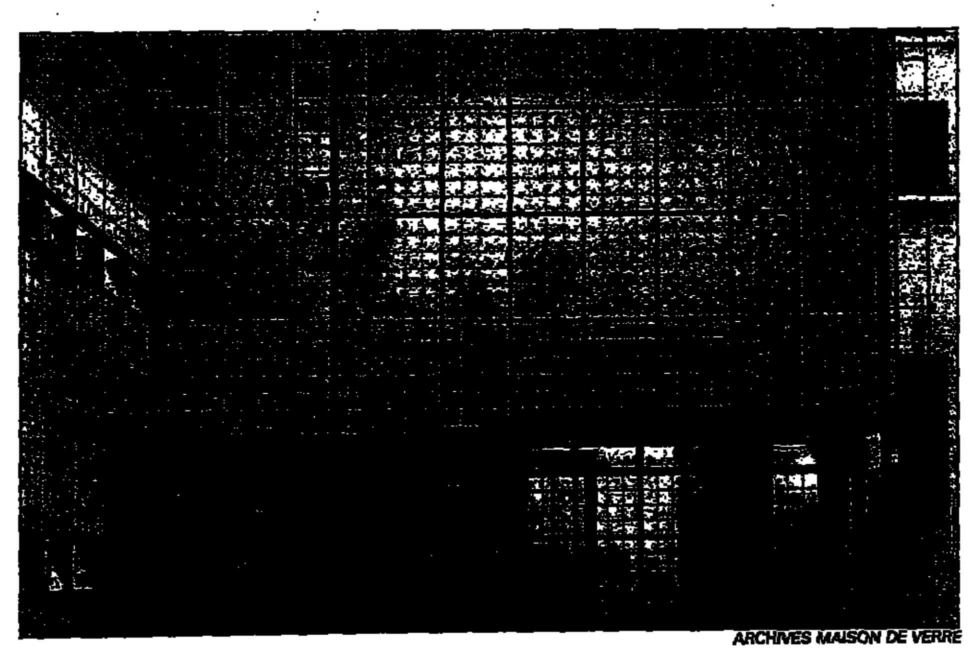
Vidéo plus

Si les techniques de prises de vues cinématographiques n'ont évolué que lentement depuis leur création, il en va tout autrement de la vidéo, boîte à malice et à sorcellerie avec laquelle les amateurs se sont mis aujourd'hui à jouer. Souvent trop savants et trop performants pour le « caméscopeur » de base, les appareils qui sont proposés sur le marché conviennent, en revanche, parfaitement aux esprits curieux qui décideraient de sortir du champ de vision banal pour se lancer dans la recherche et la création. A eux, toutes les audaces et toutes les permissions. Les variations de gammes sont immenses, à la mesure de ce nouveau clavier d'images dont personne ne peut encore au juste fixer les frontières.

(Lire page 33.)

FORMES

Maison de verre


ARCHIVES MAISON DE VERRE

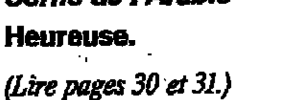
A Paris, la Maison de verre, construite en 1928, est un lieu de pèlerinage pour les architectes du monde entier. On ne la visite pas mais,on peut voir, au Centre Georges-Pompidou, la première grande exposition consacrée à son auteur, Pierre Chareau. Celle qui contribua au regain d'intérêt pour les années 30, Andrée Putman, nous donne son avis sur l'évolution du goût.

(Lire page 29.)

VOYAGE

Oman paisible

Pays gouverné avec doigté, le sultanat d'Oman offre aux voyageurs les meilleures garanties d'un séjour sans heurt ni crainte, mais tout au contraire l'assurance d'y trouver un accueil franc dans des sites et des paysages que personne n'a jamais cherché à transformer. Corne de l'Arabie Heureuse.



(Lire pages 30 et 31.)


YVES GELLIE

INTÉRIEUR

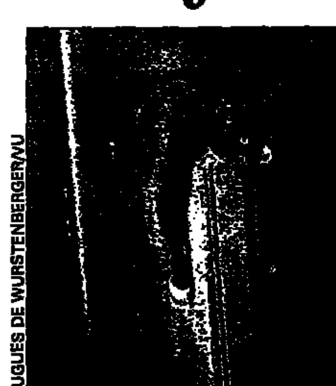
Notre société est le lieu d'une mutation symbolique aussi étonnante que récente. Un imaginaire élaboré pendant des siècles est en train de s'abolir, qui assignait au chat un rôle utilitaire mais en faisait aussi un animal d'autant plus ambivalent qu'il était à la lisière de l'état domestique et de l'état sauvage.

De fait, ce pluriséculaire chasseur de rats se trouve entièrement dissocié de sa fonction initiale et utilitaire de prédateur. Il est devenu urbain, dans tous les sens du terme. Le chat des villes a éclipsé le chat des champs, ainsi que l'exhibent les représentations les plus répandues. Tout au plus peut-on entendre , vanter l'aptitude à la chasse d'un animal que l'on s'étonnerait presque de voir ramper entre les herbes pour prendre l'affût d'une fauvette ou d'un mulot.

Le chat, animal emblématique d'un détachement par rapport au pouvoir.

Les colonies de chats errants, qui ont toujours peuplé les villes, n'intéressent guère que les associations ou les ethnologues, enquêtant sur les dévouements de ceux, et surtout celles, qui alimentent ces sans-grade. En revanche, la société occidentale a vu apparaître le chat majuscule. La publicité atteste la sophistication croissante des nourritures qui lui sont proposées, non sans jouer sur l'imaginaire qui lui a fait, depuis toujours, associer la femme, l'amour et la lune. Le livre le met aussi à l'honneur, en faisant les portraits de ses maîtres les plus prestigieux. L'importance des enjeux économiques joue certainement un rôle dans la constitution d'une certaine image du chat sur le terrain médiatique. Mais le marché que constitue, de façon générale, l'animal familier dans les foyers, ne suffit pas à rendre compte du phénomène.

« L'objecteur de conscience »


HUGUES DE WURSTEMBERGER/VU

La sociologie confirme cette nouvelle image : Françoise Héran(1) montre que les possesseurs de chats se recrutent chez les intellectuels, les artistes et les travailleurs sociaux ; du côté des chiens, à la fonction utilitaire plus marquée, le monde de l'entreprise, du commerce et de l'artisanat, les défenseurs du patrimoine économique et de l'ordre. Il souligne avec pertinence cette opposition structurale, qui revient à faire du chat, contre le chien, une sorte d'*« objecteur de conscience »* et l'animal emblématique d'un détachement par rapport au pouvoir.

De fait, une complicité immédiate unit les détenteurs de chat, complicité sans équivalent chez les possesseurs de chiens. On sent bien, à cela, qu'elle tire sa force de l'affirmation de valeurs ou de refus communs, comme si la possession d'un chat témoignait à elle seule d'un esprit de fronde. L'indépendance du chat est la première vertu à lui avoir été conférée dès qu'il a trouvé des défenseurs en même temps que des laudateurs. Fût-elle illusoire, cette indépendance est aujourd'hui encore une des clefs de sa célébration.

Mais en fin de compte, c'est bien à un nouveau rapport à l'animal que renvoie la place du chat dans notre société. On peut certes voir dans l'animal de compagnie, un substitut d'enfant, le moyen d'assouvir des désirs pédagogiques ou de compenser le stress lié à la vie urbaine . Mais on peut aussi, comme le fait J.-P. Digard (2), considérer, dans son ensemble, notre système . Et dire que, luxueux et inutiles, nos chats n'ont été soustraits au monde animal que pour masquer l'usage intensif que nous faisons de ce dernier.

Laurence Bobis

(1) *Comme chiens et chats*, de Françoise Héran, *Ethnologie française*, XVIII, 1988, 4.

(2) *L'homme et les animaux domestiques, anthropologie d'une passion*, de Jean-Pierre Digard, Fayard, 1990.

▶ Historienne de formation, Laurence Bobis, conservateur des bibliothèques, est l'auteur des *Neuf vies du chat*, collection « Découvertes », Gallimard, 1991.

(Lire nos articles page 32.)

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

A l'affiche

Non content d'avoir mis au point un élixir, dont on peut encore aujourd'hui apprécier toute la savante composition, l'inventeur de la bénédictine, un certain Alexandre Le Grand, natif de Fécamp, avait, il y a près d'un siècle, fortement participé au lancement de l'affiche publicitaire. Mucha, Sem, Cappiello, Lopes Silva, autant d'artistes qui s'étaient fendus d'œuvres de commande tout à fait respectables. « Bénédictine, l'image en mouvement », c'est sous cette appellation que sont présentées, jusqu'au 3 janvier, à la Bibliothèque nationale (galerie Colbert), une soixantaine de compositions représentatives des grands courants du graphisme mondial de ces cent dernières années. 6, rue des Petits-Champs 75002 Paris. Ouvert tous les jours, sauf le dimanche. Entrée libre.


AFFICHE DE JURI BOKSER

Les Indiens Huicholes

Ils vivent au cœur de la Sierra Madre, région inhospitalière du Mexique. Un isolement qui explique la survie de leurs traditions. Leur existence est organisée autour de la religion et de la trilogie sacrée « Cerf, Maïs, Peyotl », symboles de l'importance accordée à la chasse, à l'agriculture et à la cueillette. Organisée par Voyageurs du Monde, en collaboration avec le Centre culturel du Mexique, une exposition-vente présente, jusqu'au 15 décembre (du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 21 heures, le samedi de 10 heures à 19 heures), flèches votives, coupelles décorées de perles, tablas – tableaux de bois, résine et laine, des artistes-chamans, – masques, bijoux, calebasses et costumes. Visite guidée le 27 novembre à l'issue d'une conférence dans le cadre d'un *Forum Mexique, de 9 h 45 à* 13 heures environ, matinée d'informations pratiques et culturelles sur ce pays. *Inscription (50 F pour les non*-adhérents) auprès du Club Voyageurs, 53, rue Sainte-Anne, 75002 Paris, tél. : 42-86-17-17.

Conférences de l'Etoile

Un cycle de conférences traitant de différentes attitudes face à la souffrance est organisé par le pasteur Alain Houziaux au temple de l'Eglise réformée de l'Etoile (54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris, entrée libre, à 20 h 30), avec la participation de théologiens, de philosophes, d'écrivains et de journalistes. Après « La désinvolture » *le 10 novembre, les thèmes en* seront : « L'indifférence » mercredi 17 novembre, « Le suicide » le *24 novembre, « Le désespoir », le* 1er décembre et « L'individualisme » le jeudi 9 décembre.

Triomphe d'Atala

Pendules, assiettes, tasses, gravures, poèmes, papiers peints... aux motifs inspirés par *Atala*, le récit de Chateaubriand, ont été rassemblés à la Vallée-aux-Loups, la propriété où vécut l'écrivain à son retour de Palestine, à l'occasion d'une exposition consacrée aux acquisitions récentes de la Maison de Chateaubriand. La demeure-musée et le parc sont ouverts du mardi au dimanche, de 14 heures à 17 heures (87, rue Chateaubriand, 92290 Chatenay-Malabry, tél. : 47-02-08-62). De nombreuses animations (programme sur demande) sont organisées sur place. En novembre : conférence (le 16) de Georges Poisson sur Alexandre Dumas ; concert (le 30) du quatuor Ludwig (Mozart, Turina, Schubert).

Salons de l'auto Arts déco

Colonnes de lumière, fresques arts déco, entrées triomphales : les décors éphémères des Salons de l'automobile et de l'aviation de 1900 à 1960 ont souvent eu pour auteur l'architecte André Granet, gendre de Gustave Eiffel. *Grâce aux archives déposées à* l'Institut français d'architecture (tél. : 46-33-90-36), une exposition est présentée *au Centre culturel de Boulogne*-Billancourt, jusqu'au 18 décembre (22, rue de la Belle-Feuille, tél. : 47-12-77-95. *Métro Marcel-Sembat*). Conférences le 26 novembre et le 10 décembre. Un livre accompagne la manifestation (Editions Norma, 192 p., 182 ill., 295 F).

Passages parisiens

Deux visites-conférences sont organisées par Paris-Autrefois : samedi 13 novembre, « Passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle » (rendez-vous 1, rue du Louvre à 14 h 30) et mardi 16 novembre (deuxième parcours) : « *Les passages* couverts du Sentier » (rendez-vous 3, rue de Palestro, à 14 h 30).

TGL

Cherchez-vous un ouvrage ou un article sur les minuscules îles Midway ou sur l'ensemble de l'Amérique du Sud ? Sur le coton égyptien ou la nuptialité au Pakistan ? Appelez la TGL, la « Très Grande Librairie » au 43-26-04-52 du lundi au samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 heures. Les Editions L'Harmattan, à Paris, ont mis au point une librairie télématique déjà riche de deux cent mille titres et constamment mise à jour. On peut la consulter en téléphonant, par sites géographiques ou thèmes. *Une grille très serrée permet de* cibler les recherches avec une extrême précision. Tous les titres, articles et documents *repérés sont disponibles* en un jour ou deux.

Journées terroir à Rueil

Le terroir est de retour. Rueil-Malmaison organise du 19 au 21 novembre le troisième salon *autour de ce thème* avec la participation de plus d'une centaine d'exposants venus d'une quinzaine de *régions de France. « Atelier de dégustation de vin »*, conférences, prestations de confréries et d'amicales (Bretons, *Auvergnats, Alsaciens), rien ne manquera* à ce rendez-vous hexagonal qui, l'année dernière, avait accueilli plus de *20 000 visiteurs. Hippodrome de Saint*-Cloud, rue du Lieutenant-Colonel-de-Montbrison, Rueil ; 1, rue du Camp-Canadien, Saint-Cloud. *De 10 heures à* 20 heures. Entrée 20 F.


D.R.

RÉGIONS

Charpentiers et tailleurs de pierre

Le petit château fort de Fougères-sur-*Bièvre, à 20 kilomètres de Blois, est* la démonstration, par sa toiture en carène de bateau, du travail des char*pentiers et des tailleurs de pierre, qui* fait l'objet d'une exposition dans ses murs. Organisée par la Caisse natio*nale des monuments historiques*, en collaboration avec les entreprises locales, artisans et Meilleurs *Ouvriers de France, l'exposition est* ouverte jusqu'au 30 novembre, tous les jours sauf le mardi. Entrée : 20 F. *Tél : 54-20-98-03*.

La piste du diamant noir

Week-end dans les Baronnies (Drôme provençale), sur la piste de la truffe. Un savoir-faire que les paysans n'aiment guère partager. Départ au petit matin, pic à la main, chiens en laisse, pour découvrir la perle noire *in situ*. Des guides enseignent comment la récolter, sans abîmer le champignon, et la consommer. Ces guides, ce sont des enfants du pays. D'où l'authenticité de cette formule *touristique programmée* de novembre 1993 à mars 1994, du vendredi soir au dimanche soir, au *prix de 2 480 F, dégustation* comprise. Elle est cultivée par Via Mediterranea (bd Aristide-Briand, *BP 35, 26170 Buis-les-Baronnies*), dans l'arrière-pays méditerranéen, mais aussi dans des zones rurales *reculées d'Italie, d'Espagne, de* Grèce et du Portugal.

Un guide à musées

Les musées évoluent et s'ouvrent à de nouveaux publics auxquels ils proposent de nombreux services : visites-conférences, séminaires, colloques, mallettes pédagogiques, voyages thématiques mais aussi concerts, projections, médiathèques, muséobus, tissuthèques et cafétérias. Autant d'activités recensées par le *Guide des services culturels des musées, édition 1993* (plus de 870 musées classés par ville, dont 197 nouveaux), qui donne également *le résumé des collections et indique* les expositions temporaires et les activités destinées aux groupes, aux *écoliers et aux handicapés. Un outil* de référence, concis et pratique, avec un index par région. Pour l'obtenir, *écrire à la Direction* des musées de France (DMF), département des affaires juridiques et financières, *6, rue des Pyramides, 75041 Paris* Cedex 01. Joindre un chèque de 60 F à l'ordre de M. le régisseur de recette de la *DMF*.


D.R.

Témoignages de Gurs

Des républicains espagnols et des brigadistes furent les premiers à être internés au camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques) en 1939. Suivirent des étrangers « indésirables », puis, sous Vichy, des juifs. Entre août 1942 et mars 1943, trois mille neuf cents prisonniers furent déportés vers les camps d'extermination d'Auschwitz et de Maïdanek-Sobibor. Elsbeth Kasser, infirmière, travailla au camp de Gurs de 1940 à 1942 pour l'organisation Secours suisse aux enfants. Elle y recueillit des dessins, des aquarelles et des photographies que lui avaient confiés ou vendus des artistes. Le Goethe Institut en présente une sélection jusqu'au 14 novembre à la mairie du quatrième arrondissement de Paris, 2, *place Baudoyer*.

Villages d'hiver

A la neige, au vert ou au bord de la mer, un éventail de destinations pour *les vacances d'hiver. Dans le Guide* pratique des Villages de vacances, proposé par six associations, *membres de Loisirs de France* : Relais Soleil, Renouveau, Vacances Bleues, Vacanciel, Val, Villages-*Clubs du soleil. Au total, quatre*-vingt-dix villages rigoureusement sélectionnés, dont vingt-trois en *montagne*.

Avec, pour chacun d'eux, dates d'ouverture, accès, modalités de réservations, loisirs proposés, programmes pour les enfants et mention des logements adaptés aux handicapés. Des index thématiques facilitent le choix d'un lieu de séjour. Vendu 30 F (+ 9 F pour envoi par correspondance), ce guide est distribué par les FNAC, les CE, Loisirs de France (BP 6310, 69455 Lyon Cedex 06) et par *Minitel 3615 LDF*.

ÉTRANGER

Quatre jours à Broadway

Aucune visite à New-York ne serait vraiment complète sans au moins une soirée dans un des temples qui, situés de part et d'autre de Broadway, célèbrent le culte de ces comédies musicales qui ont fait la réputation du « Theater District ». Spécialiste des Etats-Unis, le voyagiste Council Travel va même plus loin en proposant, sur ce thème, une escapade de quatre jours avec, au programme, deux des spectacles *(Phantom of the Opera, Crazy For You* ou *Guys and Dolls*, en fonction des disponibilités) qui y sont représentés, souvent à guichets fermés, pendant plusieurs années. Selon l'hôtel choisi, il en coûte, pour trois nuits, de 3 370 à 4 430 F par personne en chambre double, avec, également, les transferts de l'aéroport, une visite de la ville et deux dîners chez Sardi's et à la Tavern on the Green. A ajouter, le vol Paris - New-York. Formule analogue (cinq jours, de 2 500 à 3 700 F) pour les adeptes du shopping avec, au programme, Macy's, Bloomingdale's et une journée au Woodbury Commons Outlet Mall. Renseignements au numéro vert 05-14-81-48.

Le Caire en musique

Si on peut danser sur un volcan on doit pouvoir aussi y écouter de la musique... C'est ce qu'ont pensé les nombreux musiciens orientaux qui, durant toute la seconde quinzaine de novembre, ont décidé de participer à l'Opéra du Caire *au deuxième Festival international* de musique arabe au cours duquel sont également prévues sept tables rondes sur le thème : « Quel avenir pour les sons arabes à l'aube du troisième millénaire ? ». Les musicologues se pencheront, en outre, sur la place nouvelle de l'électronique dans la musique arabe.

Renseignements : bureau culturel de l'ambassade d'Egypte, à Paris. Tél. : (1) 47-20-46-48.

Croisières dégriffées

Pionnier de la vente de voyages démarqués par Minitel, Degriftour, en collaboration avec le spécialiste du maritime, Logotour, dont *il* est actionnaire, fait une entrée remarquée dans le secteur des croisières. En proposant, sur le même principe, trois nouveaux services : 3615 Degrifmer qui offre, un mois avant le départ, des réductions de l'ordre de 40 % et accepte des réservations par téléphone au (1) 34-46-70-22 ; 3615 Reducmer qui présente, plusieurs mois à l'avance, un choix des meilleures offres du marché, souvent sur la base de tarifs groupes très avantageux ; et 3615 Club Unique qui, un mois avant le départ, permet aux voyageurs solitaires d'accéder à une cabine individuelle sur la base du tarif en cabine double.

Chez Dickens

Jardin de l'Angleterre, le Kent fut aussi la patrie d'adoption de centaines de huguenots français, fuyant les guerres de religion ainsi que la source d'inspiration de Charles Dickens (les aventures de David Copperfield ont pour cadre la région de Canterbury) qui vécut une partie de sa vie à Broadstairs, station balnéaire proche de Ramsgate.

Y suivre leurs traces, c'est découvrir le Kent d'une manière originale. En dormant sous les baldaquins de The House of Agnes, au cœur de Canterbury (goûter les scones de Stowaways, un salon de thé situé dans les rues piétonnes) ou sous ceux du Crown Inn dont Dickens et Kipling appréciaient le cherry brandy (alcool de cerises inventé par un huguenot), spécialité de ce vénérable relais de poste situé à Sarre.

En savourant la vraie cuisine anglaise à Broadstairs, au pub Dickens, près de Bleak House, la maison de l'écrivain. *Le tout à moins d'une demi-heure de* Ramsgate desservi, depuis Dunkerque, par la compagnie scandinave Sally Ferries.

Pour 505 F par personne (jusqu'à Noël) avec, outre la traversée (avec sa voiture), un repas à bord, une nuit en chambre double dans l'un des établissements cités et un copieux breakfast anglais. Informations au numéro vert 05-49-65-22.

La Venise de Monteverdi

Maître de chapelle à San-Marco, Monteverdi passa à Venise les trente dernières années de sa vie. Il y créa un de ses plus beaux opéras, *le Couronnement de Poppée*, que l'on verra à la Scude San-Giovanni-Evangeliste. Son tombeau se trouve à Santa Maria-Gloriosa-dei-Frari ; on y entendra ses *Vêpres de la Vierge*. Il est mort, il y a trois cent cinquante ans. Un anniversaire que le voyagiste Athenaeum (39, rue Marbeuf, 75008 Paris, tél. : *42-56-55-00), spécialiste* des circuits culturels, propose de célébrer sur place, du 25 au 29 novembre, en compagnie d'Alain Duault, présentateur des « Musicales » *de France 3. Gondoles, palais, musées* et un concert à la Fenice avec le violoniste Vladimir Spivakov. *13 300 F par personne en chambre* double, avion compris.


D.R.

Europe et francophonie

Seule langue maternelle utilisée dans six pays d'Europe, si on ajoute à la France, à la Romandie et à la Wallonie-Bruxelles, le Luxembourg, Monaco et le Val-d'Aoste italien, le français après l'allemand, reste l'idiome le plus parlé sur le Vieux Continent. Mais qu'en est-il dans l'espace public européen ? C'est ce que se propose d'examiner, les 18 et 19 novembre à Bruxelles au palais des Congrès, le colloque sur « Le français, une langue pour l'Europe », organisé par une institution belge, la Commission communautaire française de la région bruxelloise. Les rapports du français avec les émigrés, l'audiovisuel, l'Etat et le marché sont au programme des quatre ateliers où doivent intervenir notamment Emmanuel Le Roy-Ladurie, le linguiste Pierre Encrevé, les écrivains Pierre Mertens et Jean-Louis Outers, etc. Participation aux frais de 300 à 500 F. Renseignements : CEUDIS, Bruxelles, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30. Tél. : de Paris : (19-32) 650-34-32 ou à Paris : TRIMEDIA : 47-31-98-00.

VENTES

In vino vanitas

Ce *n'est peut-être pas par* hasard que nos ancêtres les Gaulois eurent le génie d'inven*ter le tonneau, sans lequel il n'y* aurait pas de bon vin, une de nos gloires nationales. Et quoi de *plus flatteur pour cette noble* boisson qu'une vaste collection qui raconte, à travers plus de 800 objets, son élaboration et sa consommation sur plusieurs siècles ? Véritable petit musée du vin, cet ensemble sera dispersé à Drouot les 23 et 24 *novembre*.

Tout ce qui touche à l'histoire du vin a été rassemblé : outils de vigneron, instruments de caviste, enseignes, taste-vin, accessoires de table en argent, en verre et en faïence, art populaire, objets portatifs, livres, gravures, tableaux, pièces de *confrérie, et cent cinquante* tire-bouchons.

Des outils utilisés dans le *vignoble, le plus éloquent est* peut-être la hotte du vigneron, qui vaut entre 200 et 600 F. Le raisin vendangé *est versé dans* la cuve et foulé. Après fermentation, on tire le « vin de pied » par un gros robinet (une fontaine), placé au bas de la cuve. Instruments rustiques, les cuves anciennes mesurent environ 1,50 m de hauteur et leurs prix tournent autour de 1 000 F. De nombreux vignerons avaient coutume de cueillir leurs plus belles grappes avant *les* vendanges. Ils les posaient sur un lit de paille, puis avec un petit *pressoir en extrayaient un nec*tar de liquoreux, le vin de paille. En bois ou en acier, les pressoirs *sont accessibles entre 1 500 et* 5 000 F.

Le tonneau était inconnu des anciens, qui entreposaient leur vin dans des amphores où il tournait rapidement. C'est grâce à l'invention des Gaulois qu'il a pu vieillir et atteindre le degré de perfection que nous lui connaissons. Selon leurs dimensions et la beauté du décor sculpté dans le bois, les tonneaux se vendent entre 1 500 et 5 000 F.

Avant d'être *consommé*, le vin se goûte avec un taste-vin, petit objet d'argent qui passionne de nombreux collectionneurs. Les modèles proposés ici, dix-huitième ou dix-neu*vième, sont entre 1 500 et* 3 000 F. De très nombreux verres et gobelets gravés sont en *vente à partir de 200 F. Nette*ment plus cotées, les gourdes en faïence polychrome du dix-*huitième siècle se négocient* entre 10 000 et 80 000 F. Du côté de l'art populaire on trouve une *suite de pichets en bois sculpté* de grappes et de sarments exécutés au dix-huitième dans le centre de *la* France, qui *sont* estimés 15 000 F chacun. Parmi les objets portatifs, une cave à *vin en chêne du dix-septième* siècle comprenant neuf flacons en verre montera sans doute *autour de 30 000 F*. Les tire-bouchons, dont les plus anciens datent du dix-septième siècle, se négocient entre 300 et 12 000 F.

L'objet le plus cher de la vente n'est pas utilitaire : il s'agit d'un tableau du seizième siècle, représentant *les Travailleurs dans la vigne*, une œuvre de l'école française estimée 200 000 F. *On ne doute pas que* les héritiers des Gaulois, amateurs de vin, y *mettront* le prix. *In vinos vanitas.*

Catherine Bedel

▶ Drouot-Richelieu, 23 et 24 novembre, exposition le 22 (de 11 heures à 18 heures). Etude Ricqlès, 46, rue de la Victoire, Paris-9, tél. : 48-74-38-93.

Via Veneto

Quelques jours après la mort de Federico Fellini, les Romains se sont demandé s'ils n'allaient pas donner son nom à la via Veneto ou même la baptiser « Dolce Vita ». Ce n'était que pur moment d'émotion.



JOSEPH CLAUSS

Moravia n'est plus, les boîtes « crazy » ont disparu, la vie s'est faite plus lourde.

C'est l'histoire du Pirée – qui, comme chacun sait, n'est pas un homme –, mais cette fois, dans l'autre sens : Vittorio Veneto est bien le nom d'une commune de Vénétie qui prit en 1866 celui du roi Victor-Emmanuel. Elle est torse, cette avenue, et montueuse : issue de l'agitation populeuse et sonore de la piazza Barberini, célébrée par une double rangée de platanes ancestraux, elle s'infléchit à deux reprises pour se jeter dans les allées de la Villa Borghese.

Elle peut être, selon les heures frénétique ou assoupie, mais c'est de trois apogées romains qu'elle témoigne. Latin d'abord, puisque la porta Pinciana qui s'ouvre sur la Villa a vu passer Justinien ; « résurgent » ensuite, car le quartier Ludovisi qu'elle parcourt symbolise Rome capitale d'une Italie affranchie de l'Autriche ; cinématographique enfin, quand, aux rigueurs du néoréalisme, succède vers 1960 Cinecittà et les paparazzi, lorsque Audrey Hepburn et Gregory Peck convolent à l'issue de *Vacances romaines*, et que Federico Fellini surtout inscrit en noir et blanc les audaces frelatées de la *Dolce Vita*.

Bientôt 9 heures. Entre la fontaine des Abeilles et l'une de ces mini-stations-service comme il n'en est qu'à Rome, les scooters énervent les piétons qui espèrent un autobus, de toute façon déjà bondé, pour remonter la rue.

Ville du Sud à l'évidence : placettes, escaliers, palmiers flanquent l'avenue, recoins d'ombre et de silence pour tout à l'heure, quand le soleil sera haut. Après l'ambassade des Etats-Unis – bien plus que Paris ou même Londres, Rome est une tête de pont américaine en Europe –, passés les vitrines de façade et les bureaux de fond de cour, franchis la rampe et le double virage qui démarquent le monde de l'office, la via Veneto recouvre le plan rectiligne.

Il est 11 heures. Aux terrasses de café, l'Italie offensive de Benetton et de Berlusconi : les cadres impeccables en bras de chemise bleu cru (nous sommes fin septembre) et cravate recherchée, les femmes de décision, jambes bronzées, corsage blanc, quelques grammes d'or savamment disposés, s'entretiennent en complices à la terrasse du Doney ou du Café de Paris. Sur les tables, café ou *capuccino*, verre d'eau et deux journaux au moins : *la Repubblica* le plus souvent et les pages roses d'un quotidien sportif. Nul doute qu'en début de semaine on fera au moins allusion à la dernière levée du calcio et aux espérances toujours déçues des clubs romains, la Roma et le Lazio. Le téléphone portable, omniprésent.

Voici 13 h 30 et que tout ralentit. Effet du soleil lourd, de la coupure au trafic automobile de la partie haute de la rue ? Les rideaux de fer s'abaissent, le tumulte s'apaise, les Romains disparaissent. Seuls les étrangers cheminent, s'arrêtent devant les kiosques bariolés de tous les titres du monde. Policières et carabinières, fort jolies souvent, isolent la via Veneto du reste de Rome, en font un déambulatoire ralenti et morose. Bien davantage qu'à toute heure de la nuit, en cet instant l'Italie s'assoupit.

La renaissance, deux bonnes heures plus tard, est progressive, comme un étirement prolongé. Dans une Mercedes blindée garée à l'ombre des hauts murs d'une villa dissimulée par ses jardins suspendus, le chauffeur a levé un œil. Un portail s'entrouvre, deux silhouettes se glissent dans la voiture grise, qui démarre. Vingt mètres plus loin, Madame en descend et s'enfonce chez un chausseur. Escarpins de veau velours, mocassins en lézard, prix vertigineux qui frisent les sept chiffres et n'effraient pas cette élégante de Manille, de Singapour ou de Bangkok : elle essaie paire après paire et mène un véritable spectacle improvisé. Ils sont nombreux, devant la vitrine, à commenter le ballet.

Au fronton d'angle de l'Excelsior, les lettres vertes qui couronnent l'hôtel viennent de s'allumer. Reviendra-t-il avec la brune, le temps de l'excès et de la jeunesse ? Moravia n'est plus, les boîtes « crazy » ont disparu, la vie s'est faite plus lourde, même pour le cinéma italien, perfusé par la télévision. C'est que, comme tout passé encore à portée de mémoire, l'insouciance tellement années 60 de la via Veneto reste présente. Ils reluisaient là, stationnés en troisième file, les spiders Alfa et les coupés Lancia de la scintillante nuit romaine, et leurs propriétaires cueillaient les filles à même les terrasses d'hôtel et les tabourets du Harry's Bar. Devant Anita, qui n'écarquillait les yeux ? Mais les plus clairvoyants pressentaient qu'Anouk, ses lunettes ôtées, n'était pas mal non plus.

« Ci-gît rien. » Rien, vraiment ? Cette inscription sur une pierre tombale, dans l'église de l'Immaculée-Conception, est-ce un vœu pieu ou un désaveu austère ? Et le modèle de cette pietà du palais Barberini, n'était-elle pas la maîtresse de Raphaël ? Le temps a aussi eu raison de la chair, via Veneto, de la vie douce, sinon des œuvres. Comme partout en Italie, le jadis de l'Antiquité appert plus souvent que le naguère d'il y a trente ans. Rosée, la muraille aurélienne couronne le passage, et les légumes aux étals et dans les estaminets, champignons, pois chiches, fèves et olives, les Romains du Forum les appréciaient déjà. Rien ne changerait alors ?

Il fait sombre à présent, mais le ciel tarde à noircir. A l'orée des jardins de la Villa Borghese, les bouquinistes se sont résolus à fermer leurs éventaires, les bancs ne sont plus le refuge que des adolescents. Sous la lumière blanche des lampadaires espacés, un petit train de promeneurs paraît abandonné jusqu'aux premières heures, celles que préférait Marcello pour revenir à la vie vraie. *« O Rome my country, city of my soul »*, écrivait Byron, dont la statue de marbre blanc gouverne les allées. Les pins parasols oscillent faiblement au-dessus d'une sculpture acéphale, enserrée dans un petit arc. Le masque antique qu'elle tient à la main, c'est celui de la comédie. *Tutto bene cosi.*

De notre envoyé spécial
Olivier Barrot

RIVERAIN

Les mémoires de Walter

De la via Veneto, Walter Ferrari sait tout, c'est son métier, et ne dit rien, c'est son honneur. Presque rien : avec un tel patronyme, où une tenue toute britannique précède la *vista* italienne par excellence, notre homme confesse avoir rêvé dès l'enfance à ce gotha, à ces VIP séjournant à l'Excelsior qui ont fait de lui leur confident. Politiciens, actrices, footballeurs, industriels, il les a tous accompagnés d'abord, quand en 1969 il débutait comme groom, puis écoutés ensuite, conseillés enfin, à présent qu'il arbore au revers de son habit les clefs d'or du suprême échelon.

« Là, j'ai tout vu. » Le geste preste, l'œil en éveil, il ne perd ni n'oublie rien. Arrivé via Veneto après les dernières fanfares de *la Dolce Vita*, il regrette la toute récente décision de la municipalité romaine de fermer le haut de l'artère au trafic automobile l'après-midi. Les piétons ne font pas la rue, à Rome, et le silence non plus. Et puis, que ne l'illumine-t-on proprement, *« comme une femme »* ? Et que n'autorise-t-on l'ouverture des magasins après 19 h 30 ?

Aujourd'hui, la police surveille, tandis qu'autrefois... On se garait n'importe où, les gens souriaient davantage, saisis par cet air frais qui vous arrivait par bouffées de la villa Borghese. Le vendeur du *Daily American* arpentait la rue pour épuiser son stock : à présent, les Américains vont au kiosque. Ce soir, Walter Ferrari rentre chez lui, dans les Castelli Romani, près de Castelgandolfo. Peut-être évoquera-t-il une fois encore cette fameuse douceur de vivre avec sa voisine, qui n'est autre qu'Anita Ekberg.

PIGNON SUR RUE



17 L'église de l'Immaculée-Conception
Elle recèle 22sur sa droite un invraisemblable « cimetière monumental des capucins » : dans une crypte, six salles d'affilée décorées avec les ossements de quatre mille moines disparus entre 1528 et 1870. Une jubilation macabre à la mexicaine entrelace tibias et vertèbres, maxillaires et clavicules.

81 L'INA
L'immeuble d'angle de l'Institut national de l'audiovisuel évoque la proue d'un navire en partance, et abrite logiquement la compagnie aérienne d'Argentine, où s'installèrent tant d'Italiens.

90 et 154 Le Café de Paris et le Doney
Les deux établissements se font face inégalement : le deuxième est installé sur le seul côté où le soleil soit présent toute la journée. La qualité du café, amer et concentré, est parfaite, et son prix à la terrasse inférieur à celui de Paris. Beaucoup d'étrangers, sauf le matin, où les hommes d'affaires élégants s'y attardent en parcourant la presse, téléphone de poche à portée de main. Les célébrités qui séjournent à l'Excelsior tout proche (nº 125), le palace-mémoire de la via Veneto, ne dédaignent pas d'y petit-déjeuner.

106, 110, et 157 Boutiques
Dans cette ville coûteuse, dans cette artère luxueuse, certains articles demeurent pourtant accessibles. The Glove Shop, Roxy et Landsman proposent ainsi des cravates en pure soie à des prix raisonnables, à partir de 20 000 lires (80 F). C'est que la matière première provient de la région.

A proximité
Dans les jardins de la Villa, il faut visiter le Musée Borghèse, bien à tort négligé. Sa situation agreste et ses collections méritent l'attention. Trois sculptures parmi tant d'autres pièces : *Apollon et Daphné*, pour laquelle Bernin accomplit le miracle de représenter bel et bien par le marbre la transformation de la nymphe en laurier ; *Pauline Borghèse Bonaparte*, de Canova, toute de moelleuse sensualité ; un gnome à bonnet ricanant, du deuxième siècle après Jésus-Christ.

Via Emilia (nº 60)
Le restaurant Peppone (60, via Emilia, tél : 48-39-76, 48-39-94) dispose de huit tables sur une rue calme et propose des pâtes mémorables (tagliolini, agnelotti, tortellini) comme ces « tagliatelle verde alla Peppone » (pâtes aux épinards avec lardons, petits pois, champignons : 10 000 lires seulement).

L'homme au chapeau

Si le chapeau ne tient plus la place qu'il occupait dans la garde-robe masculine, il n'est pourtant pas complètement sorti des *tentations de l'usage*. Serait-il encore un objet de convoitise ?


JOAN MUNKACSI, COURTESY OF HOWARD GREENBERG GALLERY, NEW YORK, 1992 IN MARTIN MUNKACSI : AN APERTURE MONOGRAPH, APERTURE

Le chapeau assurait aux hommes ce que le corset garantissait aux femmes.

Au début de l'année 1976, l'un des peintres les plus troublants de notre époque, Gasiorowski, disparaît. Ou plutôt, il s'efface. Pour quelques mois. *Son patronyme éclaté – Worosis* Kiga – fournit l'en-tête d'une académie (l'AWK) dirigée par son double, sa fiction, le rigide professeur Arne Hammer. Ses « élèves », qui tous appartiennent au Gotha de la cote, sont censés suivre un cursus de quatre ans. Leur liste, alphabétique, est l'exact décalque des grandes expositions internationales, reflétant la domination des *galeristes américains et les goûts* des commissaires européens. Les plus grands noms, les plus souvent cités, les plus aisément reconnaissables, d'Aconci à Warhol, d'Arakawa à Zorio, et des Becher à Wegman doivent affronter un unique objet d'étude : un chapeau.

Quatre cents peintures de chapeaux réalisées par Gasiorowski et signées par lui du nom de ses *« élèves », « fragments épars d'une œuvre partiellement détruite »*, sortiront de l'institution. *« L'académie cristallise, chapeaute (si l'on peut dire) toutes les régressions élaborées à partir de 1973. C'est ainsi leur point final »*, écrira le peintre qui n'a de cesse de conduire l'AWK *à sa perte*. Comme dernier exercice (et salut aux « amateurs » ?), le professeur Hammer ôtera trente-six mille fois son feutre d'une main, et se recouvrira trente-six mille fois de l'autre. *« Le but, l'ultime but était de jeter le chapeau et de découvrir la peinture »*, commentera froidement Gasiorowski, qui précisait : *« Le chapeau est un leurre, une « couverture », seule existe la peinture, et derrière elle, contre, dessus, écarté, l'individu qui l'exprime, le peintre ou le sujet, réel. »*

Curieusement, trente ans auparavant, dans une gouache titrée *les Salueurs*, un autre peintre, Hélion, semblait avoir fixé par avance la performance du maître. Les feutres *soulevés et reposés par ses personnages* ne témoignaient pas seulement de leur rencontre, mais signaient l'engagement nouveau de l'auteur envers eux, son salut à la figuration. Dès la fin des années 30, alors qu'il peignait ses grandes *Figures* abstraites, l'un des premiers éléments vaguement identifiables à en émerger avaient été des chapeaux. Dans un glissement perceptible, l'objet était venu recouvrir en 1939, de sa géométrie en arcs de cercle quasi inchangée, à *peine modelée, ses premiers portraits*, ses *Emile*, ses *Édouard* et ses *Charles*. Le chapeau avait assuré le *passage en douceur d'un monde à* un autre. Un transfert.

Rien de fortuit dans cet enrôlement du chapeau comme garant de la continuité de nos représentations. Et lorsque celles-ci explosent, lorsque le changement devient compulsif, et pas seulement comme conséquence d'une logique de marché, l'affolement de la peinture à le suivre ou à le précéder conduit à la saturation comme expérience, à la multiplication des tentatives d'épuisement du sujet. A cette fin, le feutre de Gasiorowski devenait un moyen. Son exposé. A cela près que le franchissement d'une limite, même trente-six mille fois répété, n'affole plus que les oiseaux. *Le Thérapeute* de Magritte l'aurait rappelé : sans chapeau, pas d'épouvantail, et l'épouvantail peint. Il est la peinture.

Venu du temps des rapins, où il accompagnait la lavallière, la pipe et le carton sous le bras, le chapeau continue de coiffer l'imagerie naïve du peintre. Il fonde une convention de l'artiste, l'une de celles qu'il ne pourra pas ne pas rencontrer, suivre ou affronter un jour. Voyez Antonio Segui, dans la suite des cent quinze tableaux de son *Paris-journal*. Les innombrables *silhouettes* (*masculines* – mais c'est une autre histoire), toutes dotées d'un couvre-chef, ne rendent pas désuète ou sud-américaine la ville, mais affirment son appropriation par les semblables du peintre. L'observateur peut aller jusqu'au don de son corps à ce Paris de cartes postales détournées, qui ne conservera que sa tête, dûment chapeautée, sur un piédestal *posé à même la chaussée*.

Le chapeau désigne l'homme, et en quelques signes infimes suggère l'artiste. Inlassable acteur de toutes les mythologies, il sait les travestissements qui font le prince ou le paysan, ceux qui grandissent ou qui enlaidissent. Il peut rendre à sa convenance visible ou invisible, élever au firmament, faire planer puis engloutir à jamais et, parfois, ressusciter. Ainsi de Beuys (dont le professeur Hammer pourrait être un avatar) fixé dans la rigidité feutrée d'un *éternel survivant à toutes* les guerres, celle des hommes comme celles des arts. Un témoin *en tenue. La preuve que*, lorsqu'une personne fait ainsi corps avec son chapeau, celui-ci *révèle, exhibe. Le feutre de l'artiste* le met à nu. Il devient chair.

Car il est – il était – une autre manière de porter le chapeau, qui, à l'opposé, habillait. L'ôter, et l'on prenait le risque de la privauté. Mis bas, ce rempart de feutre ou de soie évoquait trop l'enchaînement des actes à venir. Le dévoilement d'un crâne suggérait l'ignominie de pensées fortement coupables. *Le* chapeau assurait aux hommes ce que le corset garantissait aux dames. Au premier le maintien des esprits, au second la contrainte des corps. Laisser entrevoir l'intérieur de la chose à l'autre sexe touchait à la licence, sauf s'il l'on s'appelait *Swann et qu'on l'avait fait doubler* d'un inattendu cuir vert, sauf si elle était duchesse de Guermantes. Mais que dire quand on se reconnaissait le Bouvard d'un Pécuchet, découvrant le nom de l'autre au fond de son couvre-chef, sinon se répéter, non sans sourire, qu' *« alors, ils se considérèrent »* ?

Piètre respectabilité que celle qui peut être mise à bas au premier vice de forme ! L'affaire amusera et agitera grandement les surréalistes. L'éblouissement collectif qui les saisit en voyant entrer pour la première fois une femme « en cheveux » dans une brasserie de Montparnasse donne la mesure du *sort qu'ils réservent au chapeau*. Bunuel et Dali n'ont rien d'autre à prouver : la liberté ou l'amour forcément décoiffent. Dans *L'affaire est dans le sac* (1932), les frères Prévert organisent une véritable chasse au chapeau, dont l'initiateur n'est autre que le chapelier lui-même. Comme dans *l'Age d'or*, les artisans des plus grands désordres sont les garants de l'ordre. Le chapeau symbolise l'appétit d'une bourgeoisie pour qui la propriété des humbles est un vol, et qui entend réduire leurs personnes à des silhouettes aussi interchangeables que leurs couvre-chefs. Tzara adoptera une tout autre démarche, il est vrai quelques années plus tard. Fortement troublé par le goût des dames pour des feutres d'apparence masculine, l'auteur de *l'Homme approximatif* examine et découvre, sur des photographies de Man Ray, l'ambivalence *de l'objet, décrit et en* mesure la mascotte [la fente supérieure] avec toute l'obscénité dans le détail que peut déployer le second degré.

Outre-Alpes, *pas plus que* chez leurs amis futuristes, l'inconscient n'était le fort des fascistes italiens. *Dans les années 20, Mussolini* n'en tenait que pour la *bombetta* – notre melon. Avec la canne et l'huile de ricin il formera l'uniforme des bastonneurs en chemin vers Rome, où leur chef continuera à enrichir sa collection de *bombette* de toutes les couleurs. A la même époque, un gosse nommé Federico Fellini n'a d'yeux que pour un autre melon : celui d'un petit homme qui s'élance, *« avec la grâce d'un chaton »*, contre les tyrannies montantes : Charlot. En Angleterre, le populaire, avec plus de discernement que le *duce*, avait depuis longtemps surnommé le *bowler* (du nom de l'inventeur, en 1850, du melon) *« billycock »*, expression d'une richesse canaille qui associe son premier client, William (Billy) Coke, à ce *cock* qui désigne le sexe masculin et peut signifier à la fois dresser le petit doigt et incliner un chapeau *sur l'oreille*.

Le mâle glissement de la coiffure sur le côté survivra largement à l'abandon du melon. Sous leur chapeau abusivement dit « mou », les durs, les Cagney, les Mitchum ou les Gabin, déplaceront à peine le geste en découvrant subitement leur front en une invite sans détour à la femme, comme en une *préparation de l'affrontement* avec l'ennemi. Cette véritable parade aura été le dernier dérisoire signe du triste protecteur de *la Chienne* (Renoir, 1931) lorsque les policiers viendront l'arrêter. Les boulevards regorgent alors de ses semblables, persuadés que *« le chapeau sur l'œil »* assure *« le reste à Auteuil »*, comme le chantera pour l'éternité Ferré. Mais jamais *les Rupins* ne porteront la calotte de leurs feutres à une hauteur qui en faisait le verlan du vrai chic d'une époque où, à *l'exception des reporters-photographes*, l'on ne mettait guère les casquettes à l'envers.

Apparent *allié* des bas-fonds et de la nuit, le feutre dissimule largement les traits, mais comme pour mieux affirmer les siens propres. La manière dont il est rabattu sur l'œil, ce frottement appuyé et sensuel sur le bord, imprime une signature, dévoile une identité que Bogart sera le dernier à faire oublier. Donner un chapeau au visage est s'engager à donner un visage au chapeau, à le façonner. Fred Astaire, le plus bondissant des dandys, ira chercher les siens aux meilleures sources londoniennes, mais ne les portera qu'après les *avoir jetés contre* les murs pour les vieillir. Banquiers ou hommes du monde, truands ou hommes politiques rejoindront les artistes dans le souci de lui céder un peu de leur humanité. Au point d'en devenir inséparables jusque dans la mort : derrière son cercueil, *un enfant* portera le feutre de Gaston Defferre.

Jean-Louis Perrier

DOULOS

Les classiques

Motsch, maison fondée en 1887. Reprise il y a deux ans par Hermès. la boutique du 42, avenue George V *pratique toujours le sur-mesure* et offre une vingtaine de modèles de feutres de 1 100 F à 2 000 F. Chez *Madelios*, 23, bd de la *Madeleine*, les chapeaux proviennent de chez Fléchet, de l'américain Stetson ou des britanniques Christy's, Lock et Herbert Johnson de 425 F à 1 450 F (selon qu'ils sont de feutre de laine ou de poils – les « vrais »). On trouvera des Borsalino chez Old England, 12, bd des Capucines, qui propose de 500 F à 750 F pour la laine et de 750 F à 1 000 F. pour le poil, les *classiques de chez Lock, Christy's et* Herbert Johnson – notamment un « voyageur » (990 F) qui se plie dans la poche.

Les modernes

Avec Anthony Peto, 12, rue Jean-Jacques Rousseau, on plonge dans la couleur du bleu ciel au bleu nuit, du noir profond au blanc uni ou moucheté. Couvre-chefs de toutes formes puisés en Angleterre ou produits en France, de 520 F à 1 000 F. Olivier Chanan propose des feutres classiques de 750 F à 1 200 F et fabrique *sur mesure un rare et luxueux* taupé surpiqué (2 500 F) et des Garibaldi de joyeuse fantaisie.

Musées d'Europe

France : *une fabrique de feutre existait* à Chazelles-sur-Lyon dès le seizième siècle. La mécanisation provoque son essor, et, au début du vingtième, on compte vingt-huit usines et deux mille cinq cents ouvriers dans la cité. Un musée retrace notamment les différentes étapes de transformation des poils de lapin ou de lièvre en feutre : soufflage, bastissage, semoussage, foulage, teinture et finitions (ras, flamard ou taupé). Musée du chapeau, 16, rue Saint-Galmier (tél. : 77-94-23-29).

Italie : la firme Borsalino fut fondée en 1857 à Alessandria. Vingt ans après, elle produisait soixante modèles. En 1909, elle lance le feutre bleu (pour le théâtre et le restaurant) et impose dans les années 20 la haute calotte et les larges bords *qui lui* vaudront sa renommée. Un musée en conserve le souvenir et présente une histoire du chapeau. Corso Centre-Cannoni à Alessandria (tél. : (19-39) 132-51-021).

Allemagne : *à la fin du dix-septième* siècle, les paysans de l'Allgäu se mettent à produire des chapeaux de paille pour améliorer leurs revenus. Guillaume II décide de les faire porter à l'équipage de son yacht, le *Hohenzollern*. Puis à sa marine de guerre. Le Musée du chapeau de Lindenberg-im-Allgäu, Hirschstrasse, 6 A, en présente l'histoire (tél. : (19-49) 83-81-30-11).

CHAPELIER

Sous le feutre

« Otez votre chapeau, ordonna le Roi au Chapelier.

– Il n'est pas à moi, protesta l'interpellé. »

Lewis Carroll, *Alice au pays des merveilles*

« On ne s'improvise pas chapelier, *insiste Philippe Molins-Martin, chapelier chez Motsch à Paris et styliste pour le cinéma* (l'Amant, Germinal). Il y a vingt-cinq ans, j'étais au rayon chemises chez Gélot et je voyais passer des personnes tellement exceptionnelles au rayon chapeaux que j'ai voulu apprendre. Des personnes qu'on ne peut pas imaginer tête nue. Aragon dépassait tellement son feutre qu'on ne le voyait pas. Alors que le chapeau *peut être un frère* ennemi. Un demi-centimètre de calotte en trop et on rate l'objet. C'est un travail rigoureux, qui n'a rien à voir avec celui d'un modiste, qui pourra toujours rajouter un bouquet de fleurs. Le chapeau pour homme doit faire corps avec la personne. Tout rigide et sévère qu'il soit, vous devez rester vous-même. On doit pouvoir vous reconnaître sans que vous ayez *l'air déguisé. Il ne doit pas se* voir, mais rendre élégant et sympathique.

» Il y a vingt ans, un homme de soixante n'aurait pu imaginer une vie sans chapeau. On portait sur la tête le signe de sa caste. Des bords roulés étaient chics, des bords trop baissés, d'un voyou. Un banquier ne pouvait porter qu'un chapeau rigide. C'était le dernier vestige de l'éducation du siècle dernier, le dernier bastion des bonnes manières. L'homme chapeauté *devenait respectable*, même lorsqu'il était une canaille. On ne peut pas tutoyer quelqu'un qui porte un chapeau. Aucun de nos présidents n'aurait pu s'en *passer. Souvenons-nous* d'Auriol, de Coty. De Gaulle l'a abandonné après guerre pour ne pas offrir de lui une image trop figée, pour être plus près du peuple.

» Le haut-de-forme, le huit-reflets de soie, reste le seul chapeau habillé, mais le feutre est le chapeau par excellence. Il *offre l'autorité* avec un soupçon d'arrogance. Sa grande période court de la fin du dix-neuvième siècle jusqu'à la guerre. Si vous regardez une photo de foule dans les années 30, vous ne voyez que des chapeaux. Mais, étrangement, on s'est aperçu que lorsqu'on reconstituait la scène au cinéma, il était impossible de faire porter des chapeaux aux figurants. Car cela paraissait faux.

» La nouvelle génération l'identifie souvent à un acteur, elle découvre le chapeau comme un objet hors du temps, celui de tel ou tel musicien de jazz. Il *reflète les problèmes* d'identification de la jeunesse. Nous demandons parfois : *A qui voulez-vous ressembler ?* Avant de casser le bord, de le chahuter pour lui donner une allure un peu portée. Mais il ne faut pas créer un personnage *avec le chapeau, et mon expé*rience au cinéma me permet d'éviter cela. En déposant le cercle du chapeau sur leur tête, nous les voyons découvrir le *bonheur de vivre avec, car ils* vont vivre plusieurs années avec lui. Parfois, on les rassure : Vous êtes encore vous-même. Ils ont la crainte d'un chapeau *qui les ferait ressembler à leur* père. Et pourtant, un enfant qui met le chapeau de son grand-père ne sera jamais ridicule, alors qu'un chapeau de femme *vieillit très vite.* »

J.-L. P.

FORMES

Chareau années 30

Consécration au Centre Georges-Pompidou d'un créateur de meubles et d'architectures des années 20 et 30, Pierre Chareau, l'auteur de la Maison de verre à Paris. Andrée Putman, qui a vivement contribué au retour en grâce de ce style nous dit comment elle voit les années 90.

La maison existe, les meubles existent. Elle intrigue, ils fascinent. Le nom de leur auteur est connu ; pourtant, l'exposition qui vient d'ouvrir au Centre Georges-Pompidou est comme le résultat d'une filature, d'une enquête de détectives de l'histoire de l'architecture et de l'art modernes : outre la soixantaine de pièces de mobilier rassemblées ici pour la première fois, cent cinquante dessins inédits, des lettres, des bons de commande, des dates, des collaborations, éclairent mieux la personnalité, les amitiés et le travail d'un des plus mystérieux créateurs de formes de la première moitié du vingtième siècle : l'architecte-meublier français Pierre Chareau, né à Bordeaux dans l'autre siècle (1883), mort et enterré à East Hampton, près de New-York, en 1950, alors qu'il cherchait à revenir en France après dix années d'exil.

Une carrière brève et intense, brillante et originale, entre chance et malchance. Malchance d'être né dans un siècle agité et de subir directement les conséquences de deux guerres : la première que Chareau assume comme artilleur pendant cinq années et qui ne lui fera commencer qu'à l'âge de trente-six ans une œuvre personnelle ; la seconde qui le conduit, en 1940, à quitter la France pour les Etats-Unis, après avoir tenté de rejoindre le général de Gaulle.

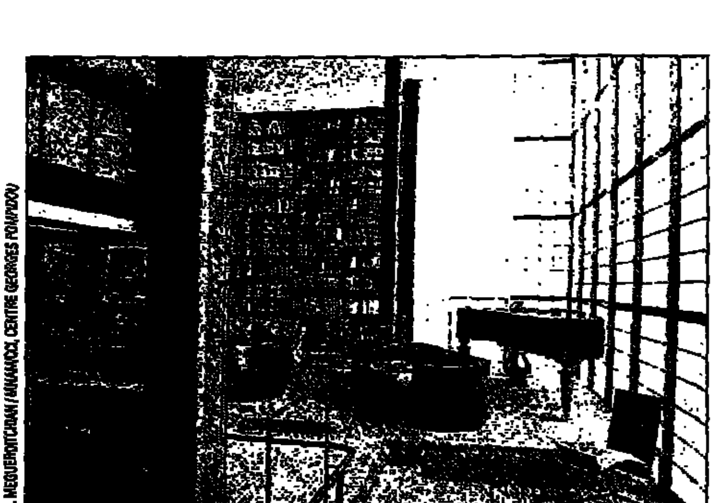
Chance pourtant d'avoir vécu la période fertile du Paris de l'entre-deux-guerres, entre Braque et Juan Gris, entre Jean Lurçat et Mallet-Stevens. Et d'avoir eu l'occasion de réaliser pour des amateurs éclairés une œuvre d'avant-garde qui, se tenant à l'écart des futilités de la mode comme des rigidités doctrinaires, garde la marque d'un véritable créateur. Malchance face à la crise, à l'exil, à l'oubli : Chareau « perdu » ne sera « retrouvé » que dans les années 70, vingt ans après sa disparition. Chance rare, enfin, que l'essentiel – la Maison de verre de la rue Saint-Guillaume – ait pu être conservé dans la famille Dalsace (1), et que les idées qui y ont été expérimentées – meubles et immeuble – soient encore là pour parler au nom de leur auteur et de ceux qui, lui commandant ce travail, furent sans doute pour beaucoup dans sa parfaite réussite.

« J'ai voulu tendre un voile entre l'occupant et le monde extérieur, comme la toile d'une tente, où il n'y aurait plus qu'à placer la table et le lit nécessaires. » a indiqué Pierre Chareau, plutôt avare de commentaires et de théories sur son travail. A celui qui entre dans la cour du 31, rue Saint-Guillaume, la façade entièrement pavée de briques de verre, plane et nue, avec ses échelles de fer qui supportent des projecteurs, semble un manifeste, une provocation. Sur le côté, elle est percée de fenêtres, mais devant, rien, pas une ouverture. Tout se passe à l'intérieur où le jour diffuse une lumière d'opale (la nuit, les projecteurs prolongent l'effet), fluide, estompée sur le grand volume du salon, la haute bibliothèque, les mezzanines et leurs étagères de métal perforé, les charpentes d'acier apparent, l'escalier suspendu, les parois coulissantes, et le mobilier gracieux, formes courbes, canapés en virgule, petites tables en éventail, chaise pliante en fer et rotin, qui répondent aux pivots, rotules, coulisses, glissières, disposés jusque dans les chambres, les salles de bains, les armoires.

L'esprit d'une maison japonaise, traduit dans des matériaux modernes et pourtant sans dureté : le métal est doux au toucher, le bois n'est jamais loin, l'espace lui-même est proportionné pour un déplacement harmonieux : ce n'est pas la froide « machine à habiter » définie par Le Corbusier ; plutôt, une machine « habitée ».

Pas d'archives, pas d'agence, pas d'héritiers... Le départ de Pierre Chareau à l'étranger complique la tâche des historiens-détectives. Si des fonds de dessins et de correspondance ont pu être retrouvés par Olivier Cinqualbre, commissaire de l'exposition et le comité scientifique, on sait aussi que Chareau n'est pas entré aux Beaux-Arts en 1900 à Bordeaux comme il l'espérait et qu'il a travaillé dès 1904 dans une agence d'ameublement à Paris.

C'est la rencontre avec le docteur Jean Dalsace et son épouse Annie Bernheim, la commande qui lui est passée d'aménager leur premier appartement boulevard Saint-Germain en 1919, jusqu'au chantier de la rue Saint-Guillaume dix ans plus tard, ainsi que les aménagements et constructions qu'il réalisera pour leurs amis, relations et parentèle qui seront à l'origine de la plupart des travaux de Chareau. Entre-temps, il fera partie de l'Union des artistes modernes, participera à l'Exposition des arts décoratifs de 1925 avec le « bureau pour une ambassade » (qui était entreposé dans les caves du pavillon de Marsan et qui a été remonté au Centre Pompidou), puis recevra quelques commandes d'Etat ainsi que l'aménagement du Grand Hôtel de Tours. Mais tout cela a disparu (même l'ensemble de trente-deux éléments commandé par le Quai d'Orsay demeure introuvable).


E. MEGUERDITCHIAN / ARCHIVES, CENTRE GEORGES POMPIDOU

Intérieur de la Maison de verre (1928-1931).

Restent les meubles, qui depuis quelque temps affolent les enchères dans les ventes publiques, et dont l'originalité se lit à travers une évolution qui épouse celle de son époque, des massives pièces d'ébénisterie proches de celles d'un Ruhlmann aux géométries de bois et de métal à tablettes pivotantes et à structure minimaliste du bureau qu'il crée pour lui-même ou pour Mallet-Stevens. En liberté par rapport aux dogmes, élève d'une rigoureuse école buissonnière, celle de sa fantaisie toujours mesurée à l'aune des matériaux, Chareau se reconnaît au mouvement : avec lui, les meubles ne sont jamais immobiles, figés.

En « créant des volumes dans un espace donné », comme le maquettiste d'un journal met la page en perspective, il se fait le graphiste de l'espace habitable. Dans les trois dimensions. Précision du mouvement humain, présence du corps humain, refus de l'abstraction... Le résultat est là, tangible, de l'espace jusqu'au mobilier, qui ne refuse ni les bois exotiques ou étranges, ni le métal, ni les courbes, les sphères, les obliques. Tactile, tendre au regard, en animation... Même fixes, comme la fameuse série des luminaires – notamment « la Religieuse » et sa cornette – faits de triangles d'albâtre accrochés ensemble par le complice de Chareau, le ferronnier Louis Dalbet, ils évoquent le mouvement.

En donnant à voir canapés, psychés, bureaux à tablettes pivotantes, tables en éventail, lampadaires à crémaillère, sofas avec desserte pour fumeur, et le fameux meuble à linge avec miroir inclinable, l'exposition mise en scène par Alain Guiheux offre la possibilité de s'en approcher, et la tentation est forte de les manipuler, mais une sonnerie alarme vite les imprudents.

Les meubles ont été disposés sur de grandes dalles de glace éclairées par-dessous, contribution d'une filiale bordelaise de Saint-Gobain à l'hommage à la Maison de verre. Le sol opalin devient cimaise, autorisant l'observation presque clinique et, en même temps, une perception de la continuité créatrice ; même ainsi, les meubles vivent. Chareau perdu et retrouvé.

Michèle Champenois

(1) Lieu de pèlerinage pour les architectes du monde entier, la Maison de verre ne peut se visiter car elle est habitée par la famille qui la fit construire. Une restauration, toujours délicate quand il s'agit de matériaux modernes, est en cours, sous la direction de Bernard Bauchet.

Livres

L'ouvrage collectif, sous la direction d'Olivier Cinqualbre, édité par le Centre Georges-Pompidou dans la collection « Monographies » (240 p., 325 ill., 350 F), comporte divers témoignages, analyses et notices d'œuvres ainsi que la reproduction des documents découverts à l'occasion de l'exposition.

Marc Vellay, Kenneth Frampton, *Pierre Chareau, architecte meublier*, Ed. du Regard, 1984.

La revue *Architecture d'aujourd'hui* publie dans son n° 289 (octobre 1993) une analyse de l'œuvre ainsi que les articles de Pierre Vago, Paul Nelson et Julius Posener qui avaient commenté la construction de la Maison de verre, il y a soixante ans.

Expositions

Jusqu'au 17 janvier, au Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, tous les jours sauf mardi (entrée : 20 F, tél. : 44-78-12-33). L'exposition a été réalisée par le Musée national d'art moderne-CCI, en coproduction avec l'Association des amis de la Maison de verre, créée en 1976 pour faire connaître l'œuvre de Pierre Chareau et organiser la recherche à son sujet (31, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris).

Une conférence est organisée salle Jean-Prouvé (rez-de-chaussée), le lundi 29 novembre à 18 h 30.

D'autre part, la galerie Jacques de Vos, 7, rue Bonaparte, 75006 Paris (tél. : 43-29-88-94) présente, jusqu'au 15 décembre, des luminaires, meubles, tables de jeux de Pierre Chareau.

MORALE

Les colères d'Andrée Putman

Etait-ce l'époque ? Ou, justement, cette note mélancolique dans l'époque, un peu de finesse dans un monde de brutes, comme dit la pub ? La preuve, par la rétrospective Pierre Chareau à Beaubourg, que l'harmonie avait été de ce siècle, ou tout ce qui démontrait qu'elle n'en était plus ? Andrée Putman, en tout cas, avait la colère tonique, l'esprit critique à vif, confortée, peut-être, par son cher Chareau, accablée par les années 80, inquiète de celles qui viennent. Comme tant d'autres, bien sûr, mais son champ d'observation – notre art de vivre – touche directement nos intimités, nos lieux de repli, nos réduits de liberté. Et ses mots étaient sans ambages, épurés, comme l'architecture intérieure pronée, défendue bec et ongles, par celle qu'on nomme « la Madone » du design, terriblement simples, comme les lampes-projecteurs de Mariano Fortuny, dessinées en 1907, et retrouvées par cette archéologue des années 30.


ALICE SPRINGS

Andrée Putman vue par Alice Springs en 1980.

Nous étions venus la voir par un sale lundi matin d'automne, et même le show-room d'Ecart international, la société qu'elle anime, paraissait gagné par les brumes de la crise. Il devait n'être question que de son bonheur de l'œuvre de Chareau, d'un temps où quelques créateurs semblaient s'être donné des ailes. Des objets, des meubles de grands précurseurs, comme Eileen Gray, qu'Andrée Putman a libérés des bastilles de l'oubli. Puis, la brume, la crise, l'époque avaient vite pris le dessus. *« Je vis ces temps comme une punition »*, lâchait-elle. Trop de mauvais goût. Un trop-plein de vulgarité ambiante. *« Les années 80 ont été une course maladive au triomphe, au succès par l'argent. Il fallait écraser l'autre par le spectacle de sa force. Il fallait absolument des* musts, *ce mot terrible, pour exister, pour signifier son appartenance au clan. »*

A quels malheureux égarés songeait-elle ? A tous ceux qui, durant dix ans, avaient pu, avaient dû s'offrir les *musts* du snobisme. Tous ces meubles, ces objets, une façade, une surface enviables. Ces contraints : une mode après l'autre. Les grands consommateurs du luxe. Ceux qu'Andrée Putman nommait *« la forteresse vide »*, les m'as-tu-vu de l'art nouveau, les gavés de design, de « déco in », en loft et en piscine fluo. *« Il y avait une vraie névrose, à Paris comme à New-York : avait-on la bonne télé, la bonne cuisine ? C'était à vous dégoûter de concevoir des objets ou des espaces. »*

En écoutant Andrée Putman, ce terne lundi matin de novembre, on avait l'impression de se trouver quelque part, à Paris comme à New-York, près d'immenses décharges d'objets inanimés où des nantis d'hier, en perte d'identité, venaient déposer leurs anciens et inutiles veaux d'or successifs. Ecrasés par leurs parures. Allégés, souvent dépossédés, mais toujours ignorants de ce que Pierre Chareau avait dû se désespérer d'expliquer : *« La France est victime d'un terrible handicap : son passéisme. Sa peur physique de la faute de goût. Le rêve français reste Versailles ! »* L'entassement par errements répétés. Le tape-à-l'œil par vide de soi. La démonstration tâtonnante.

« Si les objets ne nous racontent pas une histoire affective, expliquait Andrée Putman, *c'est qu'ils ne sont pas là pour de bonnes raisons. C'est pourquoi, surtout en ces temps d'incertitude, il faut accepter l'éclectisme, rassembler autour de soi les choses qu'on a aimées, même si elles sont dépareillées, car elles sont le fil notre vie. »* Etre soi, même, ou surtout, dans son chaos apparent, incompréhensible pour les autres. Se moquer de l'image donnée par ses pauvres trésors. Opter résolument, comme la prêtresse de l'architecture intérieure depuis vingt ans, pour l'éclectisme de son décor, miroir de ses humeurs à géométrie variable.

Andrée Putman se mettait soudain à parler de Marguerite Duras, l'une de ses « « déesses absolues », et des objets intimes, disparates, que l'écrivain a laissé photographier récemment par un grand magazine.

Un sac. Une carte d'une façade océanique. Des riens, des restes de soi qui font un tout. Une œuvre. *« Après ces années de débauche, il faut que les choses reviennent à leur place. Que les maisons soient à nouveau les lieux où l'on se protège des apocalypses. Et nous-mêmes être plus calmes, plus relatifs face aux objets. »* Les prendre comme ils sont, et nous prendre comme nous sommes, dépareillés, en bribes, *« insatisfaisants et imparfaits »*. Pour celle qui a rendu aux dernières décennies tant de meubles et d'objets du début du siècle, réédité les chaises de Mallet-Stevens, les tapis d'Eileen Gray, rendu non datables des œuvres délaissées par les snobismes d'hier, l'éclectisme est une morale. Le droit de se réapproprier ses contradictions, ses bons et ses mauvais souvenirs. Sa mémoire. Donc, mélanger les meubles de toutes les époques de sa vie. Pardonner à ceux qui nous ont fait souffrir, s'ils sont encore de nos greniers. En finir avec les purgatoires. Bref, refuser toute mode qui ne soit pas de son propre agglomérat.

Duras encore. Les objets de Duras. La maison de Duras, récemment confessée dans *Ecrire*, son dernier livre, et ses endroits successifs de méditation, au gré des strates d'une vie en œuvre. Duras, et, pour Andrée Putman, le réconfort d'avoir vu, un samedi soir, des jeunes gens penchés sur les piles d'*Ecrire* chez Virgin.

Des bonnes nouvelles, même infimes, des films qui aident à vivre. Robert Wilson et Isabelle Huppert dans *Orlando*. *« Tout ce qui peut contribuer à apporter une alternative au conformisme ambiant. Tout ce qui nous aide à lutter contre l'intimidation. »* De l'architecture intérieure, nous étions passés à la vie, pour revenir à nos décors. Parce que c'était la même chose.

Comme si les psychologies allaient devoir s'appuyer un peu plus, dans les temps à venir, sur la force apaisante des objets, comme si les formes de bois, de métal, pourquoi pas de plastique, allaient nous servir un peu plus de balises dans la nuit.

Andrée Putman allait continuer sa croisade pour l'épure. Pour l'église Saint-Jacques de Lyon, pour le Musée des beaux-arts de Rouen, le futur Sheraton de Roissy, pour le service de gériatrie d'un hôpital de Lons-le-Saunier... Elle espérait simplement que ses contemporains du désarroi optent, chacun pour soi, pour la défense de leur goût. De leur seul goût. Pour la force de compassion contenue dans chaque objet de leur environnement familier, et qui pouvait, peut-être, leur rendre un peu de la leur. *« Même si tout fout le camp. »*

Philippe Boggio

Oman, l'oa sur ter

Mer, oasis, montagnes, sable, désert, la variété des paysages que l'on rencontre en voyageant dans le sultanat d'Oman pourrait largement suffire à la joie du visiteur. Il faudra aussi cependant compter avec le ferme et délicat accueil d'un peuple resté libre de propos comme de caractère.

Le véhicule climatisé glisse sans heurts sur la route lisse. L'avenue émerge de la nuit entre deux bandes de gazon, ruban vert tenant en lisière le sable pâle. Les réverbères tirent parfois de l'obscurité des blocs blancs. Architecture moderne, riche. Tout est propre. Serait-ce ici la Suisse de l'Orient ? En apparence, oui. Mais les fenêtres en arc ogival, les galeries voûtées pour garder la fraîcheur, les murs crénelés, tous ces arrondis dans des formes cubiques, témoignent d'un art purement islamique.

Déjà, sur cette large voie reliant l'aéroport à Mascate, capitale du sultanat d'Oman, naît une impression d'espace, mais aussi de recherche : large avenue à deux voies, en sens unique, arbres taillés en boule sur les pelouses constamment arrosées qui la bordent. De temps à autre, une grosse pierre met en valeur une plante grasse. Sur d'autres routes, on verra des représentations d'objets du patrimoine culturel (cafetière à long bec, jarres vernissées), de la faune (oiseaux, canards), en sculptures sur un piédestal, en bas-relief ajourés, sous une marquise au centre des carrefours ou simplement posée sur les rochers, tels ces oryx au front muni de deux longues cornes blanches – espèce rare ressuscitée par voie de repeuplement. Sont-elles purement décoratives, ou didactiques, destinées à renforcer le sentiment de fierté nationale des Omanais, à donner aux étrangers un aperçu de quelques éléments emblématiques d'une culture respectée ?

Les montagnes, qui accompagnent tout voyage en Oman de leur austère beauté, font à Mascate une protection rapprochée, complétée par les deux forts de Mirani et de Jalali, construits au seizième siècle à l'extrémité de la chaîne. Surveillant aussi bien la terre que la mer, ils complètent le dispositif. Le port de Matrah nourrit la capitale de l'abondance de son marché et lui donne un pittoresque de bon aloi : eau bleue scintillante, barques de pêche, maisons blanches à fin balcon et moucharabiehs. Au bord de la crique, le souk : cuvettes de dattes, plateaux d'ail, cageots de citrons, navets, blancs et fuselés, sur une toile de jute, poissons frais allongés sur le carreau ou la queue en l'air dans les sacs en plastique des acheteurs. Patience orientale des hommes en tunique blanche où s'arrondit parfois un ventre, des femmes longuement voilées, mais le visage à découvert.

Le réseau routier omanais est un balcon d'où l'on contemple les montagnes couleur de poterie. Les lignes de crête, plus ou moins hérissées, se superposent. Au premier plan, la première chaîne de montagnes, sombre ou noire, se détache avec netteté sur la suivante, plus claire, et ainsi de suite, jusqu'à la dernière, noyée de brume. Parfois, l'une d'elles se rapproche, présentant ses strates, horizontales ou verticales, ses affleurements, ses éclatements, qui n'intéressent pas que le géologue. Du nord au sud, Oman est ainsi, fascinant par la diversité et l'âpreté de ses montagnes. Quand la route n'en rencontre pas, elle file sur des étendues désolées.

Au matin, la mer est devenue silencieuse. La mer, qui battait si fort pendant la nuit, agitée par la lune, s'est tue. Sur le point d'être abandonnée par l'astre déclinant, elle attend le soleil. Nappe d'argent au pied de la montagne sombre. La courte plage rocheuse est sans relief. Les étoiles ont disparu, la lueur rose s'éteint, le ciel pâlit et se fond dans le gris très doux de la mer. Le bouillonnement d'argent se poursuit à l'est, où l'on attend celui dont dépend toute chose. La clarté s'accroît, le jour se lève, en nappes de lumière continues. La montagne a pris sa teinte brune. Des touffes vertes apparaissent sur la plage rocheuse. A la naissance du ciel, une clarté soudaine, si douce, si rose. Un disque d'un rouge de feu sort de la mer et monte à la verticale dans l'azur.

Mintirib est une petite ville traditionnelle en sursis. Maisons en terre, en pierre ou en brique, toits de branches de palmiers. Les tours de guet sont fortifiées, les portes omanaises en bois sculpté. Les eaux d'infiltration descendues des montagnes coulent dans les *falaj* (canaux d'irrigation), sous les palmiers. C'est le chef du village qui règle leur utilisation pour que chaque famille, à son tour, ait son champ irrigué. Des femmes voilées viennent emplir leur seau au cube qui fait office de fontaine. Elles saisissent le bord à deux mains, le posent sur leur tête et s'éloignent avec grâce, le dos très droit. Sur la route qui va d'El Darib à Qabil-Yat-Bousaid, première vision des chameaux, tout en jambes et en cou, que l'on part entraîner pour la course.

Le chameau est un animal flegmatique. Il faut le regarder de face, quand il vient vers vous, la moue distinguée, vous observant de ses yeux globuleux, un peu endormis. De profil, il aime se présenter en frise. Il marche avec souplesse, sur ses hautes pattes aux articulations noueuses, et avance en allongeant le cou, dans un curieux basculement d'avant en arrière.

Repas traditionnel dans un chemin de terre d'El Moudaybi, sur une natte étendue à l'ombre : un grand plateau, des tranches de melon d'eau, des dattes. Assis contre le mur, un genou replié, de vénérables Omanais au teint très foncé, en tunique crème, invitent les promeneurs à partager leur repas. A l'arrivée d'un dignitaire, tout le monde se lève : « *Salam aleikoum* (La paix soit sur vous) ! » – « *Maha salam* (Et sur vous soit la paix) ! » Un vieillard verse le café à la cardamome dans des bols de poupée. Ses gestes sont lents, dignes. Tout à l'heure, pour dire au revoir, il fera un léger signe de la main.

Les oasis de montagne de l'oued (1) Bani-Khaled donnent une idée de félicité totale. Près du lit caillouteux, on trouve tout ce qu'il faudrait pour vivre sobrement : des sources, des dattes encore jaunes, qui mûrissent sur la roche, des *falaj* sous les bouquets de palmiers, les cultures en terrasses et un petit lac d'eau verte au creux de la roche blanche. Une jeune bergère, le visage grave sous ses voiles, veille sur son troupeau de chèvres noires. Des gamins chargent de jolis ânes gris aux yeux cernés de blanc, étrangement semblables à ceux des statues assyriennes en basalte. Variantes du même tableau dans le djebel chams (la montagne soleil), massif du djebel Akhdar (la montagne verte). Sur un rocher, une petite mosquée, cube gris sous un simple croissant de lune. Elle garde l'entrée du canyon long, profond et sinueux, qui conserve de grosses flaques reliées par un mince filet d'eau. Mais gare à la crue imprévisible qui emporte bêtes et hommes qui ont le malheur de se trouver là ! L'heure, heureusement, est sereine, et un vieillard s'en va, filant la laine de ses moutons, sa quenouille à la main.

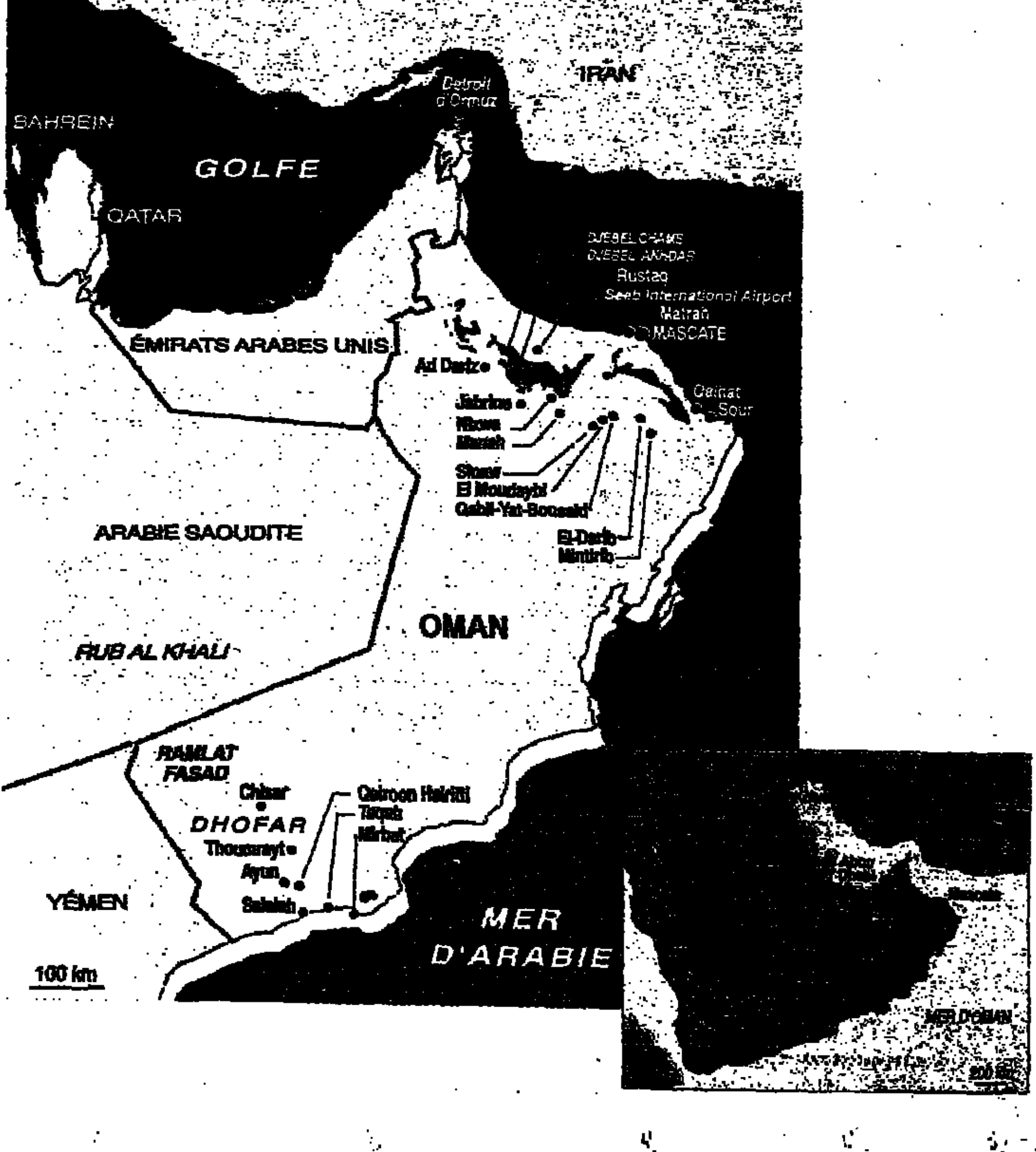


O. BLAISE/GLMR

Le Dhofar est toujours répu

Manah est une ville morte. Comme Mintirib, comme tant d'autres, elle ressuscite un peu plus loin. Les habitants (les derniers sont partis l'an dernier) résident dans la ville jumelle, et les voyageurs visitent, désolés, l'ancienne, traditionnelle et authentique, qui s'écroule un peu plus à chaque pluie. Ils sont les seuls à entrer dans les maisons en pisé aux murs épais, à enfiler les étroits passages, à monter les hautes marches de terre pour contempler les jarres laissées dans les niches du mur, les traces du foyer éteint. Le toit en terrasse a disparu. Déjà le sol de l'étage se troue. La paille, mélangée à la terre, pointe des murs, montrant l'anatomie de cet art de construire primitif et beau, parfaitement adapté au climat et d'un entretien minime. Village perché dont l'oasis descend le flanc de la montagne, Misfah est une joie pour l'oeil, car il reste fidèle à ses maisons en pisé.

Des fillettes en uniforme rentrent de l'école, semant des rires. Une femme s'envole dans un escalier, son voile gonflé derrière elle. Femmes farouches qui ne veulent pas être photographiées. La rue se tord et se retord, toute en grosses marches glissantes. Deux outres sont suspendues dans une ouverture étroite par laquelle l'air circule : c'est le réfrigérateur. Sous la dernière maison commence l'oasis en terrasses, vaillamment accrochée à la montagne. L'eau dont cette terre a soif coule dans les *falaj*, baignant le verger : palmiers, grenadiers, citronniers, dont les fruits verts, si rafraîchissants au



AVENTURE

Wilfred Thesiger le bédouin

Wilfred Thesiger, né en 1910 à Addis-Abeba, vécut une existence tumultueuse, reflet des scènes primitives dont il fut le témoin au cours de son enfance sur les hauts plateaux abyssins. Dans les années 1945-1950, il parcourut à plusieurs reprises le Rub-al-Khali, en la seule compagnie de bédouins. Une expérience qu'il relate dans le Désert des déserts *(Plon, « Terre humaine »), à la fois* « tribut à ces compagnons » *et* « hommage à un mode de vie disparu à jamais » *(*la Vie que j'ai choisie*, Plon, p. 455).*

Wilfred Thesiger vit désormais au Kenya, dans une maison en pisé, revenant chaque année pendant quelques mois à Londres. Il a bien voulu répondre par écrit à nos questions.



WILFRED THESIGER-COLLINS, LONDRES

Photographie prise par Wilfred Thesiger dans les années 50.

« J'ai toujours été mû par le désir irrésistible d'aller là où d'autres n'étaient jamais allés », ***écrivez-vous dans*** **la Vie que j'ai choisie.** ***Où iriez-vous aujourd'hui ?***

– Il ne reste plus de tels endroits si ce n'est le pôle Sud, et encore n'est-il pas habité ? Or la présence des hommes m'est indispensable.

– Dans **le désert des Déserts,** ***vous affirmez :*** **« Nul homme, après avoir connu cette vie, ne peut demeurer le même. »** ***Qu'a été pour vous « l'empreinte du désert » ?***

– Beauté des sables, beauté des dunes, silence, pureté : tout cela n'aurait eu aucun sens sans la présence à mes côtés des bédouins de la tribu des Rachid.

– Qu'est-ce qui vous a poussé à vous couper du monde occidental pour suivre le chemin du désert ?

– Depuis ma jeunesse, j'ai toujours désiré voyager dans des régions virtuellement inconnues et vivre parmi des populations qui n'aient pas de contact avec la civilisation occidentale. Ce que j'ai trouvé dans le désert.

– Si c'était à refaire...

– Je serais assurément heureux de re-vivre ma vie, mais dans le contexte du passé.

– Peut-on vraiment connaître le désert dans les conditions de transport modernes ? Vos conseils aux jeunes voyageurs ?

– On ne peut connaître véritablement le désert si l'on se déplace en voiture. La vitesse ne permet pas de l'apprécier et les distances ne veulent plus rien dire. C'est pourquoi je leur conseillerais, si leur seul objectif est une expérience personnelle, de voyager avec des chameaux.

– Que pensez-vous de l'occidentalisation du mode de vie des bédouins ?

– C'est tragique. L'introduction des voitures a entièrement détruit le concept même de mode de vie traditionnel.

– Comment préserver les valeurs des sociétés traditionnelles de l'ingérence de l'Occident ?

– En l'ignorant. Bien que, concrètement, cela ne soit pas possible.

– Pourquoi vivez-vous au Kenya et non en Oman, par exemple ?

– Je n'ai pas choisi : je suis allé au Kenya et j'y suis resté presque par hasard.

– Qu'est-ce qui vous a empêché de vous convertir à l'islam, ce qui eût été la conclusion logique de votre vie anticonformiste ?

– La fierté de mes ancêtres, non des convictions religieuses. Ma famille était chrétienne.

– Ne sommes-nous pas tous en exil ?

– J'ai éprouvé ce sentiment face à l'impossibilité de retourner vivre avec les Rachid. Mais, depuis, je me suis réconcilié avec la vie que je mène. »

Oman, l' s sur terre



…ualité de ses arbres à encens.

palais, jonchent le sol. Venant en sens inverse, des promeneurs marchent eux aussi sur l'étroit muret du *falaj*. *« Salam aleikoum ! »*, grands sourires et serrements de mains. Le soleil, filtrant à travers les feuilles brillantes, projette des taches claires sur le sol. On n'imaginait pas, en traversant ces étendues desséchées, que la montagne cachait de si verts paradis.

Salalah, chef-lieu du Dhofar, est la ville natale du sultan Qabous et, comme telle, a droit à des égards particuliers. L'avenue qui conduit de l'aéroport à la ville est encore plus fleurie qu'à Mascate. Mêmes pelouses, diligemment arrosées, en bordure du désert. Notes éclatantes des cocotiers, des flamboyants et des bougainvilliers en fleurs. Les bâtiments gouvernementaux arborent la même architecture islamique – cubes blancs agrémentés d'arcs en plein cintre. Pas de gratte-ciel. D'après une loi islamique ancienne, les maisons ne doivent pas être plus élevées que les mosquées. Ce qui explique l'harmonie architecturale qui règne en Oman, hôtels compris. Comme au Bhoutan bouddhiste, le souverain protège l'identité nationale, islamique ici.

On aborde, en ces terres du Sud omanais, une particularité unique dans la péninsule Arabique : le Dhofar reçoit la mousson en juillet et en août. Il devient vert et fertile quelques mois, puis l'herbe jaunit. C'est ainsi que l'on a la surprise de trouver des vaches dans de grasses prairies, des fermes blanches à auvents rouges au-dessus des fenêtres et des toits en tôle ondulée peinte en rouge également, « pour faire joli », par ordre du gouvernement. Cette originalité climatique explique les contrastes du Dhofar. Les nuages noient dans une brume toute écossaise des montagnes qui se nivellent peu à peu en plateaux désertiques, lesquels cèdent à leur tour la place aux dunes de sable. Même schéma pour les torrents qui ruissellent des montagnes et se fraient un cours qui va s'élargissant jusqu'au désert.

L'oued Ayoun (« source », « yeux ») mérite son nom : au fond d'un canyon, une guelta et des joncs. La source, d'abord souterraine, resurgit là, flaque verte au creux de la pierre blonde. Dans un site monumental, une beauté fragile. D'autres failles entaillent ce plateau désertique où poussent des arbres à encens.

L'un des Bédouins a lancé l'appel à la prière. La nature entend mieux que les Européens. Maintenant, accroupis au sommet du djebel Samhan, enveloppés dans un grand châle, ils regardent, pèlerins d'un autre âge, le soleil se lever sur la plaine. Des bancs de nuages approchent, aveuglants de blancheur, s'étalent, entrent dans les infractuosités de la falaise, puis se retirent, révélant le dessin des oueds qui sinuent au creux des pentes. Des arbres s'accrochent, profitant sans doute d'une poignée de terre fertile. L'oued descend en formant des méandres qui s'élargissent quand la pente décroît, s'étale et prend ses aises pour aboutir aux immenses étendues caillouteuses, cernées de dunes du désert. Des contreforts adoucissent la chute de la falaise. D'un côté, des rangées de cimes effilées, de l'autre, la courbe de la côte, et Mirbat, à l'extrémité. Ici, un petit oued se sépare en plusieurs filets, se donne des airs de fleuve, grossit jusqu'à former une large coulée qui se ramifie à nouveau, mais avec plus d'ampleur, selon ce que lui permettent les rochers qui dirigent son cours. Le soleil, maintenant haut, a dissous les dernières vapeurs laiteuses ainsi que l'humidité qui, pour la première fois cette nuit, imprégnait toute chose. Il recommence à brûler la terre. Le jour est lancé, un cycle nouveau reprend. Le décor est figé jusqu'au soir, prêt pour une nouvelle mise en scène.

Une piste en zigzag rallie la côte. La végétation s'épaissit puis se raréfie sous le souffle venu de la mer. La poétique mais dangereuse euphorbe est omniprésente. Parmi les fleurs qui poussent dans les prés, on remarque une originale : *l'Adenium obesium*, une racine de baobab et des fleurs fragiles au bout de bâtons. Assis à l'ombre d'un arbre, le poignard à la ceinture, un vieillard en keffieh garde une centaine de chameaux qui défeuillent avec délectation les arbres du Dhofar. Leurs frères, sur la plage, sont au régime...

Un étonnant cimetière précède Mirbat. Les plus anciennes pierres tombales datent de plusieurs siècles. Elles sont taillées et gravées à la main. Les plus récentes sont de simples éclats de rocher entourés de parpaings. Ce cimetière jouxte la mosquée-tombeau de Ben Ali El Alawi, un saint homme venu de l'Hadramaout au quatorzième siècle. C'est le type même de la tombe à bulbes courante dans le Dhofar et l'Hadramaout. Dans sa blancheur et sa simplicité, elle supporte trois cônes : deux entourés d'une balustrade à motifs de losanges relevée aux angles, et un plus petit, au-dessus du bassin d'ablutions.

Par une côte longeant une mer d'un bleu intense, on parvient à Mirbat. Sur la plage criblée des petits cônes soulevés par les bernard-l'hermite sèchent les sardines qui nourriront vaches et chameaux à la saison sèche. Ces plages recèlent des bras et des marais d'eau douce venue de la montagne, sanctuaire de milliers d'oiseaux – hérons cendrés, ibis, flamants roses.

Comment s'étonner si, loin de ce pays accueillant, des bruits familiers s'élèvent dans la mémoire. Des bruits que l'on n'entend nulle part ailleurs : le ruissellement léger de l'eau dans les *falaj* ; le chœur à plusieurs voix des chameaux blatérant de concert, le clapotement étrange de leur lèvre inférieure, toute molle, après qu'ils se soient désaltérés ; les petits coups de marteau sur la coque des *dhows*, aux chantiers navals de Sour ; les rafales de vent dans le silence des nuits de bivouac ; les envols d'oiseaux qui s'élèvent en criant au-dessus de la mer. Des voiles chatoyants, des femmes masquées de noir, passent alors devant les yeux, mais on ne retient qu'un geste : la main tendue des Omanais qui s'approchent et saluent : *« Salam aleikoum ! »*

De notre envoyée spéciale
Danielle Tramard

(1) *Wadi* dans la transcription anglaise.

DÉSERT

Virée dans « les Sables »

Ils ont posé leur fusil – une vieille pétoire anglaise, non chargée – sous les pieds des passagers de la banquette arrière. Ainsi paré, on peut filer vers l'un des plus prestigieux déserts du sud arabique : le Rob-el-Khali.

Les bédouins l'abordent par Qairoun-Hairitti pour y prendre de l'eau de source, Thoumrayt pour y faire des provisions, Chisar pour montrer les ruines encore très fragmentaires de l'antique Ubar, et Fasad, dernier point d'eau avant le désert. Elle est sulfureuse, d'où son nom de Fasad (« polluée », «viciée »). La ville, qui donne son nom au désert du Ramlat-Fasad, est double. L'ancienne sera abandonnée le 18 novembre, jour de la fête nationale, quand on inaugurera la nouvelle. Il y a de l'eau, donc il y a une palmeraie et un abreuvoir pour les chameaux qui viennent y tendre leur cou.



M. MARÉCHAUX

Femme en bivouac à camp Salem.

Le désert s'affine au fur et à mesure que l'on y pénètre. Les champs caillouteux s'effacent devant des étendues de sable blanc, le reg devient erg, jusqu'à ce que l'on parvienne aux hautes dunes de sable, aux franges de la mer que fut autrefois le Rob-el-Khali. *Rob*, le quart (de la péninsule Arabique), *khali*, vide. Les bédouins disent simplement « les Sables ». Un sable d'une extrême finesse qui coule entre les doigts, y laissant une traînée poudreuse. Effleure-t-on une crête, on déclenche aussitôt le glissement de la couche supérieure.

Les 4 x 4, conduites avec maestria par les bédouins – une hésitation et c'est l'enlisement – s'élancent entre des inselbergs, des entonnoirs renversés, des champs de cratères, des croissants de lune régulièrement ordonnés et des dunes élancées qui déferlent comme des lames. Mais rien de tout cela ne doit faire illusion.

On peut mourir en montant une dune. Elle est là, forme parfaite que le vent remodèle sans fin. On est venu de loin pour la voir. On va grimper, se mesurer à cette harmonie et, de là-haut, contempler le désert. Oui, mais ici c'est le soleil qui commande. Et le sable qui s'insinue partout, et le vent qui se lève vers le soir. Alors, venir, lever les yeux, bivouaquer et repartir ? Le désert sur un plateau, avec gants blancs. En Toyota climatisée. A quand l'ascenseur ? Ce n'est pas ce que nous voulons. Certes, les années Thesiger sont révolues. Les bédouins ont dû lever leur camp. Mais « les Sables » restent à jamais rebelles. Aussi doit-il être possible d'éprouver la caresse, ou la morsure, du désert.

Dans un premier temps, baisser la vitre et recevoir la vague étouffante, la gifle sèche qui oblige à cligner des yeux. A l'étape, faire l'ascension de la dune, coûte que coûte, seul, emportant le minimum (un carnet, un appareil photo dans un sac en plastique attaché à la ceinture), les mains libres. A genoux s'il le faut, des larmes de rage dans les yeux, les sandales à la main, pieds nus sur le sable brûlant (il faut choisir : 1 kilogramme à chaque pied, car le sable s'engouffre au travers des soquettes, ou la plante des pieds sur un gril), écroulé à chaque pas quand ce n'est pas à quatre pattes pour se retenir, car chaque enjambée déclenche une avalanche qui vous entraîne vers le bas. Un éblouissement oblige à s'asseoir, à baisser les yeux pour se mettre à l'écoute de soi, avant de regarder en bas ce « quart vide » qui aurait le dernier mot en cas de défaillance. Quand on relève la tête, il faut résister à l'attraction d'autres dunes, invisibles d'en bas, qui se chevauchent sans fin. Et renoncer. Ce sera facile car le corps ne suit plus.

L'exaltation que l'on doit éprouver là-haut, peu importe désormais : il y a la soif qui épuise, le vent qui envoit ses jets de sable, et le sentiment que tout cela est vain, qu'il n'y a plus qu'à redescendre. En grandes glissades mesurées pour cause de genoux tremblants. *« Tes joues sont bien rouges ! – Oh, la chaleur... »*

Le bivouac au pied des dunes en barcanes (en croissant), entendra deux appels suivis de la prière rituelle : les deux jeunes bédouins se prosternent. Un peu plus tard, devant le feu qui pétille, ils montreront leur humour : *« Pourquoi ces fusils ? – Pour les animaux, pour d'autres choses. – Quelles autres choses ? – Des mouches, des moustiques... »* Leur maison est vaste et la nuit profonde. Le moindre bruit semble infiniment proche dans cette formidable caisse de résonance : un pas à 100 mètres semble venir droit sur vous. Le vent tombe avec la nuit, sur un silence absolu.

Les bédouins savent qu'il faut partir tôt, quand le sable est encore froid et compact. Plus tard, il sera chaud et mou. Avec ses petites dunes soulevées comme des vagues, le désert est une mer où l'on croise les navigateurs solitaires que sont les chameaux. Impression renforcée par la présence, dans les dépressions, de petites plaques blanches semblables à des dépôts de sel. Mer faussement étale, à l'immobilité trompeuse puisque toujours en mouvement. Paysage écrasé, où se dresse parfois une petite butte.

Les pistes qui ramènent du désert vers la montagne sont exécrables et l'on roule très lentement. La végétation se modifie. On voulait suivre son évolution : elle se fait si imperceptiblement qu'on ne la remarque pas. On passe des arbrisseaux secs et épineux aux grands arbres feuillus. Du désert à la luxuriance du Dhofar. Remontant par des oueds au lit immense et caillouteux jusqu'au djebel Samhan. La nuit tombe vers 18 h 30, quand les bédouins lancent l'avant-dernier appel à la prière du soir.

D. T.

CARNET DE ROUTE

Situation
L'histoire d'Oman peut se résumer en un mot : indépendance. Relations privilégiées avec le Royaume-Uni. Une région nord, très chaude en été ; au sud, le Dhofar, arrosé par la mousson et où pousse l'arbre à encens. Un souverain modèle et apparemment très aimé, le sultan Qabous Ier. Un peuple accueillant qui pratique un islam fervent et tolérant l'ibadisme. Les Djabalis du Dhofar habitent des villages en dur dans la montagne à la saison sèche, sous la tente à la saison des pluies, quand ils se déplacent avec leurs troupeaux. La population compte 2 millions environ d'Omanais, dont 500 000 immigrés, indiens et pakistanais principalement.

L'ami du bédouin
Des dromadaires dépendait la vie du bédouin dans le désert (transport, lait, viande séchée). Aujourd'hui subsiste l'attachement fidèle du bédouin et l'élevage d'animaux de course, très prisé en Oman, dans le Golfe et en Arabie saoudite. Leur prix est tombé de 3 000-4 000 rials (1 rial = 15 F) à 400-500 rials aujourd'hui ; une chamelle bonne productrice de lait coûte 1 000 rials, un chameau de course, 30 000 rials.

Coutumes
Les femmes sont vêtues d'un *saroual*, un pantalon étroit, resserré à la cheville, et d'une *kamis*, une chemise sous le genou, noire ou de couleur vive, comme le voile. La *garara* – robe à traîne et deux voiles – est la tenue de fête. Les hommes portent la *dichdache*, une tunique droite unie, blanche le plus souvent, mais ils affectionnent aussi le mauve pâle, ou toute autre couleur. Autour de la tête, un keffieh enroulé à l'omanaise, les pointes sortant sur la nuque. Sinon, ils enfoncent sur leur crâne la *kemma*, un tarbouche à motifs géométriques ou fleurs stylisées en fil blanc ou de couleur. A la ceinture un poignard recourbé, le *khanjar*.

Avions
La compagnie Gulf Air (23, rue Vernet, 75008 Paris, tél. : 47-23-48-48) relie Paris à Mascate, *via* Bahrein, Abou-Dhabi ou Doha. Plusieurs vols directs par semaine, à partir de 4 600 F A/R.

Monuments
A Mascate, le Musée franco-omanais et le palais du sultan. Sour et ses chantiers navals, où l'on construit les *dhows* en bois de teck. Le fort de Jabrine, construit entre 1640 et 1670, habité jusqu'en 1920 et parfaitement restauré. Le fort de Nizwa. Salalah et le centre culturel du ministère du patrimoine et de la culture (Musée ethnographique et exposition de photos de Wilfred Thesiger). Mirbat et la mosquée de Ben Ali. La plage de Khor-Rouri et le site de Soumhouram (l'antique Moscha, port du trafic de l'encens).

Hôtels
Plusieurs grands hôtels à Mascate, face à la mer d'Oman, dont le fameux Bustan Palace. A Salalah, l'agréable Holiday Inn, au bord de la mer d'Arabie. Les restaurants indiens voisinent avec les *foods stuffs* où l'on peut acheter bouteilles d'eau et provisions pour le bivouac.

Voyagistes
Explorator (16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : 42-66-66-24), qui se rend en Oman depuis 1978, a mis son savoir-faire et sa connaissance de l'arabe au service de cet itinéraire, condensé d'une expédition de quinze jours à travers les sites majeurs du pays (18 600 F). Version de dix jours (13 600 F). D'autres voyagistes proposent Oman : Allibert (tél. : 48-06-16-61), Assinter (45-44-45-87), Nouvelles Frontières (41-41-58-58), Peuples du monde (42-72-50-36) et Terres d'aventure (43-29-94-50).

Bibliographie
Ouvrage de référence : un album, *Oman and its Renaissance*, de Sir Donald Hawley, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Oman, publié par Stacy International (128 Kensington Church Street, London W8 4BH). On le trouve à l'aéroport de Mascate et dans les Family Bookshops. Un guide succinct : *l'Oman*, d'Alain Chenevière (Editions Peuples du monde). De Wilfred Thesiger (Plon) : *le Désert des déserts ; la Vie que j'ai choisie* (quelques pages denses sur le désert). Un album de ses photographies : *The Thesiger Collection* (Motivate Publishing, 26-40 Kensington High Street, London W8 4PF) ; *les Omanis, nouveaux gardiens du Golfe*, de Liesl Graz, une journaliste suisse (Albin Michel, 1981) ; *Un consul de France à Mascate en 1905*, de Xavier Béguin Billecocq (250 F) qui présente les photographies prises par l'épouse du consul, sa grand-mère ; un album à commander à l'auteur (5, rue de l'Assomption, 75016 Paris).

▶ **Renseignements et visas : ambassade d'Oman, 50, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. : 47-23-01-63.**

Le Chat

On croyait le connaître. On le connaissait mal. Voilà qu'il est l'objet des recherches les plus fines. Le Chat..



PAOLA AGOSTI

Borges chez lui à Buenos-Aires, en 1980.

Le chat a eu des hauts et des bas. Après avoir flirté avec les dieux, puis s'être acoquiné avec les démons, et s'être invité sur les genoux des poètes, le voici, de son déhanchement souple, revenu s'asseoir à la table des humains. Le monde a bien changé. Il y a peu encore, les journées étaient rudes, la pitance se gagnait au bout de la patte au prix de folles escapades. Dans la ville verticale, il n'y a plus de toits, de gouttières ou de balustrades, où les pères naguère traçaient leur itinéraire ; il ne reste plus que les soupiraux, où se tiennent encore des réunions secrètes, commandées par quelques vieux rebelles.

Le peuple des chats a rendu les armes. Et la collaboration se révèle prospère. La France compterait aujourd'hui six à sept millions de chats, rejoignant ainsi la population canine. Vieille querelle en effet que celle du chien et du chat. On la fait remonter à Buffon. Alors que la cour se pâmait devant la chasteté de Ménine, la chatte de Mme de Lesdiguière, et s'extasiait sur la fidélité de Brinbelle, qui résidait en l'hôtel de Guise, et dont l'époux, Ratillon d'Austrasie, avait été châtré par un impudent manant du voisinage, le grand Buffon, subitement animé de sentiments « ailourophobes », avait dénoncé la *« démarche de bandit », « les yeux équivoques », « la gourmandise sexuelle »* de l'animal. *« C'est un domestique infidèle que l'on ne garde que par nécessité pour l'opposer à un autre ennemi domestique encore plus incommode »*, avait-il écrit dans son *Histoire naturelle*. Désormais le clan des « hommes à chats » se dressait contre celui des « hommes à chiens ».

Jusqu'ici le chat allait peu au laboratoire. Il laissait à des animaux plus dociles le soin de se faire ausculter par des mains pas toujours câlines. Dans les années 50, pourtant il avait accepté de se faire coiffer d'un casque avec des électrodes. La coopération avait été fructueuse. On avait découvert le sommeil paradoxal, le véritable *« instant du rêve »*, qui s'était révélé chez le chat deux fois plus long que chez l'homme. Si le chat a accepté de se prêter à ces jeux savants, c'est parce que l'homme, en retour, s'est penché sur son intéressante personne. Depuis quelques années, en effet, de substantielles découvertes sur les chats ont été faites. Peu réjouissantes toutefois, comme celle de deux virus développant des états proches du sida, en 1984, puis en 1988. *« le dixième de la population féline vivant dans la région parisienne, chats de particuliers et chats errants, présentent une sérologie positive à l'un ou l'autre de ces virus, ou aux deux. Il n'y a pas de risque à l'heure actuelle connu de transmission de la maladie du chat à l'homme »*, précise Jean-Pierre Cotard, professeur à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort. Un vaccin existe contre le premier virus, mais pas contre le second, qui est le plus proche du sida.

C'est surtout dans le domaine du comportement que notre connaissance a fait des bonds. On savait que le chat avait une conscience aiguë de l'organisation de son territoire. Il y a aussi les marques par « griffage ». Ce que l'on prend pour un impertinent délassement contre les tapisseries ou le fauteuil Empire du salon est en réalité un système de communication. Le chat qui a « griffé » dépose en fait des messages chimiques, sécrétés par les glandes de la voûte plantaire, qui délimitent une zone de tolérance. Il y a surtout ce fameux frottement de la tête contre la jambe ou le pantalon du nouveau venu, qu'il faut désormais se résoudre à ne plus considérer comme une bouffée subite d'affection : là aussi le chat ne fait que déposer des sécrétions ; elles auront sur lui un effet apaisant, presque anxiolytique. Elles vont lui signifier que l'obstacle est exploré et ne présente pas de danger particulier, bref qu'il se trouve dans un environnement stable. Si bien que l'on rencontre des chats fortement perturbés : c'est tout simplement à cause d'un grand remue-ménage à l'intérieur de la maison, les objets « marqués » ayant été soustraits ou déplacés. *« Des stratégies thérapeutiques, visant à stabiliser le chat, ont été mises au point en lui fournissant artificiellement de nouvelles marques d'identification »*, explique Patrick Pageat, spécialiste de comportement animal. Enfin, on savait que le chat en état de stress transpirait beaucoup par ses coussinets plantaires. On sait à présent que cette sueur libère des « substances d'alerte » qui signalent aux congénères un danger là où elles sont déposées et provoquent une réaction de fuite.

Des chercheurs aujourd'hui se demandent si le chat, placé dans certaines conditions d'environnement, ne pourrait pas passer à certaines formes d'organisation sociale, explique encore Patrick Pageat. L'école éthologique allemande a observé par exemple que des femelles âgées servaient de « sages-femmes » aux chattes plus jeunes. De même les Anglo-Saxons ont décrit des sortes de « fraternités » de chats. Il n'est pas impossible que la vie urbaine soit à la base de phénomènes de socialisation parmi les bandes de chats errants, qui seraient une réponse adaptative à ce nouvel environnement.

Pour la majorité silencieuse, l'heure n'est pas à la sarabande dans les soupiraux, ou à l'édification d'une quelconque république « chatesque » souterraine. Il faut subir le soliloque pesant du maître. Les hommes se condamnant à la solitude ont fait, semble-t-il, choix d'un nouveau compagnon d'infortune. *« L'animal de compagnie a changé de visage, on est passé du chien qui était plus « familial » au chat qui est plus « solitaire ». A Paris une personne sur deux vit seule,* observe Jean-Pierre Cotard. *Le chat sera le compagnon de l'homme de l'an 2000. Il est le révélateur d'un comportement plus intellectuel. Et puis, c'est évident : quand on est citadin, le chat, c'est la facilité... Il partage votre vie, sans que vous ayez l'impression qu'il vous gêne. En fait il n'est pas indépendant, il fait semblant. Du fond de la pièce il continue à tout observer, il est sensible à l'environnement, à l'anxiété, à la peine de son maître. Il est son miroir. »*

Notre fascination est peut-être suspecte. *« Présenter le chat comme un animal du vingt et unième siècle, c'est une attitude très anthropocentrique*, remarque pour sa part Patrick Pageat. *En fait plus on « urbanise » le chat, c'est-à-dire plus on le « cloître », plus on voit apparaître des troubles de comportement. Le chat fait des crises d'anxiété qui peuvent conduire à des états hallucinatoires. Le chat supporte moins bien la vie en appartement que le chien. C'est un animal dont les capacités comportementales – et probablement psychiques – sont plus réduites que celles du chien. Ce dernier est plus adapté à la cohabitation avec l'homme. »* Il règne surtout un discours dominant à partir duquel la « complexité » du chat, opposée à la « simplicité » du chien, lui conférerait une sorte de supériorité.

Le chien paye au fond sa trop évidente familiarité, le chat récolte les fruits du mystère, touche les dividendes de nos fantasmes. *« Ce discours dominant n'est pas fondé. C'est même plutôt l'inverse »*, répond Patrick Pageat. *Le chat a été* décrété plus adaptable, *« parce que cela rend service à l'homme. Au quotidien le chat est plus pratique ».* Cela rend service surtout aux marchands. *« La progression de la population féline en France ne me paraît pas évidente,* dit encore Patrick Pageat. *Je vois surtout une courbe ascendante commerciale. On le médicalise, on le nourrit, on le pourvoit en objets. Le chat a cessé d'être un simple cohabitant avec l'homme, pour devenir un animal dont on s'occupe. »* Faute de pouvoir le replacer sur un piédestal divin.

Régis Guyotat

▶ ***Le Chat, art, histoire, symbolisme*, de Fabio Amodeo, traduit et adapté de l'italien par Françoise Brun, Robert Laffont, 1990.**

▶ ***Histoires et légendes du chat*, de Kathleen Alpar-Ashton, préface de Léonor Fini, Tchou, 1992.**

▶ ***Vous et votre chat : comment vivre avec votre chat ?*, de D. Taylor, Larousse, 1986, 128 F.**

▶ ***Le Chat*, sous la direction du docteur Rousselet-Blanc, Encyclopédie active, Larousse, 166 F.**

ECRIVAIN

A bons mots, bon maître

Le Journal d'Henri de Régnier est pour l'heure inédit. Il m'arrive d'en découvrir des fragments grâce à François Broche, qui travaille sur les 2 300 pages manuscrites depuis plus de quatre ans. En 1889, Régnier évoque une matinée avec Mallarmé. *« Il me raconte, avec ce tact du rien qui est le charme de son parler,* écrit-il, *que, d'habitude, quand mourait un des chatons, il l'emportait à Versailles où on l'enterrait dans un coin du parc et Marras qui, comme conservateur, avait la direction des eaux, faisait jouer dans un coin, discrètement, un jet, panache cristallin. »*

J'ai aussi appartenu à six chats dans ma vie. Cinq ne sont plus. Si leur sépulture n'a pas la noblesse de celles où reposent les chatons de Mallarmé, ma femme et moi nous avons fait en sorte que la beauté soit présente au rendez-vous de l'éternité. *« Qui n'obéit pas au gouvernail, obéira à l'écueil »*, dit le proverbe oriental. Qui n'est pas saisi par un besoin de beauté quand il partage sa vie avec un chat est assurément un infirme de goût. Ne sont-ils pas *« l'esprit agile qui danse au-dessus de la substance »*, selon le mot de Joseph Delteil ?

Quand je vins au monde, Siki régnait sur les miens. Il eût pu *se renfrogner ; il m'adopta.* J'ai grandi sous sa protection. C'est sur « des pattes de colombe » qu'il approchait du bébé que j'étais. Mitsou lui succéda. Je restais de longs moments à sonder ses yeux jaunes où passaient des énigmes. Cette familiarité avec le mystère n'excluait pas l'espièglerie. Un chenapan se trémoussait en lui. J'ai un ami qui change le nom de ses chats quand ils font des sottises. D'Artagnan devient Pompon, Muse se transforme en Mirliton, Tarzan en Poule mouillée. Paisible ou forban, Mitsou demeurait Mitsou. Je manquais de présence d'esprit.

Il y eut Fang et Luigi. Le premier nous choisit aux studios de la Victorine, à Nice. Nous sortions de l'atelier du peintre Raymond Moretti. Sur le capot de notre voiture : un chaton noir. Nous le caressâmes ; il ne nous quitta plus. Quant à Luigi, originaire de Chelles, il fit notre bonheur durant près de dix-huit ans.

Et ce furent Monsieur Caruso et Mademoiselle Divine. *« La voix des chats rend amoureux le vent lui-même »*, affirme Lope de Vega. Nous fûmes amoureux fous de Monsieur Caruso. Leonor Fini appelle les chats *« I santi »*. Monsieur Caruso était un saint. Il dort à *jamais sous un rosier d'une* colline niçoise, là où mûrissent les grappes de raisin de Bellet.

Quant à Divine, « sentinelle de l'astral », elle continue à être la compagne idéale pour celui qui écrit. Elle flaire les livres, se couche parfois sur ma page, semble acquiescer ou, au contraire, d'un clignement d'yeux, suggère plus d'application. Que voulez-vous ! *« A fréquenter le chat,* soutenait Colette, *on ne risque que de s'enrichir. »* Et d'ajouter : *« Il n'y a pas de chat ordinaire. Souvent, le chat, par sa prédilection et sa fidélité, m'a semblé encore plus soucieux de moi que je n'étais occupée de lui. »*

Louis Nucera

▶ **Louis Nucera a publié *Sa Majesté le chat* aux éditions l'Archipel, 146 p., 89 F.**

DE LIVRE EN LIVRE

Historique

Le Chat, art, histoire, symbolisme, texte de Fabio Amodeo, traduit et adapté de l'italien par Françoise Brun, collection « Totem », Robert Laffont, 1990, 111 p., 98 F. Les grands moments de l'histoire du chat, sous une plume précise et savoureuse, et une illustration pleine de charme. En Egypte, lorsque le chat de la maison mourait, on se rasait les sourcils en signe d'affliction (on trouve cette anecdote dans tous les « classiques » sur le chat). On apprend aussi (cela on le sait moins) que les Américains employèrent des chats pendant la guerre au Vietnam : leur capacité à voir la nuit était susceptible d'intéressantes applications tactiques, pensaient les états-majors.

Symbolique

Chats, de Bryan Holme, Albin-Michel, 1985. Petit livre sans prétention qui fait en 95 pages un large inventaire de l'iconographie du chat. Jalonné par les silhouettes de l'illustrateur Steinlen, un parcours à travers l'histoire et le symbole du chat, du bestiaire médiéval à la céramique art-déco, de la déesse Bastet à Félix le chat. On découvre les chats qui sont dans les bas des tableaux des plus grands peintres, de Goya à Hogarth.

Délicat

Le Chat, du docteur Rousselet-Blanc, « Encyclopédie active », Larousse, 166 F. Cette encyclopédie, aussi utile qu'un Larousse médical, permet au possesseur de chat de savoir à peu près tout sur l'animal. Cela va de l'anatomie à la diététique (les chats ont des régimes), en passant par les troubles du comportement ou les situations d'urgence. Il y a aussi de la législation, une foule de conseils ou de renseignements pratiques en matière d'assurance, de voyage, de décès, etc., Bref le chat au quotidien. Sait-on que le budget annuel d'entretien est compris entre 1 0000 et 3 000 francs ?

Sociable

Le Chat, d'Eugenia Natoli, Gründ, 1992, 143 p. Ce livre est consacré exclusivement aux attitudes comportementales : la félinité, l'organisation du territoire, le comportement social, les relations mère-petits.

Magique

Le Culte du félin, de Nicholas J. Saunders, Le Seuil 1991, 96 p., 130 F. Entre les félins et les humains s'est développé un mystérieux rapport s'exprimant dans la magie, dans les traditions populaires et dans la présence constante de millions de chats domestiques, qui sont l'objet d'un culte quotidien. Domestiqués, les félins demeurent libres et sont notre lien avec le surhumain au cœur de la nature.

Secret

Histoire secrète du chat, texte de Robert de Laroche, photographies de Jean-Michel Labat, Casterman, 1993, 156 F. On ne trouvera pas l'histoire officielle du chat, mais plutôt les curiosités de son histoire, sa place dans la mythologie – en équilibre entre divinité et diablerie, – ses rapports avec l'homme. Le chat est ici sous toutes ses formes, momifié, statufié, objetisé. Mais il y a aussi des chats en forme, bien vivants, qui courent dans toutes les pages de ce livre. Les auteurs ont également publié chez le même éditeur en 1991 *Chats de Venise*.

Heureux

Les Chats du soleil, de Hans Silvester, éditions de la Martinière, 1993, 237 F. Le photographe s'est installé dans les Cyclades, où les chats, dit-on, sont arrivés par bateaux dès la plus haute antiquité. Ce livre conte le bonheur d'être chat au soleil. Ils font des taches sur les toits éclatants de blancheur. Ils sont turbulents, arrogants, indécents. On les voit prendre les balcons pour des tremplins et franchir les ruelles au vol. Hans Silvester a vu des chats heureux.

R. G.

Caméscopeurs sans peur

Nous sommes tous des « vidéastes », il suffit pour cela de posséder un caméscope. La famille, ses fêtes, ses vacances et ses anniversaires suffisent le plus souvent à nourrir l'appareil. Pourtant...

Entre la caméra des frères Lumière et les caméras que les cinéastes – amateurs et professionnels – utilisent aujourd'hui, il n'y a eu guère de progrès. On ne tourne plus la manivelle, c'est tout. L'entraînement de la pellicule devant l'objectif s'est motorisée, puis on a amélioré un peu le ronronnement du moteur, mais rien de plus. Pas de fonctions supplémentaires. Tourner au cinéma, depuis un siècle, c'est accomplir les mêmes gestes : on cadre, on *fait le point*, on règle l'ouverture du diaphragme. Comme quand on prend une photographie. Sauf que la photographie, là, dure un peu plus de temps. Capture plus de temps. Vingt-quatre images par seconde, le cinéma, c'est de la photographie qui bouge, *on le sait*.

Avec la vidéo, tout change, tout se complique. La caméra vidéo, ce n'est pas seulement une caméra, c'est une usine. Ce n'est pas un appareil *photographique amélioré*, c'est une station de télévision. Depuis que les caméras électroniques existent, elles n'ont cessé d'intégrer des fonctions de régie vidéo. Surtout les caméras offertes aux amateurs. Plus ces caméras se miniaturisent, plus on y ajoute des boutons. Le vidéaste amateur doit être un homme-orchestre.

Avec sa caméra, le vidéaste peut non seulement tourner des images, mais aussi les monter. Les monter au tournage. Il relit ce qu'il vient d'enregistrer, il revient en arrière, il cale une coupe, il passe au plan suivant en fondu enchaîné. Il stocke des « images arrêtées » dans une petite mémoire, il les fait revenir à loisir en surimposition. *Il solarise*, il incruste, mélange une image non pas seulement *à* mais *dans* une autre, ajoute un titre, fait défiler un sous-titre, colorie, fond au noir. Autant d'opérations qui, chez les professionnels, exigent des *machines différentes*. Quant au son, il est enregistré numériquement et en stéréo. Dans certains cas, vous pouvez séparer les pistes. Les *traiter après coup, en garder* une et mettre sur l'autre de la musique, ou un commentaire, ou les deux.

Qui se sert de tout ce bazar ? Qui possède assez de doigts pour pianoter sur toutes ces touches ? Quels sont les vidéastes qui font plus que du cinéma du dimanche et pétrir de la chair à pâté pour un *quelconque et affligeant* « Vidéo-gag » (tous les samedis sur TF 1 – vous avez vu ce charcutage ?)

Il faut avoir quelque chose à *dire pour user de tous ces boutons*, car ce qu'ils proposent, ce n'est, au fond, rien de moins qu'un vocabulaire, les rudiments d'une langue. *Do you speak video ?* La vidéo, ça s'apprend. Les artistes vidéo apprennent à parler vidéo en regardant les œuvres de leurs aînés (Paik, Vasulka, etc.), qui, eux, ont surtout regardé, quand ils étaient pionniers, comment fonctionnait la télé. *L'intérieur de la télé*, tout l'intérieur, plein ou vidé : ses tripes électroniques, son squelette de programmes, sa peau enivrante. Les *vidéastes amateurs, eux, n'aiment* pas trop les dictionnaires. Ils en ont par-dessus la tête de lire des modes d'emploi de plus en plus épais. Vite ils branchent une batterie et découvrent le moyen d'expression qu'ils ont entre les mains au fil de *leurs expériences*.

Au début ils se contentent de faire du cinéma comme papa. Comme papa Lumière, qui laissait *les trains venir à lui et les bébés et* le vent dans les branches et les passants dans les rues et les ouvriers sortant de leurs usines. C'est le réflexe du propriétaire. Le réel m'appartient. Clic! même pas clac, voilà le réel en train de filer directement *dans la boîte*. Il est à moi, je le tiens. Regardez comme c'était beau, le monde, hier, avant-hier, l'été dernier. Bravo ! Encore. On regarde *une fois, deux fois*, pas trois. Trop long.

Puis un jour on s'aperçoit qu'on tourne, qu'on tourne, et qu'on n'a *plus envie*, plus le temps, plus la force, de se retaper tout ça. Vraiment trop long. Il faudrait couper, *faire un résumé, un montage*. Avec quoi ? On achète (ou on se fait prêter) une autre caméra. On relie les deux. Rien de plus simple. Monter, c'est couper-coller. Au cinéma, on coupe avec des ciseaux, on colle avec de la colle. En vidéo, *on copie* A puis B puis C, etc. Allons y. Ah! mais ça ne va pas, A + B + C ne *font pas un film. Il aurait fallu* tourner autrement. Pas tout dans le même axe, pas avec la même focale, pas tout le même jour ni au *même endroit*. Recommençons.

Passe-moi ta caméra, papa ! Les enfants grandissent, les vidéastes aussi. *Il y en a* qui apprennent vite. Tellement vite que parfois ils rejoignent et même dépassent en fantaisie les professionnels, ceux qui font ça exprès, pour se faire remarquer, pour devenir célèbres, les artistes quoi. On trouve chez les amateurs le même genre d'allumés, d'accros, que dans l'art vidéo. Il y a les accros de la boucle (ils répètent inlassablement un même fragment *isolé à la* trame près) ; les accros du *feed-back* (ils mettent en court-circuit l'image, en braquant la caméra sur *son écran de contrôle et ça donne* des soleils abstraits, des croix flasques, des roues dentées) ; les accros du fluo (*ils solarisent par* surexposition, bricolent les filtres) ; les accros de la macro (ils filment tout à 2 centimètres : les mouches, *les chiens*, les fleurs, les *miettes sur* la table, les bulles dans la bière, les trous dans le gruyère et d'autres *choses encore*) ; *les accros du mot* (ils écrivent à la main et filment leurs poèmes en faisant bouger le papier transparent sur des écrans de *télévision ou toute sorte* de fond : aquarium, hublot d'avion, ombres chinoises – ils réinventent l'incrustation) ; *les accros du ralenti* (ils foncent dans le décor, jettent leur caméra en l'air, la rattrapent à deux doigts du sol, derviche-tournent *avec elle*, *la collent au pare-brise*, multiplient les zigzags, ça donne au ralenti des flous fuligineux, des nappes de couleurs cruellement *douces*, de la dentelle d'arbres, du ketchup de visages, des nuages bonbons) ; les accros de l'arrêt (ils tournent beaucoup, *mais ils* montrent peu, ils photographient 1 % de ce qu'ils mettent en boîte à vitesse normale; parfois, plutôt que de filmer *la vie* comme elle va, *ils* préfèrent braquer leur téléviseur, le hold-up rapporte gros – gros titres, gros plans, gros seins, grosses *trames*). Ces *entomologistes sont* les vrais photographes de demain.

Et puis il y a quand même aussi des accros du plan-séquence.

Règle numéro un : on ne monte que ce que l'on a tourné. Rien ne sert de *pourrir*, il faut *cadrer* à point. On s'entraîne à retenir son souffle, à plier les genoux sans trembler, à cerner un espace de plusieurs point de vue sans couper le ronron, à zoomer en douceur ou alors très vite, plusieurs fois, comme on place trois points *d'exclamation à la fin d'une* énorme phrase. On est le spectateur en direct d'un monde évident, bourré de spectacles, truffé de sons qui ne s'écoutent bien *qu*'avec les yeux. Zyeutée ainsi, la vie devient un énorme tam-tam. Règle numéro *deux : on filme aussi* avec ses oreilles. La stéréo, c'est pas fait pour les chiens.

La vidéo est un jeu d'enfant. Et, *vu tout ce qu'on offre aux amateurs* aujourd'hui, un jeu d'enfant gâté. Jamais la frontière entre matériel professionnel et matériel *aficionado* n'a été aussi mince. Et constamment franchie. On ne compte plus les images, sur les *chaînes de télévision, qui sont réa*lisées avec des caméras miniatures. Ni les professionnels de tout bord (cinéastes, chorégraphes, peintres, architectes, romanciers, théâtreux) qui cotisent aux clubs des caméscopeurs. Sans peur et sans reproche.

Mais cela est une autre histoire.

Jean-Paul Fargier



Matériel : la frontière est mince entre le professionnel et l'aficionado.

BRUNO GARCIN GASSER

MATÉRIEL

Hitachi VM-H57E
Une Hi 8 d'un maniement très simple. Le zoom optique 8× passe à 16× numériquement (on zoome alors dans l'image elle-même). Tous les automatismes habituels : mise au point, focale, balance des blancs. *Trois modes de fondu.*
Environ 7 000 F.

Sony TR 805 E
Compacte, agréable *en main*. Zoom 10. Stabilisateur optique (plus de secousses ni de tremblements). Surimposition. Colorisation. Mais *un viseur manquant* de visibilité.
Environ 9 500 F.

Canon UC 5 HI
Compacte. Zoom optique 12, porté à 24 numériquement. Stabilisateur optique. Passage possible au format 16/9. Son en hi-fi stéréo avec micro zoom débrayable.
12 000 F.

Sony 3 CCD VX 1
Le *top* de la sophistication. Tous les avantages d'une caméra professionnelle. *Time code.* Réducteur de bruit vidéo.
18 000 F.

Camescope Viewcam
Grande nouveauté, un produit Sharp. Avec un écran de visée enfin plus grand que l'objectif. On filme en tenant l'image dans sa main. On voit ce qu'on fait avec ses deux yeux. Et les commandes se trouvent juste au-dessous de l'écran. Mais attention, c'est du 8, pas du Hi 8.
7 500 F.

Revue
Une nouvelle publication : *Réponses vidéo*, bimensuelle. Premier numéro octobre-novembre.

PORTRAIT

Chasseur de trames

Il est photographe et il ne conçoit plus de faire une photographie *qui ne soit pas une* image d'écran vidéo. De vidéo Hi 8. Que ce soit des bijoux pour une publicité ou ses amis pour leur anniversaire, le sujet est *d'abord saisi en vidéo*. Leur image est alors travaillée par des manipulations en direct de la couleur ou de la stabilité, par *une incrustation ou l'utilisation* du multicadre, un arrêt aléatoire ou un effet macro.

Denis Guéguin a compté qu'il *y avait près de cent boutons sur* sa Hi 8 Sony semi-professionnelle (environ 18 000 F) et il veut leur trouver un rôle à tous. Il a beaucoup lu le mode d'emploi, *qu'il trouve mal rédigé.*

L'expérience lui a révélé de nombreux effets non décrits par la notice. C'est surtout dans la *combinaison de plusieurs* fonctions (par exemple, le « fondu » et le « multi ») qu'il trouve son bonheur. L'image une fois traitée par la caméra, il la réceptionne *sur son écran télé, où il opère de* nouvelles modifications : objets collés sur l'écran se superposant au sujet filmé, dessins au feutre sur la vitre soulignant les *traits* d'un visage, le remaquillant. Il se dit et se vit volontiers comme un maquilleur d'images. Un chasseur de trames.

Il a observé que le lignage vidéo donne des résultats beaucoup plus intéressants si on cliche l'écran dans le sens de la hauteur. C'est pourquoi ses compositions (natures mortes ou portraits, illustrations ou publicités) se présentent verticalement. Ce qui suppose au préa*lable qu'il faut capter* le sujet avec une caméra penchée sur le côté.

Et l'on en revient une fois de *plus à la caméra* vidéo Hi 8 et à ses innombrables ressources.

J.-P. F.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : *cent ans à compter du* 10 décembre 1944
Capital social : *630 000 F*
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

L'addition est pour moi

Inviter un mec à dîner au restaurant, je ne déjeune jamais – à mes *frais, attention ! –, entre nous, je déteste. Il n'y a rien de plus* vexant. Mais bon, de loin en loin, je me prends par la main et je me traîne, bien obligée, une politesse à rendre, un renseignement à soutirer, au rendez-vous fixé dans un bon bistro. Faut ce qu'il faut !

C'est là que je me suis retrouvée, l'autre soir, pas sur la ban*quette, sur le trottoir, on est arrivés en même temps,* avec un cadre très supérieur, un rondouillard plutôt ramenard, serviette peau de porc et manteau poil de chameau. Je vais pour entrer la première, il me bouscule, me passe sous le nez, et devant mon air surpris, se croit obligé de me rappeler, avec un brin d'ironie, les règles du savoir-vivre. Un homme doit toujours précéder une femme dans ce qui est trop souvent resté, alors là, d'accord, un repaire de brigands.

On nous conduit à notre table – *Oui, j'ai réservé ! –, un guéridon* minuscule, coincé entre la porte à battants des cuisines et une desserte où s'étalent plats et couverts sales. Je proteste. Le maître d'hôtel, agacé, me désigne d'un geste large une salle aux trois quarts vide : Désolé, tout est pris. J'insiste. Et au lieu de *m'appuyer ou de la boucler – la puissance invitante, en* l'occurrence, c'est qui ? – Peaudeporc tranche, souverain : Aucune importance, ça ira très bien.

Apéritifs ? Je commande un kir. Lui précise : royal ! Et distribution des cartes. On me tend, comme si on m'indiquait le chemin *des toilettes, celle réservée aux dames. Les prix n'y figurent pas.* Je suis censée les ignorer. Je voudrais bien ! Mais bon, là, je préférerais savoir où je vais : Permettez qu'on échange ? Peaudeporc s'exécute, goguenard, et, du coup, me refile la liste des vins que lui a soumise, d'autorité, le sommelier.

Là, j'ai beau m'accrocher, mon œil dérape de gauche à droite – 400 balles un bouzy rouge, franchement c'est du vol ! – et glisse lentement, irrésistiblement, vers un gaillac en carafe. Justement inquiet, Peaudeporc me suggère, montrez voir, un bourgueil 1992, très gouleyant, je suis sûr que ça vous plaira. On ne me le deman*dera pas. Ce sera à lui de le goûter pour savoir s'il me convient !*

Je m'empresse néanmoins : Qu'est-ce que vous prendrez ? Saumon mariné et gigot haricots verts ? Tiens, ben, moi pareil. Sauf que ça ne le sera pas... pareil ! Vous auriez vu sa part de gigot à ce gros lard ! Le double de la mienne. Non, je ne suis pas parano ! A *la prochaine occasion, observez, vous verrez : sous prétexte que* les nanas ont toutes des problèmes de poids, l'assiette la mieux servie ira automatiquement à leur vis-à-vis. Même s'il pèse 120 kilos. Avant d'alourdir l'addition, on allège les portions. A commencer par la nôtre. Et ça, l'éternelle affamée que je suis a du *mal à l'avaler.*

Surtout quand l'addition, c'est moi qui me la tape !

Bourgogne toujours

Poursuivant son inventaire du patrimoine gastronomique de la France, le Conseil national des arts culinaires vient de publier son quatrième volume. Il est consacré à la Bourgogne.

Un jour de grandes manœuvres, un groupe de soldats perdus dans un creux de carrière attendait l'arrivée improbable de la viande. Les légumes réglementaires d'une potée mijotaient *« tristement au maigre »* depuis trois heures déjà. Arrive enfin la viande, *« qu'il eût été folie de cuire dans ce médicinal bouillon aux herbes »*, rapporte Louis Dumoulin (1). Il empoigne la viande, la coupe en morceaux, et, dans une casserole graissée *« à l'aide d'un morceau de lard retrouvé dans une cartouchière »*, la fait sauter rapidement avec ail et oignons puis y ajoute le vin de quelques bidons ; moins d'une heure après, *« nous mangions une manière de bœuf bourguignon, qui fut déclaré excellent »*. La recette de la *pièce de bœuf à la bourguignonne* requiert habituellement plus de solennité. Mais l'improvisation est aussi un don des Muses !

On trouvera dans l'excellente nomenclature des « produits du terroir et recettes traditionnelles » de Bourgogne (2) que vient de publier *l'Inventaire du patrimoine culinaire de la France*, une recette plus conforme à l'usage bourgeois, dont ce plat est un des fleurons. La cuisine au vin, ce n'est guère étonnant en cette région, tient une place importante dans *l'Inventaire*. La soupe au vin, d'abord, n'est parfois qu'un vin – rouge naturellement – chaud et épicé, versé sur des tranches de pain ; on l'appelle alors « trempée au vin ». Persiste encore le souvenir d'une autre soupe avec oignons et lardons dans laquelle on fait pocher des boulettes de pomme de terre crue râpée et mêlée d'œufs battus.

Mais la grande tradition bourguignonne de la cuisine au vin sont *la pochouse* et *la meurette* ; soit deux matelotes, l'une au vin blanc, l'autre au vin rouge. La plus célèbre pochouse est celle de Verdun-sur-le-Doubs que prépare toujours *L'Hostellerie bourguignonne*, dont la recette se trouve déjà dans les archives de l'hôpital de Chalon-sur-Saône au seizième siècle. C'était le plat favori des convoyeurs de bois sur le Doubs, qui conservaient leurs prises dans *une poche*, avant de porter les poissons – perches, tanches, anguilles, barbeaux et brochetons à défaut de lotte de rivière, disparue – à vive ébullition avec une bonne bouteille d'aligoté. Thym et gousses d'ail entières donnaient la dimension aromatique, avant qu'un *roux blanc* et la crème épaisse n'assurent à la préparation sa puissante onctuosité.

La meurette est une sauce dont la liaison – sans farine ! – est obtenue par lente réduction d'un rouge *tannique* et de bouillon de volaille très concentré, sur un « fondu » d'échalotes et lard de poitrine maigre débarrassé de sa couenne. Elle accompagne des œufs – dits alors « en meurette » – souvent pochés dans une autre préparation de vin et de vinaigre, plus « longue », mais aussi des poissons d'eau douce, telle autrefois la truite au vin de la Tille, ou bien la cervelle de veau. L'entrecôte bareuzaï n'est pas d'origine nippone ! C'est le « bas rosi » – en patois *bareuzaï* – des pieds des vignerons lorsqu'ils foulaient la vendange à pieds nus. Une tradition illustrée chaque année lors de la fête des vendanges, à Dijon, lorsque les jeunes filles en bas blancs foulaient, à leur tour, des grappes de raisins rouges en faisant un vœu d'amour. L'emploi du vin blanc, en revanche, perdure avec les écrevisses et l'andouillette au chablis, le jambonneau au mâcon ou les langues de mouton à la nivernaise.

Cet *Inventaire* de la Bourgogne gourmande est d'abord un livre de recettes régionales, mais présente aussi les interprétations qu'en proposent les chefs étoilés de la région, Jean-Pierre Billoux (à Dijon), Jacques Lameloise (à Chagny), les Lorain – Michel et Jean-Michel – (à Joigny), Marc Meneau (à Saint-Père-sous-Vézelay) et Bernard Loiseau (*La Côte d'Or*, à Saulieu) dont l'ouvrage donne sa recette de « santé de bœuf au vin rouge » que n'auraient pas désavouée nos hommes en campagne : ceux de la « classe 12 », « poilus » pour sept... Recettes « réinventées », nous disent les auteurs. Bigre ! Passe pour l'invention, mais la « réinvention » est une tout autre affaire ! Ainsi les *« raviolis d'escargots de Bourgogne dans leur bouillon d'ail doux »* qui figurent dans cet ouvrage et aussi sur la carte de l'excellent Jacques Lameloise sont-ils, plus probablement, une variation très libre sur le *dim-sum* de la table chinoise, qu'une « réinvention » d'un plat régional. Le résultat est d'ailleurs intéressant, mais j'ai préféré chez lui une incomparable compote de queue de bœuf, à la truffe et purée de pommes de terre, sans doute plus authentiquement bourguignonne. Elle ne figure pas, hélas, dans *l'Inventaire* – mais ne chicanons pas !

L'autre utilité de cette édition quasi scientifique, patronnée notamment par les ministères de la culture et de l'agriculture, réunis au sein du Conseil national des arts culinaires que préside Alain Senderens, est de garder la trace de produits, de savoir-faire et de tout un patrimoine gustatif. La moutarde tient une place importante dans cet ouvrage, naturellement. Et l'on songe au fameux conte cruel de Pierre Mac Orlan, *le Passe-Boules*, lorsque sont évoquées les graines d'anis de l'abbaye de Flavigny. Le « passe-boules », c'est Frogg, le cul-de-jatte, qui avale sans broncher les boules qu'on lui jette dans la bouche. Et devant l'étonnement des joueurs, de conter son histoire : *« Il ne faut pas croire qu'on avale des boules d'un kilogramme en venant au monde. Non ! J'ai commencé par avaler des plombs de chasse pendant un an ; puis... des petits pois. »* Il aurait pu tout aussi bien avaler l'anis de Flavigny – c'eût été meilleur ! – composé d'anis vert, de sirop de sucre et d'arômes naturels, sous forme de petites boules rondes, blanches et lisses.

Frogg aurait, en Bourgogne, *nécessairement* poursuivi son entraînement avec les baies de cassis, le noir de Bourgogne ou le Royal de Naples, les deux variétés utilisées en confiserie pour la préparation des liqueurs. En passant à un diamètre supérieur, le cul-de-jatte de l'histoire aurait pu ingurgiter le délicieux *« coco de Chéu »*, de couleur rouge à la cuisson, avec des saucisses ou bien du petit salé, en potée ; avant de passer au grand module, avec la truffe de Bourgogne d'abord, puis l'oignon d'Auxonne, au goût puissant et acide, souverain dans l'*oignonnade auxonnaise*, une tarte à la confiture d'oignons.

Qui sait si Frogg, poursuivant son exercice, n'aurait pas un jour fini par avaler tout rond le *claquebitou*, fromage au lait de chèvre de la région de Beaune et du Mâconnais, le pierre-qui-vire ou le soumaintrain, avant de conclure le jeu par quelques caramels dits « Négus » – caramels qui commencent durs et finissent mous, une merveille de caramel historique lancé lors de la visite en France du Négus, justement –, un peu de nougatine de Nevers et le célèbre « cacou », un clafoutis aux cerises noires, non dénoyautées. Nourri aux meilleurs produits bourguignons, notre Passe-Boules, *« ouvrant la bouche de telle façon que son nez lui remonte sur le crâne, à la manière d'une pointe de casque prussien »*, s'en serait allé en résonnant d'un « tap-tap » significatif, *« en homme qui a conscience de sa valeur »*.

Jean-Claude Ribaut

(1) « Le livre d'or de la bonne cuisine française avant 1914 », réédité par Philippe Sers, Paris, 1984.

(2) « Bourgogne », quatrième volume de *l'Inventaire du patrimoine culinaire de la France*. Edité par le Conseil national des arts culinaires et Albin Michel, Paris, 1993. 327 p., 120 F.

▶ ***Les restaurants :***

– *L'Hostellerie bourguignonne*, avenue du Président-Borgeot, 71350 Verdun-sur-le-Doubs. Tél. : 85-91-51-45. Pochouse tous les jours, sauf mardi soir et mercredi, pour 130 F à la carte et dans le menu à 200 F.

– *Lameloise*, 36, place des Armes, 71150 Chagny. Tél. : 85-87-08-85. Fermé mercredi et jeudi à déjeuner.

TOQUES EN POINTE

Au Coq de la Maison Blanche

On y revient toujours. Mais cette fois, pour le banc d'huîtres, nouveau et épatant ! Normandes de Saint-Vaast, spéciales Gilardeau (six nº 1 pour 120 francs), marennes, belons et claires sont de meilleure provenance. Grosses langoustines, clams, oursins, palourdes permettent, avec le tourteau – voire le homard – de composer l'un des plus attrayants plateaux de fruits de mer de la saison.
Et toujours, le mercredi, la tête de veau en tortue, parmi d'excellentes préparations de gibiers ou de poissons, qu'exécute le chef Gamon.
Comptez de 200 à 300 francs.

▶ Saint-Ouen. 37, boulevard Jean-Jaurès (93400). Tél. : 40-11-01-23. Fermé le dimanche.

Thoumieux

Menu du jour : terrine ou carottes râpées, boudin aux châtaignes et pommes-fruits, saint-paulin et crème caramel, pour 57 francs. Un prix décidément imbattable ! On se régale d'escargots, mais aussi d'huîtres, de tripes à la mode de Caen, de cassoulet même, et de plats de ménage plus sages. Le décor de grand bistrot, le service affable, les serveurs, ne changent (presque) pas. C'est réconfortant en ces temps de restaurants « à formule » et à succursales multiples. Beaux vins de Loire.

▶ Paris. 79, rue Saint-Dominique (7e). Tél. : 47-05-49-75. Tous les jours.

ECHOS GOURMANDS

Tableau des vins d'Alsace

Une approche multidisciplinaire – l'histoire et la commercialisation des vins ne sont-elles pas aussi déterminantes que le terroir ? – une grande et abondante documentation historique et photographique font de cet ouvrage un judicieux tableau d'une région, de ses vins, de sa table. A mettre entre toutes les mains.

▶ *Le Grand Livre des vins d'Alsace*, par Guy Jacquemont et Sue Style. Editions du Chêne. 500 ill., 192 p., 380 F.

Papilles

L'excellente revue *Papilles*, éditée par l'Association des bibliothèques gourmandes, et dont le numéro 2 comportait un savoureux entretien avec Jean-Louis Flandrin, donne sa troisième livraison (nº 3-4). On saura tout de la « méthode pour assaisonner les huîtres » depuis cinq siècles et sur « les menus remarquables de Georges Perec ». Bernard Marrey livre un désopilant « La caféléria de la bibliothèque système Dewey ». Bibliographie, notes de lecture et actualités gourmandes.

▶ Sur abonnement (quatre numéros 170 F). Editions Le Temps qu'il fait, 31, rue de Segonzac, 16100 Cognac.



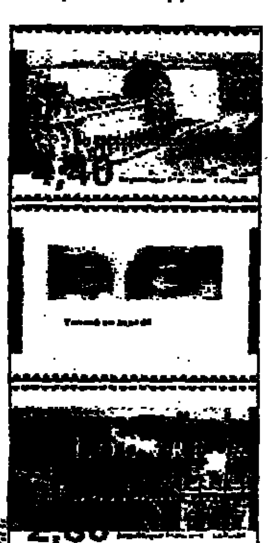
PHILATÉLIE

Musée du Louvre

LA Poste mettra en vente *générale, lundi 22* novembre, deux timbres se tenant à 2,80 F et 4,40 F pour *célébrer le bicentenaire* du Musée du Louvre.

A l'origine, sous Philippe-Auguste (1190), le Louvre n'était qu'une tour. Elle devint, au fil des siècles, résidence royale. En mai 1791, le Louvre est affecté par décret au Muséum central des arts de la République ; son inauguration, prévue le 10 août 1793, se déroule finalement le 8 novembre.

Le Louvre fait l'objet d'une production philatélique riche de dizaines de timbres dans laquelle on compte des rois de France (Philippe-Auguste, Henri IV), des architectes (Lescot, Philibert de l'Orme), des œuvres appartenant au musée, des éléments architecturaux de l'édifice. Ainsi, la pyramide de Peï a fait sa première apparition sur



Trois éléments du « panoramique »

une bande « panoramique » de cinq timbres, en 1989.

Les deux timbres sont vendus en bandes indivisibles (14,40 F) de deux diptyques séparés par *une vignette centrale sans* valeur où apparaissent les yeux de la Joconde bizarrement soulignés des mots « Fermé le mardi ». Dessiné par Dirk Behage, Pierre Bernard, Fokke Draaijer et Sylvain Enguehard, le diptyque est imprimé en héliogravure en feuilles de vingt.

P. J.

▶ **Vente anticipée « premier jour » à Paris, les 20 et 21 novembre, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée du Louvre, dans la rotonde des expositions temporaires du hall Napoléon (sous la pyramide, côté salle Sully).**

En filigrane

• **Utrillo au Vatican.** – La poste vaticane a choisi *la Crucifixion* de Felice Casorati et *la Cathédrale de Rouen* de Maurice Utrillo pour illustrer ses timbres « Europa 1993 » dédiés à l'art contemporain. Le tirage a été confié à l'Imprimerie des timbres-poste, à Périgueux.

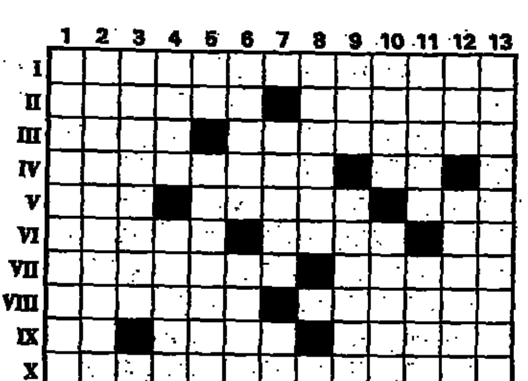
• **Vente.** – La 46e vente à prix nets Bernard Behr (Paris, tél. : 42-97-42-62) propose des classiques de France, des colonies françaises et une sélection de ballons montés.

• **En baignoire.** – Transport de courrier, le 18 septembre, à l'occasion de la descente du Rhône en baignoire. Souvenirs philatéliques (12 F plus port) : la Gourguiollonnaise, 46, avenue Leclerc, 69007 Lyon.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Spécimen récent contre 15 F en timbres.

Mots croisés

nº 790



HORIZONTALEMENT

I. Elles notent ce qu'on leur dit. – II. Choix. Prévient ou détermine nos choix. – III. Paresseux. Fait passer le bac. – IV. Est de tous les complots. Dans le calendrier. – V. Provençale. N'ont pas eu leur juste part. A fondé une nombreuse famille. – VI. Indienne. Russe. Pronom. – VII. Vieille croûte. Ferait bon effet. – VIII. Anciens de la péninsule. Mène un travail souterrain. – IX. Pronom. Mathilde y vécut. Valorise le joyau. – X. Cassent des têtes.

VERTICALEMENT

1. Tout ce qu'elle dit on doit le noter. – 2. Ne sont pas tous disciples de Le Pen. – 3. Le plus petit permet de prendre le meilleur. – 4. Manquent de volonté. Précèdent trop souvent les dollars. – 5. Pronom. Pour une offrande raffinée. – 6. Contient des trésors. Pour entreprendre. – 7. Fut feu récemment. Sur votre agenda. – 8. On leur a fait des avances. – 9. Fait de la résistance. Affidés. – 10. Pour le ski. Palmiers. – 11. Suite d'exagérations. Dans les Pyrénées. – 12. La nôtre est la plus récente. Parmi nos proches. – 13. Font selon les plis.

SOLUTION DU Nº 789

Horizontalement

I. France Télécom. – II. Recourut. Gobe. – III. Ovation. Motel. – IV. Nécessita. Ria. – V. Triés. Quiné. – VI. Asa. Ajuste. Ré. – VII. Li. Igue. Repos. – VIII. Ibidem. Pi. Ami. – IX. Elbe. Bosselée. – X. Renégociation.

Verticalement

1. Frontalier. – 2. Reversible. – 3. Acacia. Ibn. – 4. Notée. Idée. – 5. Cuissage. – 6. Eros. Jumbo. – 7. Tunique. Oc. – 8. Et. Tus. Psi. – 9. Maîtrisa. – 10. Ego. Née. Et. – 11. Cotre. Pâli. – 12. Obéi. Roméo. – 13. Mélanésien.

François Dorlet

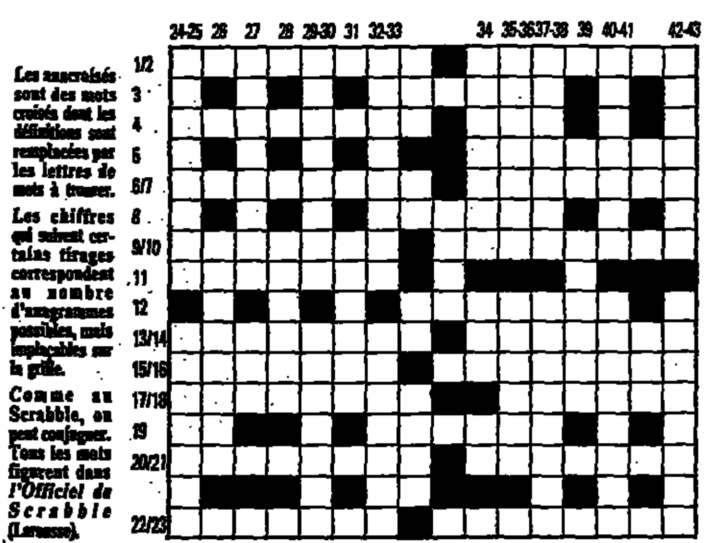
Anacroisés (R)

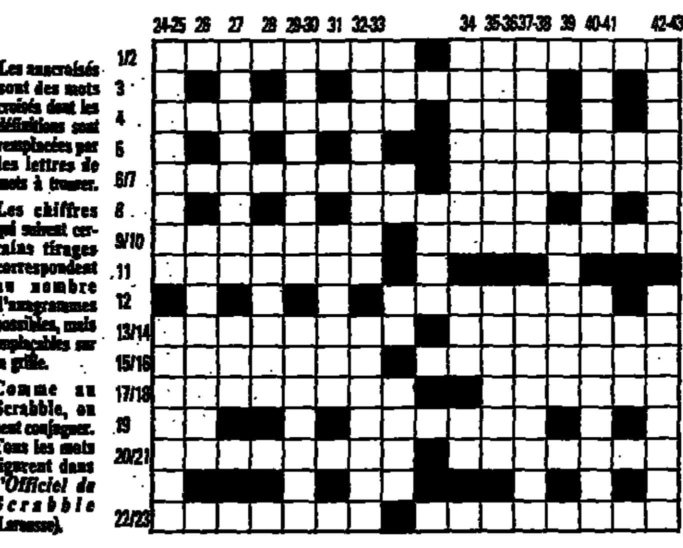
nº 791

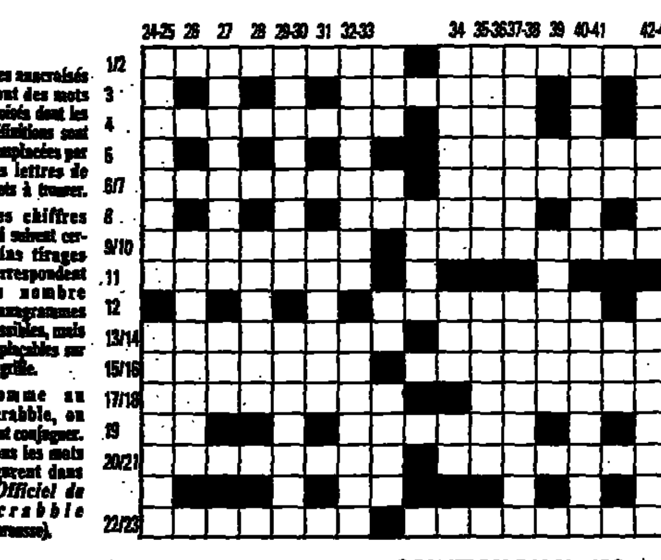
Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inapplicables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).







HORIZONTALEMENT

1. AAEENNRZ. – 2. EEFILOS (+ 1). – 3. EEINRZ (+ 2). – 4. AACEEGMR. – 5. AACELRT (+ 3). – 6. AEINORRT (+ 5). – 7. DEIINOS. – 8. AEIMNS (+ 6). – 9. AEGGRSU (+ 2). – 10. DEENORST (+ 2). – 11. AEERSSV (+ 2). – 12. ADENOPS. – 13. ABILNOOR. – 14. ACEETUX (+ 2). – 15. AEEFIRR (+ 2). – 16. EEEPRSTU (+ 2). – 17. ABEFIINT. – 18. EERRRT. – 19. AIILLL. – 20. CEEILRTU. – 21. EEFLLOS. – 22. AINNRTT (+ 1). 23. AIRSSSSU.

VERTICALEMENT

– 24. AEIMNRSU (+ 5). – 25. AABIORR. – 26. AEILRUUV. – 27. AEEGORTZ. – 28. ABEGNR. – 29. CEEERRSU (+ 1). – 30. ACFFIIO (+ 1). – 31. ACEIRR (+ 4). – 32. AEEGNNRS (+ 1). – 33. EEILLOT. – 34. EIMOPST (+ 1). – 35. ADEEORS (+ 1). – 36. AACELT (+ 3). – 37. CEELOSU (+ 4). – 38. DEEEELST (+ 1). – 39. EIORRT. – 40. EEIILNN. – 41. AELNRSUU. – 42. AACERST (+ 4). – 43. EEEERSSX.

SOLUTION DU Nº 790

1. BADAUDE. – 2. LUETTES. – 3. OBOLES. – 4. TAXIWAYS. – 5. ISOHYETE, où les précipitations moyennes sont les mêmes. – 6. DOGUINE. – 7. TENREC (CENTRE, CREENT, RECENT). – 8. TARATATA. – 9. *NETSUKE*, bouton sculpté. – 10. EUSSES. – 11. BLESOIS. – 12. SECRETE (CRETEES, ECRETES, TERCEES). – 13. *PHONON*. – 14. *PEPTIDE*. – 15. COACTIF, contraignant. – 16. NILGAUT (LANGUIT, LIGUANT). – 17. COROSSOL. – 18. MONTAI. – 19. NETTOYEE. – 20. ECIMASSE. – 21. KHARIDJI, puritain musulman. – 22. BLONDINE. – 23. AUREOLE. – 24. PEONES. – 25. TILLEUR (ILLUTER, TULLIER). – 26. ATRIUMS. – 27. EUPHORIE. – 28. SIEURS (RESSUI, REUSSI, SURIES). – 29. KAOLINS. – 30. ESTHETE. – 31. IODIONS. – 32. USUELLES. – 33. BOXEURS. – 34. BOWETTE, galerie de mine. – 35. EPOUMONA. – 36. CHATOYER. – 37. SEYANTS. – 38. ASSURAS. – 39. ENTETE (TENTEE). – 40. ENTOILA (ENTOLAI, LAOTIEN). – 41. ABJECTS. – 42. ENFUIRAI (REUNIFIA, UNIFIERA).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Bridge

nº 1560

UNE ÉTONNANTE PRÉCAUTION

Savoir reconstituer les mains adverses était une technique déjà bien connue dans les années 40 comme le prouve cette donne qui avait paru dans la revue américaine Bridge World de 1939.

Ouest	Nord	Est	Sud
♠ A 6	♠ D 10 9	♠ 7 5 4 3 2	♠ R V 8
♥ R 10 9 8 4 3	♥ A 6 2	♥ V	♥ D 7 5
♦ A 7 5	♦ 8 4 2	♦ 10 9 6 3	♦ R D V
♣ 9 2	♣ R V 7 4	♣ 6 5 3	♣ A D 10 8

Ann. : don. E-O vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	2 ♥	3 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de Cœur pour le Valet d'Est, *comment Moïse propose-t-il de jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Il faut que Ouest, qui a déclaré 2 Cœurs vulnérable, ait *six* Cœurs par le Roi, l'As de Pique et l'As de Carreau. Le déclarant doit donc *refuser de prendre le Valet de Cœur !* Est ne pourra rejouer Cœur et, malgré ses reprises de main, Ouest ne pourra utiliser ses Cœurs s'il les affranchit.

Supposons, par exemple, que Est, resté maître avec le Valet de Cœur, contre-attaque le 10 de Carreau. Ouest fera l'As de Carreau et, s'il continue Cœur, le déclarant fera même dix levées après avoir fait sauter l'As de Pique. Si Ouest préfère continuer Carreau, il ne pourra empêcher le déclarant de réaliser son contrat avec deux Piques, un Cœur, deux Carreaux et quatre Trèfles...

LA BELLE D'INDIANAPOLIS

La plus belle donne du Championnat d'Amérique d'Hiver, qui a eu lieu il y a deux ans à Indianapolis, est un chelem *gagné dans le tournoi par quatre « aux* points de match » alors qu'il semblait y avoir au moins deux levées à perdre. Mais la technique peut faire des miracles.

Ouest	Nord	Est	Sud
♠ R 10	♠ V 7 4	♠ 9 8 5 3 2	♠ A D 6
♥ R 8 7 5	♥ A D V 4	♥ 9 2	♥ 10 6 3
♦ 4	♦ A 3	♦ 9 8 7 5	♦ R D V 10 6 2
♣ A R 9 8 7 6	♣ 5 4 3 2	♣ V 10	♣ D

Ann. : E. don. N-S vuln.

Ouest Nickell	Nord Walker	Est Freeman	Sud Kniest
–	–	passe	1 ♦
2 ♣	contre	passe	2 ♦
passe	3 ♣	passe	3 ♠
passe	4 ♦	passe	4 SA
passe	5 ♥	passe	6 ♦

Ouest ayant attaqué le Roi de Trèfle et l'As de Trèfle, *comment Tom Kniest a-t-il joué pour gagner* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le contre de Nord était « négatif » et promettait au moins 8 points ; ensuite « 3 Trèfles » était un cue bid qui précisait que le contre négatif était beau et que l'on pourrait jouer « 3 SA » si Sud avait un arrêt à Trèfle ; l'annonce de « 3 Piques » indiquait une force à Pique, *puis au quatrième tour, il était* logique de déclarer le chelem.

A l'autre table les fameux champions Rodwell et Meckstroth en Nord-Sud avaient atterri à « 3 SA » pour... deux de chute !

COURRIER DES LECTEURS

Soutien à double saut

« On m'a affirmé, écrit Mme H. Gervais, que, sur une ouverture de Un dans une majeure, un soutien au palier de Quatre (Sud : 1 Pique – Nord : 4 Piques) était plus fort qu'au palier de Trois et que ce n'était pas un arrêt. Est-ce exact ? »

Le bridge est un jeu logique et, à partir du moment où le soutien au palier de Trois (3 Piques sur 1 Pique) *n'est pas forcing* et autorise l'ouvreur à passer, le saut au palier de Quatre est évidemment plus fort. Mais, attention, il *garantit simplement un fort soutien* et 13 à 15 points en comptant la distribution. *La main en tout cas ne peut contenir plus de 13 points d'honneur* et peut même être très faible si la distribution est très irrégulière. On peut, par exemple, sauter à 4 Piques sur 1 Pique avec :

♠ R 10 8 6 5 4 2 ♥ ♦ 4 3 ♣ 10 9 7 6

La manche à Pique n'est pas impossible, et c'est un formidable barrage.

Bref, 3 Piques sur 1 Pique garantit 11 à 12 points (en comptant la distribution) et 4 Piques sur 1 Pique en promet 13 à 15 (avec au moins 2 points de distribution). L'ouvreur ne doit pas reparler sur 4 Piques, sauf main exceptionnelle...

Philippe Brugnon

Echecs

nº 1563

Tournoi international de Corfou, 1993
Blancs : A. Karayannis
Noirs : R. Bellin.
Défense hollandaise.

1. d4	é6	10. Da4 (f)	éxd4
2. ç4	f5	11. Cxh8 (g)	dxç3
3. é4 (a)	fxé4	12. bxç3 (h)	d4 !! (i)
4. Cç3	Cf6	13. Tb1 (j)	dxç3
5. g4 (b)	h6 !	14. Txb7 (k)	Dd7!! (l)
6. h4	d5	15. f3 (m)	éxf3
7. Ch3 (c)	Cç6	16. Fé3 (n)	Fç5 ! (o)
8. Cf4	é5 ! (d)	17. Txç7 (p)	Dd2+! (q)
9. Cg6 (é)	Fxg4	18. Fxd2	f2+mat (r)

NOTES

a) Ces variantes du Gambit Staunton *exigent souvent un jeu défensif précis* des Noirs. Par exemple, le violent sacrifice 3.g4 *ne doit pas être sous-estimé* ; certains préconisent la réponse 3..., Cf6 mais la suite 4. gxf5, éxf5 ; 5. Cf3 et 6. Tg1 laisse aux Blancs un jeu agréable. L'acceptation du sacrifice 3..., fxg4 reste sans doute la meilleure réponse : 4. é4 (et non 4. h3, g3 ; 5. fxg3, ç5 ; 6. d5, Fd6 !), é5 ; 5. d5 (si 5. dxé5, Cç6), Fb4+ ; 6. Cç3, Cf6 ; 7. Fg5, d6.

b) Une attaque à la baïonnette un peu culottée. On poursuit, en général, par 5. f3, éxf3 ; 6. Cxf3 ou par 5. f3, Fb4 ; 6. Fg5, ç5 ; 7. d5 (si 7. dxç5, 0-0 ; 8. Tç1, Dç7 ; 9. Fxf6, Txf6 ; 10. fxé4, Df4 ; 11. Cf3, Dxé4+ avec avantage aux Noirs (Freiman-Model, 1927), éxd5 ; 8. çxd5, 0-0 ; 9. fxé4, Dé8 ; 10. Fxf6, Txf6 ; 11. Fd3, ç4 ; 12. Fç2, d6 ; 13. Dé2, Cd7 ; 14. Dxç4, Fç5 ; 15. 0-0-0, Cé5 et les Noirs ont une compensation suffisante (Vilardebo-Perez, 1945).

c) 7. Fh3 semble normal, si l'on peut dire dans une telle position, mais les Blancs prévoient la manœuvre Cf4-Cg6.

d) Une contre-attaque, parfaitement *justifiée au centre*, qui ne laisse que peu de choix aux Blancs.

é) En effet, si 9. dxé5, Cxé5 (et non 9..., Fxg4 ; 10. Da4 !) et l'échec du C sur f3 est extrêmement désagréable pour les Blancs et si 9. Cfxd5, éxd4 ; 10. Cxf6+, Dxf6 ; 11. Cd5, Fb4+ ; 12. Cxb4, Cxb4 ; 13. Da4+, Cç6 menaçant 14..., 0-0.

f) 10. Fé2 valait mieux : si 10..., Fxé2 ; 11. Dxé2, Cxd4 ; 12. Dd1, Cf3+ ; 13. Rf1 menaçant 14. Cxh8 et 15. çxd5. Ou 13..., Fb4 ; 14. Cxh8 et les Noirs doivent démontrer quelle attaque ils ont pour la perte de la T.

g) Après 11. Cxd5, Cxd5 ; 12. çxd5, Fb4+ ! ; 13. Fd2, Fxd2+ ; 14. Rxd2, Dxd5 ; 15. Cxh8, 0-0-0 (ou 15..., é3+ !), la menace 16..., é3+ place le R blanc *dans une situation désespérée.*

h) Forcé car si 12. çxd5 ?, çxb2 ; 13. Fxb2, Fb4+ et les Blancs peuvent abandonner.

i) Il s'agit d'ouvrir la diagonale a5-é1 au Ff8. C'est pourquoi cette *avance du pion d est encore plus forte* que la suite 12..., Dd7 et 13..., 0-0-0.

j) Si 13. Cg6, dxç3 ; 14. Cé5, Fb4 ! ; 15. Cxç6, Dd2+ !! ; 16. Fxd2, çxd2 mat. Si 13. Fh3, Fxh3 ; 14. Txh3, Dd7 ! ; 15. Tg3, Fd6 ; 16. Tg1, 0-0-0 avec une position écrasante. En b1, la T pare l'arrivée du Ff8 en b4.

k) Si 14. Fh3, Dd3 ! et si 14. Cg6, Dd7.

l) Avec la menace vicieuse 15..., 0-0-0 !

m) 15. Tb1 est perdant : 15..., Fb4 ! ; 16. Txb4, Cxb4 ; 17. Dxd7+ (et non *17. Dxb4 ?, Dd1 mat*), *Rxd7 menaçant* 18..., Cç2 mat et 18..., Txh8. La suite 15. Fh3, Fxh3 ; 16. Txh3, *Fb4 !* ; 17. Txb4, Cxb4 ; 18. Dxb4, Dxh3 ; 19. Fé3, 0-0-0 ne sauve rien non plus.

n) Parant la menace 16..., Fç5 et 17..., f2 mat.

o) *Élégant et efficace* : si 17. Fxç5 ?, Dd2 mat.

p) Désespoir.

q) L'estocade.

r) Une partie légère amusante.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1562
M. BENT (1970)

(Blancs : Rf5, Tç7, Fb6, Pg7 et g2. Noirs : Rg3, Dd6, Cf6.)

1. g8=D+, Cxg8 ; 2. Tg7+, Rh4 (si 2..., Rh2 ; 3. Fç7 avec gain) ; 3. Th7+ ! (et non 3. Ff2+ ?, Rh5 ; 4. Th7+, Ch6+ ; 5. Txh6, Dxh6 et les Noirs gagnent), Ch6+ (et non 3..., Rg3 ? ; 4. Fç7) ; 4. Txh6+ !, Dxh6 ; 5. Ff2+, Rh5 ; 6. g4 mat !

Claude Lemoine

ÉTUDE Nº 1563
M. BENT (1993)

Blanc (4) : Rb5, Ta1 et h1, Ca5.
Noirs (4) : Rd7, Td8 et f3, Pé7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Scrabble (R)

nº 434

SCRABBLOSAURES

Rassurez-vous, il n'est pas question de surfer aujourd'hui sur les rouleaux (compresseurs) de *Jurassic Park*, d'autant que le plus petit de ses monstres n'a pas moins de 9 lettres de long *(dinosaure). Toutefois le monde des* reptiles non-fossiles offre davantage de ressources au scrabbleur.

Les SQUAMATES, ainsi appelés parce qu'ils ont des écailles (SQUAMES), comprennent les OPHIDIENS (serpents) et les lézards. Parmi les premiers, les VIPÉRIDÉS sont peu fréquentables : *CÉRASTE* à « cornes » d'Afrique – CROTALE, dont la queue fait un bruit de crécelle (serpent à sonnette) – AMMODYTE, vipère des Balkans à tête triangulaire. Sont également venimeux bien que non vipérins : le COBRA (serpent à lunettes) ou *NAJA* ou *HAJE*. Notons qu'en archéologie l'URAEUS, qui se dresse sur sa queue au front de la couronne du pharaon, n'est autre qu'un naja femelle – le BONGARE se *nourrit d'autres serpents* – le MAMBA est la proie des aigles et des mangoustes.

Sont en revanche AGLYPHES (sans GLYPHES, c'est-à-dire sans sillons permettant l'écoulement du venin) les BOAS, PYTHONS, MOLURES (grands pythons), ANACONDAS ou EUNECTES ; les couleuvres dont l'ÉLAPHE (ODS : cerf) et l'ESCULAPE, ainsi appelée parce que le dieu *de la médecine était représenté* avec un serpent – le NASIQUE (ODS : singe), couleuvre arboricole de l'Inde au grand nez.

Pour les lézards, tortues et crocodiles il vous faudra attendre une prochaine chronique ; par contre vous pouvez dès maintenant remployer *(réemployer) les bestioles ci-dessus* à condition de les débucher des anagrammes suivantes : PLACEUSE, MASQUE, TYPHON, ACRÈTES, TAQUAMES, EBORGNA, RECOLAT, *MOULER*.

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : *ESCULAPE*, SQUAME, *PYTHON*, CÉRASTE, SQUAMATE, BONGARE, CROTALE, *MOLURE*.

Le Perreux-Scrabble, 19 avril 1993. Tournois, 70 *ter*, avenue Ledru-Rollin, le lundi à 20 h 30. Initiation le vendredi à 14 heures

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées *horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro* de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	ULEDEZS			
2	S+PEREST	ELUDEZ	H 7	52
3	EEHTUDQ	PRESTES (a)	I 3	72
4	-AFSLROI	QUETEZ	12 C	44
5	IIMREES	SOLFIERA	5 D	94
6	EFSIAAN	MAISERIE (b)	K 4	68
7	IXENESO	FAISANES	D 2	74
8	EO+RUET?	NIXES	L 1	48
9	DRTEOLT	TOURNEE(S) (c)	1 H	113
10	R+AACDLN	ODELETTE	11 D	30
11	-?AIKNED	ECALA	8 K	30
12	YUTJUNI	A(K)KADIEN	O 8	107
13	TJUI+HMN	YUAN	6 B	35
14	IH+AVLOM	JUMENT	8 A	42
15	IAVLM+OU	HOQUETEZ	12 A	31
16	IA+GNEPA	VOLUME	14 J	36
17	INA+RVAO	PHAGE	A 11	33
18	O+RBBWCH	RAVINA	15 E	32
19	RWC+GI	HOBBY	B 2	42
		XI	3 L	22
				1005

(a) Fournis un travail (belg.). (b) ISOMERIE, E 3,59. (c) ou RETON(D)UE.
1. Retel P.-y, 909 ; 2. Farjon V., 904 ; 3. Payet G., 878 ; et Lanotte Ph., 878.

Moissonneur de ciels

« Bien sûr, dit Pierre Léna, l'astronomie fait rêver, elle donne à voir, elle procure un sentiment esthétique et ses prédictions sont spectaculaires. Tout cela peut expliquer son succès... »

La science change nos bases en combattant nos idées reçues, et les certitudes de nos perceptions. Le ciel aujourd'hui n'est plus seulement l'espace de nos rêves, il est devenu un fourmillant laboratoire, peuplé de *corps invisibles, d'artefacts*, agité de perpétuels mouvements. Le vide même, parcouru de photons, s'est éloigné du néant. L'astrophysique avance à pas de géant, repeignant la voûte en infrarouge ou en ultraviolet, plongeant au cœur des étoiles. Un grand dépotoir – les déchets des expériences – tourne autour de la Terre, et les hommes sur la Lune ont chassé l'homme qu'on y croyait voir avec son chien.

Ce ciel en conquête, colonisé, se *regarde autrement, comme un* territoire d'exploration, un terrain d'aventure parfois semé d'obstacles – la ceinture d'astéroïdes qui gravite entre Mars et Jupiter ou les dévorants « trous noirs ». Nous y laissons nos empreintes, nous y entendons des milliers de voix, non plus celles des anges, mais des astres, et celles des robots qui, là-haut, sont aussi nos yeux et nos mains. Dans quarante mille ans un témoignage humain, une sonde Voyager passera à une année-*lumière d'une étoile de* la Grande Ourse, à 10 000 milliards de kilomètres seulement... Un autre univers s'est donc *levé, une nouvelle* frontière, qui aura, dans les dernières décennies du XXe siècle, mobilisé des millions d'hommes, attiré des milliers de pionniers.

Depuis, les astrophysiciens, en captant des sources invisibles, à peine sensibles, omniprésentes dans l'espace, ont fait apparaître de nouveaux ciels, dont les champs, à l'aube de leur histoire, sont déjà immenses et prolifiques. Le « ciel de l'infrarouge », par exemple, éclaire aujourd'hui toute une face *cachée de l'univers.*

Découvert par Herschel en *1801, l'infrarouge avait attendu* 1940 pour trouver un début d'application. Cependant, les Anglais, qui cherchaient à *détecter les* avions ennemis, l'avaient très vite abandonné au profit du radar qui perce les nuages. Au lendemain de la guerre, les astronomes avaient repris les travaux des militaires. Mais, à cause de l'absorption atmosphérique, ils n'avaient obtenu, à leur tour, que de médiocres résultats. Et leurs ballons-sondes éclataient en vol ou tombaient dans la mer... C'est alors qu'un jeune astrophysicien, Pierre Léna, aujourd'hui professeur, membre de l'Académie des sciences, président de la société française de physique, eut l'idée de mener des observations à bord des avions. Il terminait aux Etats-Unis une thèse sur la température minimale du Soleil (1), la « conquête de l'espace » ouvrait de larges crédits, l'Agence spatiale américaine *encourageait les chercheurs originaux* aux allures d'aventuriers...

Pierre Léna put ainsi voler, au-dessus des voiles de l'atmosphère, sur un avion de la NASA, fixant, par une issue de secours, son télescope sur l'éclat du soleil, et recueillant toutes les informations *que l'infrarouge fournissait* à ses détecteurs encore rudimentaires. Visé par cet œil neuf, le feu de notre étoile, que les astronomes « diurnes » – il faut, dit-on, les opposer aux « nocturnes » qu'ils ne fréquentent guère – avaient eu jusque-là du mal à comprendre, *livrait une part de son énergique* secret. Plus tard, en France, toujours en vol, l'astrophysicien tournera ses télescopes en direction du ciel lointain, vers un ciel vierge cette fois, où, peu à peu, apparaissaient, sur des récepteurs de plus en plus sensibles, de nouvelles sources de rayonnement, un ciel qui, nuit après nuit, se peuplait de multiples présences.

Puis, la carte de l' « espace infrarouge » s'étant soudain couverte de milliers de « signatures » répertoriées par Iras, le télescope spatial lancé en 1983, Pierre Léna abandonnera ses drôles de machines. Avec Jean-Claude Fontanella, astrophysicien, et une équipe française, il cherchera les moyens d'équiper d'optiques adaptatives, corrigeant les effets de brouillage de l'air, les télescopes au sol, dont les miroirs, beaucoup plus grands que ceux des satellites, donnent une bien meilleure définition des objets observés.

Aujourd'hui, le rayonnement de Herschel, fréquemment utilisé, a trouvé une remarquable efficacité dans l'étude des phénomènes qui, à l'intérieur d'un nuage moléculaire, président à la naissance des étoiles. Les échanges thermiques qui ont lieu dans ces pépinières des galaxies ultrabrillantes peuvent être captés au sol. Et, demain peut-être, autour d'un des milliards de milliards de soleils, verra-t-on apparaître sur le spectre infrarouge, une planète en formation... et grandir l'espérance d'une autre vie possible à des siècles d'années-lumière de la Terre. Ces ciels, « radio », « infrarouge », « ultraviolet », « X », « gamma » débordent d'informations. Ils sont pleins de richesses, de promesses, de découvertes quotidiennes, et chacun apporte sa note à la symphonie de l'univers. On vérifie les « modèles » sur leurs portées, on *applique à leur réalité les calculs de* papier. Ils renvoient quantité de signaux que les ordinateurs mettent *en ordre, et leur observation dure* moins, aujourd'hui, que l'interprétation de leurs données : une semaine suffit à rendre la moisson d'une année de travail...

Pour les astrophysiciens, l'univers est donc devenu plus familier – il est peuplé de particules, d'atomes, de molécules qu'on trouve sur la Terre comme au ciel – même si les confins de l'inconnu reculent. Ils nagent, depuis des lunes, dans ces nouveaux éléments du cosmos comme des poissons dans le zodiaque, mais, avec son œil fermé sur le visible, le commun des mortels ne peut accéder sans *effort à ce savoir en expansion.* De nos jours, plus que jamais, le ciel se mérite, ou s'oublie. Car nos sens *ne suivent plus.*

Alors que, la nuit, les Terriens ordinaires – ni même les bergers – ne savent plus trouver le nord, les chiffres astronomiques, qui dans le système solaire pouvaient encore les impressionner, n'ont plus pour eux de signification. Cent milliards d'étoiles pour notre galaxie, dont le diamètre est de plusieurs milliards de milliards de kilomètres ! La route est trop longue, leurs esprits impréparés ne peuvent concevoir *ces distances, les repères se* perdent... Les astronautes eux-mêmes se sont sentis mieux adaptés, plus rassurés, dès qu'on eut installé dans leur capsule, où il n'y a ni haut ni bas, un plafond et un plancher.

Depuis longtemps, nous avons *intégré dans nos schémas mentaux* le fait que la Terre est ronde et que les habitants des antipodes ne tombent pas. Aujourd'hui, cette évidence scientifique, qui pourtant défie nos perceptions, permet même aux psychologues scolaires de mesurer les progrès conceptuels des enfants. Déjà, par cet irritant et léger retard de la voix dans les communications intercontinentales, nous avons l'expérience sensorielle de la vitesse de lumière. Déjà nos heures sont comptées sur les oscillations d'un atome de césium... Alors un jour peut-être nous admettrons naturellement que l'espace est courbe et que l'accélération ralentit le temps.

En attendant, la science se complique et le vieil homme résiste. Sans doute aimait-il les plaisirs que lui procuraient ses aberrantes perceptions et ses dramatiques préjugés ? L'énergie devient lumière, l'espace et le temps se confondent, les formes évoluent, son inquiétude se transforme en vertige. Le bel effroi de *Pascal le tenait encore en haleine :* il pouvait regarder le ciel en face. La voûte étoilée reflétait du mystère, dans le ciel inaccessible flottaient les imaginations. Les astronomes qui observaient – ils ne faisaient qu'observer – n'avaient pas encore changé ses anciennes habitudes, la mécanique céleste n'avait pas suffi à dégriser les amoureux du firmament. Depuis Copernic, l'idée de se trouver sur un grand manège augmentait même leur plaisir. Ils contem*plaient toujours le ciel de* Ptolémée, ce monde stable qui n'existe plus. Un ciel qui ressemblait au ciel.

A présent l'imagerie des ondes radio n'est pas immédiatement lisible, et les photographies que *rapportent les spationautes de leur* voyage sont si techniquement parfaites et bleues, qu'elles passent comme de froides *irréelles* sur le papier glacé des magazines. Ces ciels abstraits et médiatiques ont chassé les belles étoiles de nos nuits. Alors que les astrophysiciens reconnaissent humblement l'étendue de leurs limites – l'existence d'une « matière noire » inobservée prouve par exemple qu'une majeure partie de l'univers échappe encore au domaine de la *vérification* –, l'*opinion*, dépassée, réclame encore sa part du rêve. Le « modèle standard » du Big Bang, des *origines* de l'univers et de son expansion, plaît au public ravi d'apprendre que l'homme est né d'une soupe brûlante, il y a quinze milliards d'années. Son antique raison préfère les histoires « rondes », même si, pour les esprits scientifiques et devant tant d'espace en friche, les simplifications ont de moins grands mérites que la reconnaissance de la complexité. Même si les succès de la vulgarisation peuvent avoir des effets pervers et dogmatiques, et *que le bon sens de la science* ne rejoint pas toujours le sens commun.

« Bien sûr, l'astronomie fait rêver, admet Pierre Léna, *surtout elle donne à voir, elle procure un sentiment esthétique et ses prédictions sont spectaculaires. Tout cela peut expliquer son succès... »* Ce n'est cependant pas encore le pic de l'aventure, ni le secret de l'art. Pour concevoir les *fulgurants* progrès de l'espace, un ciel soumis à des lois, il suffit de regarder avec de *simples* jumelles les phases de Vénus, les satellites de Jupiter, la couleur d'une étoile – d'ailleurs *repérables* à l'oeil nu –, ou le passage d'une lointaine comète à la chevelure de glace sublimée. Alors on ne voit plus seulement un « plafond peint » imaginaire, mais un théâtre véritable, d'une grandiose *harmonie*, où se jouent les émotions de la connaissance, l'exaltation du chercheur, où s'admirent les découvertes qui sont la poésie de la science. Les cœurs se troubleront toujours devant le mystère attirant du ciel, mais les esprits peuvent aussi trouver réjouissant et beau que l'univers *soit devenu une* réalité observable dans des détails imprévus, à des distances naguère insoupçonnées, et que l'astronomie, situant autrement l'homme dans le monde, changeant son système de représentation, lui donne les mesures plus exactes de son infinie petitesse et de sa réelle grandeur.

Christian Colombani

(1) 4 300 degrés Celsius.



LAURENT MONLAÜ

Pierre Léna, astrophysicien, membre de l'Académie des sciences.

1982 – 1993

Dix découvertes

Seul l'avenir décide si une découverte fut importante : la science ne se lit qu'en aval de l'histoire. Prenons néanmoins le risque.

1. En 1993, le satellite de la NASA *Cosmic Background* Explorer mesure les fluctuations infimes du rayonnement *radio émis dans l'univers avant* la formation des galaxies. Cela confirme superbement le modèle évolutionniste de l'univers appelé « modèle standard du big-bang » jusqu'aux prochaines difficultés.

2. En 1989, un étrange *anneau torsadé est découvert* depuis la Terre autour de la planète Neptune, puis confirmé et précisé par la sonde spatiale Voyager, lorsqu'elle frôle Neptune.

3. En 1993, de minuscules scintillations d'étoiles situées dans le Grand Nuage de Magellan sont découvertes. Elles s'interprètent ainsi : la masse *« cachée »*, indétectable par son émission lumineuse, serait *formée de matière ordinaire*, protons et neutrons.

4. En 1982, après plusieurs années de surveillance, il se confirme que le pulsar 1913 est indiscutablement en orbite autour d'une seconde étoile. Sa période orbitale décroît en exacte conformité avec l'émission d'ondes gravitationnelles telles que les prédit la relativité générale.

5. En 1993, tandis que la liste *des molécules complexes* découvertes dans l'espace interstellaire ne cesse de s'allonger depuis quinze ans, la molécule d'acétonitrile est découverte dans l'atmosphère de Titan, satellite de la planète Saturne. Il est plus que probable que cette molécule soit un des maillons importants de la chaîne qui relie matière *inerte et matière vivante.*

6. En 1984, un anneau de poussières est découvert autour de l'étoile Beta Picotris, très semblable au Soleil. Cet *anneau est vraisemblablement* le résidu d'un système planétaire déjà formé autour de cette étoile, et aujourd'hui activement recherché par les techniques les plus puissantes.

7. En 1986, l'observation de galaxies très lointaines révèle des images curieusement distordues : on réalise que la lumière *qui en provient* est déviée par la matière de galaxies plus proches. Ces *« mirages gravitationnels »*, à l'instar des mirages du désert, forment des loupes naturelles propres à explorer l'espace très lointain.

8. *En 1993, il est démontré* que le rayonnement du Soleil a varié lors des trois siècles passés, suffisamment pour influencer le climat terrestre. Cela est à rapprocher de la découverte, également en 1993, de fluctuations importantes et très brutales, *en quelques décennies*, du climat lors des derniers cent mille ans.

9. En 1987, l'explosion d'une étoile dans le Grand Nuage de *Magellan, qui se produisit il y a* 170 000 ans, devient observable de la Terre. Un phénomène aussi proche ne *s'était* pas produit depuis l'époque de Kepler, et l'événement est étudié avec une richesse de moyens exceptionnelle.

10. En 1984, un pont est jeté entre les molécules et les *microscopiques poussières* rocheuses qui peuplent l'espace interstellaire : du *« noir de fumée interstellaire »* concentre le carbone sous *forme de grosses molécules* étonnamment réactives, que la chimie exploite par ailleurs sur Terre.

P. L.

Abandonner la Somalie ?

Jérusal

de con

Un nouve